

### III. LA FEMME SENSIBLE

#### 1. Changement de paradigme :

Toute l'existence de Sophie Cottin est contenue entre deux fractures du système de représentation social ; entre les changements qui surviennent aux alentours de sa naissance, en 1770, (alors que s'écroule un monde qui, en matière de commerce des signes, a poussé très loin le raffinement hypocrite) - changements qu'inaugure un règne nouveau, voué à la transparence naïve de la parole et des sentiments - et la Révolution de 1789. Existence placée à la source de deux courants contraires, un ancien monde qui s'éteint, un nouveau qui émerge et suppose que la clarté du langage aplanira les différends entre les hommes. Que tombent les masques qu'une civilisation mécréante a plaqués sur les visages des êtres et sera restaurée la pureté idéale, édénique, de l'état de nature ! Voici venir ce moment espéré où chacun pourra revendiquer le droit au bonheur individuel.

En ce 10 mai 1774, bien que le printemps émaille déjà les prairies des campagnes environnantes, la lumière de la bougie qui éclaire la vitre a le reflet terni de l'or des dorures passées, la couleur même des couchants et des automnes. Le règne paraît ainsi jeter ses derniers feux. Les regards tournés vers la fenêtre guettent avec inquiétude les palpitations de cette flamme comme si elle avait charge d'opérer une mystérieuse transmutation. Lorsque enfin une silhouette en livrée s'approche et vient moucher la chandelle, l'information se répand tout

alentour. La vie semble soudainement revenue, comme si cette attente de plusieurs jours en avait suspendu le souffle. Et tandis que l'étage, en haut, est déserté, parce que cette infection redoutable sème la panique parmi ceux qui, contraints, ont dû assister aux derniers moments du monarque, l'on court déjà en tous sens dans ce palais immense afin de propager la nouvelle. La chambre est restée vide, silencieuse ; l'odeur immonde. Le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre d'année, titube. Il vient buter sur M. Andouillé, médecin :

« [il] enjoignit à M. Andouillé, premier chirurgien du roi, d'ouvrir le corps et de l'embaumer. Le premier chirurgien devait nécessairement en mourir. « Je suis prêt », répliqua Andouillé ; « mais, pendant que j'opérerai, vous tiendrez la tête : votre charge vous l'ordonne. » Le duc s'en alla sans mot dire, et le corps ne fut ni ouvert, ni embaumé. Quelques serviteurs subalternes et de pauvres ouvriers restèrent près de ces restes pestiférés ; ils rendirent les derniers devoirs à leur maître ; les chirurgiens prescrivirent de verser de l'esprit-de-vin dans le cercueil.<sup>146</sup> »

Cependant, les courtisans se ruent dans l'antichambre de l'appartement où le nouveau roi et sa femme, soigneusement tenus à l'abri de la contagion, trompent leur inquiétude en adressant des prières au ciel ; un bruit formidable, « absolument semblable à celui du tonnerre » se fait entendre, éclats de voix mêlés à la cavalcade des talons résonnant sur les planchers ; la pièce est instantanément remplie :

« À ce bruit étrange, Marie-Antoinette et son époux reconnurent qu'ils allaient régner, et, par un mouvement spontané qui remplit d'attendrissement ceux qui les entouraient, tous deux se jetèrent à genoux ; tous deux, en versant des larmes, s'écrièrent : « Mon Dieu, guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes. »<sup>147</sup> »

---

<sup>146</sup>Mme Campan, *Mémoires de Madame Campan, première femme de chambre de Marie-Antoinette*, Paris, Ramsay, « Ramsay-images », 1979, page 48. Après la Terreur, il arrivera à Mme Campan de fréquenter la demeure de Champlan où résidait Sophie Cottin. Sans doute racontait-elle ses souvenirs durant ces veillées.

<sup>147</sup>*Ibid.*.

Tandis que la dépouille de l'ancien monarque, usée par l'âge et les plaisirs, se désagrège<sup>148</sup>, le cadavre est mené à Saint-Denis, escorté par un escadron de gardes du corps munis de flambeaux<sup>149</sup> ; spectacle fantastique que cette voiture lancée à six chevaux, éclairée par les torches dont les lueurs trouent l'obscurité de la nuit ! Au moment où l'on escamote de la manière la plus subreptice le cercueil du roi défunt, une ère nouvelle commence, tant du point de vue historique, que du point de vue littéraire.

La fin de Louis XV préfigure, de façon symbolique, la décomposition des institutions. Dans ses derniers temps, le pouvoir s'était endurci, s'appliquant à mettre en chantier, au mécontentement général, les réformes indispensables. Maupéou avait attaqué de front les privilèges des Parlements, qui, à l'issue d'une grave épreuve de force,

---

<sup>148</sup>Le contraste est significatif du point de vue symbolique : l'ancien monarque qui représente le vice et la corruption dans l'esprit du temps (la légende du *Parc aux Cerfs* et les ombres de la Pompadour et de la du Barry jettent une tache indélébile sur la monarchie) terrassé par la vérole (songeons au rôle final que Laclos confère à cette maladie) est balayé de la scène historique comme par punition divine (son tort réel est d'avoir brimé la Noblesse et bridé les Parlements). De l'autre côté, le dauphin et sa femme représentent une nouvelle donne : jeunesse et candeur ; on voit en eux l'incarnation de la nouvelle sensibilité, l'image de la vertu. Rien d'étonnant que la foule des Courtisans les surprenne en prière (d'autant que le Parti dévot relève la tête). En vérité, ces deux enfants, contrairement à l'ancien Roi, seront maléables et soumis à tous les courants politiques qui ont été jusque-là brimés par le vieux monarque autoritaire.

<sup>149</sup>Lorsque mourait le monarque l'usage était d'ouvrir le corps et son cœur, extrait, était confié à l'une des églises de Paris, le plus souvent celle des Grands-Augustins. Mais le 11 mai, l'archevêque de Paris reçoit un mot de Versailles lui apprenant que « la putréfaction du corps du feu roi a été si rapide qu'il n'est pas question d'en faire l'ouverture » et que, par conséquent, on ne peut lui envoyer « en dépôt les entrailles de ce prince ». Louis XV fut donc le seul roi de France à être inhumé à Saint-Denis avec son cœur.

avaient été renvoyés<sup>150</sup>. Cessant d'être propriétaires de leurs charges, les juges relégués au rang de simples fonctionnaires, sont désormais choisis, nommés, rétribués par le roi. Parallèlement, l'abbé Joseph-Marie Terray, nommé au contrôle général des Finances, multiplie les mesures impopulaires, qui lui valent le surnom de « Vide-Gousset » ; bien qu'inspirée par une sagesse prémonitoire, cette politique d'économies ne suscite que récriminations et rancunes. Lorsque Louis XVI congédiera Maupéou, de grandes manifestations d'allégresse se produiront, loin dans la nuit, au bruit des pétarades, et le peuple de Paris brûlera l'effigie de l'ancien ministre.

À moins d'un quart de siècle de distance, la France aura pris un autre visage et l'ancien régime aura sombré ; pour l'heure, les temps sont incertains. Bouleversés. Le corps social est agité de soubresauts. Des inégalités scandaleuses le minent ; les efforts de ministres tout

---

<sup>150</sup>La liberté de manoeuvre de Louis XV avait été constamment entravée ; bien que souverain absolu, il avait été taxé de despotisme à chacune de ses tentatives pour réformer les finances, apaiser les fanatismes religieux, ou soumettre à l'impôt les privilégiés. Les Parlements, pourvus d'une abondante clientèle de procéduriers inféodés aux magistrats, mystifient le peuple en prétendant opposer à la légitimité du roi de prétendues lois fondamentales dont ils seraient les gardiens, alors qu'ils ne défendent que l'arbitraire judiciaire et ne visent qu'à préserver leurs privilèges. Ils voudraient mettre l'autorité en tutelle pour se rendre maîtres du royaume. Lorsque le roi, ayant établi l'égalité devant l'impôt, décide la création d'un cadastre pour répartir équitablement les charges publiques, les Parlements empêchent sa réalisation. Très jansénistes, les Parlements attisent le feu de l'intolérance, comme le montrent l'Affaire Calas et l'expulsion de France des Jésuites, en 1762 : l'influence de ceux qui étaient les confesseurs des grands et les maîtres de leurs enfants et qui se flattaient de gouverner à travers eux, était le principal grief des Parlements qui obtinrent le bannissement de l'ordre. Dès que s'installe un conflit avec le Pouvoir, les Parlements font la grève de la justice, bloquant l'appareil d'État. Le Roi les exile pour les punir. Toute l'époque est marquée par ces actes d'autorité provisoires auxquels succède, après un temps, le rappel des condamnés. La réforme de Maupéou, consécutive à une nouvelle grève des juges, anticipe sur les revendications de 1789 qui réclameront une magistrature distincte du pouvoir législatif et débarrassée de la vénalité. Mal

acquis aux idées des lumières ne pourront venir à bout des archaïsmes. Une fois licencié le personnel corrompu du précédent règne, le jeune roi semble parier sur la compétence probe d'hommes qualifiés. Turgot, partisan d'un despotisme éclairé, accède au pouvoir, bien décidé à faire triompher les théories nouvelles : libre production et libre circulation des produits sont à l'ordre du jour. Seule la concurrence peut stimuler l'esprit d'entreprise ; l'enrichissement des entrepreneurs accroîtra le bien-être général. Largement en avance sur son temps, ce philosophe qui écrivait à Condorcet : « la lumière qu'un homme de lettres peut répandre doit, tôt ou tard, détruire tous les maux artificiels de l'espèce humaine et la faire jouir de tous les biens que la nature lui offre<sup>151</sup> », projette l'abolition de l'esclavage, la tolérance religieuse, la création d'un enseignement laïque. Il souhaiterait par ailleurs supprimer la Ferme, mais la tâche est trop complexe pour être menée hâtivement : *les 60 colonnes d'or* représentent un pouvoir dans l'Etat qu'il faut ménager.

Les premiers édits de Turgot ont ainsi pour visée de faire entrer l'économie dans une phase de libéralisation. La proclamation de la liberté du commerce des grains part d'une louable intention : permettre au peuple de se procurer au juste prix son aliment de base, en répartissant la production sur l'ensemble du territoire, de façon équilibrée ; mais les effets immédiats vont à l'encontre du but recherché. Dès la fin de 1774, la mécanique se grippe : du temps de l'abbé Terray, les blés avaient été mis en régie et les stocks importants, constitués autour de Paris, permettaient de maintenir le prix du pain à un niveau acceptable, de manière purement artificielle. Il suffisait de mettre sur le

---

inspiré, Louis XVI rappela les anciens Parlements, rendant désormais impossibles des réformes qui eussent modernisé le royaume.

marché des quantités importantes de farine au moment où les prix montaient pour casser la hausse. Or Turgot, au nom de sa doctrine, a liquidé toutes les réserves, dès l'automne, au profit de l'Etat. Mais la médiocrité de la récolte précédente, amplifiée par des phénomènes psychologiques, entraîne le renchérissement d'une denrée indispensable : des troubles éclatent en mars-avril 1775. Le 12 avril, Dijon sera secoué par de graves émeutes.

Turgot, se trouvant devant l'obligation d'assurer d'urgence l'approvisionnement de Paris, charge directement les banquiers Cottin<sup>152</sup> de financer l'achat à l'étranger des grains indispensables. Ces banquiers Cottin sont des gens considérables, loyaux à la monarchie et acquis aux projets nouveaux.

En tant qu'économiste de premier plan, Turgot a un rival dangereux, le banquier Necker, « envoyé de la République de Genève », qui excelle à se servir de ce médium prodigieux qu'est le livre pour afficher ses thèses et les jeter en pâture à l'opinion publique. Or, le 28 avril, sort justement des presses *Sur la législation et le commerce des grains*. Necker, estimant que les droits élémentaires des peuples devaient passer avant ceux de la propriété, affirme dans ce livre que le souci primordial du législateur doit impérieusement consister à assurer les subsistances pour les classes populaires. Cette attaque en règle contre la libre circulation des grains tombe précisément au moment où elle risque d'envenimer la situation. De fait, une série de soulèvements se

---

<sup>151</sup> *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot*, 21 juin 1772, Paris, Charavay, 1885, page 88.

<sup>152</sup> Evelyne Lever, *Louis XVI*, Paris, Fayard, 1985, page 156 : « Il chargeait directement les banquiers Cottin d'approvisionner Paris de la quantité de blé nécessaire qu'ils tireraient de l'étranger, avec la garantie d'une indemnisation pour les entrepreneurs. »

produisent qui atteignent la Capitale elle-même et qui seront réprimés avec fermeté.

La « guerre des farines », nom pompeux donné à de banales émeutes de la faim, constituera le premier coup de semonce à l'encontre d'un régime incapable de contrôler la complexité croissante d'un univers dont la face se métamorphose. Mais tandis qu'une énorme lame de fond se prépare à balayer la société, le monde dans lequel s'agitent nos personnages semble destiné à ne jamais s'estomper, pareil à une de ces toiles peintes qui forment le décor d'une scène de théâtre.

2. Fortune de mer :
---------------------

Paysage de bonace apparente des trente dernières années qui précèdent la Révolution. C'est ici qu'il faut partir à la recherche de notre romancière : au coeur de cette société qui ignore les turbulences futures, qui ne compte pas ses dernières fêtes, qui vit ses derniers jours d'illusion.

Il faut se méfier de l'eau qui dort. La mer paisible, couronnée de pâles nuages, reflète les cieux où se détachent de larges pans de bleu céleste ; le port est peuplé d'un lacs de mâts et de gréements : voiles carguées ou bouffies de vent, survolées d'oiseaux marins ; on croirait un de ces tableaux de Turner où l'océan envahit l'espace, où la synesthésie des formes et des couleurs sollicite tous nos sens et nous invite à nous tourner vers les contrées lointaines que dissimule l'horizon ; le pays parfumé des amours de Paul et Virginie.

Dans sa jeunesse, Marie – c'était le prénom officiel de Sophie – a contemplé les vaisseaux balourds, dont les lourdes carènes écrasent

l'eau vitreuse, et leurs départs sur les flots enjôleurs jusqu'à cette limite incertaine au-delà de laquelle le sort des nefes est jeté à la fortune des océans. Le berceau de sa famille maternelle se trouve proche du grand port commercial de Bordeaux : au coeur de l'Aquitaine. L'ancienne Tonneins, dont l'origine remontait au VIII<sup>e</sup> siècle, se composait à l'origine de deux villes fortifiées dominant la vallée de la Garonne ; en 1614, les Protestants y tinrent un synode général. Les troupes royales finirent par s'emparer, huit ans plus tard, de ce réduit huguenot et les deux villes furent rasées. Elles furent remplacées ensuite par cette petite cité dont les fabriques de cordages constituaient l'activité principale ; des distilleries et un important commerce de prunes d'ente (cette variété est connue pour fournir les fameux pruneaux qui ont fait la renommée de la proche ville d'Agen) complètent le tableau économique d'une région riante, la Guyenne, au voisinage immédiat du pays gascon. C'est dans ce paysage que Marie a passé son enfance et qu'ont pu se former certains traits de sa sensibilité profonde, de sa psychologie.

Mais les choses ne sont pas aussi simples ! Les quelques certitudes que laissent percer les brèves notices concernant la biographie de Marie couvrent à peine quelques années : un court laps de temps durant lequel s'épanouit une oeuvre et où l'existence discrète est mise à la lumière ; l'espace ténu qui sépare la publication, en 1799, d'un premier roman, *Claire d'Albe*, de la mort de son auteur, en août 1807. Huit années en somme, qui éclairent le visage anonyme d'une femme, assurant pour quelque temps sa renommée, avant que se referme le gouffre de l'oubli et que ne parvienne plus, du confluent de deux grands siècles, qu'une image brouillée et méconnaissable d'une oeuvre littéraire qui suscita pourtant l'intérêt le plus vif.



Ainsi, au moment où Louis XVI monte sur le trône, dans une France dont les pesanteurs masquent le renouveau, Marie vient de naître ; s'il ne fallait s'en tenir qu'aux rares lignes que consentent à lui accorder les Encyclopédies, les Dictionnaires ou les Histoires de la Littérature, il nous serait impossible d'affirmer précisément que l'événement a eu lieu en 1770 ou en 1773, à Paris ou à Tonneins. Ses premiers biographes multiplient les erreurs que pérennisent, encore à l'heure actuelle, les compilations hâtives<sup>153</sup> : parmi ceux qui la font

---

<sup>153</sup>La date précise de la naissance de Sophie Cottin ne fait nullement problème (elle est née le 22 mars 1770). En fait, toute une mécanique de brouillage systématique des données traduit l'absence d'intérêt véritable pour cette romancière peu fréquentée, qu'on s'interdit de lire, sur laquelle on colporte le plus volontiers du monde des erreurs flagrantes. Pourtant, les travaux précis existent. On peut se référer à la brillante étude de L.-C. Sykes, d'une grande précision bien que souvent partielle, datée dans la mesure où il s'agit du fruit d'une thèse soutenue en Angleterre à la veille de la seconde guerre mondiale. Un des immenses mérites de Jean Gaulmier est d'avoir proposé de multiples voies de recherche concernant Sophie Cottin qu'il considère comme un écrivain indispensable si l'on veut étudier les influences qui se sont exercées sur la littérature romantique française. Michel Baude avait aussi cerné l'intérêt de cet auteur en partant à la rencontre du philosophe Azaï s qui fut l'ami de Sophie Cottin (*P.-H. Azaï s, témoin de son temps : d'après son journal inédit : 1811-1814*, Centre de reproduction des thèses de Lille III, Champion, 1980). À vrai dire, les instruments qui auraient pu permettre d'évaluer la juste importance de notre romancière n'existaient pas encore et, comme chaque chose vient à point, il a fallu attendre l'essor récent de la *sociologie littéraire* (qui s'inscrit dans l'évolution du paradigme institutionnel) pour saisir clairement le fait que la Littérature n'est pas seulement composée d'œuvres canoniques, reconnues par les institutions et proposées comme modèle. Dès lors s'impose nécessairement l'investigation précise d'autres territoires : l'influence de certains écrivains, beaucoup plus déterminante qu'on ne le dit généralement, témoigne d'une évolution du système de représentation d'une société et permet ainsi d'approcher les enjeux de luttes pour le pouvoir qui affectent le domaine des biens symboliques. Dans *Gens de Lettres, Gens du Livre*, (Paris, Éditions Odile Jacob, 1992, page 212) Robert Darnton souligne bien que « le moment est venu d'établir un lien entre la théorie littéraire et l'histoire du livre. La théorie révèle l'étendue des réactions potentielles à un texte – à savoir aux contraintes rhétoriques qui régissent la littérature sans la déterminer. L'histoire peut montrer quelles sont les œuvres qui ont été réellement lues – c'est-à-dire dans les limites d'un corps de témoignages imparfait. En se penchant sur l'histoire, les critiques littéraires peuvent éviter

naître en 1773 à Tonneins, on peut énumérer Michaud, dans sa *Biographie Universelle*, Petitot, dans la notice qu'il consacre à la romancière en tête des *Oeuvres complètes*, en 1817, puis Anguis, en 1824, à l'occasion d'une nouvelle édition de ces mêmes *Oeuvres*. Les ouvrages plus récents ne sont pas en reste et laissent planer la contradiction au sujet d'un auteur cerné par l'oubli<sup>154</sup>.

Trop mineure, trop particulière, pour susciter l'intérêt des foules, Madame Cottin offre parfois la tentation d'un article aux érudits qui s'aventurent dans cet hiatus littéraire où disparaît l'Ancien Régime. Prisonnière d'un faisceau de légendes qui relèvent parfois de l'hagiographie, la figure de Marie s'estompe derrière un véritable écran de fumée, tissé de jugements péremptoires qui réputent « illisibles<sup>155</sup> » des oeuvres qu'on s'épargne d'examiner avec une suffisante équité.

---

le piège de l'anachronisme, car ils semblent parfois croire que les Anglais du XVII<sup>e</sup> siècle lisent Milton et Bunyan comme le fait un professeur de faculté du XX<sup>e</sup> siècle. En tenant compte de la rhétorique, les historiens peuvent trouver des clés à un comportement qui serait déconcertant autrement, comme par exemple les passions provoquées par les romans, de *Clarissa* à *La Nouvelle Héloïse* et de *Werther* à *René*. Je plaiderai donc en faveur d'une stratégie double qui combinerait l'analyse textuelle à la recherche empirique. Ainsi, il nous serait possible de comparer les lecteurs implicites des textes aux véritables lecteurs du passé et, en nous fondant sur de telles comparaisons, développer à la fois une histoire et une théorie des réactions du lecteur. »

<sup>154</sup>*Les écrivains célèbres*, Paris, Mazenod, tome 2 (seconde édition), 1956, donne encore 1773 comme date de naissance de Mme Cottin. La notice qui lui est consacrée s'en trouve tout naturellement faussée puisqu'on y lit: « Veuve (d'un banquier) à vingt ans, elle publie à vingt-cinq son premier roman. Elle meurt à trente-quatre... ». L'index des personnes réelles citées dans *La Comédie Humaine*, Gallimard, (nouvelle édition) « La Pléiade », 1966, déforme le nom de jeune fille de l'écrivain en Marie R[u]steau (sic) et fournit la même date erronée.

<sup>155</sup>C'est le terme que l'on rencontre d'emblée dans un article de Paul de Gorse - visiblement tronqué, au point d'en devenir parfois incompréhensible - que la revue *Historia* a consacré à Mme Cottin (« Sophie, romancière oubliée. », *Historia*, Librairie Jules Tallandier, N° 353, avril 1976.) Malheureusement, Jean Tulard, s'appuyant sans doute sur cet avis ancien, reprend systématiquement cette affirmation dans la plupart des ouvrages et

Qui est-elle exactement, cette jeune fille qui va grandir, puis se marier avec un riche banquier, destinée de rêve offerte à toutes les promesses, à l'heure précisément où les événements se précipitent et où se prépare à souffler sur le Royaume ce vent nouveau dont 89 sera la résultante ? Nous allons essayer de faire apparaître les traits dominants de cette période ; ils ont, directement ou indirectement, joué un rôle dans la formation de notre romancière : au moment où l'anonyme Marie - qui n'est point encore Sophie, l'écrivain - traverse la fin du siècle, tout le paysage, politique, économique, intellectuel, sociologique, est en pleine restructuration. En l'espace d'une génération, les idées des lumières ont eu le temps de produire des effets, d'imprégner, sinon de modifier, les mentalités ; elles ont modelé les fonctionnements intellectuels, les raisonnements et les représentations collectives du monde, agissant sur les mythes personnels des individus. Le nouveau roi lui-même est porteur des idéaux nouveaux, ne serait-ce que dans l'inconscient collectif d'un peuple qui espère l'inattendu<sup>156</sup> ; ses

---

dictionnaires qu'il consacre à la période impériale et où il évoque brièvement notre romancière.

<sup>156</sup>Voir Alain Accardo (*Initiation à la sociologie*, Bordeaux, Le Mascaret, 1983, page 51) : « En ce sens on peut dire que le capital symbolique est un *crédit* (au sens à la fois de croyance et de confiance accordée à l'avance) mis à la disposition d'un agent par l'adhésion d'autres agents qui lui reconnaissent telle ou telle propriété valorisante. L'agent qui dispose de ce crédit consenti par les autres se trouve par là-même placé en position de force, quelles que soient les propriétés qu'il possède intrinsèquement ; il est mis en position d'exercer un pouvoir sur des partenaires qui d'avance se soumettent à lui en lui reconnaissant l'autorité nécessaire. L'expérience et l'Histoire montrent à l'évidence que tous ceux qui exercent un pouvoir dans un champ ou dans un autre, ne sont pas nécessairement porteurs des compétences qu'ils sont censés posséder et en vertu desquelles ils bénéficient de l'obéissance des autres agents, à l'instar du pharaon égyptien ou de l'empereur inca qui n'avaient aucune des capacités surnaturelles que leurs sujets leur prêtaient. » Le capital symbolique dont bénéficie la monarchie française au départ sera rapidement dilapidé dans la mesure où les parties en présence vivent sur une méprise : la monarchie pense détenir des « capacités surnaturelles » (monarchie de droit divin dont la légitimité se mesure au pouvoir de guérir les écrouelles lors du sacre à Reims,

tergiversations constantes, son indécision native, qui mèneront le régime au gouffre, relèvent peut-être de l'impossibilité de concilier deux mondes antinomiques : né trop tôt ou trop tard, comme le personnage de Verlaine, le bon Louis coiffe la couronne au point d'intersection de deux époques ; en digne héritier du passé, il ne peut assurer la transition vers un futur encore indistinct.

En ces années de jeunesse dont le flot se précipite comme celui d'un torrent, notre Marie Risteau a eu le privilège de fréquenter des lieux différents : la campagne environnante de Tonneins, comme nous l'avons vu, où s'est déroulée sa jeunesse ; l'espace urbain, aussi. Espace de la Capitale où, Place des Victoires, résidait la famille, à sa naissance, et où son mariage la ramènera ; contraste absolu avec le grand port où se débarquent les marchandises venues des lointains, des pays exotiques, des îles. En l'occurrence, il s'agit de Bordeaux.

Le grand père paternel de Marie, Matthieu Risteau, était un de ces gros armateurs dont les richesses se construisent sur la fortune des mers, au hasard des projets mirifiques d'expéditions risquées ; à l'époque où la France tentait déjà de redorer son blason sur les quatre océans, Louis XV lui avait confié la construction et l'armement de quatre vaisseaux royaux. Bordeaux est la porte ouverte sur les Amériques,

---

image symbolique que tentera ridiculement d'exhiber Charles X qui, décidément, se trompe de siècle) ; face à elle, le Peuple se fait une toute autre idée des compétences capables d'assurer l'adhésion des agents au Pouvoir : notamment, le Peuple surestime les possibilités d'infléchir le réel, de le transformer (et la bourgeoisie montante liée par intérêt à l'aristocratie des affaires celui d'accélérer les évolutions !). Dans ces conditions, tout au long du règne, l'image symbolique du Roi s'inversera au travers d'une dégradation programmée par les pamphlets, les libelles et les caricatures jusqu'à ce que son

économiquement lié à la grande colonie de Louisiane toujours menacée par l'Anglais, le pays où est morte Manon. Les "Isles" y déversent leurs cargaisons de sucre et de café dont Bordeaux assure la réexportation vers toute l'Europe du Nord : Amsterdam, Brême, Hambourg, Stettin et Saint-Pétersbourg. Le port français, riche du trafic du « bois d'ébène », est, après Nantes, le haut-lieu du commerce triangulaire. La traite des nègres, malgré les protestations humanitaires, ne cessera d'ailleurs pas de prendre de l'ampleur tout au long de ce siècle où le prix moyen d'un esclave quadruple entre 1720 et 1784 ; le nombre de ceux-ci, aux Antilles, aura décuplé, à la veille de la Révolution, dépassant les 500 000 en 1789. Du 30 avril 1767 au 5 mars 1768, Bordeaux arma 13 négriers, capables de « voiturier » plus de 5000 esclaves, soit un quart de l'importation annuelle aux Iles françaises. Après la guerre d'Amérique, période d'apogée de la traite française, Bordeaux avait pratiquement réussi à rattraper la cité négrière de Nantes, atteignant le second rang pour la valeur des cargaisons exportées<sup>157</sup>.

Les Indes fabuleuses, qui fascineront Bonaparte jusqu'au dernier instant, livrent aussi leurs trésors de tissus et d'épices sur les quais du plus dynamique des ports du Royaume. Ici encore, la perfide Albion est la concurrente que les entrepreneurs français ne parviennent pas à distancer. On sait comment la Compagnie des Indes réussit, de 1745 à

---

« corps royal », coiffé du bonnet rouge, subisse une tentative d'intégration (ratée !) au nouveau paradigme qui se met en place.

<sup>157</sup>On trouve ces renseignements concernant l'activité de Bordeaux ainsi que des références nombreuses au père de Sophie Cottin, ou tout au moins à ses activités, dans la thèse magistrale de Paul Butel, *La croissance commerciale bordelaise dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.*, soutenue devant l'Université de Paris I, le 13 janvier 1973, (Service de reproduction des thèses de Lille III) : « L'armement bordelais est alors capable de supporter la comparaison avec l'armement négrier des autres ports : en 1786, alors que Nantes arme 42 bâtiments pour la côte d'Afrique, Mozambique non compris, Bordeaux expédie pour la même direction 30 navires. » (page 225).

1754, à établir un protectorat très souple sur la plus grande partie du Dekkan et la Confédération des Maharattes, grâce aux intrigues de Dupleix. Mais le désastre allait bientôt suivre. Le pauvre Lally, baron de Tollendal, ignominieusement exécuté en place de Grève en 1766 pour avoir capitulé dans Pondichéry assiégée par les troupes britanniques, a fait les frais d'une politique coloniale qui se refuse les moyens d'aboutir. Nommé Syndic de la mirobolante Compagnie des Indes, il a payé de sa vie le fait d'avoir échoué sur toute la ligne. L'on comprend dès lors qu'après ces péripéties le sort de la Compagnie soit sur le point de basculer ; jusqu'en 1760 environ, le commerce avec l'Inde, la Chine et la mer Rouge d'où venait le café moka, avait permis à cette administration coloniale de conserver un monopole que lui contestaient vivement les économistes libéraux. La Compagnie dut payer le prix fort après les défaites de la Guerre de Sept Ans : en 1769, l'arrivée au contrôle des Finances du subtil abbé Terray, dont nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la figure, un ancien protégé de Mme de Pompadour, sonna l'hallali. Attaquée par les physiocrates, qui, tel l'abbé Morellet, disciple de Vincent de Gournay, défendaient la liberté du commerce, elle faillit sombrer de façon définitive. Au sujet de Morellet, il convient de lire les excellentes pages que lui consacre Robert Darnton dans son étude *Gens de Lettres, Gens du Livre*<sup>158</sup>. C'est à l'instigation du ministère d'Invault que Morellet, s'appuyant sur l'abondante documentation que lui fournit complaisamment la bureaucratie du gouvernement, écrivit son fameux mémoire contre la Compagnie des Indes. A cette époque, comme nous l'avons vu, le clan au pouvoir, bien décidé à appliquer les thèses économiques des philosophes libéraux, stipendie l'opportuniste

---

<sup>158</sup>Nous avons donné les références de cet ouvrage de base (voir note 153) dont le chapitre 2 (pp. 47-67) relate la carrière de l'abbé Morellet.

polygraphe qu'est Morellet pour qu'il prête sa plume combative à leur cause.

### 3. Un serviteur de l'État :

L'un de ceux qui prirent la défense de la Compagnie, en ces moments difficiles, fut un de ces personnages qui incarnent les temps modernes: homme d'argent et de raison, banquier ; sa fille, plus tard, connaîtra une gloire littéraire sans pareille. Gloire posthume qui éclipsa celle d'autres femmes de lettres, de Sophie Cottin, sa contemporaine et rivale, notamment.

Le financier qui parle en faveur de la Compagnie des Indes est notre richissime protestant suisse : Necker, le père de la future Germaine de Staël. Comme nous l'avons vu plus haut, c'est au nom des mêmes principes, qu'il s'opposera, quelques années plus tard, au libéralisme économique de Turgot. S'il possède des intérêts personnels dans la Compagnie, cela n'aveugle nullement son jugement et c'est uniquement par conviction personnelle que Necker condamne le libre-échange : il reste persuadé que l'initiative individuelle ne peut concurrencer la puissance de la *John Company*. « Necker montra en particulier, que si l'Etat avait dû beaucoup dépenser pour la compagnie, la nation elle, dans son ensemble, avait profité de ses opérations. Sans les dépenses de souveraineté, elle eût été largement bénéficiaire.<sup>159</sup>»

---

<sup>159</sup>Michel Devèze, *L'Europe et le monde à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, « Collection l'Evolution de l'Humanité », 1971, page 137.

Hélas, le capitalisme français, riche de théories et de systèmes, manque d'initiative et de fonds à la fin du règne du « bien-aimé » : il en résulte une période transitoire, d'une quinzaine d'années, durant laquelle la liquidation semble définitive.

Or, fait qui nous intéresse directement, au tout début de 1769, l'un des postes de directeur de la Compagnie vient d'être attribué à Jean François Risteanu, le fils de l'armateur bordelais. C'est un homme intelligent, acquis à l'esprit des lumières, de surcroît membre de la Société royale de Londres : ce compatriote de Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, manie avec suffisamment d'aisance la plume pour avoir rédigé, en 1751, une *Réponse aux observations sur l'Esprit des lois* ; il s'agissait, en la matière, de venir à la rescousse du Philosophe, en butte aux critiques de ses adversaires. Montesquieu a très aimablement remercié Risteanu, entamant une correspondance avec son jeune admirateur<sup>160</sup>.

Le père de Sophie appartient donc à cette élite de la bourgeoisie que préoccupent le fonctionnement de l'État et les rouages du commerce. Notons que dix-huit années se sont écoulées entre le moment où Jacques François prêtait sa plume au débat des idées et celui où il accède à un poste décrié. Les ennemis de la Compagnie, tout en le reconnaissant « fort honnête et très estimé chez lui », jugent qu'« il eût mieux valu le laisser calculer en son bureau, en collaboration avec son père, les profits du sucre et de l'indigo, plutôt que de l'introduire dans un organisme aussi compliqué et aussi étendu dans ses matières.<sup>161</sup>» Le nouveau directeur

---

<sup>160</sup>G. Castel-Çagarriga, « Le roman de Sophie Cottin », in *La Revue des Deux-Mondes*, mai 1960, page 120.

<sup>161</sup>*Art.cit.*, page 121.



se trouve pris dans les remous qui agitent les sphères politiques et sa position, toute nouvelle, est menacée. Cependant un heureux événement se prépare au foyer familial ; l'épouse du financier attend un enfant.

Anne-Suzanne Lecourt, la future mère, a épousé Jacques Risteau en 1756, ainsi qu'en témoigne le livre de raison familial où sont consignées de brèves traces des générations précédentes. Jacques Risteau n'était pas un vieillard au moment de ce mariage, mais un homme qui venait juste d'atteindre la trentaine. Une première fille est déjà née en 1768<sup>162</sup> :

---

<sup>162</sup>« Le vendredy 18 février 1785 est morte à Paris, subitement, ma fille aînée Anne-Marie-Henriette, fille accomplie pour son âge, pleine de talents et de grâces, dont la mémoire sera toujours chère à son malheureux père qui la regrettera jusqu'au tombeau. » On peut noter que Anne-Marie décède à dix-sept ans environ, alors que Marie/Sophie est une adolescente de quinze ans ; quel traumatisme a pu représenter pour Sophie cette mort ? Il est remarquable que dans sa correspondance, où Sophie s'épanche souvent avec émotion, il n'y ait nulle trace de cette soeur morte loin du foyer familial. Y aurait-il quelque secret attaché à cette disparition ? L'on se risquerait certes très loin à supposer un handicap (trisomie, par exemple, que pourrait suggérer la tendresse infinie que manifeste pudiquement le père dans ce passage), mais cela expliquerait mieux certains mystères ou silences qui planent sur la jeunesse de Sophie. N'oublions pas aussi que la santé de cette dernière était fragile et qu'elle évoquera une particularité (?) de sa constitution lorsque le philosophe Azai s lui proposera le mariage : ce sera, comme nous le verrons, le motif de leur rupture. L'on peut supposer un *aménorrhée primaire* dont les causes sont, on le sait, hormonales ou anatomiques. Colette Cazenobe signale que Sophie dut faire à Azai s un aveu difficile : « Mme Cottin lui confia qu'une «particularité de sa nature» l'avait empêchée d'être mère durant son mariage. A Bagnères, pour la première fois de sa vie, elle avait eu tous les symptômes d'une féminité normale, mais, depuis la reprise de sa vie habituelle, elle se retrouvait dans son premier état... » (*art.cit.*, page 179). Détail qui traduit une composante psychologique indéniable dans cette aménorrhée probable. On peut d'autre part s'interroger sur ces douze années qui séparent le mariage des parents d'une première naissance (quatorze années pour Sophie !) : Anne-Suzanne Risteau n'était plus dans sa prime jeunesse lors de sa première grossesse, à une époque où la femme se flétrissait plus rapidement et où les soins médicaux étaient approximatifs ; ces raisons pourraient expliquer la faiblesse du patrimoine génétique dont héritent les deux enfants.

« Le lundy 6 juin 1768 est née à Paris ma fille aînée après plus de douze ans de mariage avec Anne Le Court, ma femme; elle a été baptisée à St-Eustache aujourd'huy 7 juin et nommée Anne-Marie-Henriette, elle a eu pour parrain mon père et pour marraine Madame Le Court, ma belle-mère.»

Le Ciel semble avoir comblé cette union avec un retard remarquable ; ce n'est toutefois pas un motif pour ne pas persévérer et essayer de donner le jour à un héritier. Mais une fille, une fois encore, verra le jour. Il s'agit bien évidemment de Marie, dont la naissance aura lieu le 22 mars 1770, ainsi qu'en témoigne le registre de l'église Saint-Eustache<sup>163</sup>, actuellement conservé aux archives de la Seine :

« 23 mars 1770, Marie née d'hier, fille de Sieur Jacques Risteau, directeur de la Compagnie des Indes et de Mme Anne Lecourt son épouse, demeurant place des Victoires. Le parrain: Jean-Baptiste Venez, négociant à Bordeaux, représenté par Louis Simon, domestique de Sieur Risteau. La marraine, dame Marie Rénac, veuve de M. Mathieu Risteau, négociant à Bordeaux, sa grand-mère, représentée par Magdeleine Legain, femme de chambre de la dame Risteau.»

---

<sup>163</sup>À cette époque, les Luthériens de Paris ont les plus grandes difficultés à se faire baptiser ouvertement dans leur religion. Les archives de la Chapelle luthérienne de Suède, à Paris, conservent, par exemple, la trace du baptême catholique forcé, en 1774, d'une fillette protestante. Le père, « *Frédéric Heiman (ou Haitmann), originaire de Sarbruck, clarinette chez Monsieur le duc d'Aiguillon* » marié à une « *dame Anne-Marie Melottin, née à Orthove* » projetait le baptême de sa fille à la Chapelle de Suède. « *Cet enfant devoit être baptisée a la Chapelle Royale de Danemarc, et être nommée Mari e-Gertrude, Pere et Mère étant de la Religion Evangelique ; quand Leur Hôte, un Patissier, et le peuple, forca le fiacre de le mener a St. Sulpice ; ou on l'a obligé de la déposer pour l'y faire baptiser. Ce que je certifiè. Paris ce 30 Dec 1774. (sic)* » (Archives de la Chapelle de Danemark). Détail important, l'intervention du peuple qui fait pression sur le couple ; cette manifestation d'intolérance est remarquable à quinze années de distance d'un Révolution qui s'attaquera à la Religion avec force, notamment dans les villes. On le voit bien, faire baptiser un enfant par un prêtre catholique est une obligation sociale qui figure l'adhésion aux valeurs sociales de la majorité. C'est une façon d'être intégré à la communauté, d'être accepté, de ne pas recevoir de marques d'hostilité. L'on

Ce document émouvant ne nous renseigne pas seulement sur la date de naissance véritable de notre future romancière ; nous y apprenons aussi le décès récent du grand-père, Matthieu, disparu le 8 février de cette même année ; cet aï eul, que Marie ne connaîtra jamais, est mort dans sa riche demeure de la rue Neuve, à Bordeaux. La tâche qui consiste à représenter, *in absentia*, le parrain et la marraine est confiée à des domestiques, choisis probablement parmi ceux qui étaient les plus proches du couple ; c'est ainsi que la propre femme de chambre d'Anne Lecourt se substitue à sa belle-mère retenue en Province par l'âge et le deuil ; il faut en effet, à cette époque, cinq à six journées de trajet malcommode sur des routes cahotiques pour atteindre Paris. Poumiès de la Siboutie nous a laissé un récit d'un tel voyage, effectué, il est vrai, quelques décennies plus tard, sous Napoléon, mais dont les conditions ne devaient guère être différentes :

«Je pris la diligence de Bordeaux à Paris. Cette voiture était lourde, grossière, mais assez commode ; elle avait six places d'intérieur, trois de coupé, qu'on appelait alors cabriolet. Nous étions au grand complet : neuf voyageurs et le conducteur. J'eus une place dans le cabriolet, dont le prix était inférieur aux places d'intérieur. La voiture, les chevaux, les harnais avaient une pauvre mine. Le cabriolet ou coupé fermait avec deux rideaux de cuir percés de deux ouvertures rondes garnies de verres. on partait le matin à six ou sept heures, on s'arrêtait vers midi pour déjeuner et on y mettait tout le temps. Le soir, on dînait et on se couchait jusqu'au lendemain. On mettait ainsi cent vingt heures pour faire le voyage de Bordeaux à Paris.<sup>164</sup>»

Marie est baptisée, le 23 mars 1770, le lendemain de sa naissance, pratique habituelle pour une famille catholique, sous l'Ancien Régime : les prénoms qui lui sont attribués, Marie-Josèphe, la placent sous la

---

comprend que, de toute manière, la famille de Sophie se soit trouvée dans l'obligation de la faire baptiser dans une église, de façon manifeste et officielle.

protection de la Sainte-Famille. Tout retard, en ces temps où la vie des nourrissons est fragile, peut être préjudiciable à son salut éternel. Pour une famille catholique, qui a droit, insistons bien sur ce point, à un état-civil ! C'est en effet aux registres des paroisses catholiques qu'incombe le privilège d'enregistrer les naissances, et non pas à un organisme officiel public. Le registre de l'Eglise Saint-Eustache, par bonheur, a échappé aux destructions iconoclastes de la Révolution, qui désespèrent les généalogistes. Selon cette même logique, les membres d'autres confessions ne peuvent prétendre à un état-civil, puisqu'ils ne sont pas baptisés selon les rites de la Sainte-Eglise ! C'est le cas notamment des membres de la *R.P.R.*. Or, si Jacques François est un fort bon pratiquant, résolument attaché à sa foi, Anne-Marie Lecourt est une adepte de cette Religion Prétendue Réformée qui a subi tant de persécutions. Farouche protestante, pourrait-on même affirmer. Cela suppose, de la part de Jacques François, une certaine liberté d'esprit, une ouverture intellectuelle ; ce bon catholique, éclairé et donc tolérant, a probablement fixé son choix sur Anne pour des motifs qui tiennent davantage du milieu local que de la foi religieuse.

Notons en passant que l'état-civil de Marie remet en question un certain nombre d'affirmations fantaisistes, qui ont cours, jusque dans des articles récents, mais qui ont l'inconvénient de déformer le portrait de notre romancière ; ainsi, selon Janine Rossard<sup>165</sup> les prétendues « rigueurs protestantes de son père » ont dû favoriser « les élans rentrés et le sens du péché », analyse fort risquée qui revient à appliquer à Sophie les sangsues de Gide !

---

<sup>164</sup>Jean Tulard, *La vie quotidienne des Français, sous Napoléon*, Paris, Hachette, Le Livre de Poche, 1978, page 175.

Ainsi, au moment même où l'on baptise Sophie, son père est en passe de perdre un poste d'importance sans que, pour autant, sa position sociale en subisse de véritables conséquences. Le rétablissement officiel de la Compagnie aura lieu le 14 avril 1785, à l'instigation du nouveau contrôleur général des finances, Calonne : le capital social de la nouvelle compagnie étant fixé à 20 millions de livres, ses affaires seront confiées à douze administrateurs, qui fourniront six millions de capital, les 14 millions restants provenant d'une souscription publique (en parts de mille livres). Par la même occasion, l'État mettra à la disposition de la Compagnie le port de Lorient.

Mais en 1770, la doctrine économique officielle renonce au dirigisme et préfère le partage des dépouilles ; la liquidation de la Compagnie et la disparition de son père bouleversent la situation de Jacques François Ristreau ; non seulement, il doit courir à Bordeaux afin de recueillir l'important héritage familial, mais de plus, il se voit chargé de recouvrer les sommes dues à la Compagnie des Indes dans les Îles françaises d'Amérique.

Anne-Marie Lecourt se déplaisait-elle à Paris et ressentait-elle la nostalgie de sa contrée natale ? Une certaine mésentente, bien qu'on ne puisse invoquer la différence d'âge, dans ce couple, pourraient-elles servir d'explication commode à la manière dont le destin de Marie semble totalement tomber sous la coupe maternelle ? Le fait est qu'aussitôt rentrée au pays, profitant peut-être de l'absence de son époux, Anne-Marie voulut que sa fille devînt protestante. La petite Marie-Josèphe se métamorphosa en Sophie, puisque tel fut son nouveau prénom, à partir de cet instant.

---

<sup>165</sup>Jeanine Rossard, *Pudeur et Romantisme*, « Passions et tensions pudiques dans *Claire d'Albe* », Paris, Nizet, 1982, page 15.

Dès l'âge de deux mois, la voici emmenée au Bousquet, la maison de campagne que Jean-Baptiste Venès, son oncle, lui-même négociant à Bordeaux, a héritée aux environs de Tonneins. Là, Anne-Marie retrouve sa soeur, Suzanne-Marie et un environnement familial protecteur ; cadre idéal, peut-être, pour élever deux petites filles à l'air pur, loin des miasmes et des bruits de la capitale.

#### 4. L'honnête « Nèckre » :

Necker, de son côté, ne tardera pas à refaire surface, sous le règne de Louis XVI. Turgot a voulu aller trop vite en besogne, il sera limogé sous la pression des Parlements auxquels Louis XVI a eu la faiblesse de restituer leurs prérogatives, et sous celle des privilégiés de toutes catégories que les réformes menacent.

En octobre 1776, après un interrègne incohérent où toute la politique de Turgot est prise *a contrario*, Necker est finalement sollicité pour diriger les finances de l'Etat. Né à Genève, dans un milieu cossu, ce fils d'un patricien d'origine prussienne et d'une Genevoise de vieille souche est un pur Protestant. C'est un fait significatif qu'après l'échec de Turgot, le roi, à bout de ressources, fasse appel à un étranger, roturier et « hérétique ». Dans sa petite République où tout le monde a la politique dans le sang, ce taciturne a débuté comme simple commis dans la banque d'Isaac Vernet dont il tient les livres, d'abord à Genève, puis à Paris. Là, en l'espace de dix ans, Necker, grâce à son sens aigu des affaires, devient prodigieusement riche, avant de s'associer, dès 1756,

avec un autre de ses compatriotes, Georges Tobie de Thellusson, neveu de Vernet. Ils fondent la banque Thellusson, Necker et C<sup>ie</sup>, commanditée par Vernet qui gèrera bientôt les dépôts et comptes courants d'environ trois cent cinquante clients étrangers, dont la plupart sont engagés dans les emprunts de la monarchie française.

Le salon de la belle-soeur de Thellusson, Mme de Vermenoux, qu'il fréquente, lui permet d'acquérir le vernis mondain qui lui fait encore défaut, de se frotter à la société parisienne. Il y rencontrera d'ailleurs sa future épouse, demoiselle de compagnie de la charmante veuve. C'est ainsi qu'en 1764, Necker épouse Suzanne Curchod, orpheline de bonne famille, dépourvue de la moindre fortune, mais fort savante, dont Dupont de Nemours dira qu'elle faisait penser à la Julie de Jean-Jacques.

La jeune femme, on le sait, tiendra un brillant salon, dans son Hôtel du Marais, où venaient toutes les célébrités du temps ; comme le rappelle Simone Balayé : « [...] aux dîners du vendredi se rencontrent Diderot, d'Alembert, Buffon, Bernardin de Saint-Pierre, Mlle de Lespinasse, Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Grimm, Mably, Raynal, l'aristocratie française, les hommes politiques, les diplomates. C'est dans ce milieu que grandit l'enfant le mieux fait pour en tirer parti.<sup>166</sup> » C'est de la petite

---

<sup>166</sup> Simone Balayé, « Madame de Staël », in (*Manuel d'*) *Histoire littéraire de la France, XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Sociales, 1972, tome IV, page 177. « Mme Necker s'était adressée à Marmontel, à l'abbé Raynal et à l'abbé Morellet, afin de jeter les fondements de sa société littéraire. Pour ne pas se trouver en concurrence avec les lundis et les mercredis de Mme Geoffrin, les mardis d'Helvétius, les jeudis et les dimanches du baron d'Holbach, le vendredi fut le jour de Mme Necker. »

Germaine Necker qu'il s'agit et qui, à l'époque où nous nous situons, va sur ses douze ans<sup>167</sup>.

La fin de la Guerre de Sept Ans et la liquidation honorable de la première Compagnie des Indes avaient abouti à augmenter la fortune de Necker et à multiplier ses hautes relations. Ses prises de position en matière économique, comme nous l'avons vu, lui assurèrent une réputation d'expert. Sa nomination fut donc généralement bien accueillie, comme le signale Evelyne Lever, car « Necker refusa de recevoir les appointements afférents à sa charge, ainsi que l'ensemble des avantages matériels dont jouissaient les ministres. Ce désintéressement fit beaucoup pour sa popularité ; la légende du directeur du Trésor « *se nourrissant uniquement des mets préparés de la main de sa vertueuse épouse* », se répandit dans tout le royaume.<sup>168</sup>»

Mais les timides réformes que le père de Germaine tente de faire passer dans les moeurs de l'État ne pourront sauver à terme un régime prisonnier de contradictions économiques : certains historiens reprochent encore de nos jours à Necker d'avoir endetté la couronne en

---

<sup>167</sup>Ce jugement acerbe de Madame de Genlis : « Madame Necker l'avait fort mal élevée, en lui laissant passer dans le salon les trois quarts de ses journées, avec la foule des beaux esprits de ce temps ; et tandis que sa mère s'occupait des autres personnes, et surtout des femmes qui venaient la voir, les beaux esprits dissertaient avec Mademoiselle Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude de sa chambre et de bons livres aurait mieux valu pour elle. » (*Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1925, page 200.)

<sup>168</sup>Evelyne Lever, *op.cit.*, page 257. La citation est de Necker lui-même. L'illusionisme social joue à plein : l'image véhiculée par Necker est en conformité parfaite avec l'attente des agents sociaux ; comme le souligne Alain Accardo, « l'agent réellement dominant c'est celui qui parvient à faire croire



recourant avec facilité à des emprunts d'État, oubliant que ceux-ci permirent de financer la Guerre d'Amérique sans augmentation des impôts. Comme le montre Charles Morazé, c'est la société entière qui, inadaptée aux mécanismes capitalistes, se révèle imperméable au fonctionnement du crédit :

« Elle reste construite sur un modèle archaïque, son unique ressource étant (...) de fabriquer des règlements pour remédier aux crises. (...) D'abord, elle n'a pas de banque. Le mot même de banque est proscrit. Et les financiers suisses, dégagés pourtant des préjugés français, reprenant une idée déjà ancienne de quelques protestants soutenus par le spéculateur Panchaud, n'avaient point osé se servir du mot pour désigner la chose quand ils ouvraient la Caisse d'Escompte dont la qualité s'affirma avec l'arrivée de Necker au ministère.<sup>169</sup>»

## 5. Jeux d'argent :

En dépit des préjugés que les Français nourrissent depuis la banqueroute de Law, la profession de banquier est florissante car le nouvel ordre économique nécessite une circulation des capitaux. Voyons-en un signe dans le fait qu'Antoinette Poisson, maîtresse de Louis XV et marquise de Pompadour, était femme et fille de financiers. Après la réorganisation de la Ferme générale, en 1726, les financiers tiennent le haut du pavé, contribuant grandement à répandre dans la société bourgeoise cet appétit de luxe et de plaisirs qui caractérise l'époque. Réputé, par exemple, est le faste que déploie le financier

---

aux autres ce qu'il croit lui-même, à savoir que les choses sont bien ce qu'il dit qu'elles sont. » (*op.cit.*, page 47.)

<sup>169</sup>Charles Morazé, *Les bourgeois conquérants*, Paris, Éditions Complexe, 1985, tome I, page 120.

Samuel Bernard sous la Régence ; pour la première fois le vin de Champagne fait son apparition dans ses célèbres soupers où l'on brise, certain jour, 2000 verres à la santé du dauphin. Cas exceptionnel que ce banquier d'origine juive, arrivé au sommet de l'échelle sociale, et dont les fêtes dépassent en ostentation tout ce dont la noblesse est capable. Sous le vertueux Louis XVI, à la génération suivante, les moeurs seront sinon plus austères, du moins plus discrètes.

Mais ce qui nous intéresse plus précisément, au tournant du siècle, c'est cette « internationale protestante » qui fait de la France, et en particulier de Bordeaux, le centre du commerce européen. Banquiers et armateurs vont de pair : l'argent de Paris s'investit en expéditions lointaines. Le Bordelais Jauge, dont nous retrouverons le nom associé à celui de Cottin, figure parmi les trois négociants qui arment le plus grand nombre de vaisseaux durant la période qui précède la Révolution.

Paris devient une place financière importante où affluent les capitaux. Déjà se profilent des destins qui marqueront les années à venir. Les hommes sont déjà nés qui porteront sur leurs épaules la France nouvelle, celle où l'argent prime car il est le nerf de la guerre, de l'industrie et du pouvoir.

Sur les traces de Necker, le Neuchâtelois Perregaux, viendra, dès 1775, fonder un établissement ; parmi ses employés, un petit commis Basque, le jeune Laffite, se trouve déjà sur la voie qui le mènera jusqu'aux sommets, sous la Restauration. Hortense Perregaux, la fille de son patron, épousera, en 1798, Auguste Louis Frédéric Viesse de Marmont, futur maréchal d'Empire que Napoléon fera duc de Raguse.

Autre figure intéressante de banquier, celle de Gabriel-Julien Ouvrard, Breton, né en 1770, comme Sophie ; d'abord associé à un négociant en denrées coloniales de Nantes, il fera fortune en achetant tout le papier fabriqué dans l'Angoumois et l'Anjou, s'assurant un monopole rentable. Ce rescapé de la Terreur financera avec constance les régimes successifs, jusqu'en 1823, goûtant régulièrement aux geôles en raison de ses malhonnêtes spéculations, mais ne renonçant jamais à tirer profit de l'impécuniosité du pouvoir. Il publiera ses *Mémoires*, en 1826, alors qu'il est l'hôte de la prison de Sainte-Pélagie pour avoir tiré des avantages trop scandaleux de l'expédition d'Espagne (cf. « Ma guerre d'Espagne, le grand événement politique de ma vie... », Chateaubriand - *M.O.T.*, L. 28), dont il était le munitionnaire.

Nous savons que Sophie Risteau, quant à elle, se mariera, à la veille de la Révolution, avec un banquier originaire de Bordeaux, mais dont les activités débordent largement le cadre provincial puisqu'il est membre d'une grande famille de la banque parisienne : choix imposé par la famille ou inclination ? Nous verrons que la jeune fille éprouvait vraisemblablement de très tendres sentiments pour un époux jeune dont la famille devait appartenir au cercle des relations des Risteau, c'est-à-dire à un milieu social identique. Le grand-père du jeune homme, était lui-même un ancien directeur de la Compagnie des Indes (nommé en janvier 1759 et anobli en 1764) donc un collègue de Jacques-François. Le père, « régisseur général des vivres de la marine et administrateur de la Caisse d'Escompte », était un financier renommé. Quant à Jean-Paul-Marie Cottin, il bénéficie déjà de solides assises, ses deux beaux-frères,

Antoine-Louis Girardot<sup>170</sup> et Théodore Jauge, étant ses associés. Le milieu est très représentatif de la mobilité sociale qui s'observe dans la société d'Ancien Régime ; ces familles, qui depuis plusieurs générations servent l'État avec dévouement, ont mis le pied sur les premières marches de l'aristocratie, avec pour seul frein à cette ascension l'appartenance religieuse. Protestants plus ou moins avoués, ils doivent louvoyer habilement parmi ces écueils nombreux que réserve une société partiellement théocratique, encore appuyée sur un catholicisme peu enclin à la tolérance.

Si les deux familles sont affidées au système politique, et en constituent des rouages essentiels, elles sont représentatives de l'émergence de types sociaux que l'on pourrait qualifier de modernes. Les banquiers occuperont le devant de la scène tout au long du siècle suivant : la dimension que Balzac donne, dans *La Comédie Humaine*, aux financiers<sup>171</sup> suffit à en témoigner.

Alors que se nouent ces associations familiales et que les financiers s'enrichissent parce qu'une société en évolution appelle de tous ses vœux la circulation d'objets matériels renouvelés, Necker, de son côté, semble bien avoir trouvé la panacée afin de renflouer les caisses de l'Etat : les emprunts d'état provoquent un engouement prodigieux,

---

<sup>170</sup>Son propre cousin puisque la mère de Jean-Paul-Marie est Catherine-Jeanne Girardot. Du point de vue sociologique, on peut remarquer le caractère endogamique de ces mariages qui résulte d'une stratégie familiale de gestion du patrimoine. Peut-on en déduire que la part du sentiment est sacrifiée aux nécessités économiques ? Certes non, puisque l'*homogamie*, c'est-à-dire une coïncidence des milieux socio-culturels, fait que chacun des conjoints adhère au choix parental par le biais de son *habitus*.

<sup>171</sup>On consultera l'ouvrage d'André Wurmser, *La Comédie Inhumaine*, Paris, Gallimard, 1970 : « Un monde continue, né de la Révolution française et de l'étouffement de la Révolution française, un monde thermidorien. » [...]

renforcé par le fait qu'il s'agit d'emprunts-loterie, particulièrement excitants pour le particulier : « C'est pour ainsi dire un superflu d'intérêt qu'on y répartit en chances ; un tel jeu n'a rien de répréhensible et répand sans inconvénients les plaisirs de l'espérance. L'effet du hasard est de tout multiplier parce que chacun atteint par son imagination, aux bienfaits possibles de la fortune.<sup>172</sup>» L'État encourage de la sorte l'esprit de futilité qui sommeille en chacun de ses sujets. L'économie est assimilée à un jeu de hasard. Cependant, la rapidité avec laquelle tous les emprunts sont couverts indique assez que le bas-de-laine des Français est bien rempli, que le XVIIIe siècle est aussi une période de prospérité, mais que l'individualisme prévaut le plus souvent sur l'intérêt collectif. « [...] la bourgeoisie d'affaires française est hostile au crédit. Elle n'a point confiance dans le billet. Elle veut de l'or - et cette prime qu'elle accorde à l'or, en réalisant ainsi un vœu qui avait été celui de Colbert, avait abouti à un résultat dépassant toutes les espérances des mercantilistes. La France drainait l'or du monde. Elle en était, en 1785, le grand réservoir mondial. C'est pour payer cet or qu'elle avait renoncé aux ressources de la monnaie fiduciaire.<sup>173</sup>»

Attitude d'autant plus archaï que qu'elle entraîne un véritable blocage des mécanismes économiques : dans les périodes de crise, seule une forte émission de monnaie-papier peut sauver le pays. « L'Angleterre en a fait l'expérience. Louis XVI tout au contraire fait faire carrière à l'honnête Necker, et la bourgeoisie n'a confiance que dans l'honnêteté de Necker.<sup>174</sup>»

---

Aujourd'hui, il y a une féodalité de l'argent, les banquiers sont de hauts barons.» » (page 516).

<sup>172</sup>Evelyne Lever, *op.cit.*, page 257.

<sup>173</sup>Charles Morazé, *op.cit.*, page 121.

<sup>174</sup>Charles Morazé, *op.cit.*, page 123 : « Dans la salle des Menus Plaisirs de Versailles toute la basoche de France a reçu procuration du Tiers pour défendre l'honnêteté. Le gouvernement parle finance, le Tiers répond vertu : aucun dialogue possible. Dans les plus obscurs des débats se met en marche

6. Les mentalités nouvelles :
-------------------------------

L'évolution des mentalités a favorisé l'éclosion d'une nouvelle idéologie, d'une sensibilité<sup>175</sup> neuve ; cette « vertu » ostensiblement affichée par Necker (mais d'autres, tel Turgot, en font montre) est un témoignage de l'apparition de valeurs morales que le corps social privilégie ; non qu'il les suive avec sincérité. Il y a toujours une part de simulation et de conformisme dans les phénomènes de mode, comme le remarquait bien Mme Necker :

« Je conviens qu'on est plus vertueux en Suisse qu'à Paris ; mais c'est à Paris seul que l'on parle bien de la vertu : elle ressemble à l'Apollon de Délos, qui ne dictait ses oracles que dans une caverne où ses rayons n'avaient jamais pénétré.<sup>176</sup>»

Les qualités intrinsèques de ponctualité, de travail, de probité, de frugalité dont paraît faire preuve Necker et qu'admire la société (« Il

---

notre Révolution, à l'instant même où, nous l'avons vu, l'Angleterre répond à la crise par le développement des banques. »

<sup>175</sup>« Car, dans l'ensemble, le trait le plus frappant des premières lettres de Sophie, c'est son entière adhésion à ce culte de la sensibilité qui caractérise certains milieux de la société française à la veille de la Révolution. Les formules connues se présentent dans toute leur banalité. « La manière de sentir constitue le bonheur, bien plus que les avantages que l'on possède. » La vie de « l'être excessivement sensible » sera d'un prix infiniment plus grand, même dans ses peines, que celle de « l'indifférent ». L'amitié est le privilège exclusif des âmes sensibles, comme le bonheur, que l'on ne doit pas confondre avec le plaisir, partage du vulgaire. La spontanéité, l'action intuitive dictée par « le sentiment intérieur de sa vertu », sont à préférer à la conduite réfléchie et circonspecte. Le sentiment sera donc à la fois la source du bonheur et le principe de la vertu ; la jeune moraliste ne demande rien à la religion. » (Sykes, page 8.)

sacrifiait la fortune, les honneurs, tout ce que les ambitieux recherchent, à l'estime de la Nation...», dira Germaine de Staël !) sont caractéristiques d'une sorte d'homme idéal, sinon proche de « l'état de nature », mais qui rejette les vices d'une société corrompue par un surcroît de civilisation.

À la faveur des événements qui se déroulent de l'autre côté de l'Atlantique, l'austère colon d'Amérique (bien souvent protestant) semble idéalement incarner ce modèle. Il est, en quelque sorte, l'homme qui a échappé aux artifices, en renouant avec un monde originel non encore dominé.

Au contact du primitif, du peau-rouge, il peut se ressourcer et retrouver sa virginité perdue au coeur de ce nouvel Eden. André Monglond rappelle que :

« Le XVIIIe siècle croit découvrir dans une Amérique de légende les conditions de vie où se peuvent refaire les peuples trop civilisés et qui leur permettront d'échapper à l'artificiel de sociétés qui, en vieillissant, se sont à l'excès compliquées. Dans le portrait du bon sauvage<sup>177</sup> ils virent la parfaite image de l'homme naturel, bon, indépendant, heureux.

---

<sup>176</sup>Pierre Joly, *Necker*, Paris, P.U.F., 1951, page 18.

<sup>177</sup>On peut signaler que l'engouement du public est prodigieux pour les ambassadeurs du Congrès envoyés à Paris : Silas Deane, Arthur Lee, John Adams, et, bien sûr, Benjamin Franklin. Comme le signale Robert Lenoble : « Le «bon sauvage» enfin ressuscité de ses cendres, fait dans les Lettres une rentrée triomphale. Le siècle à son déclin ne demande qu'à entendre cette voix. L'équipe des Encyclopédistes a tout démoli ; il faut pourtant vivre. Et puis c'est vrai, on s'est trop éloigné de la Nature. La vie de salon a créé dans les villes des habitudes artificielles : on vit la nuit et on dort le jour. L'industrie naissante, on en profite mais déjà on commence à la craindre. L'aristocratie n'a plus assez de religion pour trouver en elle le remède à ses maux et d'ailleurs la religion demande des sacrifices alors que l'on veut s'amuser ; elle invite l'homme à se méfier de lui-même et qui donc alors, dans le «beau monde», croit au péché originel ? D'où le retour enthousiaste vers la «Nature» qui n'est plus l'objet de la science et de la raison, mais du sentiment. » (*Histoire de l'idée de nature, « l'Évolution de l'humanité »*, Paris, Albin Michel, 1969, page 363.)

Observés à travers le prisme des souvenirs bibliques ou gréco-romains, Iroquois, Hurons ou Caraïbes prirent un caractère de vertu antique, de noblesse et de grandeur, que Rousseau, puis Chateaubriand achèvent de styliser.<sup>178</sup>»

Pour les physiocrates, la terre est la principale richesse des nations : ils affirment, avec un optimisme désarmant, qu'il suffit de s'en remettre aux lois de la Nature ; ne dépendent-elles pas d'un Créateur fondamentalement bon ? Ce monde idéal va de lui-même à la propriété, qui est une institution divine. Elle contient en germe la solution aux problèmes sociaux : par la saine gestion de ses terres, leur mise en valeur, le propriétaire accroît la productivité de son bien et distribue le travail à ceux qui n'en ont pas. La propriété devient ainsi une sorte de microcosme autosuffisant et préservé (comme nous le découvrirons dans *Claire d'Albe*), qui s'oppose à la civilisation urbaine<sup>179</sup>. Parmi ces

---

<sup>178</sup>André Monglond, *Le Prémantisme français*, Paris, Corti, 1966, tome I, page 72.

<sup>179</sup>On comprend mal que les Physiocrates, au moment où la France connaît un essor industriel sans précédent (par exemple, à la fin du règne de Louis XV, les papetiers ont renouvelé entièrement leurs machines, les tanneurs et les verriers ont adopté les procédés anglais, les manufactures connaissent un essor extraordinaire), aient décidé que l'homme utile à la nation était exclusivement le propriétaire foncier, résidant sur ses terres, animant l'activité de ses fermiers et des ses gens. A dire vrai, cette image réduite de la société - microcosme - relevait de toutes les utopies antérieures qui décrivent toujours le fonctionnement d'un espace clos, autosuffisant. Si l'on visite les Salines royales d'Arc-et-Senans, on ne peut manquer de retrouver, appliquées à une situation géographique précise, des solutions qui relèvent d'un même système de représentation : l'architecte Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806) gère tout le fonctionnement de l'industrie du sel dans un espace fermé sur lui-même, royaume en miniature, auto-suffisant dont la fonction n'est pas seulement la production, mais la « réformation » des moeurs ; la visée est philosophique : (cf. Anthony Vidler, *Ledoux*, Paris, Hazan, 1987, page 59) « A l'instar de Rousseau qui maintenait que «les premiers développements du coeur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissait dans une habitation commune les maris et les femmes, les pères et les enfants», Ledoux espérait que ses espaces auraient un effet civilisateur : «c'est dans ces lieux charmants où tout est jouissance ; c'est-là où l'amour a déposé sa constance, c'est-là où l'homme est encore paré de son



idéologues qui veulent régénérer l'économie, François Quesnay<sup>180</sup> condamne ces deux vices que sont la thésaurisation et le luxe ; la première interdit d'améliorer l'exploitation que possède le propriétaire. Quant au luxe, le seul qui soit tolérable aux yeux de Quesnay est le luxe de la table, parce qu'il consomme les produits de l'exploitation et incite à désirer la prospérité de la terre.

Si Marie-Antoinette fait bâtir par son architecte Mique un parfait hameau, près de Trianon, où elle installe trois couples de véritables paysans dans leurs maisons aux toits de chaume, c'est parce que la campagne symbolise un retour aux sources. La légende, malveillante, costumera l'Autrichienne en bergère d'opérette s'adonnant à des pitreries champêtres parmi des moutons parfumés.

Mais Jean-Jacques peut bien s'exclamer : « Ô nature! ô ma mère, me voici sous ta seule garde; il n'y a point d'homme adroit et fourbe qui

---

*innocence.*» Les habitations ouvrières deviendraient, espérait-il, «*ces lieux de prédilection*» où l'on vivrait sa vie selon «*les lois naturelles*». Et si le salineur, sous-payé et surexploité, ne possédait pas grand-chose en terme de propriété, il serait au moins «*entouré des plus douces illusions*» durant ses heures de repos. Plus important encore pour la bonne marche de l'usine, il serait également «*à l'abri de toutes les distractions coûteuses et des délires bachiques\* qui peuvent inquiéter l'hymen, tenter ou surprendre l'oisiveté*». » (\*bachique = orthographe d'origine)

<sup>180</sup>François Quesnay, médecin de Louis XV et de Madame de Pompadour est un sympathique autodidacte, élevé à la campagne, près de Montfort-l'Amaury. On raconte que dans sa jeunesse il ne venait à Paris que pour y acheter des livres qu'il lisait en faisant le voyage de retour à pied. C'est à Versailles qu'il s'initiera à la science agronomique, tant par ses entretiens avec le lieutenant des chasses du Parc royal que par ses conversations avec un vieux gentilhomme poitevin féru d'arboriculture. Le Dauphin ( le père de Louis XVI) lui avoua un jour que la charge de roi lui semblait bien difficile à remplir ; Quesnay répondit : « Je ne trouve pas ! - Et que feriez-vous si vous étiez roi ? - Je ne ferais rien... - Et qui gouvernerait ? - Les lois ! »

s'interpose entre toi et moi.<sup>181</sup>», l'idéal d'un retour à la Nature qui libèrerait l'homme de l'influence délétère de la civilisation ne peut masquer les enjeux du monde en gestation : « l'homme devient d'autant plus libre qu'il a l'esprit plus cultivé... qu'il fait un grand usage de sa raison et de ses lumières ; de cette sorte que l'on peut dire qu'il y a d'autant plus de cette liberté dont nous parlons que la société où l'on vit est plus perfectionnée et que les arts et les sciences y sont plus florissants. » L'homme à l'habit d'Arménien n'est déjà plus qu'une ombre qui hante le parc d'Ermenonville lorsque Panckoucke profère ce jugement dans son *Discours sur le beau, le juste et la liberté*<sup>182</sup>. Tandis que l'Ancien régime court au précipice :

« [...] la société est en pleine évolution. L'exode rural est à chaque décennie une réalité plus évidente. La France, terre de paysans, devient urbaine et se nourrit de la nostalgie des campagnes perdues. Les villes grandissent et de nouvelles sociabilités se constituent au gré de la rue, des cabarets, des quartiers et des flux migratoires. Ce n'est point un hasard si Restif de La Bretonne est l'auteur à la fois de *la Vie de mon père*, apologie de la vie paysanne, et des *Nuits de Paris*, récit de la fascination urbaine. Le mouvement est indissociable qui unit ville et campagne dans le refus et l'acceptation forcenée.<sup>183</sup>»

Ces mutations sont celles d'une société toute entière en mouvement. Comment, dans la lointaine Tonneins – précisément au coeur de cette nature réhabilitée par les philosophes – le vaste remue-ménage qui s'accomplit dans les moeurs et les idées aurait-il pu épargner la jeune Sophie Risteau ?

---

<sup>181</sup>J.J. Rousseau, *Confessions*, Livre XII, *Oeuvres Complètes*, Gallimard, « La Pléiade », tome I, page 644.

<sup>182</sup>Robert Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, Paris, Seuil, « Points », 1992, page 477.

<sup>183</sup>Jean-Marie Goulemot, *La Littérature des Lumières*, Paris, Bordas, 1989, page 22.

Sait-elle seulement à quels problèmes sont confrontés ceux qui vainement tentent de gouverner le vaisseau ivre que sa course erratique conduit sur les écueils ? Dans la capitale, les ministres se succèdent durant ces fulgurantes années. Entre son départ de Paris et sa dix-huitième année, l'existence de Sophie demeure obscure, mais sans doute autant que celle de nombreuses jeunes filles de cette période, bercées par le flux continu du temps qui court et hâte son pas : au sein d'un espace parental élargi, sous l'autorité vertueuse d'une mère à qui il faut dissimuler soigneusement les lectures auxquelles les filles n'ont pas ouvertement droit. Mais comment ne pas imaginer qu'entre jeunes cousines<sup>184</sup> liées par une indéfectible amitié, on n'en vienne pas à échanger les impressions glanées au fil de ces textes, à partager d'identiques sensations, à juger, à éprouver, à espérer, à rêver. Langoureuses sensations dont, à cet âge, on ne cerne pas précisément la raison, ces doux soirs, croisées ouvertes, lorsque sous le scintillement des étoiles, le ressac des flots accompagne les romances des bateliers ; toute la poésie évocatoire du fleuve et de ses eaux émane de la paisible Garonne<sup>185</sup> :

« Ô Malvina, fille des neiges, en ces temps-là, je n'étais ni aveugle ni consumé par les chagrins. Non, je ne me sentais point seul et abandonné quand Evir-Allin m'aimait ! Evir-Allin à la noire

---

<sup>184</sup>Sophie passe ses vacances d'été à Bousquet, près de Tonneins, dans la propriété de sa grand-mère maternelle, où elle retrouve ses cousines Félicité et Julie Vénès. D'autre part, son père a hérité de sa tante le domaine de Labarde dans le Médoc.

<sup>185</sup>Sophie écrira plus tard à Mme de Pastoret, son amie intime, « ce furent les plus douces années de ma vie ; la maison de Tonneins, celle des cousins Verdier, possédait deux vastes galeries dominant la Garonne ; on découvrait de l'autre côté du fleuve une riante et délicieuse campagne. Devenue adolescente, je m'endormais au bruit des rames et du chant des bateliers ayant furtivement caché sous mes couvertures, pour les dissimuler aux yeux d'une mère un peu austère, mes livres préférés : « *La nouvelle Héloïse*, et *les Poèmes d'Ossian*. » (Cité par G. Castel-Çagarriga, *art.cit.*, page 121).

chevelure et à la gorge de lait. Mille héros soupiraient pour la fille de Branno. Longtemps elle refusa leur amour. Elle dédaigna une foule de guerriers. Seul Ossian fut aimé d'elle. Je passai les flots boueux du fleuve Lego pour obtenir de son père cette fille de si grande beauté...<sup>186</sup>»

## 7. Culture bourgeoise :

C'est à Bordeaux<sup>187</sup>, dans l'une des plus brillantes cités de cette France d'avant le naufrage, que Sophie, au sortir de la prime adolescence, prendra contact avec le monde - la société. La Nature, elle en a connu les charmes sur les rives verdoyantes de la Garonne, parmi les vergers ; les riches côteaux ont des couleurs variables selon l'époque de l'année, les ceps mûrissent des grappes sucrées. Mais si le spectacle des saisons, l'air du temps, la sensibilité ambiante, ont dû imprégner son esprit, l'ouvrir à la rêverie, Sophie demeure la fille d'un des plus riches négociants de la cité maritime, d'un des personnages les plus en vue. Nous trouvons le nom de Jacques Risteau à maintes reprises dans la thèse magistrale que Paul Butel a consacrée à *La croissance commerciale*

---

<sup>186</sup>Les *Poèmes d'Ossian* ont été publiés en France par Letourneau en 1777. Notre citation provient du Chant IV (Ossian, *Poèmes dramatiques*, Paris, Stock + Plus, 1981, page 75.)

<sup>187</sup>Bordeaux, à cette époque, bénéficie d'une activité culturelle extraordinaire pour une ville de province. Elle est due à la prospérité locale dont témoigne l'appartenance sociale des Risteau et des Cottin. La ville voit fleurir les arts et les Académies locales se multiplient (peinture, musique) ; le lectorat s'empare

*bordelaise, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.* Risteau est un homme fort occupé par son négoce et qui n'hésite jamais à se risquer dans des entreprises novatrices ; en 1781, alors que notre Sophie n'est qu'une petite fille de onze ans et que la France est engagée au côté des *Insurgents*, «les maisons Risteau et Journu, se décidèrent à envoyer leurs navires à l'Île de France pour « passer ensuite à l'Amérique »...», l'Océan indien devenant la nouvelle aire commerciale vers laquelle se tournent les armateurs. S'il sait prendre des risques calculés, Jacques François dispose aussi des capitaux qui permettent de devancer ses concurrents. C'est un homme riche. L'enfance de Sophie a dû être paisible et heureuse ; comblée sans doute. L'affection paternelle devait lui prodiguer quantité de ces agréments qu'ignorent les enfants d'autres catégories sociales : quels cadeaux a-t-elle reçus, venus des lointaines contrées, parfumés de santal, de cannelle, de vanille ? Quelles indiennes, quels cachemires ont composé ses atours, *shalls* ou écharpes ? Quels oiseaux chanteurs engagés ? A-t-elle visité les magasins où s'entassaient les ballots de tabac parfumé venus de Virginie, l'indigo, le sucre, où se déballent les porcelaines chinoises que l'on extrait avec précaution des caisses de thé ? Sur les quais cosmopolites, a-t-elle écouté les conversations des Hollandais et des Danois venus négocier les vins, observé les marchands en pelisses qui parlent des contrées glacées de Sibérie et de la grande Czarine redoutable, cette « Sémiramis du Nord » qui gouverne les peuples barbares ? L'on ne peut avoir que des indices, des présomptions. Bordeaux, outre le fait qu'il s'agit d'un grand port, est à cette époque l'une des cités qui connaissent la plus forte expansion : constructions nouvelles et projets se multiplient. Il convient de se

---

de toutes les nouveautés venues de Paris et Rousseau devient le maître à penser des jeunes générations.

pencher sur un certain nombre de caractéristiques du milieu urbain en cette fin du XVIIIe siècle, et plus particulièrement sur les traits dominants de la classe sociale qui en assure le développement. La Ville est par excellence le terrain de la bourgeoisie qui en a fait son fief dès le moyen âge. Cette classe largement perméable aux idées philosophiques, à laquelle appartient Jacques Ristieu, constitue l'élément moteur de la modernité.

« Au sommet de la pyramide de ceux qui n'appartiennent pas à la noblesse, on trouve des financiers qui fréquentent l'aristocratie au sein des salons parisiens, qui comme Mme Necker tiennent eux-mêmes salon et qu'on ne peut, du point de vue culturel, distinguer de la noblesse, à laquelle ils tendent à s'assimiler. Les membres les plus éminents des professions libérales, des avocats (qui peuvent atteindre la noblesse et qui y aspirent), certains médecins, les fonctionnaires les plus importants de l'administration royale, forment entre eux une sous-classe. Dans les académies de Châlons et de Dijon, et même dans le riche port de Bordeaux, tous les bourgeois sont issus de cette partie de la « classe moyenne ». Ces gens ont une bibliothèque, même petite, à caractère essentiellement utilitaire. Mêlés par leur profession aux affaires publiques, ils sont plus ou moins au courant des questions nationales et leur éducation secondaire, bien que fondée sur l'étude du latin et de la scolastique, leur a donné une formation logique et l'habitude des idées abstraites.<sup>188</sup>»

Norman Hampson met ici l'accent sur le point fort d'une classe sociale qui a misé sur la possession d'outils intellectuels et qui cherche par ce biais à s'assurer le moyen d'agir sur le monde matériel : le livre utilitaire par excellence étant l'*in-folio* de l'*Encyclopédie*, non seulement par les articles qu'il contient, mais bien évidemment aussi par les fameuses planches gravées qui permettent de faire le point sur l'avancement des techniques, qui les vulgarisent aux quatre coins du

---

<sup>188</sup>Norman Hampton, *Histoire de la pensée européenne, Le siècle des Lumières*, Paris, Seuil, « Points », 1972, page 114.

pays, qui incitent à les dépasser (nous verrons dans le premier roman de Sophie que M. d'Albe est un habile technicien qui s'applique à mettre au point des machines ingénieuses dont il réalise d'abord des modèles-réduits afin de les tester). Sur les rayons des bibliothèques privées l'on trouve désormais des sommes qui font le bilan des connaissances, les 17 volumes de l'*Encyclopédie*, les 36 volumes de l'*Histoire naturelle* de Buffon, les ouvrages de Franklin qui décrivent la conquête du progrès matériel et le perfectionnement technique des outils comme le but suprême de l'Humanité. Le mouvement est donné : l'homme du XVIIIe siècle aspire à dominer le désordre apparent du monde et il faut, pour cela, répertorier chaque engrenage de la sublime mécanique afin de déceler l'horloger suprême que dissimule l'univers matériel.

8. Savoirs encyclopédiques :
------------------------------

Éclectisme du savoir qui pousse les individus à savourer avec appétit les connaissances les plus diverses ! Même les femmes se mettent de la partie<sup>189</sup>, avec le même entrain que les « Précieuses » d'antan : telle cette Geneviève de la Malboissière, fille, elle aussi, d'un opulent financier, qui apprend toutes les langues, compose des tragédies, étudie l'*Histoire naturelle* de Buffon, prend des maîtres de mathématiques et de physique... Aux cours publics de l'abbé Nollet, les femmes du monde sont plus nombreuses que les étudiants.

---

<sup>189</sup>L'éducation des femmes constitue à l'évidence un sujet de débats qui trouvera ses prolongements sous la Révolution. D'autant qu'avec l'*Émile*, Jean-Jacques Rousseau a inauguré une réflexion qui se poursuivra longtemps. Sophie Cottin, au moment de sa mort, travaillait à un manuscrit qui aurait dû être le pendant « féminin » du livre de Rousseau.

Il ne faut pas perdre de vue que les philosophes du milieu du siècle ont étendu leur compétence à tous les domaines du savoir et notamment aux sciences abstraites : c'est ainsi que Diderot lui-même a rédigé, en 1748, cinq *Mémoires sur différents sujets de mathématiques*<sup>190</sup>, où se mêlent des études sur l'acoustique et sur les aspects mathématiques de la musique ; il y aborde aussi l'effet de la résistance de l'air sur le mouvement du pendule en améliorant la solution donnée par Newton à ce problème. Longtemps, il a rêvé de se faire un nom dans les mathématiques, ce qui explique que, dans l'*Encyclopédie*, une grande partie des articles concernant cette science soient de sa main.

Cependant, ces touche-à-tout de génie ont multiplié les incohérences et laissent beau jeu à leurs successeurs de la fin du siècle pour critiquer leurs erreurs. Sans doute le mérite leur revient d'avoir lancé le mouvement qui, en moins d'une génération, va produire un véritable essor des sciences : lorsque, dans la décennie qui précède la Révolution, l'éditeur Panckoucke va élargir le projet qu'il avait mené à bien du vivant de Diderot, sous la forme de l'*Encyclopédie méthodique*, il fait cette fois appel à des spécialistes des divers domaines abordés ; comme le constate Robert Darnton, la culture est entrée dans une nouvelle phase : « un monde dans lequel la connaissance est divisée en domaines régis par quelques experts éminents.<sup>191</sup> » Une évolution fondamentale du paysage intellectuel s'est produite, au sein de laquelle,

---

<sup>190</sup>Son *Commentaire des Principia Mathematica de Newton* est perdu. Diderot se préparait à le publier quand parut un ouvrage des Pères Jacquier et Le Sueur sur le même sujet.



selon Michel Delon, le territoire littéraire installe ses propres frontières : « l'unité du savoir éclate et les disciplines scientifiques se séparent d'une pratique qui prend le nom de littérature<sup>192</sup>». Les savoirs se constituent en domaines réservés. « Du temps de Diderot, la nosologie, l'hygiène, la médecine vétérinaire, la jurisprudence médicale n'étaient nullement développées. » Le géographe Robert<sup>193</sup>, qui avait quatorze ans lors de la publication du premier ouvrage trouve que sa discipline y « est défectueuse à tous égards ; c'est un tissu d'erreurs, de méprises et d'inexactitudes de toute espèce.»

Ce décalage prodigieux rend sensible l'évolution remarquable des disciplines, qui s'individualisent en se spécialisant ; il préfigure l'essor scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle. Il montre surtout que le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> est loin d'être une période de stagnation intellectuelle ; véritable athanor où s'opère la transmutation alchimique d'une société, cette fin de siècle contient potentiellement tous les germes du futur.

9. Lire, écrire :
-------------------

---

<sup>191</sup> R. Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, *op.cit.*, 1992, page 476.

<sup>192</sup> Michel Delon, « Savoir totalisant et forme éclatée », in *Dix-Huitième Siècle, Au tournant des Lumières*, Paris, Garnier, 1982, page 25.

<sup>193</sup> R. Darnton, *op.cit.*, page 472.

Si les idées circulent et se répandent, c'est que la curiosité intellectuelle fait un bond, parallèlement à l'alphabétisation. A l'instar de Pierre Chaunu<sup>194</sup>, « [f]aut-il rappeler la multiplication par quatre des lisants, la multiplication par vingt du matériau disponible pour une lecture attentive ? » L'essor démographique pilote littéralement cette nouvelle donne : « La population double, la proportion de ceux qui lisent double (c'est un minimum). La proportion de ceux qui atteignent un niveau efficace de lecture augmente plus encore (...). Tout bien pesé, entre 1680 et 1780, la diffusion du contenu sans cesse élargi de la civilisation écrite, par l'écrit, est multipliée par vingt.<sup>195</sup> » Robert Darnton rapporte le témoignage de ce voyageur allemand qui constate l'engouement des parisiens pour la lecture : « On lit en voiture, à la promenade, au théâtre dans les entractes, au café, au bain. Dans les boutiques, femmes, enfants, ouvriers, apprentis, lisent ; le dimanche, les gens qui s'associent à la porte de leurs maisons lisent... sur leur siège, les soldats lisent au poste et les commissaires à leur station.<sup>196</sup> » Cet appétit prodigieux d'informations, de connaissances, de récits, d'anecdotes et de ragots est révélateur de l'effervescence des idées. « Pendant que le public s'entretient d'un procès dont le fond et les détails excitent sa curiosité ; pendant que les gazetiers (...) le défigurent de toutes les manières (...) enfin pendant que les honnêtes gens consternés gémissent sur la foule des maux dont un seul homme peut être à la fois assailli ; laissons jaser l'oisiveté, dédaignons les libelles, plaignons les méchants, rendons grâce aux gens honnêtes, et présentons ce mémoire à mes juges (...) » s'exclame

---

<sup>194</sup> Pierre Chaunu, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Flammarion, « Champs », 1982, page 28.

<sup>195</sup> P. Chaunu, *op.cit.*, page 26.

<sup>196</sup> R. Darnton, *op.cit.*, page 349. Voir également l'intéressante analyse de J.-M. Goulemot, *op.cit.*, pp. 25 à 40.

Beaumarchais (*Premier Mémoire contre Goezman*, 1773), témoignant de la véritable passion publique pour le fait-divers.

De la même façon, les statistiques concernant les signatures des mariés dans les registres paroissiaux confirment, depuis le règne de Louis XIV, un essor remarquable de la familiarité avec l'écrit : notamment parmi les femmes, chez laquelle cette progression a été la plus rapide (de 14% à 27%! ). La complexification de la société a probablement nécessité, à une époque où le téléphone n'existe pas, un développement des communications entre individus ; d'où l'obligation de pouvoir tenir une correspondance, de suffisamment maîtriser le code écrit pour s'adresser à autrui. Darnton, dans son ouvrage *Gens de Lettres, Gens du Livre* rend hommage aux travaux de Daniel Roche concernant les Parisiens :

« (...) parmi les gens du peuple de Paris: 35% des ouvriers et des domestiques qui apparaissent dans les archives notariales vers 1780 possèdent des livres. Roche décèle aussi maints signes de familiarité avec la langue écrite. En 1789, la plupart des domestiques sont capables de signer les inventaires. De nombreux travailleurs possèdent des bureaux entièrement équipés de matériel à écrire et bondés de papiers de famille. Les artisans et les boutiquiers ont généralement passé plusieurs années de leur enfance sur les bancs de l'école. Avant 1789, Paris compte cinq cents écoles primaires, soit une pour mille habitants, gratuites dans l'ensemble. Roche en conclut que les Parisiens sont des lecteurs, mais leur lecture ne prend pas la forme des livres qui sont mentionnés dans les inventaires. Ils lisent des brochures, des dépliants, des affiches, des lettres personnelles et même les plaques des rues. Les Parisiens lisent leur chemin à travers la ville et à travers la vie mais leur mode de lecture ne laisse pas assez de traces dans les archives pour que l'historien puisse le suivre de près. <sup>197</sup>»

---

<sup>197</sup>R. Darnton, *Gens de Lettres, Gens du Livre*, *op.cit.*, page 198.

Parallèlement, - parce que les livres se vendent désormais partout comme une denrée de consommation - l'artisanat de l'édition parvient de façon progressive au stade de « l'industrialisation », ce qui reflète une forte augmentation de la production de livres. Phénomène qui engendrera, bien entendu, une forte pression sur les technologies archaïques, les obligeant à progresser : ateliers régionaux contraints de produire de grandes quantités de papier de qualité afin de suffire à la demande, réorganisation des circuits commerciaux, amélioration des procédés typographiques. L'imprimerie semble saisie, au milieu du XVIIIe siècle d'une « sorte d'inquiétude fébrile », selon les propres termes de Pierre Chaunu<sup>198</sup>, qui énumère les principales innovations techniques la concernant :

« Vers 1750, quelque chose d'essentiel commence à bouger : suppression de l'étau qui gêne le développement des cordes destinées à porter les feuilles de papier imprimées. Cette obligation conduit à augmenter le poids du socle. En 1772 apparaît à Bâle, vieille capitale de l'imprimerie, la première pièce métallique massive, sans les jumelles de bois qui ornent encore les planches de l'Encyclopédie. L'appareil, à partir de 1787, diffuse à travers l'Allemagne et la Suisse.

Après Bâle, Paris : 1781-1783, Laurent Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, et François-Ambroise Didot se disputent la paternité d'une invention capitale, la presse à platine d'un coup. 1784, Philippe-Denis Pierres et Robert parviennent à supprimer la barre de pression. Pierres puis Genard perfectionnent la machine. 1790, William Nicholson introduit l'encrage au rouleau, la possibilité, donc, d'un encrage automatique. En 1795, enfin, dans l'Angleterre de la Révolution industrielle - mécaniciens nombreux et experts, métal de qualité bon marché, capitalisme entreprenant à l'affût de la technique -, Lord Stanhope, aidé de son mécanicien Walker, fabrique une machine entièrement en métal qui totalise tous les progrès techniques depuis 1750. Une merveille produite déjà en petite série. Depuis 1770, ce qui compte, c'est le rythme de diffusion du progrès. Là où il fallait un demi-

---

<sup>198</sup> Pierre Chaunu, *op.cit.*, page 194.

siècle, la diffusion s'opère en cinq ans, à travers l'Europe nombreuse, sous la pression d'une demande qui s'affole.»

Il n'est pas anodin de s'intéresser à ces progrès de l'imprimerie durant le quart de siècle qui précède la parution des oeuvres de Sophie ; elles connaîtront en effet des tirages que seule cette évolution autorise. De même, toute la nouvelle littérature romanesque, qui entrera dans sa phase de pleine expansion après la Révolution, est redevable de son succès à ces évolutions techniques.

Des isolats de lecteurs aux goûts et aux intérêts divers se mettent en place car on ne lit pas le roman comme la poésie, le conte comme le poème épique, la poésie galante comme le récit érotique quand on appartient au public cultivé des villes. Si l'acquisition de certains ouvrages onéreux est plutôt réservée à un public riche qui les place sur les rayons des bibliothèques comme signe social d'appartenance à une classe déterminée où culture et idéologie moderne font bon ménage, leur diffusion est plus large qu'on ne pourrait le penser *a priori* : dans les petites bourgades, les libraires, afin d'augmenter la rentabilité de leur commerce, ouvrent des « cabinets de lecture » qui permettent aux lecteurs désargentés d'assouvir leurs passions. Dans les villes de garnison, ce sont les militaires (comme Laclos) qui s'adonnent souvent à toutes les formes de lecture. À Metz, le libraire Gerlache ouvre « un cabinet littéraire où les habitants de la ville, et surtout les soldats de la garnison locale, peuvent lire tous les ouvrages qui se trouvent dans le magasin pour trois livres par mois - un peu plus que le salaire journalier d'un menuisier qualifié.<sup>199</sup>» En juin 1772, son cabinet compte cent cinquante clients, mais

---

<sup>199</sup>R. Darnton, *op.cit.*, page 188.

le transfert d'une partie de la garnison conduira rapidement Gerlache à la faillite. À Lunéville, ce sont les officiers de la gendarmerie qui sont les meilleurs clients du cabinet littéraire. F. Parent-Lardeur, dans son étude *Les cabinets de lecture ; la lecture publique à Paris sous la Restauration*<sup>200</sup>, a montré que ces cabinets vont considérablement proliférer au début du siècle suivant. Mais déjà le phénomène est engagé qui conduit à la circulation d'idées.

Darnton rappelle qu' « [a]u XVIIIe siècle, les emprunts de livres sont plus courants qu'aujourd'hui et la lecture est probablement une activité différente, plus réfléchie, plus absorbante à une époque où les hommes qui détiennent la propriété ont plus de loisirs et où les autres médias ne font pas la concurrence à la parole écrite.<sup>201</sup> »

D'autre part, la lecture s'intériorise : on lit silencieusement et pour soi, dans l'intimité de la conscience et de l'imagination. Non que la situation décrite par Chrétien de Troyes dans *Le Chevalier au lion* « Il vit, appuyé sur le coude, un prudhomme couché sur un drap de soie : une pucelle devant lui lisait un roman je ne sais de qui. Et pour écouter le roman y était venue s'accouder une dame qui était sa mère et le seigneur était son père. » - soit devenue rarissime comme en témoigne la biographe de Madame Roland, Françoise Kermina<sup>202</sup> : « [...]le soir, dans la salle, tandis que Marie-Jeanne brodait, (Mme Philipon) lisait à haute voix plusieurs heures

---

<sup>200</sup>Étude citée par R.Darnton dans le même ouvrage.

<sup>201</sup>Voir R. Darnton, (*Gens de Lettres, Gens du Livre, op.cit.*) : le chapitre 9 de cet ouvrage, intitulé « Pour une histoire de la lecture », pp.190-217.

<sup>202</sup>Françoise Kermina, *Madame Roland ou la passion révolutionnaire*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1976, page 54. Le nom de jeune-fille de Manon s'orthographe bien «Phlipon» et non pas «Philipon».

de suite.<sup>203</sup>» ; mais les temps sont proches où Stendhal, dans *Le Rouge et le noir*, évoquera un fameux lecteur : « Au lieu de surveiller attentivement l'action de tout le mécanisme, Julien lisait. » (Attitude, en somme, guère différente de celle de Sophie adolescente, qui, comme nous l'avons vu plus haut, lisait la nuit, en secret dans son lit, cachant furtivement sous ses couvertures *La Nouvelle Héloïse* et *les Poèmes d'Ossian*.)

En fait, on peut envisager la mise en place d'une double pratique : celle de la lecture solitaire et celle d'une lecture à destination collective, telle qu'elle se pratique encore dans certaines communautés religieuses ; Darnton rappelle qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, des groupes d'artisans lisent à tour de rôle ou louent un lecteur pour les distraire pendant qu'ils travaillent. Cette lecture à destination collective peut aussi être celle du journal, dans un lieu public, taverne ou cabaret. Le plus souvent, elle est familiale, ou du domaine privé, et on peut imaginer, du moins en partie, que, par exemple, la vogue du roman par lettres participe de cette possibilité d'effectuer une lecture expressive, nous dirions même intense, d'un passage court, fortement connoté émotionnellement. La prise de parole épistolaire convoque suffisamment d'effets rhétoriques pour donner vie à une mise en scène, à une mise en situation : le locuteur se place toujours dans une position illocutoire qui supposera, de la part du destinataire, la re-création d'un discours, c'est-à-dire sa mise en représentation. Il y a donc une parenté entre la lettre et le

---

<sup>203</sup>R. Darnton signale qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il arrivait encore que les artisans louent les services d'un lecteur (pratique fréquente notamment chez les tailleurs et les cigariers) afin de les distraire durant leur travail. (Cette pratique existait encore ces dernières années à Cuba où des lecteurs attirés, lisaient aux ouvriers les grandes oeuvres de la littérature mondiale : Zola, Hugo, Cervantès). Signalons que des pratiques de substitution existent de nos

monologue théâtral qu'il conviendra d'analyser plus à fond. Dans un cercle féminin, on peut aisément supposer l'effet produit par de telles lectures : le témoignage de Madame de Genlis<sup>204</sup> est à cet égard précieux ; invitée par Madame Necker, elle fait une lecture de sa pièce *Zélie et l'Ingénue* « [...] sa fille était en tiers avec nous. Je ne puis exprimer l'enthousiasme de cette jeune personne pendant cette lecture ; elle pleurait, faisait des exclamations à chaque page, me baisait les mains à toutes minutes ; elle m'embrassa beaucoup. » Cette tendance à l'exaltation communiquée par la parole est un fait de société à ne pas négliger : des orateurs, comme Fabre d'Églantine ou Camille Desmoulins, souvent capables d'émouvoir un public inerte, par les effets d'un simple discours, ou par la lecture d'une proclamation à un coin de rue, sauront en tirer parti.

10. Sensibilités :
--------------------

Le lectorat de cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît donc comme abondant et divers, et les pratiques de la lecture sont plus multiples qu'il n'y paraît à première vue. Toute une génération est en train de se forger des points de repère – mais aussi des attitudes rhétoriques – grâce au livre ; celui-ci participant, de manière indéniable à la formation des personnalités, c'est-à-dire de l'*habitus* de chaque être particulier. Le roman, la poésie, le théâtre engendrent un nouveau type de sensibilité.

---

jours, les artisans tailleurs (qui subsistent) écoutent ainsi les émissions de France-Culture comme le racontait l'un d'eux sur cette antenne.

<sup>204</sup>*Mémoires de Madame la Comtesse de Genlis*, Paris, Albin Michel, 1925, page 200.



Le roman<sup>205</sup>, en particulier, se trouve au coeur d'un phénomène ambigu d'attraction-répulsion car la diversité des enjeux qu'il met en avant fait qu'il échappe à toute tentative de le coucher dans le lit de Procuste.

Le Pouvoir lui-même ne peut limiter sa prolifération. Ainsi, le chancelier d'Aguesseau, en juillet 1737, désireux d'en finir avec « la foule de romans et d'ouvrages frivoles qui inondent la librairie, notamment « les romans par petites portions »», c'est-à-dire périodiques, donne des instructions pour que soit refusée toute permission aux ouvrages qui relèvent de ce genre. Françoise Weil s'est appliquée à rechercher<sup>206</sup> dans quelle mesure les ordres du ministre ont été suivis d'effets. Pour cela, elle a répertorié de façon précise toute la production romanesque, de 1728 à 1750, date de la disgrâce du chancelier. Cette étude lui permet de conclure que la proscription n'a produit que des effets négligeables. Le lieutenant général de Paris s'efforce ainsi d'éviter toute mesure spectaculaire : « Le roman est officiellement interdit, mais les romans sont tolérés, et on ne poursuit que ceux qui sont dangereux pour la réputation des rois et des princes ou qui sont érotiques.\*»

---

<sup>205</sup>R. Darnton, *Gens de lettres, Gens du Livre, op.cit.*, page 197 : « En à peine plus de deux siècles, le monde de la lecture s'est transformé : l'essor du roman a contrebalancé le déclin de la littérature religieuse et, dans presque chaque cas, le tournant décisif peut se situer dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement dans les années 1770, les années du *Wertherfieber*. *Die Leiden des Jungen Werthers* crée une réaction encore plus spectaculaire en Allemagne que n'en a créé *La Nouvelle Héloïse* en France ou *Paméla* en Angleterre. Ces trois romans marquent le triomphe d'une nouvelle sensibilité littéraire, et les dernières phrases de Werther semblent annoncer l'arrivée d'un nouveau public de lecteurs en même temps que la mort d'une culture chrétienne traditionnelle.

«Les ouvriers portent (le corps).

Aucun prêtre ne l'accompagne. »»

<sup>206</sup>Françoise Weil, *L'Interdiction du roman et la librairie : 1728-1750*, Paris, Aux amateurs de livres, 1986.

Sans conteste, le roman triomphe. Mais sa capacité de véhiculer la peinture des passions fait que les éducateurs du temps éprouvent la plus grande méfiance à son encontre ; surtout lorsqu'il s'agit de mettre dans d'innocentes mains féminines des textes qui pourraient suggérer des émois inconnus. L'avertissement que donne Rousseau dans sa préface de *La Nouvelle Héloïse* en témoigne : «*Jamais fille chaste n'a lu de romans...*<sup>207</sup>» Mais affirmer que l'univers romanesque est un territoire fermé aux jeunes filles relèverait d'une myopie flagrante. L'interdit est souvent le moteur de la transgression. Sophie adolescente s'est passionnée pour les lectures qui avaient cours à cette époque, comme elle l'a confié dans ses lettres, dissimulant à une mère qu'elle qualifie d'un peu austère, les livres à la mode. Mais cet engouement littéraire n'est nullement un cas exceptionnel ; bien que d'un milieu plus modeste, Manon Phlipon, la future Madame Roland, trouvera toute sa nourriture intellectuelle dans sa frénésie de lecture. Un livre, en particulier, déchaîne les émotions ; les soixante-dix éditions et contrefaçons de *La Nouvelle Héloïse* durant la période qui achève ce siècle en disent long sur la fureur de lire qui sévit, et sur les goûts littéraires qui émergent. Livre essentiellement, ou intensément, lu par des lectrices qui vont jusqu'à entamer des correspondances avec l'auteur ; c'est par exemple le cas de Marie-Anne Alissan de la Tour et Marie-Madeleine Bernardoni qui, par jeu, adoptent, dans leurs lettres à

---

<sup>207</sup> « Quant aux filles, c'est autre chose. Jamais fille chaste n'a lu de romans, et j'ai mis à celui-ci un titre assez décidé pour qu'en l'ouvrant on sût à quoi s'en tenir. Celle qui, malgré ce titre, en osera lire une seule page est une fille perdue ; mais qu'elle n'impute point sa perte à ce livre, le mal était fait d'avance. Puisqu'elle a commencé, qu'elle achève de le lire : elle n'a plus rien à risquer. » (Préface de *La Nouvelle Héloïse*, Paris, Édition Garnier, 1973.)

l'auteur, les pseudonymes de Julie et de Claire. Manon Phlipon, quant à elle, en 1776, réclame par courrier une entrevue avec Jean-Jacques ; rue Plâtrière, elle se heurte à un redoutable cerbère, la fameuse Thérèse Levasseur, qui la renvoie sans ménagement et lui interdit de rencontrer son idole. Au sujet de cet ouvrage qui déchaîne des passions irrationnelles, Manon confiera : « Son *Héloïse* est un chef-d'oeuvre de sentiment. La femme qui l'a lue, sans se trouver meilleure après l'avoir lue, ou tout au moins sans désirer de le devenir, n'a qu'une âme de boue, un esprit apathique : elle ne sera jamais qu'au-dessous du commun...<sup>208</sup>» C'est probablement entre 1785 et 1788 que Sophie Ristreau dévore à son tour le roman de Rousseau ; longtemps après la mort de son auteur, l'influence de cette oeuvre reste incontestable : déterminante en ce qui concerne l'écrivain qui nous occupe, puisque la première héroïne de Sophie se prénommera Claire, comme la cousine de Julie.

Manon elle-même a laissé un témoignage de ce que pouvait ressentir une femme ; elle écrit à Roland, le 20 janvier 1782, pour exprimer sa ferveur de lectrice qui s'est identifiée aux créatures de Jean-Jacques :

«Je t'avoue, à toi, qu'en lisant un roman ou un drame, je n'ai jamais été éprise du second rôle ; je n'ai pas lu le récit d'un seul acte de courage ou de vertu que je n'aie osé me croire capable d'imiter cet acte dans l'occasion, et, à part les agréments, les talents, etc., imaginés et réunis pour la perfection de Clarisse ou de Julie, j'ai cru les valoir par mon coeur, et que j'aurais été leur amie si je les avais connues, leur existence étant supposée. Est-ce que tu ne t'es pas mis aussi à la place de Grandisson ? Assurément, ou je te connais peu, ou, quand tu as lu la

---

\*Citation de l'ouvrage de F. Weil relevée dans *L'Histoire*, n° 104, octobre 1987, page 57.

<sup>208</sup>Manon Roland, citée par A. Monglond, *Le Prérromantisme français*, Paris, Corti, 1966, tome II, page 190.

*Nouvelle Héloïse*, tu t'es supposé suivant les temps, Saint-Preux ou Wolmar.<sup>209</sup>»

Les romanciers détiennent désormais le pouvoir immense de transporter (c'est-à-dire de provoquer des « transports » au sens que ce mot convoquait pour un homme ou une femme du XVIII<sup>e</sup> siècle) totalement leur public en évoquant des passions vécues dans le réel ; la vertu didactique de la création romanesque est évidente : leurs personnages servent de support à une existence dans laquelle on peut se fondre, comme par procuration, sans encourir les risques, toujours démesurés, de subir les fractures irréparables de la vie tangible. André Monglond évoque le prestige qui s'attache dorénavant à l'écrivain ; écrire est devenu une profession glorifiée<sup>210</sup> qui assure, en cas de réussite et de succès, une nouvelle forme de mobilité sociale : une aristocratie-fantôme<sup>211</sup>, celle de l'esprit, s'instaure à l'antichambre de l'aristocratie du sang. Ses titres sont enviés à l'instar de ceux de la noblesse héréditaire pour laquelle, par ailleurs, y participer ne revient pas à déroger à sa condition :

---

<sup>209</sup>Manon Roland, citée par A. Monglond, *op.cit.*, tome II, page 189.

<sup>210</sup>Jean-Marie Goulemot nous fournira un excellent résumé des principales tendances qui métamorphosent le champ littéraire à cette époque : « Le siècle est donc marqué par la croissance de la demande culturelle et livresque, par le rôle plus limité de la censure obligée de tolérer (permissions tacites) faute de pouvoir censurer comme elle le souhaiterait, enfin par la multiplication des réseaux de rencontre et de reconnaissance des littérateurs : salons, cercles, lieux académiques, sociétés de pensée, cafés... Quant au goût, aux normes littéraires, ils ont considérablement évolué, parce que les modèles et les références ont changé et que le public impose à la littérature de nouveaux rôles. En ce domaine la naissance et le développement d'une opinion publique sont tout à fait fondamentaux. Ils définissent de nouveaux rapports entre la littérature et l'actualité et investissent, par la force de l'écrit, le littérateur de pouvoirs jusqu'alors insoupçonnés. » (J.-M. Goulemot, *op.cit.* - Voir, notamment, le chapitre « Le monde des lecteurs et de la lecture », pages 25 à 40, qui analyse cette situation.)

« En moins d'un demi-siècle tout a changé. Le métier d'auteur est devenu un état comme un autre, "comme d'être militaire, magistrat, ecclésiastique ou financier", et même un métier qui nourrit son homme, surtout depuis que les arrêts d'août 1777 et le bureau de législation dramatique garantissent à l'écrivain un droit sur son oeuvre. Jamais, du reste, nulle part, société ne fit pareille fête à l'esprit. En mainte rencontre la noblesse même cède le pas au talent. «Il n'y a pas, écrit Diderot en 1767, de contrée en Europe où les lettres soient plus honorées, plus récompensées qu'en France.»<sup>212</sup>»

Ces conditions produisent une véritable graphomanie : l'existence d'un marché, l'espoir d'une reconnaissance par le public, engendrant nécessairement l'envie, voire le besoin irrépressible d'écrire. Tout un prolétariat des Lettres émerge de cette espérance nouvelle d'être au premier rang : il grossira le bataillon des insatisfaits. « Le nombre des ratés, remarque André Monglond, s'accroît en même temps que celui des hommes de lettres. Écrire, n'est-ce pas encore, à la veille de 89, l'unique moyen de prendre part à la vie publique, de se mêler aux affaires ? Cette nouvelle génération enthousiaste de Jean-Jacques ne trouve rien dans les carrières régulières qui soit « au niveau de son activité et de ses désirs ».<sup>213</sup>»

Déjà se dessinent parmi la jeunesse des tendances que l'on retrouvera amplifiées au siècle suivant et qui viendront nourrir le Mal du Siècle : un décalage existe entre les rêves et la réalité, que la société ne peut prendre en charge. Que de blessures morales chez ces jeunes confrontés au vide spirituel du monde ! « L'éducation des collèges les laisse, vers la dix-huitième année, désemparés devant la brutalité sociale, au

---

<sup>211</sup>Comme il existe en Angleterre un *cabinet-fantôme*, véritable duplicata du gouvernement officiel, composé des membres de l'opposition.

<sup>212</sup>A. Monglond, *op.cit.*, tome II, page 232.

<sup>213</sup>A. Monglond, *op.cit.*, tome II, page 158.

moment même où ils viennent d'être initiés au monde enchanté des héros et des poètes. Elevés par la culture au-dessus de leur état, sans fortune, ils passent brusquement des plus nobles rêves aux luttes grossières autour du veau d'or.<sup>214</sup>»

Nous verrons qu'au sortir de la tourmente Révolutionnaire, à l'orée du XIXe siècle, quant paraîtra le premier roman de Sophie, s'épanouissait une production abondante de romans de toutes sortes, véritable carrefour du moderne et de l'ancien, du pire et du meilleur, où déjà se dessinent confusément les évolutions futures.

## 11. La place des Protestants :

Nous avons laissé Sophie grandir entre Tonneins et Bordeaux, durant les dix-huit années qui précèdent la tempête<sup>215</sup>. Force est de constater qu'il est remarquable que les deux seules femmes-écrivains de quelque envergure dont le talent dominera la période impériale et dont

---

<sup>214</sup>*Ibid.*

<sup>215</sup>« Il est impossible d'avoir aujourd'hui des renseignements précis sur l'enfance et la première jeunesse de Sophie Risteau. Il est probable qu'elle passait le plus clair de son temps à Bordeaux, allant de temps en temps faire un séjour près de Tonneins, à Bousquet, propriété de sa grand-mère Lemaignan, veuve Lecourt, qui l'habitait depuis 1769. [...] On ignore quelle a pu être l'éducation de la jeune fille. Pour combler le manque de renseignements précis, plusieurs conjectures ont été faites. Alléguant ses fréquentes fautes d'orthographe, on a supposé que son éducation avait été fort négligée : argument peu probant, à mon avis. Par contre, on a affirmé que son éducation avait été fort soignée par une mère très cultivée. » (Sykes, page 3) On peut se ranger à ce dernier avis car il est fondé sur les confidences de Sophie Cottin à son ami, l'historien Joseph Michaud. Sous l'Ancien Régime, l'orthographe ne constitue pas une norme que l'individu social doit absolument maîtriser et intégrer pour être reconnu par les institutions. L'orthographe désastreuse de Mme de Sévigné, par exemple, est connue.

la renommée durera jusqu'à l'éclosion du roman réaliste, aient été élevées en milieu protestant : Germaine et Sophie, comme deux étoiles jumelles ; moins misogyne, peut être, que la religion catholique, le protestantisme favoriserait-il davantage l'épanouissement intellectuel de la femme en lui procurant une éducation bien plus libérale ? Pierre de Gorsse, attribuant d'office à M. Risteau une religion qui est en fait celle de son épouse, confère à celui-ci un caractère « rigide » comme si la religion protestante allait inéluctablement de pair avec l'austérité la plus rebutante<sup>216</sup> : c'est peut-être aller vite en besogne que de confondre le rigorisme de Genève avec le riant terroir aquitain. Notons que Necker, par exemple, s'il affichait un air hautain et impénétrable en société, était un camarade de jeu enjoué et facétieux, dans le privé, avec sa fille. Quoiqu'il en soit, c'est plutôt dans un milieu féminin que va se former notre Sophie, sous la tutelle maternelle et au contact de ses tantes et cousines. Jacques Risteau est un homme fort occupé par les affaires qui le retiennent à Bordeaux et Sophie semble s'épanouir davantage dans un cadre champêtre. Milieu familial bien propice à l'épanouissement d'une sensibilité profonde, qu'accentue le paysage proprement romantique où se déroulent ses jeunes années : bien plus tard, la nostalgie de la romancière s'alimentera au souvenir des étés passés à Tonneins, dans la maison des cousins Verdier. Les chants des gondoliers vénitiens ranimeront ceux des bateliers de la Garonne dont la mélodie charmante avait bercé les nuits de son adolescence.

Les Protestant de la France des Lumières (milieu auquel appartient clairement la famille de Sophie) constituent au sein de la bourgeoisie un

---

<sup>216</sup>*Art.cit.*.

groupe au dynamisme remarqué\* : par un phénomène bien connu, les minorités opprimées administrativement annexent à leur profit des secteurs de l'économie délaissés pour leur communiquer un essor prodigieux ; phénomène accentué si ces minorités sont disséminées dans diverses nations et se montrent aptes à créer des courants d'échange. Louis XIV, en révoquant L'Édit de Nantes, a bien involontairement favorisé une diaspora<sup>217</sup> qui, via la Hollande, s'est répandue jusqu'aux Amériques, et aussi à la pointe extrême de l'Afrique, sur cette route des Indes qui ne passait pas encore par Suez.

Régine Pernoud, dans son *Histoire de la bourgeoisie en France*, rappelle que « les thèses de Marx faisant de la Réforme la « fille » du capitalisme, celles de Max Weber qui renversent la proposition et voient en elle l'une des causes originelles du développement du capitalisme, ont donné matière à d'innombrables débats.<sup>218</sup> » Peu importe d'apporter une réponse à un tel problème ; on ne peut que constater le rôle éminent des Protestants, aussi bien dans la Révolution industrielle que dans les changements politiques qui se profilent à l'horizon. Leur présence considérable dans les bataillons de la bourgeoisie de progrès est un des éléments moteurs qui façonnent l'évolution de la nation, tant du point de vue idéologique qu'économique. Notons aussi, qu'à la suite d'une

---

\* L'une des raisons qui expliquent le rôle éminent des Protestants dans le domaine de la finance tient à la position de l'Église concernant le prêt à intérêt, position qui demeura longtemps restrictive. Alors que chez certains Protestants la prospérité matérielle était considérée comme une bénédiction divine, pour les Catholiques, faire fructifier son argent, relevait quasiment du commerce diabolique : le prêt usuraire, condamné au moyen âge, était pratiqué par les Juifs ou les Lombards. Le Protestantisme réhabilitera l'esprit d'entreprise.

<sup>217</sup>Ce départ de 300.000 Huguenots s'accompagne d'un fort courant d'immigration destiné à remplacer cette hémorragie de main-d'oeuvre. Colbert s'adresse ainsi aux ouvriers allemands protestants qu'il attire par des mesures appropriées.

<sup>218</sup>Régine Pernoud, *Histoire de la bourgeoisie en France*, Paris, Seuil, « Points », 1981, tome I, page 346.



forte immigration venue d'Alsace et d'Allemagne, se constitue une communauté protestante très importante à Paris ; ces immigrants qui affluent dans la Capitale après la mort du « Roi-Soleil » sont surtout des artisans : ébénistes tels que Jean-François OEben, Jean-Henri Riesener et Guillaume Benneman – gens d'habits, tailleurs, cordonniers, chapeliers, faiseurs de bas et gantiers – bijoutiers, tels Boehmer et Bassenge<sup>219</sup> ou encore Strass, l'inventeur des célèbres pierres qui portent son nom – facteurs d'instruments, tel Nadermann, qui introduisent la harpe en France, fabriquent clavecins<sup>220</sup> et instruments à vent. A cela s'ajoutent boulangers alsaciens, bouchers allemands ; quant aux Suisses qui constituent la garde du roi, ils ont le privilège d'ouvrir des auberges à condition qu'ils soient mariés et que leur femme tienne leur commerce !

C'est à Janine Driancourt-Girod<sup>221</sup> que l'on doit une étude attentive de la situation des Protestants à Paris d'où l'on peut tirer des renseignements importants concernant Sophie Cottin. Toute l'activité de la communauté protestante se concentre autour de la figure d'un pasteur strasbourgeois, Carl Friedrich Baer, théologien éminent et homme bien introduit, qui se vante d'avoir « l'oreille du lieutenant général de Police » et « l'amitié de M. de Vergennes », le ministre des affaires étrangères ; le pasteur Baer a épousé une comtesse et sera anobli en 1776 par Louis XVI. Grand organisateur, il se dévoue totalement à la cause

---

<sup>219</sup>Impliqués dans l' « Affaire » du collier de la Reine...

<sup>220</sup>C'est le facteur de clavecins Tobias Schmidt (luthérien) qui recevra la commande du premier prototype de la guillotine pour lequel il réclamera d'ailleurs un brevet de monopole pour cinq ans à Louis XVI, en 1792.

<sup>221</sup>Auteur d'une thèse intitulée *Les Luthériens de Paris, du début du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, (Paris IV - Sorbonne, 1990), J. Driancourt-Girod a publié, entre autres ouvrages, *L'Insolite histoire des luthériens de Paris de Louis XIII à Napoléon* (Paris, Albin Michel, 1992). On consultera « La vie clandestine des luthériens de Paris » in *L'Histoire* N°178, juin 1994, page 24.

protestante : il met en place une infirmerie clandestine<sup>222</sup> où ses coreligionnaires reçoivent des soins attentifs (le premier véritable hôpital protestant de Paris !) et le roi<sup>223</sup> lui octroie, en 1747, la concession d'un cimetière à la porte Saint-Martin où inhumer ses ouailles<sup>224</sup>. Confronté aux problèmes insurmontables que rencontrent les fidèles pour « officialiser » leur mariage, car l'Église catholique est seule habilitée à enregistrer une union, il obtient de Louis XVI, en 1782, des « *Brevets de permission royale de se marier à l'étranger* » pour ses paroissiens. Solution élégante puisque, à Paris, une ambassade bien précise assure aux luthériens aide et protection ; son « extraterritorialité » implique que quiconque en franchit le perron se retrouve *de facto* à l'étranger... C'est, bien sûr, de l'ambassade de Suède<sup>225</sup> qu'il s'agit : nous y retrouvons Germaine de Necker, épouse de Monsieur Staël de Holstein, ambassadeur d'une nation avec laquelle la France entretient, durant cette période, des rapports singulièrement

---

<sup>222</sup>Les hôpitaux étaient à cette époque aux mains des congrégations religieuses. Il était donc impossible pour un luthérien d'y recevoir des soins.

<sup>223</sup>Ce cimetière, en revanche, n'est pas destiné aux dignitaires puisqu'en 1750, Louis XV lui-même ne pourra faire enterrer son ami, le maréchal de Saxe, protestant, à Paris, comme il le voudrait. Pour ne pas enfreindre les lois du royaume, il est obligé de faire transporter et enterrer son corps à Strasbourg, « zone franche ».

<sup>224</sup>Ce cimetière sera transféré « derrière l'hôpital Saint-Louis » en 1771, au moment du percement des grands boulevards, ce cimetière restera ouvert jusqu'en 1792, date à laquelle la laïcisation des cimetières sera prononcée.

<sup>225</sup>L'aumônier de l'ambassade de Suède est également une figure exceptionnelle ; Carl Christian Gamps, pasteur d'origine strasbourgeoise, tout imprégné de la philosophie des Lumières, conduira avec abnégation le destin de la Chapelle de Suède durant la période où elle subit les plus grandes menaces : 1784-1806. Après la fuite de l'ambassadeur en 1792, il assumera courageusement toutes les responsabilités diplomatiques et religieuses, se battant pour sauvegarder les archives et les biens personnels des Staël, pour protéger les Suédois de Paris et ses propres paroissiens. C'est lui qui a marié les époux Cottin.

étroits<sup>226</sup>. Le jeune banquier Cottin profitera de cette disposition particulière pour célébrer ses noces sans l'hypocrisie qui consiste à se prêter à une mascarade catholique. Sophie écrira à sa cousine Verdier : « Nous n'avons pas épousé à Bordeaux parce qu'un mariage fait par un ministre n'est pas aussi solide qu'un fait avec la permission du roi à l'Hôtel de Suède, et qu'on ne peut le faire qu'ici. <sup>227</sup> »

## 12. Une idylle romanesque :

Sophie n'épouse pas un vieillard. Jean-Paul-Marie Cottin est né le 9 février 1763 : il n'a guère que sept années de différence avec sa jeune épouse de dix-huit ans. Leur mariage est célébré à Paris le 16 mai 1789. L'hiver précédent, le 17 octobre 1788, Sophie a découvert Paris, la dernière saison qui précède la tempête ; les esprits sont échauffés, la monarchie subit les pressions des partis. L'hiver glacial, qui succède à

---

<sup>226</sup>On songe évidemment au rôle joué par Axel Fersen auprès du couple royal français. Mais la culture française s'est étendue à l'ensemble de l'Europe dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la Suède a subi une influence importante : la résidence royale de Stockholm est rénovée par des artistes venus de France, Guillaume Taraval et Pierre-Hubert l'Archevêque. D'autre part, musiciens, chanteurs, acteurs et danseurs venus de Paris triomphent sur les scènes suédoises. Le roi Gustave III, pour sa part, parlait plus volontiers le français que sa langue maternelle et il avait adopté l'étiquette de Versailles. En 1772, encore Prince héritier de la Couronne de Suède, il avait rendu visite, *incognito* (sous le nom du Comte de Haga ou de Gothland), à Louis XV ; reçu à l'Académie des Sciences, il fréquente aussi les soupers de Marly et de Choisy et admire particulièrement Madame du Barry : il lui offre un collier clouté de diamants pour sa levrette Mirza. Gustave III était si lié à la monarchie française qu'en 1791, il se rendit personnellement à Aix-la-Chapelle afin de rencontrer Louis XVI en fuite.

<sup>227</sup>Cité par G. Castel-Çagarriga (*art.cit.*, page 123). L'acte de mariage, conservé à l'Ambassade de Suède, porte la signature des témoins et de Charles Gambs, l'aumônier de l'Ambassade.

deux hivers trop humides et trop doux, aggravera la crise des subsistances, précipitant le cours inexorable des événements.

Le couple est-il insouciant ? Sans doute ! L'avenir indéchiffrable inciterait plutôt à l'optimisme ; changements, rénovation du monde, mouvements de foule nourrissent le sentiment qu'une société parfaite peut surgir du chaos.

Durant l'été 1788, Jean-Paul Cottin s'était rendu à Bordeaux afin de se trouver une épouse parmi les filles à marier de la haute bourgeoisie protestante de la cité maritime. Le 10 juin, Bordeaux célébrait le retour d'exil de son Parlement que son opposition au Pouvoir royal avait fait exiler à Libourne. La monarchie cédait ; ainsi prenait fin dans les Provinces le gigantesque bras-de-fer engagé entre la Monarchie et les Parlements depuis le règne de Louis XV. Le bon Louis n'avait pas la poigne madrée du *bien-aimé*, dont la hargne cassante, aiguisée par les incommodités de l'âge, ne s'accommodait d'aucune contradiction. D'ailleurs, les temps imposaient les concessions ; les mœurs nouvelles, l'émergence de nouvelles générations, de nouvelles idées, tout cela interdisait d'user d'un gant de fer. Légiférer, faire entrer de l'argent, tels étaient les enjeux qui forçaient la monarchie à céder le terrain : les autorités locales narguant le centralisme parisien s'appuyaient sur leur clientèle populaire poussant l'illusionnisme social jusqu'à faire croire aux dominés que leurs intérêts propres étaient menacés. Ainsi était entretenu le désordre. Sous une pluie battante, la foule célébrait cette victoire dans le bruit ; massée dans la rue du Mirail, elle pénétrait dans les appartements du premier Président Leberthon pour témoigner sa joie. Dans la ville s'embrasaient des feux de joie et toutes les catégories sociales, notables des Chartrons et ouvriers du port,

se donnaient la main, se mêlant sans distinction d'opinion. Atmosphère des plus romanesques pour une première rencontre sur laquelle pèse, maléfique, l'ombre de la Révolution naissante ! Les conditions se trouvent réunies pour un coup de foudre. Sophie relatara l'événement plus tard : « J'ai vu le bon monsieur Lainé ; il m'a fait le récit de son voyage et m'a rappelé l'inoubliable soirée du 10 juin, où, fuyant une foule trop bruyante dans les rues de Bordeaux, nous nous abritâmes chez lui ; j'y retrouvais l'ami de mon père et son fils<sup>228</sup>[...] » Ce rendez-vous était-il préparé d'avance, l'occasion a-t-elle été par trop sollicitée ? Devant les désordres de la rue, on dirige ses pas vers une maison amie pour y trouver refuge et un hasard heureux fait que le meilleur ami de Jacques Risteau s'y trouve ; justement son fils est là ! beau parti qui arrive de la Capitale, qui sait tout des moeurs, de la mode, de la Cour...

En vérité, Jacques Risteau veut marier au plus vite cette fille point trop jolie aussi a-t-il engagé des démarches pressantes ; le 26 juillet 1788, c'est Jean-Paul Cottin<sup>229</sup> personnellement qui écrit à Jauge, son associé, pour lui décrire la situation : « [M. et Mme Risteau] font leur possible, on nous vient parler de différents côtés pour nous y engager d'y songer. Je vous avoue que ma tentation n'est pas grande. L'extérieur est terrible ; quant à l'intérieur, bien fin qui s'y connaît. La voix publique est en sa faveur, mais, je le répète, l'extérieur n'est rien moins qu'intéressant. Pas la moindre grâce, grande et maigre, laide, pas l'ombre de fraîcheur, des yeux

---

<sup>228</sup>Cité par G. Castel-Çagarriga (*art.cit.*, page 122).

<sup>229</sup>La famille Cottin compte quatre enfants ; les deux soeurs ont épousé des banquiers qui constituent un « réseau » de financiers qui coopèrent et travaillent en association avec Jean-Paul (Jauge et Girardot) ; à cette époque, le frère cadet de Jean-Paul, André, est encore un enfant d'une douzaine d'années. Jusqu'au moment où la Terreur séparera brutalement les membres de ce clan, ils apparaissent comme fortement liés par des liens de solidarité, la

comme Laval. Comme elle est très timide, elle parle peu, et l'on ne peut juger de son esprit ; cependant on dit qu'elle en a...<sup>230</sup>» Jean-Paul Cottin manifeste ici des réticences compréhensibles : la fille des Risteau ne correspond nullement à son idéal et s'engager pour la vie, dans de telles conditions, mérite quelque réflexion. L'allusion aux yeux globuleux<sup>231</sup> d'un personnage connu à l'époque<sup>232</sup>, permet de fixer un des traits physiques de Sophie. Mais Bordeaux n'offre pas de meilleurs partis, toutes les demoiselles présentent des tares rebutantes : « On m'a parlé des demoiselles Elizée Nairac, mais l'une est laide et bossue, l'autre boîteuse ; Mlle Barthès, riche, jolie, bien élevée, boîteuse aussi. Le pays n'est pas heureux, en vérité. » Or, survient dans les jours qui suivent un véritablement retournement de situation. Sophie en témoigne dans une lettre adressée à Julie Vénès<sup>233</sup>, à Tonneins : « *ici* on appelle cette histoire un roman, on dit le héros amoureux. Je le croirais si l'héroïne était capable de faire naître un sentiment de cette espèce, mais je la trouve franchement si peu faite pour cela, que quand même je vois des preuves, je ne peux pas encore me persuader que ce soit possible...<sup>234</sup>» Quelque chose s'est produit qui a amené le jeune homme à reconsidérer les offres du père Risteau : cette grande fille dégingandée est peut-être infiniment plus aimable qu'il n'y paraît à première vue ; elle-même ne peut plus se passer de la présence de celui

---

propriété de Guibeville, près de Paris, réunissant régulièrement toute cette famille.

<sup>230</sup>Lettre de M. Cottin à M. Jauge, Chaussée d'Antin N° 6, à Paris, de Bordeaux, le 26 juillet 1788. (*Cor.*, page 268).

<sup>231</sup>Molé la dépeint ainsi : « la taille carrée, le teint et les cheveux tirant sur le roux, de gros yeux d'un bleu faïence [...] Timide et parlant peu, sa voix était juste et douce et je ne sais quoi de sympathique et de passionné respirait en elle. » (G. Castel-Çagarriga, *art.cit.*, page 123)

<sup>232</sup>Selon Sykes, il s'agirait de Gui-André-Pierre de Laval, maréchal de France.

<sup>233</sup>Mme Verdier, après son mariage le 18 avril 1789.

dont elle est désormais éprise. Elle l'a entendu chanter une romance lors d'une de ces réunions de société où chacun fait volontiers montre de ses talents musicaux ; celui qui, depuis, est devenu l'élu de son cœur, est donc une âme sensible.

Est-ce sur ce terrain précis que ces deux êtres vont se retrouver ? Sans doute a-t-il suffi que Sophie s'exprime plus librement, plus intimement, et que son tempérament naturel éclate, que ses traits s'animent pour que Jean-Paul Cottin se sente troublé. Le 7 août, une nouvelle lettre de Sophie à sa cousine, révèle qu'enfin le soupirant s'est déclaré à l'occasion d'une romantique promenade :

« Le soir, après souper, nous fûmes sur les fossés. Je crois de bonne foi, que sans maman jamais nous n'aurions pu nous décider à nous parler ; mais la manière dont elle nous mit à même de le faire fut si prompte, si inattendue, qu'elle fut décisive. Il me dit autant qu'il put tout ce qu'il sentait, j'y répondis avec la même franchise, mais le même trouble. Jamais je n'ai été si agitée que ce soir-là, je ne pouvais me soutenir.<sup>235</sup> »

La tonalité de la correspondance de Sophie annonce l'écrivain futur ; elle qualifie déjà son idylle de « roman »<sup>236</sup> comme si elle s'identifiait à ces personnages qui vivent ces vies de papier qui semblent si peu ordinaires.

Plus ! Elle se montre capable d'analyser ses sentiments, son trouble, les mouvements de son âme, ces échappées lyriques de l'esprit

---

<sup>234</sup>Lettre de Mlle Sophie Risteau, Bordeaux, à Julie Vénès, Tonneins, (?) juillet-août 1788. (*Cor.*, page 269).

<sup>235</sup>Lettre de Mlle Sophie Risteau, Bordeaux, à Julie Vénès, Tonneins, 7 août 1788. (*Cor.*, page 269).

<sup>236</sup>La référence au *roman* est constante chez Sophie Cottin ; par exemple : « Mais pourquoi est-ce toujours lui que je trouve sous ma plume ? Tous les objets m'y ramènent ; je trouvais cela ridicule dans les romans, et à présent je fais de même, non seulement sans y penser, mais malgré moi. »

qui font battre le cœur et plongent dans des abîmes de confusion.  
« Tout est décidé, arrêté, sûr... » s'exclame-t-elle, ravie d'être élue.

Les parents Risteau sont ravis d'avoir pu caser leur fille unique, d'autant que le résultat est prometteur puisqu'il s'agit d'un mariage assorti « à tous les égards : fortune, état, considération, goût, caractère » (ce que Mme Risteau s'empresse d'écrire à sa mère). Jean-Paul Cottin, quant à lui, a déjà regagné Paris, rappelé par ses affaires. La famille de Sophie va se déplacer à son tour, occasion rêvée de se frotter à la vie brillante d'une Capitale que la jeune fille pourra découvrir enfin et qui porte les promesses d'une vie nouvelle. Le 17 octobre 1788, par étapes, l'on monte vers Paris en voiture, à travers le Limousin, le Berry, le Périgord que Sophie décrit dans ses lettres quotidiennes à sa cousine. L'on arrive enfin près d'Arpajon, où se trouve le château de Guibeville, propriété paternelle de la famille Cottin ; atmosphère irréelle, teintée de fantastique : « Il faisait nuit, toutes ces dames étaient sur le perron, avec des flambeaux ; cet éclat m'éblouit, je ne voyais ni n'entendais rien, je les embrassai en tremblant, mais sans les voir.<sup>237</sup> » Si l'accueil familial est chaleureux, le fiancé est retenu loin du château et les retrouvailles ne se feront qu'à Paris. La famille Risteau s'y installe, à l'Hôtel de Chine, rue de Richelieu. Sophie se met aussitôt à courir les spectacles, comme affamée de nouveautés culturelles ; elle confiera plus tard son goût pour le théâtre : « J'aime beaucoup le spectacle ; quand j'attrape la nature dans l'acteur, je suis transportée, et un seul moment de cette espèce me laissera une idée charmante de ce que j'aurai vu.<sup>238</sup> » A cette époque Beaumarchais

---

<sup>237</sup>Lettre de Mlle Sophie Risteau, à Julie Vénès, Tonneins, 21 au 24 octobre 1788. (*Cor.*, page 270).

<sup>238</sup>Lettre de Mme Sophie Cottin, à Mme Julie Verdier, 1790. (*Cor.*, page 280).



triomphe au Théâtre français et Mme Girardot en profite pour emmener sa jeune belle-soeur voir *Eugénie* que l'on y joue ce jeudi 6 novembre. Jean-Paul Cottin est imprudemment sorti, dans l'obscurité et le froid, saluer sa fiancée à l'issue de la représentation ; est-ce l'effet de cette nuit de novembre qui lui fait éprouver ce malaise dont les conséquences seront si insidieuses ? Le jour suivant, il est alité et le samedi matin, son état est sérieux ; le jeune homme, dont la santé est probablement fragile, souffre de dérangements intestinaux<sup>239</sup>. Le mariage sera ainsi reporté à des jours meilleurs tandis que la jeune fille entame une correspondance – secrète pour respecter les convenances – avec son futur époux ; comme il serait inconvenant qu'elle lui rende trop souvent visite, et surtout seule (elle s'est risquée à braver les bienséances en lui rendant visite sans sa mère !), leurs rencontres s'en trouvent espacées, d'autant que c'est le père de Sophie, cette fois, qui supporte mal les miasmes de la Capitale : alors qu'il se promène avec sa fille au Palais-Royal, il se met à cracher le sang<sup>240</sup>. Le voici alité à son tour.

---

<sup>239</sup>L'hypothèse d'une grippe intestinale en plein hiver peut être retenue plutôt que celle d'une pathologie infectieuse due à la mauvaise qualité de l'eau ou des aliments à une époque où l'hygiène n'était pas une préoccupation essentielle, bien qu'on ne puisse éliminer complètement la possibilité d'une intoxication alimentaire. Quoi qu'il en soit, on ne peut probablement pas établir un lien entre cet état de santé fragile et la mort subite de Jean-Paul Cottin sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

<sup>240</sup>La principale cause d'hémoptysie reste la tuberculose et est due à l'érosion d'un vaisseau pulmonaire par les lésions que provoquent les bacilles de Koch. Cependant, la pneumonie, la broncho-pneumonie et la congestion pulmonaire peuvent donner lieu à une hémoptysie ; cette hypothèse semble plus probable que la précédente d'autant que l'incident survient en plein hiver -un des plus froids de l'histoire-, période favorable aux infections des voies respiratoires, et que Jacques Risteau appartient à une catégorie sociale privilégiée à laquelle le mode de vie assure une certaine protection contre une maladie favorisée par une existence précaire (ce n'est qu'avec la promiscuité qui se développe dans les villes au XIX<sup>e</sup> siècle que la phtisie devient un fléau de la modernité qui ignore les barrières sociales). Une dernière possibilité serait la sténose mitrale serrée ; l'entrave qui barre le passage du sang du cœur droit vers le cœur gauche entraîne une congestion de la muqueuse bronchique (le froid peut en avoir

## 13. Paroles de feu :

Tandis que, de rechute en amélioration, l'état du père et celui du fiancé retardent un mariage impatientement espéré, Sophie s'épanche dans sa correspondance avec sa cousine ; on peut voir dans cette frénésie scripturaire se bâtir l'écrivain à qui la lettre sert de véritable atelier : elle s'y analyse, confie ses sentiments, ses émois, et souvent prend un ton philosophe pour dissenter (usant abondamment de ces maximes qui seront coutumières à l'écrivain<sup>241</sup> au sujet des passions et

---

augmenté les effets). Il apparaît donc probable que le décès de Jacques Risteau, survenu le 7 janvier 1792 à Bordeaux (un peu plus de trois ans après) soit dû à une cardiopathie évolutive.

<sup>241</sup>« Et n'est-ce pas au contraire cette vive sensibilité qui nous rend trop difficiles sur le bonheur, et qui nous fait dire avec trop de vérité : - il est des jours heureux, il n'est point de vie heureuse, ce serait un songe enchanteur sans réveil ? » Lettre de Mlle Sophie Risteau, à Julie Vénès, Tonneins, 7 février 1789. (*Cor.*, page 273). On peut rapprocher les formules de Sophie Cottin de celles qu'emploie la marquise Sophie de Condorcet (épouse de Condorcet) dans ses *Huit lettres sur la sympathie* (Paris, an VI, 1798) : « Il faut que l'ami de notre personne soit celui de toute notre existence, de ses imperfections comme de ses qualités et de ses agréments [...] La douceur de tout sentir ensemble comme de tout sentir l'un pour l'autre, peut seule, au sein du bonheur, satisfaire l'activité de l'amour et soutenir ses enchantements. » On peut y relever une identique méfiance à l'égard des passions violentes et irrationnelles, le véritable bonheur se fondant davantage sur la connaissance du partenaire et sur une sorte de communion des facultés (le verbe *sentir* est caractéristique dans ce passage de Mme de Condorcet !). Tout repose sur la sensibilité, faculté naturelle qui permet d'éviter ces deux écueils que sont d'une part l'intellectualisation trop poussée des sentiments et d'autre part la déraison d'une pulsion trop vive qu'on ne peut maîtriser. La sensibilité permet aux êtres de se rejoindre sur un terrain différent de celui où s'accomplit le jeu social, les âmes élues s'y reconnaissant par le biais d'affinités (électives) qui les rapprochent. On remarquera que l'écriture féminine de cette période convoque constamment les mêmes « objets » et qu'ils correspondent à une tentative des femmes pour mieux dominer leur destin : sur quels critères peuvent-elles asseoir un bonheur durable au sein de leur couple ? (Notons que pour Marie-

du bonheur. La vie sociale qu'on lui impose est composée de dîners de cérémonie où, ne connaissant aucun des convives, elle s'ennuie à mourir ; fort heureusement, la soeur de Jean-Paul la chaperonne affectueusement : « On ne peut pas entendre prononcer le nom de Mme Jauge sans un éloge de sa raison et de sa douceur, et cela parce qu'elle s'est mariée, un peu malgré elle, à un homme qu'elle n'aimait pas, qui ne la méritait pas ; c'est elle qui l'a formé, qui l'a rendu ce qu'il est, c'est-à-dire très bien<sup>242</sup>. » Le goût des spectacles lui permet de se distraire quelque peu de sa morosité ; le lundi 24 novembre 1788, elle assiste à la pièce la plus prisée, la plus controversée de cette période<sup>243</sup> ; encore une fois, il s'agit

---

Madeleine Martin, *Les doctrines sociales en France et l'évolution de la société française*, Paris, Dervy, 1988 (1963), page 91 : « la frénésie sensuelle avait été une sorte d'auto-défense contre l'appel du néant, du *non-être* que la fin des croyances traditionnelles jetait dans l'âme humaine désemparée. Devant le gouffre, devant l'abîme de l'anéantissement, devant l'arrachement de l'espérance éternelle avec laquelle le christianisme avait consolé les déchirements de toutes les douleurs, pendant près de deux millénaires, l'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle se jetait dans la sensation, afin de retrouver lui-même la certitude d'exister. » Nous ajouterions « la femme » dont le « besoin d'exister » nous paraît bien plus fondamental et qui trouve dans la pratique du « sentir » cette même certitude d'exister, et surtout de mieux éprouver la nature véritable des êtres qu'elle affronte (généralement des hommes).

<sup>242</sup>Lettre de Mlle Sophie Risteau, à Julie Vénès, Tonneins, 25 novembre 1788. (*Cor.*, page 272).

<sup>243</sup>*Le mariage de Figaro*, ou *La Folle journée*, a été représenté à Paris par « les Comédiens français ordinaires du roi » le 27 avril 1784. La pièce avait été reçue à la Comédie-Française en 1781, mais il fallut trois années de lutte acharnée pour qu'elle puisse être jouée. D'emblée, Louis XVI s'était prononcé avec fermeté contre la pièce : « Cela est détestable et ne sera jamais joué. » Sans doute, à l'instar de ce vieil ennemi des Lumières qu'était Fréron, il n'ignore pas que « les spectacles ne sont pas indifférents dans une nation ; ils ont un rapport sensible avec les mœurs et produisent de bons ou de mauvais effets sur les esprits. C'est ce qui, dans les siècles éclairés, a obligé la politique à en faire un des principaux objets de ses vues. » (*Lettres sur quelques écrits de ce temps*, 1749, Lettre IX) Beaumarchais entreprit donc de renverser cette opinion, lisant sa pièce dans tous les salons et devant les plus hauts personnages du Royaume. A sa dernière lecture, chez le baron de Breteuil, il proclame : « Mesdames, Monseigneur, chers amis, la pièce que vous allez entendre ne mérite ni les éloges, ni les blâmes qu'on en fait. A trop s'opposer à sa représentation, on en a faussé le contenu. Qu'est-elle au juste ? Une oeuvre innocente, un pur

d'une oeuvre de l'homme le plus en vue du moment, Beaumarchais :  
 « J'ai vu hier *Figaro*<sup>244</sup>, cette fameuse et folle journée qui est à la 104<sup>e</sup>

---

divertissement dans lequel j'ai donné libre cours à ma gaieté de caractère. On ne plaisante que ce qu'on aime. Certes, elle contient bien des défauts. Je me soumettrai sans réserve à tous les retranchements, à toutes les corrections dont vous la trouverez susceptible. » En fait, c'est pure tactique. L'auteur ne vise qu'à se rallier la fraction « progressiste » de l'aristocratie consciente du parti qu'elle peut tirer d'une contestation habile du Pouvoir officiel. Le roi après avoir autorisé du bout des lèvres une représentation au théâtre des Menus-Plaisirs revient aussitôt sur cette décision d'où une protestation du public qui tourna à l'émeute. Enfin, sur les instances de Beaumarchais, la pièce est « essayée » chez M. de Vaudreuil, à Gennevilliers, devant le Comte d'Artois, frère du roi. Ce dernier, qui soutient la coterie qui s'est constituée, rassure hypocritement son frère. Le Pouvoir abdique : dès le matin, dans la boue, devant la façade du nouveau Théâtre Français à peine émergé d'un terrain glaiseux où l'on patauge au milieu des débris d'un chantier à peine terminé, une queue interminable s'était formée où les duchesses côtoyaient les laquais, et les gentilshommes à cordon bleu les petits savoyards, pour obtenir un billet. Le prix des places a été doublé ! La foule impatiente finit par prendre d'assaut la salle, enfonçant les portes et s'installant d'avance afin de ne pas rater le spectacle. Plusieurs personnes périssent étouffées ou piétinées dans la bousculade... Dans les loges, ceux et celles qui ont occupé une place se font ravitailler ; en attendant que le rideau se lève (à cinq heures et demie du soir), on bavarde bruyamment et l'on mange sur le pouce. Les bouteilles de vin circulent et le public s'échauffe. La salle, blanche comme du sucre, est éclairée par un lustre central qui illumine les signes du zodiaque sculptés en relief tout autour du plafond ; pour la première fois on a installé des banquettes au parterre, privilège qui n'était jusqu'alors réservé qu'aux loges. Enfin, la représentation commence : s'éternisant car chaque scène ou chaque réplique percutante est saluée d'applaudissements interminables ; les entractes se prolongent. Au bout de cinq heures de triomphe, les acteurs ont droit à douze rappels. Par la suite, maniant avec adresse la publicité, Beaumarchais fit tout pour provoquer et entretenir le scandale, dirigeant personnellement et de main de maître les attaques contre sa pièce. Huit mois après, Louis XVI, excédé par le triomphe durable de la comédie, fit enfermer Beaumarchais à Saint-Lazare, prenant prétexte d'une réponse de l'auteur à ses adversaires parue dans le *Journal de Paris* : « Quand j'ai dû vaincre lions et tigres... » (ces termes visant les censeurs et non le couple royal !). Mais l'opinion publique se rangea aussitôt du côté de l'auteur si bien qu'on se trouva dans l'obligation de l'élargir au bout de cinq jours, comblé d'honneurs et d'argent... Lorsque Sophie Cottin assiste à la 104<sup>e</sup> représentation, la pièce de Beaumarchais est joué depuis plus de quatre ans...

<sup>244</sup>On se reportera à l'analyse que donne Anne Ubersfeld de *Figaro* (« Beaumarchais : une révolution dramaturgique. ») dans *Le Théâtre en France*, Paris, Le Livre de Poche, La Pochothèque, « Encyclopédies d'aujourd'hui », 1992, page 386. Plus précisément (page 389) : « Toute la pièce est l'affirmation du moi-Figaro : il est loin d'être le sujet de deux pièces dont il est l'éponyme,

représentation... Je m'y suis bien amusée... *Figaro* est une pièce extrêmement amusante, parfaitement bien jouée ; j'ai vu hier tous les premiers acteurs...<sup>245</sup>» En janvier, la voici à l'Opéra, enchantée, enthousiasmée, par l'*Alceste* de Gluck<sup>246</sup>. C'est un spectacle au sens plein du terme (au

---

mais il est la figure centrale, proprement le Moi. Rien de ce qu'il fait ne réussit, et il est bien éloigné d'apparaître le maître des événements. Mais c'est lui qui parle dans le fameux monologue la première affirmation scénique de l'individu bourgeois moderne. Véritable parabase, le monologue pose la question décisive : qui suis-je ? Au-delà de la plaisanterie ou de l'inversion de structures dramatiques éprouvées, la reconnaissance est une *question posée sur l'identité*. Dans le monologue, le Moi s'affirme par la comparaison avec l'Autre (Almaviva, « au reste homme assez ordinaire, tandis que moi, morbleu »), et tente de se refaire par le rétrospectif de sa propre histoire : « Est-il rien de plus bizarre que ma destinée ?... Fils de je ne sais pas qui », mais l'autobiographie ne donne la clef ni du moi, ni de son histoire : « Pourquoi ces choses et non pas d'autres ? qui les a fixées sur ma tête ? » Le moi bourgeois à la fois s'affirme, se revendique et se met en question, posant le problème de son être même et de son action dans le monde : « ... et encore, je dis ma gaîté sans savoir si elle est à moi plus que le reste, ni même quel est ce moi dont je m'occupe ». Là aussi c'est tout le XIX<sup>e</sup> siècle théâtral dans sa revendication du moi qui se trouve déjà dans le personnage de Figaro et son monologue. » Cette émergence du moi est dans « l'air du temps » ; on ne peut douter que dans l'imprégnation subie par Sophie Cottin il n'y ait des traces laissées par une représentation qui la marque véritablement même si les appréciations qu'elle formule à son sujet paraissent si mièvres. René Pomeau posait déjà une question capitale au sujet de ce monologue : « Ne sommes nous pas ici aux sources du romantisme, si le romantique est l'homme qui se sent étranger à la société, au monde, et qui découvre le néant de sa vie ? » *Le mariage de Figaro*, quoi qu'il en soit, constitue bien une source intellectuelle qui participe à l'élaboration de la sensibilité particulière de Sophie Cottin.

<sup>245</sup>Lettre de Mlle Sophie Ristieu, à Julie Vénès, Tonneins, 25 novembre 1788. (*Cor.*, page 272).

<sup>246</sup>Jean-Baptiste Lully avait déjà écrit un *Alceste* (ou *Le triomphe d'Alcide*). On se reportera utilement à l'article de Jean-Marie Duhamel concernant « La querelle des Bouffons » (*in L'Histoire*, n°104, octobre 1987, page 26 - les citations qui suivent sont tirées de cet article.) ; en effet, le champ musical se trouve, à cette époque, en situation de conflit, partagé entre les italianisants d'un côté, et les partisans de l'opéra français (dont Lully a été le créateur). Bizarrement, après qu'un italien eut créé l'opéra français, c'est à un Allemand, Gluck, qu'on demande de défendre un opéra italien francisé dont la musique est, selon Grimm, « plus propre à l'action théâtrale, [ses] principes [n'étant] puisés que dans la source éternelle de l'harmonie et dans le rapport intime de nos sentiments et de nos sensations ; une musique qui n'appartient à aucun pays mais dont le génie du compositeur a su adapter le style à l'idiome particulier de notre langue. » Les italianisants ripostent en invitant le

premier Acte, le Temple est secoué par un tremblement de terre, des flammes s'élèvent et l'oracle proclame que le roi Admète est condamné. Au dernier Acte, Hercule descendu aux Enfers après avoir enchaîné

---

Napolitain Niccolo Piccinni, protégé de la Du Barry, puis de Marie-Antoinette dont il devient le professeur de chant. Il triomphe à l'Opéra de Paris à partir de 1778, officiellement protégé par la Cour. Le musicographe anglais Charles Burney, qui vit alors en France, raconte : « Une guerre était menée et tout Paris était sur le « qui vive » ! Aucune porte n'était ouverte au visiteur sans que la question soit posée qui seule pouvait le faire admettre : « Monsieur, estes-vous piccinniste ou gluckiste ? » Le champ musical, tout comme les autres champs qui relèvent du champ culturel, sont des lieux où s'affrontent les tendances alors antagonistes : au moment du renvoi de Turgot, en 1776, Voltaire écrivait à Mme du Deffand : « Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. » Comme le signale Jean-Marie Duhamel : « La guerre de la musique qui eut pour objet le goût, le choix d'un style, ou l'utilisation d'une langue, fut un fantastique débat d'idées dans le grand mouvement qui traverse l'époque moderne en général et le siècle des Lumières en particulier. L'étrange silence des musiciens professionnels, à l'exception de Rameau et de quelques autres, prouve que chacun, chez les élites des Lumières - celles qui firent le goût, l'esprit, la mode -, se sentait concerné. En quittant les fosses d'orchestre et les salles de répétition pour gagner la place publique, la querelle musicale devenait affaire d'État. Et les inepties qui furent dites et écrites de part et d'autre des « coins » nous en apprennent énormément sur les structures de pensée et les comportements de cette société des Lumières qui pensait, s'agitait et se réalisait pleinement au spectacle. » Nous rejoignons bien ici une des modalités d'expression du système de représentation dans le champ culturel. L'appartenance de Sophie Cottin peut être identifiée au travers du plaisir qu'elle prend à cette représentation (bien qu'il s'agisse d'un plaisir naïf, qui relève de la découverte), ou tout au moins peut-on essayer de repérer la catégorie sociale à laquelle se rallient les membres de la famille Cottin (c'est sa belle-soeur qui l'emmène aux spectacles) : les goûts affichés ne sont pas ceux de la Cour bien que ce milieu de financiers soit intégré à l'aristocratie (anobli) - en matière de goûts, les Cottin seraient proches des « progressistes » (qui se reconnaissent dans la triade Gluck / Beaumarchais / Rousseau). Ce n'est pas surprenant dans la mesure où ils appartiennent à une catégorie sociale en ascension qui profite pleinement des ouvertures du régime pour asseoir sa légitimation. En revanche, ils n'agissent pas activement afin de bouleverser l'ordre établi et restent en marge de la contestation qui monte graduellement à cette époque. Leur appartenance s'exprime psychologiquement dans le rapport intériorisé des sentiments et des sensations (*cf.*, la citation de Grimm), dans la contemplation de la Nature ; la cohésion familiale, renforcée par l'appartenance religieuse et l'aisance financière, crée apparemment une cellule peu ouverte sur l'extérieur et sur les événements politiques, qui ne côtoie pas directement l'aristocratie de haut rang, qui se tient à l'écart du peuple ; milieu stable et uni, ouvert à la nouveauté culturelle, mais conservateur.

Cerbère, arrive en pleine fête infernale devant Thanatos entouré des esprits infernaux ; *pandemonium* prophétique, annonciateur de forces désordonnée qui vont se mettre en branle ?)

Déjà la mode de l'Antique fait fureur et les auteurs puisent à pleines mains dans ce réservoir de mythes qui viennent alimenter le paradigme social ; Rome, suprême modèle, n'a-t-elle point oscillé de manière constante entre ces deux types de gouvernement que sont la République vertueuse et la Tyrannie monarchique, entre l'austère simplicité qui honore la Patrie et la fureur corruptrice des vices les plus pervers ? Le 7 février 1789, Sophie assiste à une représentation théâtrale décevante : à vrai dire, l'auteur médiocre n'a pas fait long feu et son nom ne nous est pas parvenu ; la pièce s'intitulait *Astyanax – tragédie nouvelle*, comme le signale le *Journal de Paris*. Le public n'a semble-t-il guère apprécié cette version d'*Andromaque* ; on peut supposer que le poète inconnu n'a guère remanié l'histoire du jeune garçon qui, lors de la prise de Troie, fut jeté cruellement du haut des murailles par les incendiaires grecs :

« Tu pleures, mon tout petit ? Cesse je t'en prie.  
Tu ne peux savoir ce qui t'attend.  
- Que sera-ce ? Une longue, longue chute - ton corps brisé  
Et personne pour te prendre en pitié.  
Embrasse-moi. Jamais plus. Viens plus près, plus près encore.  
Ta mère qui t'a porté... entoure mon cou de tes bras,  
Embrasse-moi, lèvres contre lèvres. <sup>247</sup>»

Bientôt d'autres murailles seront incendiées, au propre comme au figuré, d'autres massacres occuperont le devant de la scène, et l'on promènera dans Paris, au bout des piques, des têtes coupées, la bouche

---

<sup>247</sup>*La Mythologie*, Édith Hamilton, Verviers (Belgique), Marabout, « Marabout Université / 20 », 1962, page 239. L'auteur fonde son récit de la guerre de Troie sur des extraits de Sophocle et d'Euripide.

bourrée de foin. Prémonition de mauvais goût que cette chute de Troie qui annonce à quelques mois de distance celle de la Bastille monarchique ? Imperturbablement, l'insouciant Sophie continue de délivrer ses lettres, comme si la classe sociale qu'elle fréquente ignorait tout de l'orage qui se profile à l'horizon, comme si personne n'évoquait jamais cette société guettée par le désordre. Jean-Paul Cottin s'est rétabli. Mme de Staël vient de faire publier ses *Lettres sur le caractère et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, tirage limité dont seuls 40 exemplaires circulent, que l'on s'arrache, littéralement<sup>248</sup> !

« Il y avait quelque temps qu'on avait promis à M. Jauge de lui en prêter un, mais pour une journée seulement ; et pour pouvoir tous jouir de cette lecture, nous avons pris le parti de nous rassembler pour le lire tout haut. Ce fut hier que M. Jauge se vit possesseur de ce précieux cahier pour peu d'heures seulement. Nous fûmes dîner chez Mme Cottin ; pour ne te laisser perdre aucune circonstance, je te dirai qu'avant le dîner je mis le pied dans le jardin pour la première fois depuis que je suis ici ; il est grand, beau, et doit être enchanteur dans le printemps, les chèvrefeuilles et les lilas y foisonnent. Il vint se promener avec nous, ce fut une jouissance de plus pour cette nouvelle promenade, car sa vue me fait répandre sur tout ce qui m'environne un jour plus doux. »

On imagine aisément la situation : c'est le matin ; cette journée d'un hiver rigoureux<sup>249</sup> qui va vers sa fin est propice à une promenade

---

<sup>248</sup>Les citations suivantes proviennent toutes de la lettre que Sophie adresse, toujours à sa cousine, le 17 février 1789 (*Cor.*, page 276). Elles contribuent à mieux cerner l'univers personnel d'un futur écrivain. Elles nous renseignent sur les goûts et la sensibilité particuliers à cette femme, mais qui caractérisent aussi le milieu où elle vit.

<sup>249</sup>L'hiver 88-89, durant lequel Jacques Risteanu et Jean-Paul Cottin sont tombés malades, a été particulièrement terrible : 86 jours de gelées dont 56 consécutifs, avec des températures inférieures à - 20° C. (à Paris). La Seine est gelée, le Rhin se traverse en voiture et, à la fin de décembre, la mer elle-même commence à geler, bloquant les ports de la Manche où se forme une banquise. Le froid provoque une forte mortalité tant parmi les humains que parmi les bêtes ; la famine menace, les prix montent, le bois de chauffage devient une denrée précieuse. La charité publique s'organise en direction des indigents durement touchés ; Louis XVI distribue personnellement des aides dans les



qui permet de reprendre contact avec la nature. Le frémissement de la végétation est déjà perceptible, quelques rayons de soleil ont réveillé les sèves, le renouveau est proche, bientôt éclateront les bourgeons lorsque les derniers frimas auront déserté les allées nues dont le fin gravier crisse sous les semelles.

Après le dîner, Sophie peut à nouveau s'entretenir avec son futur époux : « Heureux moments, qu'ils s'écoulent vite, mais quel charme ils procurent ! » Exclamation où l'on sent percer ce romantisme du regret, du temps écoulé qui ne revient pas, parce que le sablier imperturbable se vide sans rémission ; c'est l'instant savouré, évanescent, dont l'ombre passe et qu'il est bon d'épingler à son âme pour qu'en subsiste fanée la trace palpitante. Les circonstances permettent le babillage avec cet homme qu'elle admire, qu'elle peut presque toucher, frôler, qu'elle voit et observe enfin : conversation que nous trouverions niaise et fade, peut-être... Les projets d'avenir s'esquissent, se dessinent et Sophie voudrait en savoir plus. Mais le moment arrive de procéder à la lecture de l'opuscule de Mme de Staël. C'est un véritable rituel qui nous renseigne tout autant sur les comportements des lecteurs en cette fin de siècle que sur les moeurs familiales et les *habitus* d'une bourgeoisie en plein essor :

« La lecture arrive : nous nous mîmes autour d'une table, elle n'était entourée que d'êtres qui m'étaient chers, mon coeur distinguait plusieurs qu'il chérissait ; mais mon amie n'y était pas, et elle me manquait. J'étais contente, j'aurais pu être heureuse si l'âme de ma Julie eût été là pour partager tout le plaisir que j'éprouvais. Il eût été doublé ; ton idée s'identifiait à tout ce que j'entendais, je pensais pour nous deux, et je

---

campagnes qu'il peut visiter. Le 1<sup>er</sup> janvier, la température nocturne tombe à -21,8° dans la Capitale. À partir du 14 janvier, le redoux s'installe définitivement. C'est dans ce contexte qu'a lieu la promenade qu'évoque Sophie Cottin ; la température est assez douce et un printemps précoce s'annonce après ces rigueurs hivernales.

croyais ne penser que pour moi. Ma tendre amie, tu eusses été si bien placée dans ce cercle chéri, mon coeur t'y cherchait, et ne t'y trouvait pas. Mon amie, ton absence ne m'affligeait pas, mais me faisait regretter la perte d'un plus grand bonheur. Cette lecture t'eût enchantée, // lisait. Il lit bien, surtout pour moi, je crois. J'écoutais, je sentais davantage ; mon coeur faisait tout et mon esprit rien. Dans un autre cercle, j'eusse eu moins d'impression, mais il me semblait qu'aux endroits qui me frappaient le plus il y mettait un ton qui me persuadait qu'il pensait comme moi, et j'étais comme ravie. »

Ce rituel de lecture exige un cercle ; le cercle de famille, réuni autour d'une table est mis en condition d'écouter celui qui interprète le texte. On peut deviner le flambeau qui trône sur cette table : les chandelles allumées projettent sur les visage une lumière pâle ; sans doute le luminaire est-il posé au plus près du lecteur qui, le buste droit, s'applique à adopter une diction posée qui fait ressortir le ton d'un texte teinté de didactisme. Les auditeurs sont pris au jeu, « ravis » pour reprendre le terme employé dans son sens fort par Sophie (*l'aigle ravit sa proie jusqu'aux nues, l'extase ravit le mystique jusqu'au Paradis*) ; imaginons la scène, mains à plat sur la table, signes de tête approbateurs, lèvres entrouvertes : l'attention est à son comble dans cette famille luthérienne où depuis quelques générations l'on pratique, de la même façon, la lecture commune de textes bibliques. On notera l'enthousiasme de Sophie, dû davantage à la personnalité du lecteur, Jean-Paul, qu'aux platitudes de Germaine de Staël. La lettre préfigure ce que sera le chef-d'oeuvre de Sophie, *Claire d'Albe* ; on y relève déjà un style ; va-et-vient constant entre la situation convoquée par ce récit et l'acte d'appropriation par la destinataire d'une scène dont elle pourrait se sentir exclue, mais qui la réintègre comme narrataire privilégiée, comme amie de coeur aimée, confidente entière, à qui l'on fait partager totalement les sentiments et les émois.

«Je voudrais t'envoyer ce livre : je suis sûre du plaisir qu'il te ferait. Elle fait l'éloge de son père avec enthousiasme, et personne ne peut y trouver rien de trop. Elle parle de l'*Héloïse*, elle détaille tous les ouvrages de Rousseau, elle finit par dire qu'il s'est empoisonné, en parle comme d'une chose sûre<sup>250</sup>. Elle ne parle point de lui, de son caractère, avec enthousiasme ; elle le justifie souvent, mais le blâme quelquefois, et l'esprit d'impartialité qu'elle met dans son jugement persuade davantage en faveur de Rousseau que l'admiration exagérée de ses partisans outrés. Il y avait hier des personnes qui, avant la lecture, s'étaient disputées sans se persuader ; après avoir lu, ils ont été d'accord. J'eusse été curieuse de savoir si ta soeur eût été persuadée par la raison et l'esprit de Mme de Staël. »

Ce résumé de la position de Mme de Staël<sup>251</sup> vis-à-vis de Rousseau n'est pas dépourvu d'intérêt : pour les gens de cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est surtout la personnalité de l'écrivain qui passionne et provoque les débats. Ce que traque avant toute autre chose le lecteur – ce sur quoi s'exerce directement sa curiosité –, c'est l'auteur-modèle : affaire, ici encore, de sensibilité. L'identification nette de celui qui parle est nécessaire pour qu'on puisse se proclamer en accord avec son message ; dès lors, il devient nécessaire de discerner dans sa

---

<sup>250</sup>Les rumeurs qui ont couru sur le décès de Rousseau font état d'un suicide, voire d'un assassinat : Thérèse Levasseur aurait elle-même versé le poison fatal.

<sup>251</sup>Mme de Staël a vingt-deux ans. L'éloge paternel qu'elle insère habilement dans son opuscule participe du débat politique qui se noue autour de la figure contestée de Necker. Le roi a dû faire appel à nouveau au banquier qui a connu sept années de disgrâce ; l'état des finances de la Nation exige un rappel urgent du financier, trop populaire. A la fin du mois d'août 1788, c'est chose faite ! Le peuple parisien jubile et, comme cela est devenu habituel, allume des feux de joie ; on tire des fusées et des feux d'artifice ; des « bandes de jeunes » s'en prennent aux forces de l'ordre (le guet) qu'elles agressent à coups de pierres. Ces *Lettres*, diffusées dans des milieux précis mais influents, sont, en quelque sorte, un procédé pour qu'on identifie la position précise qu'occupe la famille Necker au sein du champ politique ; émettre un jugement sur Rousseau, c'est se positionner à l'intérieur d'un champ qui le contient comme « objet de référence », c'est affirmer son appartenance à une famille de pensée ; si les Cottin n'ont que des relations subalternes et professionnelles avec le clan des

psychologie, dans son identité profonde, les mobiles qui le font agir : l'art permet au méchant ou à l'hypocrite de simuler les sentiments les plus purs, de tenir le discours le plus vertueux. Par delà les artifices de toute rhétorique qui ne représente que la surface, qui n'est qu'apparence, c'est davantage la façon de « sentir » qu'on cherche à identifier au travers des actes de l'individu : ce qui implique une confusion voulue et nécessaire de l'auteur et de l'écrivain, de l'homme et des idées qu'il exprime, puisque la véritable sincérité ne peut avoir une double face. Ainsi, un écrivain qui ferait preuve de duplicité se trouverait irrémédiablement discrédité aux yeux de son public.

L'on mesure aussi, dans cet extrait de la correspondance de Sophie, l'influence didactique qu'exercent sur un public choisi ces lectures orales qui réconcilient les contraires : l'on se dispute au sujet de Rousseau ? Il suffit pour trancher le débat d'avoir recours à un avis qui fait autorité : Mme de Staël convainc et emporte l'adhésion d'autant mieux qu'elle sait choisir les arguments qui persuadent. Le recours à la raison est ce qui annule les dissonances. Encore s'agit-il d'un nouveau mode de raison, la « raison sensible », qui refuse les armes de l'ironie et sait ménager ses effets, qui procède par sympathie, dont la pensée analogique est le mode de fonctionnement privilégié. Cette dimension explicative reflète les préoccupations de l'époque ; mais elle ne prend effet que relayée par une voix humaine, qui l'assume. L'art oratoire et la construction dialectique prennent vie grâce à la passion d'une parole qui, sinon, circulerait de manière trop plate et trop neutre<sup>252</sup>. Cette

---

Necker, ils s'inscrivent idéologiquement dans une même mouvance intellectuelle.

<sup>252</sup>C'est une évidence, puisqu'il n'existe pas à cette époque de moyen technique de reproduire le son et de le diffuser ; le support écrit doit donc retrouver sa force dans une oralisation qui sera aussi une interprétation au sens artistique

communication particulière exige donc des lecteurs capables de restituer au message toute la chaleur du contenu, de ressusciter le feu secret des idées.

« On parla de l'*Héloïse*, on fut la chercher, on en lut quelques lettres. Une lettre de Julie à Claire me fit bien plaisir : elle y peignait leur amitié. [...] Je reviens à cette lettre de Mme de Wolmar : elle lui rappelle un temps heureux où elles jouissaient d'un calme, d'une paix qui n'avait encore été troublée par aucune vive sensation ; elle lui rappelle qu'elles se disaient alors qu'elles ne se retrouveraient jamais dans la même situation, dans cette douce tranquillité de l'âme. Ma Julie, crois-tu que cette application si frappante ait passé sans me faire effet ! La réponse de Claire m'a fait moins de plaisir ; nous y avons pourtant trouvé un peu du style original de ta soeur ; mais c'est amusant, gai, et hier j'étais plus portée à sentir qu'à rire, et les choses qui répondaient à mes sensations me plaisaient davantage, sans que je jugeasse si dans le fond elles valaient mieux. »

L'on retrouve ici, exprimé sans nul doute de manière totalement inconsciente pour Sophie, le lexique de la sensibilité : sentir et sensations sont des mots essentiels, intégrés à son *habitus*, qui dessinent tout le système de représentation dans lequel baigne la jeune fille<sup>253</sup>.

---

du terme. Les tableaux et gravures de cette époque montrent assez ces attitudes oratoires où le locuteur prend une attitude théâtrale. (On peut aussi déduire des lettres de Sophie qu'il existe un type de lecture intimiste (de divertissement), pratique solitaire et individuelle, et un type de lecture familial, pratiqué au sein d'un cercle, assumé par un lecteur-relais qui « interprète » le texte, à vocation didactique ou intellectuelle. Ce constat concerne, bien évidemment, le milieu auquel elle appartient.)

<sup>253</sup>Quelle que soit sa position personnelle par rapport aux événements de cette époque, il est essentiel de comprendre que Sophie Cottin en intègre parfaitement, fût-ce à son insu, le *paradigme* générique. Les idées de Rousseau, la lecture de ses romans, sont des données généralisées dont nous mesurons mal l'impact *a posteriori* : elles se vérifient pourtant à tous les niveaux. Dans la monumentale étude qu'il consacre à Marceline Desbordes-Valmore et aux siens (*Le siècle des Valmore*, Paris, Seuil, 1987 : deux tomes), Francis Ambrière relève que « De ce goût pour l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*, on relève la trace dans une tradition familiale. Lorsque Catherine proposera à sa fille aînée un époux qu'elle juge un bon parti, mais qui ne plaît guère à l'adolescente : « Oh ! ma mère, soupirera Cécile Desbordes, ce n'est pas là Saint-Preux ! » C'est

Comment, d'ailleurs, ne pourrait-elle pas avoir intégré le paradigme du groupe social qui est le sien ? Bien plus, celui de son sexe ! Cette référence constante à ces termes, qui se retrouve constamment sous les plumes féminines, est significative d'un fonctionnement mental ; chercher une vérité – rechercher « la » vérité – des objets, des êtres, au-delà des apparences trompeuses, nécessite des moyens plus raffinés que ceux que procurent nos sens ordinaires. Là réside toute la force de la sensibilité qui s'appuie sur les sensations, sur le sentir, qui sont les seules modalités sécurisantes qui permettent d'approcher le monde et d'en pénétrer la surface. Les écrivains - et par-dessus tout l'écrivain sensible par excellence, Jean-Jacques Rousseau - ont ce don de sentir, poussé à l'extrême, faculté supérieure qui leur permet de restituer l'intériorité des êtres qu'ils mettent en scène, de peindre les mouvements intérieurs qui naissent de la rencontre de l'individu avec le monde. Ils s'approprient ainsi cette zone de conflit où l'être passe d'une région paisible (le « calme » et la « paix » évoqués dans cette lettre) à un univers de turbulences (« vive sensation ») qui traduit l'effet des passions. La société est un espace de désirs et de troubles qui fait regretter ce vert paradis tissé d'ignorance où l'âme trônait paisiblement au centre de son espace singulier (« elle lui rappelle qu'elles se disaient alors qu'elles ne se retrouveraient jamais dans la même situation, dans cette douce tranquillité de l'âme.») Dès que le sujet se trouve confronté aux réalités, cette autocontemplation n'est plus de mise. Déplacée de son centre,

---

Marceline qui rapporte le propos. (I, page 49) » Ainsi, tout le système de représentation social se trouve placé sous la domination du *sentir*. Comme le signale Mona Ozouf (*La Fête révolutionnaire*, Paris, Gallimard, 1976, page 241), « [...] les hommes de la Révolution [...] ont parfaitement assimilé l'empirisme d'un siècle qui n'a cessé de rogner l'indépendance que Locke encore accordait à la réflexion humaine. Pour eux, la réflexion ne s'émancipe jamais de

déportée, l'âme pénètre au coeur d'un espace étranger, qui n'est pas le sien, et se trouve vulnérable aux assauts du monde extérieur, dotée d'une seule aiguille aimantée qui lui permette, dans cette confusion, de reconnaître une route praticable : cette boussole, c'est la sensibilité. Cependant, cette âme a pris conscience d'un avant et d'un après ; le temps du calme s'oppose irrémédiablement à celui des vives sensations. Tout repos est désormais banni. Il existe ainsi deux espaces et l'être a été chassé à jamais de celui où il jouissait d'un bonheur ineffable ; il existe surtout le Temps qui ne laisse derrière lui que des sensations, car l'âme ne peut jouir totalement des objets réels que par un contact fugace, évanescent, passager, générateur d'une insatisfaction qui ne fait que renforcer l'inextinguible soif de bonheur qui gîte au fond des individus. L'on ne possède rien que de façon fugitive et le « sentir » demeure encore la meilleure façon de traverser la matérialité du monde, de percer cette couche opaque et dure qui forme la surface des objets :

« J'aime à pleurer, à être attendrie ; je trouve que ce sentiments qui fait verser de douces larmes est agréable, aussi j'aime les romans. Un bon roman me dédommagera des plus mauvais ; j'en lis beaucoup, cela ne me gêne point le goût. Je trouve que souvent cela m'instruit : les auteurs, en faisant parler l'amour, l'amitié, les différents sentiments qu'ils traitent, disent ce qu'ils pensent et tout ce qu'ils sentent. Je juge les auteurs d'après la manière dont ils se peignent eux-mêmes, et cette manière est plus sûre que de juger d'après soi. <sup>254</sup>»

Dans cet espace de la sensibilité, le roman figure le lieu privilégié où se fait l'apprentissage (« cela m'instruit ») de la vraie vie, celle qui fonde les rapports qu'entretiennent les agents au sein de la société humaine ; apprentissage sociologique indispensable pour cet être

---

la sensation, et l'homme défini par sa qualité d'être sensitif n'est pas mené par des principes ; mais par des objets, des spectacles, des images.»

<sup>254</sup>Lettre de Mme Sophie Cottin, à Mme Julie Verdier, 1790. (*Cor.*, page 280).

mineur qu'est la femme, d'autant que ce qu'on lui cache (par convention) de la vie réelle est générateur de dangers.

Voici Sophie totalement occupée par Rousseau durant les mois où la Révolution, au dehors, emporte tout comme un fleuve tumultueux qui déracine les arbres séculaires. Elle y puise toute sa philosophie personnelle et se préoccupe d'un sujet qui, constamment, nourrira ses réflexions : l'éducation<sup>255</sup>, et plus particulièrement celle des jeunes filles. Julie Vénès est devenue Mme Verdier<sup>256</sup> ; elle est mère d'une petite fille. Sophie, déjà mariée, lui écrit :

« Je soutiens Rousseau comme je soutiendrais mon meilleur ami ; il mérite bien ce titre, par le bien et le plaisir qu'il m'a faits, et je t'avertis que si ta Delphine est élevée suivant mes principes, qu'à seize ans je suis sûre de la pureté de ses idées, de l'honnêteté, de la sensibilité de son cœur. Je n'hésiterais pas à t'engager de lui laisser lire la *Nouvelle Héloïse*, comme un des meilleurs traités de morale. S'il fut jamais un livre fait uniquement pour les gens vertueux, c'est celui-là. Il peut être nuisible aux jeunes étourdies qui le liront en secret et qui seront portées à la galanterie par leur imagination ; mais il y a tant de livres pour les méchants, celui-ci est pour les bons. Qui est-ce qui ne sera pas touché par la guérison de Julie, qui est celle qui voudra faire moins qu'elle, qui ne sera pas effrayée des tourments que cause une seule faute, quand elle verra que toutes les grâces et les autres vertus ne mettent pas à l'abri ? Dans ce siècle, il ne faut pas fermer les yeux des jeunes personnes sur les dangers qui les environnent, mais les leur montrer pour les en garantir... En instruisant une jeune personne sur certain article que la curiosité ne la laissera pas longtemps ignorer, malgré tous les soins possibles, on ne

---

<sup>255</sup>Voir Maurice Lever, (*op.cit.*, page 50) : « Dans leur ensemble, ceux que l'on appelle les Philosophes des Lumières plaideront à leur tour en faveur de l'égalité des sexes, laquelle, selon eux, dépend avant tout de l'égalité de l'enseignement : «Les forces seraient égales si l'éducation l'était aussi», dit Montesquieu. Et Helvétius : «Si les femmes sont en général inférieures aux hommes, c'est qu'en général elles reçoivent une plus mauvaise éducation.» »

<sup>256</sup>Elle s'est mariée au Bousquet, le 18 avril 1789, avec un sexagénaire, Pierre du Verdier de la Carbonnière.



lui ôte ni la pudeur, ni même l'innocence, mais on l'empêche de devenir une anxiété.<sup>257</sup> »

Plusieurs problèmes sont au centre de cette lettre : celui du rôle même de la littérature se pose de manière évidente. Le livre, au sein de la société, véhicule des modèles, suggère des comportements ; il existe des livres « pour les méchants » comme il en existe « pour les bons » : le lecteur, par ailleurs, est libre d'interpréter les choses comme il veut, c'est-à-dire qu'en définitive le message qu'il retiendra résultera du prisme personnel nécessairement déformant qui sera appliqué à l'oeuvre. De ce fait, un roman comme *La Nouvelle Héloïse* se peut, inciter au vice, comme à la vertu : s'il porte à la galanterie certaines jeunes écervelées, c'est tout simplement qu'elles ont déjà en elles, de façon quasi innée, une curiosité malsaine et une attirance pour le désordre dans lequel plongent les passions. En ce qui concerne l'éducation des jeunes filles, Sophie Cottin témoigne de cette situation malsaine qui consiste à les garder dans l'ignorance la plus totale quant à leur destin de femme, ce qui en fait des proies rêvées pour l'imagination. La littérature, dans ce contexte précis, peut avoir un effet salutaire et répondre aux questions concrètes d'une adolescente à l'orée de sa vie de femme. Le roman trouve ainsi son « utilité », sa justification.

Ce qui émerge, au travers de ce débat qui porte de façon privilégiée sur la *Julie* de Rousseau, c'est une nouvelle façon de considérer le roman, son rôle sociologique, son impact et ses modes de fonctionnement. Un roman qui se donne pour moralisateur peut très bien exposer des égarements qui peuvent apparaître suspects ; mais

---

<sup>257</sup>Lettre de Mme Sophie Cottin, à Mme Julie Verdier, de Guiberville, 1790. (*Cor.*, page 280).

dans la mesure où ces situations donnent à réfléchir et suggèrent « les tourments que cause une seule faute », voilà l'écrivain dédouané. Attaqué au sujet de *Mme Bovary*, Gustave Flaubert fondera toute sa défense sur cet argument. Le littérateur doit faire oeuvre de réalisme dans les faits, sans concession aucune aux bienséances. Donner le spectacle du désordre, du vice, donne davantage à réfléchir que l'ennuyeux prêchi-prêcha des moralistes en chaire. « Il me semble au moins que c'est rendre un service aux moeurs, que de dévoiler les moyens qu'emploient ceux qui en ont de mauvaises pour corrompre ceux qui en ont de bonnes » assure Chordelos de Laclos dans sa *Préface des Liaisons dangereuses*.

Cette visée suppose de l'auteur qu'il disparaisse de l'oeuvre<sup>258</sup> (donc en tant qu'instance moralisatrice qui juge et fustige) ce qui accentue la difficulté de cerner sa personnalité réelle, de savoir précisément quel est son paratope. Peut-être, au fond de lui-même, affiche-t-il quelque complaisance pour les errements qu'il décrit et vise-t-il à faire l'apologie de la « galanterie » pour mieux plonger dans le vice les inconscientes qui se laisseraient prendre au jeu ? D'où ce constant besoin de se rassurer quant à la personnalité véritable<sup>259</sup> de Jean-

---

<sup>258</sup>Sa présence prouverait que la diégèse est entièrement sous son contrôle, ce qui serait inacceptable si l'on pose comme principe que l'oeuvre montre la réalité dans toute sa vérité et qu'il est demandé expressément au lecteur d'en tirer une leçon sans qu'il se sente influencé par une instance moralisatrice qui agirait comme un véritable directeur de conscience. On peut dire que la liberté du lecteur se trouve préservée : il est libre de choisir ou le bien, ou le mal.

<sup>259</sup>Maurice Lever (*art.cit.*, page 50) relève la profonde misogynie de Rousseau qui tranche avec le féminisme d'autres auteurs de cette époque : « Seule exception notable : Jean-Jacques Rousseau, pour qui l'influence excessive de la femme dans la société est à l'origine de toutes les corruptions. Au surplus, la femme souffre d'une infériorité congénitale, à la fois physiologique et intellectuelle, qui la rend inapte à remplir les mêmes tâches que l'homme. Il ne saurait y avoir pour elle d'autre destinée que celle d'épouse et de mère. « La femme est soumise à l'opinion publique, sa croyance est soumise à l'autorité [...] Toute fille doit avoir la religion de son père et toute femme celle de son mari »

Jacques, de se défaire de ces ambiguïtés qui sont un trait flagrant de son caractère et qui perturbent tout lecteur épris de rationalité :

« Maman m'a écrit qu'elle t'enverrait *les Confessions* de Rousseau ; tu en seras enchantée, car je le suis ; tu l'aimeras comme moi. Je me rappelle toujours que dans mon enfance, l'opinion de maman m'avait donné des opinions bien différentes de celles que j'ai à présent : je croyais Rousseau hypocrite... Un jour à B. Je me promenais avec toi et ta soeur dans la prairie auprès de l'allée des lauriers ; là, assises sur un tas de foin nouvellement fauché, nous dissertions sur divers auteurs et, en parlant de Rousseau, je dis : - Oh ! c'était un méchant homme !... Je me rappellerai toujours l'impression terrible, et que je conçois à présent, que ces mots firent sur ta soeur ; cela révolta si fort ses idées et ses sentiments qu'elle fut quelque temps sans pouvoir proférer un mot. Il y a comme cela des choses qui frappent : j'ai toujours eu présente cette promenade-là ; il me semble y être encore.<sup>260</sup> »

Sophie se souvient d'avoir heurté la soeur de Julie, Félicité Vénès, jeune fille intelligente, par des paroles sur Jean-Jacques qui reflétaient simplement l'avis maternel. Cet incident malheureux est encore ressenti comme pénible, à distance, car elle a choqué par des propos inconsidérés un être sensible qu'elle admire. Comme elle bat sa coulpe, maintenant ! Elle est devenue la plus fidèle des admiratrices de Rousseau à l'oeuvre duquel elle semble adhérer par un lien quasi affectif, presque charnel, qui ne se démentira à aucun moment de sa vie. Sans doute cette expérience lui a-t-elle servi à quelque chose : se méfier

---

(*Émile*). «La famille est l'image de la première société politique ; le chef est l'image du père» (*Contrat social*), et encore : «Les hommes à l'extérieur, les femmes à l'intérieur, telle est la loi de la nature.» Cette inégalité foncière entre les sexes, l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* n'hésite pas à l'introduire jusque dans l'adultère. Qu'un époux infidèle soit décrété «injuste et barbare», il en convient. «Mais la femme infidèle fait plus : elle dissout la famille et brise tous les liens de la nature ; en donnant à l'homme des enfants qui ne sont pas de lui, elle trahit les uns et les autres et joint la perfidie à l'infidélité.»»

<sup>260</sup>Lettre de Mme Sophie Cottin, à Mme Julie Verdier, 21 décembre 1789. (*Cor.*, page 279).

des idées reçues, ne plus se forger les siennes qu'en se fondant sur sa propre expérience, voilà la démarche la plus sûre, la plus sereine.

#### 14. Jusqu'à l'orage :

Le 16 mai 1789<sup>261</sup>, au milieu du printemps, le mariage de Sophie avait enfin été célébré à l'Ambassade de Suède<sup>262</sup>. Le jeune époux avait eu le temps de se rétablir, Jacques Risteanu se portait mieux, tout semblait sourire au couple enfin uni pour le meilleur et pour le pire. Le meilleur, ce fut, pour la jeune femme, cette vie brillante qui s'offrait à elle, pleine de promesses. Le jeune ménage s'installa rue Saint-Georges, dans un superbe hôtel particulier qui venait d'être bâti ; la France, à cette époque, connaissait un véritable renouveau architectural dont Paris profitait largement. La riche demeure du banquier, luxueusement meublée, se trouvait-elle à mille lieues des événements qui survenaient dans la Capitale ? Fièvre des États-Généraux, des mouvements de foule, du bruit et des clameurs, durant laquelle Sophie ne semble occupée que - dans ces lettres qu'elle adresse à Julie - de Rousseau, pour lequel sa vénération est sans limites, comme si son monde de femme n'avait, avec le réel, aucune relation directe.

---

<sup>261</sup>A la fin du mois d'avril, le 27 et le 28, une émeute a éclaté dans le faubourg Saint-Antoine. Elle visait Réveillon, le célèbre fabricant de papiers peints et Hanriot, salpêtrier, accusés d'avoir voulu baisser le salaire de leurs ouvriers. Assiste-t-on à un début d'antagonisme entre la bourgeoisie et le prolétariat ? Le 5 mai, l'Assemblée des États-Généraux s'est ouverte dans la Salle des Menus-Plaisirs, aménagée à cet effet. L'agitation extrême des Parisiens s'est calmée dans la mesure où l'on attend tout de cette réunion.

Or, les banquiers sont au coeur de cette tourmente qui agite la Nation. Jean-Paul est membre à part entière de cette classe dominante sur laquelle se concentreront toutes les haines, tant parce que l'Ancien Régime l'a compromis en lui conférant un petit titre nobiliaire, que parce que sa richesse, le désigne trop ostensiblement à la vindicte des moins-nantis. Fortune acquise industrieusement, durant des générations, à la faveur des périodes de prospérité, qui le place, fatalement, entre le marteau et l'enclume. Les aristocrates de la haute noblesse méprisent assez ces serviteurs du Royaume qui n'ont d'autre fonction, en période de crise, que de soutenir le budget vacillant et de subvenir aux besoins d'un pays exsangue : aux ordres, ils doivent se plier aux nécessités de la situation ; après ce qui, par le passé, est advenu aux Juifs, aux Lombards, aux Templiers, à Jacques Coeur, à Concini, à Fouquet\*, comment pourrait-on ignorer que lorsque le moment historique l'exige, il faudra trouver des boucs émissaires à sacrifier à la foule sanguinaire ? Fermiers Généraux et financiers feront bien l'affaire d'autant qu'ils focalisent sur leur personne la haine des miséreux, du Peuple entier.

Peut-être, si on lit entre les lignes, peut-on affirmer que les Cottin, Protestants progressistes, investissent, à l'instar des élites d'une Nation qui rêve de grands changements, d'immenses espoirs dans une Révolution qui, malgré des violences inévitables, ne semble pas, à ses débuts, prête à emporter toutes les institutions, à déferler comme une lame venue des fonds sur les individus. Le 14 juillet a pour but immédiat de rétablir au pouvoir le banquier Necker : son renvoi du

---

<sup>262</sup>Cor., page 271 : « Nous n'avons pas épousé à Bordeaux, parce qu'un mariage fait par un ministre n'est pas aussi solide qu'un fait avec permission du roi à l'hôtel de Suède. »

poste de ministre des Finances, le 11 juillet, est le symbole d'un sursaut de l'absolutisme et inquiète les créanciers d'un État dont Necker garantissait le remboursement des dettes. D'où la révolte qui se gonfle : on marche sur ce symbole désuet, sur cette prison d'État qui, dans l'inconscient collectif, symbolise tous les excès, toute la corruption d'un Pouvoir dépravé (ici, le simple caprice d'un maîtresse royale suffisait à envoyer croupir au fond des oubliettes celui qui avait osé revendiquer une bribe de justice ; là, l'arbitraire d'une lettre de cachet vouait à la geôle, le défenseur de la vertu !)\*. Tout est donc pour le mieux dans cette fête dont seront gommés pudiquement les excès. Car l'émeute a du moins le mérite d'assurer la bonne circulation de l'argent, d'éviter les prévisibles faillites, l'écroulement du Trésor, de la Banque ; comment les Cottin pourraient-ils être hostiles à cela, puisque toute leur position sociale<sup>263</sup> dépend justement d'une gestion correcte des finances publiques, qu'ils sont luthériens comme Necker et, qu'au demeurant, leur mariage a bénéficié directement de la présence, à l'Ambassade de Suède, de Germaine de Staël. On peut noter que parmi les députés du Tiers État élus en 1789, 85 négociants, manufacturiers, armateurs, banquiers, maîtres de forges côtoient les 500 propriétaires fonciers et hommes de loi représentant la France traditionnelle. Ce qui émerge, c'est le rêve d'une nouvelle élite, alliance de notables de la terre, de l'argent, de la marchandise et des lettres en une « glorieuse révolution » à l'anglaise, avec libéralisme politique et libéralisme économique. Jean-Paul Cottin pourrait-il se trouver en désaccord avec cette nouvelle donne qui semble favoriser particulièrement son groupe social et lui assurer un rôle moteur dans la France nouvelle ? Parallèlement se sont

---

<sup>263</sup> Leur position dans le champ social (au sens qu'utilise Pierre Bourdieu). Cette position du clan Cottin est pour le moins ambiguë et en porte-à-faux.

écroulées ces vieilles préventions fondées sur la religion : l'homme n'est plus mesuré, dans la société qui se met en place, à l'aune de ses croyances car se fonde une éthique de la Nation, où l'intérêt collectif prime, où l'égalité est reconnue, du moins en principe, à ceux que leur naissance excluait jusqu'ici des carrières et des honneurs.

Tout laisse croire que Jean-Paul Cottin, à l'origine, a été favorable au changement. Il n'existe pas de document précis qui permette de retracer au jour le jour l'évolution des opinions d'un clan familial qui comptait quatre financiers : Cottin père et fils, Jauge et Girardot. Cependant, l'on remarque que ces hommes s'engagèrent avec une certaine énergie, au début, parce qu'ils se faisaient une certaine idée du service qu'ils devaient à la Patrie. Lorsque la Révolution se met en marche, la conjoncture commence à se retourner. La situation n'est pas aussi désastreuse que précédemment. Les bonnes récoltes effacent la crise agricole et commerciale de 1787-1789. La reprise permet par exemple aux soyeux lyonnais de récupérer en 1789-1791 les pertes encourues dans les années 1780. La hausse des revenus paysans et des salaires artisanaux, la baisse des impôts relancent le marché de la consommation. Durant une période assez longue, la classe dominante, résultat de l'union de l'aristocratie et de la bourgeoisie de progrès, a l'illusion de maîtriser les événements. Si le peuple des sans-culotte parisiens et des fédérés impose la deuxième révolution de 1792, les grands bourgeois conservent les rênes du pouvoir économique : Clavière, banquier d'origine genevoise est ministre des Finances ; Roland de la Platière, haut fonctionnaire moderniste d'Ancien Régime — il était inspecteur général des Manufactures — occupe le ministère de l'Intérieur, qui a l'économie en charge. La république girondine garantit



le libéralisme. De 1789 à la fin de 1792, au sein de la coalition au pouvoir, les grands bourgeois assurent une stabilité sociale propre à ne pas traumatiser les entrepreneurs.

Dès 1789, le « Club de Valois », compte parmi ses membres, à côté de Condorcet, de La Fayette et de Talleyrand, Cottin père et son fils, membres également de la « Société de 1789<sup>264</sup>», ainsi que Jauge et Girardot, qui seront membres du « Club des Feuillants ». Nécessité politique que de s'impliquer ainsi, directement, afin de prouver de façon ostentatoire une appartenance précise ? On notera que Jean-Paul est aussi aide-de-camp de La Fayette, à ses côtés, lorsque le céléberrime général accueille Louis XVI lors de la journée du 17 juillet 1789. Pour apaiser ses sujets, le roi, qui vient de signer la veille, une fois de plus, le rappel de Necker, quitte Versailles, entouré d'une foule composite<sup>265</sup> et se rend à Paris. A l'Hôtel de Ville, il reçoit des mains de Bailly une cocarde rouge et bleue qu'il agrafe à son chapeau (près de sa cocarde blanche) sous les applaudissements des spectateurs. Après un timide discours, où il félicite La Fayette et Bailly, et assure le Peuple de son amour, il s'en retourne à Versailles<sup>266</sup>. Jean-Paul Cottin se place ouvertement dans la mouvance d'un personnage-phare auquel il apporte un soutien actif ; La Fayette est représentatif de la fraction progressiste de l'aristocratie à laquelle il sert de caution ; les seigneurs contestataires qui l'ont accompagné pour se mettre au service des

---

<sup>264</sup>Cette société est fondée le 12 mai 1790 par La Fayette, Condorcet et Brissot. Cette unité se brisera par la suite. Brissot, il faut le remarquer est un futur Girondin. On peut supposer qu'il connaît bien nos banquiers bordelais.

<sup>265</sup>Le maire de Paris, Bailly, qui accueille Louis XVI, racontera : « Le chemin était bordé des deux côtés par une haie de la Garde nationale, armée de fusils, d'épées, de piques, de lances, de faux, de bâtons. On y apercevait des femmes, des moines, des capucins, le fusil sur l'épaule. »

*Insurgents* sont revenus de la guerre d'Indépendance, la tête emplie de déclarations de liberté et d'égalité<sup>267</sup>. Héros des deux mondes, génie libérateur, à la fois citoyen et soldat, La Fayette joue un jeu ambigu : il croit encore pouvoir tenir en équilibre entre ces deux formes d'excès que sont la réaction et la démagogie. Au même moment, Jauge, le beau-frère et associé de Jean-Paul Cottin sert lui-aussi dans la Garde Nationale en qualité de premier aide-de-camp, avec rang d'aide-major général. La Fayette, accablé de solliciteurs, et qui doit constamment faire acte de représentation, constate que la Révolution en France lui coûte bien plus cher que celle d'Amérique et que ses finances sont au plus bas<sup>268</sup>. L'hémorragie d'argent est générale et les événements politiques augmentent considérablement les besoins en numéraire. Jauge et Cottin fils, faisant acte de patriotisme, prêtent à la Ville de Paris la somme de 600 000 francs «pour lui procurer des subsistances dont elle manquait absolument<sup>269</sup>». Ils contribueront en outre au rétablissement de la confiance publique en escomptant pour 297 000 francs de billets donnés aux ci-devant gardes françaises en paiement de leurs casernes et autres effets. On le constate, les Cottin apportent un soutien à la

---

<sup>266</sup>On fit des tabatières, des éventails qui portaient les effigies en couleurs de Louis XVI et de La Fayette. Le cheval blanc de celui-ci devint célèbre.

<sup>267</sup>C'est à ce moment que l'émigration commence : il se forme deux camps, celui de l'émigration, symbole de l'irréductible opposition des privilégiés à des réformes que le roi acceptait de patronner, et un autre, dont le Peuple constitue la composante majoritaire, mais qui est conduit par des chefs qui appartiennent à la jeune noblesse.

<sup>268</sup>« Ma situation est bien extraordinaire. Je suis dans une grande aventure et je jouis de penser que j'en sortirais sans avoir eu même un mouvement ambitieux à me reprocher, et après avoir mis tout le monde à sa place, je me retirerai avec le quart de la fortune que j'avais en entrant dans le monde. » (*Mémoires, Correspondance et Manuscrits du général de La Fayette*, tome II, pages 321-322, cité par André Maurois, *Adrienne ou la vie de Mme de La Fayette*, Paris, Hachette, 1960, page 206.)

Nation qui vise à modérer cette accélération vers l'abîme, redoutée par presque tous, souhaitée par certains. Ils se situent dans le sillage de cette étrange association que forment le marquis de La Fayette et Necker<sup>270</sup>, sans se douter qu'ils sapent, de la sorte, leur crédit et leur avenir.

Le premier basculement d'importance est survenu en octobre 1789 lorsque l'aile la plus réactionnaire de l'Ancien Régime a tenté, fort maladroitement, de montrer le bout de son nez ! A l'occasion de banquets donnés à Versailles par les officiers des Gardes du corps, la cocarde tricolore est piétinée. La rumeur de cet événement parvient à Paris ; tous ceux qui veulent s'approprier le pouvoir l'amplifient à dessein et le 5 octobre une foule bigarrée, composée de patriotes, de femmes et de travestis<sup>271</sup>, déferle sur Versailles afin de prendre possession du monarque. Louis XVI est conduit aux Tuileries, sa résidence forcée, où il demeure désormais confié à la bonne garde de La

---

<sup>269</sup>Lettre adressée par Jauge à l'accusateur public, le 28 prairial an II (Arch.Nat. W. 389.904)

<sup>270</sup>D'autant que la Monarchie et la Noblesse de Cour se méfient particulièrement de ces deux personnages, mais qu'ils constituent à ses yeux une sorte de pis-aller, de dernier rempart, d'ultime barrage destiné à contenir la montée des eaux.

<sup>271</sup>Il s'agit d'hommes à la solde du duc d'Orléans, habillés en femmes, qui se sont glissés dans les rangs des Parisiennes pour « chauffer » la foule et participer activement à la manifestation. Cette scène a été montrée dans un film récent (*Jefferson à Paris*), sans explication aucune, ce qui, sans nul doute surprendra les spectateurs qui ne connaissent pas les « dessous » de l'Histoire. Les agents du duc, au nombre desquels se compte Chordelos de Laclos, sont particulièrement actifs depuis le début de la Révolution car le cousin du roi espère obtenir la Régence et prendre en main le sort du pays. (cf. Chateaubriand, *M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, 10, Paris, Flammarion, 1982, page 222 . Chateaubriand donne le récit de ces événements : « Je courus au Champs-Élysées : d'abord parurent des canons, sur lesquels des harpies, des larronnes, des filles de joie montées à califourchon, tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus immondes. Puis, au milieu d'une horde de tout âge et de tout sexe, marchaient à pied les gardes-du-corps, ayant changé de chapeaux, d'épées et de baudrier avec les gardes nationaux ; chacun de leurs chevaux portait deux ou trois poissardes, sales bacchantes ivres et débraillées. »)

Fayette ; nous verrons que parmi ceux qui assurent la surveillance du roi figure Jean-Paul Cottin.

Le pouvoir véritable est désormais détenu par l'Assemblée qui légifère sans désemparer<sup>272</sup> ; c'est bien tout le système de représentation, tout le paradigme social, qu'il faut transformer brutalement<sup>273</sup>. Le 2 novembre 1789, les biens du Clergé sont nationalisés puis, le 17 décembre, il est décidé qu'ils serviront à rembourser et gager les dettes de l'État. Le 19 décembre voit naître l'assignat. Durant toute l'année 1790 les privilèges de la noblesse seront sapés, jusqu'à l'abolition, le 19 juin, de la notion même de noblesse héréditaire ; cependant, le pays est réorganisé, redécoupé ; c'est désormais le drapeau tricolore qui symbolise la France<sup>274</sup>.

---

<sup>272</sup>On lira avec profit le chapitre 13 des *M.O.T.* de Chateaubriand (I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, *op.cit.*, pages 229-231) : « La salle du Manège était alors une véritable salle de spectacle, où se jouait un des plus grands drames du monde. » Tout le paradigme de la Révolution repose sur la mise en mouvement d'un système de représentation, sur la mise en représentation dramaturgique de ce paradigme. L'acte, le discours, la prise de position (la place où s'installe l'acteur sur cette scène politique) y acquièrent une dimension théâtrale.

<sup>273</sup>André Maurois, *op.cit.*, page 218 : « En ces premiers mois de 1790, la société française avait, en apparence, peu changé. Quand Louis XVI allait à l'Assemblée, les Parisiens l'acclamaient. « On me trompe, disait-il, je suis encore le roi des Français. » Pourtant, le comte de Ségur, oncle et ami de La Fayette, revenant, après cinq années, de son ambassade en Russie, fut frappé, en traversant villes et villages, par « quelque chose de vif, de fier, d'indépendant et d'animé » dans les traits des paysans, des bourgeois, des ouvriers. Il avait quitté un peuple paisible et courbé ; il le voyait redressé, indépendant jusqu'à la passion, armé, trop ardent pour jouir avec sagesse de sa liberté nouvelle. À Paris, il retrouva « la société de sa jeunesse, plus vive, plus spirituelle que jamais. Seulement, on ne discutait plus ; on disputait. Chacun parlait haut, écoutait peu. L'humeur perçait dans le ton comme dans le regard. La politique devenait le seul sujet. » Les arts, la galanterie étaient délaissés. »

<sup>274</sup>Chateaubriand, *M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> Partie, Livre Cinquième, ch. 11, page 223 : « Le reste de l'année 1789 vit les décrets qui dépouillèrent le clergé, détruisirent l'ancienne magistrature et créèrent les assignats [...] » et ch. 15, page 237 : « L'année 1790 compléta les mesures ébauchées de l'année 1789. Le

On peut signaler qu'en mars 1790, le Comité des pensions, dont les Cottin sont membres, doit publier le *Livre rouge* pour satisfaire aux revendications du peuple. Il dévoilait les gratifications secrètes accordées aux serviteurs de la cause monarchique, les dépenses de la maison du roi, les pensions et traitements consentis par Louis XVI pour des services rendus. La signature de Cottin figurera au bas des deux premiers rapports, mais non dans le troisième, en date de juillet 1790<sup>275</sup>.

Le point culminant de cette année, c'est la fête de la Fédération, organisée le 14 juillet, première commémoration de la prise de la Bastille. À l'automne 89, à Étoile, le premier serment fédératif du Dauphiné avait associé les Gardes Nationales de diverses régions, ce

---

bien de l'Église, mis d'abord sous la main de la nation, fut confisqué, la constitution civile du clergé décrétée, la noblesse abolie. » On peut ajouter à cela que le 21 décembre 1790, Maximilien Robespierre communique avec l'Assemblée qui, « pénétrée de ce qu'elle doit à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau », décrète qu'il « sera élevé à l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social* une statue portant cette inscription : la Nation française libre, à Jean-Jacques Rousseau. Sur le piédestal sera gravée la devise : *Vitam impendere vero.* », ce qui en dit long sur la *contamination* du paradigme social par les idées de Rousseau.

<sup>275</sup>C'est le 26 juillet 1790 que Marat diffuse son pamphlet *C'en est fait de nous !* où il réclame la tête de cinq ou six cents aristocrates pour sauver la Révolution. On peut mettre cela en relation avec l'affirmation de G. Castel-Çagarriga selon laquelle : « C'est que ayant transmis au Comité et appuyé de tout son crédit, sur les instances de sa femme, un mémoire rectificatif du Comte de Ségur\* et son nom ayant été relevé parmi ceux du Club monarchique, J.-P.Cottin était aussitôt qualifié d'aristocrate et tous deux déclarés suspects. » (*art.cit.*, page 124) Selon cet auteur, les Cottin se cachent hors de Paris à cette date. Or, même si l'on peut supposer qu'ils cherchent à se montrer discrets en cette période trouble, leur véritable fuite date en réalité du moment où La Fayette disparaît de la scène politique et perd sa popularité. On ne peut nier, cependant, que l'appel au meurtre de Marat inclut nos personnages. Cependant, l'heure est encore aux modérés qui tiendront la barre jusqu'à ce que la guerre devienne nécessaire à l'extérieur. (\*Le maréchal de Ségur, qui fréquentait la demeure du jeune couple et faisait partie de leurs amis, aurait voulu se laver des accusations que laissait planer sur lui le *Livre rouge.* ).

qui témoignait du désir collectif d'affirmer l'unité de cet « agrégat inconstitué de peuples désunis » qu'était la France. Ces serments fédératifs se généralisent au début de 1790 et partout, au cours de démonstrations militaires, un autel à la Patrie<sup>276</sup> représente invariablement le nouveau paradigme qui se met en place. Pour la Capitale, ils attisent la crainte d'un contre-pouvoir venu des Provinces et la nécessité de récupérer ces forces qui s'organisent devient impérieuse.

A Paris, le district de Saint-Eustache lance le projet d'une fédération générale ; le maire de la Commune de Paris, Bailly soumet ainsi à l'Assemblée le projet d'une grande fédération de toutes les Gardes Nationales<sup>277</sup> et des troupes, pour l'anniversaire de la prise de la Bastille. Il a lieu au Champ de Mars : plusieurs dizaines de milliers d'hommes défilent devant une foule immense, massée pour la circonstance. Louis XVI assiste à ce cérémonial qui associe liturgie religieuse et profane. L'évêque d'Autun, Talleyrand, guère familier de

---

<sup>276</sup>Temple rond à la grecque à Besançon, fortification couronnée d'un oriflamme à Dijon. Mona Ozouf, qui a étudié le symbolisme de la fête révolutionnaire (*op.cit.*, page 159), insiste sur la mise en place d'un nouveau système de représentation : l'autel de la Patrie y joue un rôle essentiel. « [...] l'autel carré central, parfois du reste associé à la colonne ; point d'ancrage de la fête, dramatisé par le serment qui focalise, mais ne suggère aucune séparation : non seulement rien ne sépare l'autel de la voûte du ciel (ici, évidemment, pas le moindre dais), mais rien non plus ne doit l'isoler du reste de l'univers : les quatre exhaussements latéraux pointent «vers les quatre parties du monde» ; enfin, il doit pouvoir servir «de marches à tout un peuple». »

<sup>277</sup>Les participants seront logés par la municipalité chez les particuliers ; il s'agit de délégations triées sur le volet. Pour beaucoup, qui en feront confiance dans leurs mémoires, c'est la première montée à Paris. Certains prennent le coche d'eau, venant du Lyonnais ou de la Bourgogne, d'autres, tels les Bretons, viennent à pied. Les plus sérieux ont un programme touristique et poussent jusqu'à Ermenonville pour aller se recueillir sur la tombe de Jean-Jacques Rousseau.

la Sainte Table, tente de garder son sérieux en célébrant la messe<sup>278</sup> au sommet du tertre artificiel qui trône au centre de l'immense espace aménagé tel un stade ; La Fayette, commandant de la Garde Nationale de Paris vient prêter le serment fédératif, debout, face à l'autel sur lequel il pose la lame de son épée. Alors, dans un élan concerté et théâtral, une foule de soldats-citoyens monte sur le talus central où s'élève le fameux autel, qu'elle enveloppe d'un seul mouvement. Cette mise en scène révèle la volonté de La Fayette, et de ses amis, de récupérer le mouvement fédératif à leur profit – ou du moins d'en canaliser les débordements possibles. Jean-Paul Cottin<sup>279</sup> et Théodore Jauge, sont sans aucun doute, présents. À proximité immédiate. Proches physiquement de celui qui incarne la dernière planche de salut d'une Nation où les partis s'affrontent. Peut-être figurent-ils parmi ces officiers de la Garde Nationale qui viennent entourer le marquis de La Fayette.

Mais l'enthousiasme de cette fête nationale retombe dans les mois qui la suivent. Déjà l'étoile de Necker, qui doit quitter Paris, après une ultime démission, le 18 septembre, a définitivement pâli<sup>280</sup> ; le ministre

---

<sup>278</sup>Mirabeau lui a servi de répétiteur, la veille, pour apprendre son texte ! Chateaubriand, retenu au lit par une indisposition le jour de cette fête, déclare (*M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, chapitre 15, *op.cit.*, page 238) : « Je regretterai toujours de n'avoir pas vu M. de Tayllerland dire la messe servie par l'abbé Louis, comme de ne l'avoir pas vu, le sabre au côté, donner audience à l'ambassadeur du Grand-Turc. »

<sup>279</sup>Le nom Cottin (sans qu'on puisse repérer exactement s'il s'agit du père ou du fils) figure dans la liste des membres du « Club monarchique » (ou « Amis de la Constitution monarchique ») en 1790 (– il s'agit des *Feuillants* dont Chateaubriand note la disparition lors de son retour d'Amérique). Ce qui confirme l'attachement de la famille à l'Ancien Régime, mais probablement aussi une sympathie « progressiste », c'est-à-dire une position favorable à la monarchie constitutionnelle de type anglais. (*cf. Sykes*, page 12)

<sup>280</sup>Chateaubriand, *M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, chapitre 10, *op.cit.*, page 221 : « M. Necker est le père de Mme de Staël ; sa vanité ne lui permettait

s'en retourne vers sa patrie, triste et aigri tandis que Louis XVI complotte vainement, quémendant par courrier secret de l'aide aux autres monarchies, espérant un sursaut, de plus en plus impuissant face aux événements. Jean-Paul Cottin tente toujours de sauver la situation, sa situation, celle des siens. Ce n'est pas le moment de quitter le vaisseau, tant que La Fayette peut encore maintenir un semblant d'ordre. Le marquis demeure pour un temps, avec ses troupes, le bras armé redoutable qui réprime les émeutes et les complots : le 28 février 1791, il réprime une émeute populaire devant le château de Vincennes et fait arrêter les « chevaliers du poignard » rassemblés aux Tuileries<sup>281</sup>. On le voit, il vise à maintenir l'équilibre. Or tout va se précipiter : l'Armée des émigrés se constitue, à l'extérieur, et menace la Nation, Mirabeau meurt, le 2 avril. Le 18 avril, le roi veut gagner Saint-Cloud ; la Garde Nationale s'y oppose et La Fayette ne parvient pas à s'en faire obéir : sa popularité est plus qu'amoindrie.

La dernière carte de Louis XVI vient d'être jouée ! Il choisit la fuite et l'aventure médiocre de Varennes, le 20 juin, avec un retour piteux, cinq jours après, sous bonne escorte<sup>282</sup>. Peut-être Jauge a-t-il financé cette évasion manquée, tout comme Jean-Paul Cottin. Hypothèse que ne manque pas de formuler L.- C. Sykes<sup>283</sup>. Dès le 21 juin, les Cordeliers ont demandé à l'Assemblée de promulguer la République. Mais si la Monarchie est déconsidérée dans l'opinion publique, les libéraux

---

guère de penser que son vrai titre au souvenir de la postérité serait la gloire de sa fille. »

<sup>281</sup>La Fayette est donc un homme du « juste-milieu » ; il réprime les Royalistes conspirateurs qui voulaient enlever le roi et agit de façon identique avec les soulèvements populaires.

<sup>282</sup>On avait affiché dans Paris : *Celui qui applaudira le roi sera bâtonné ; celui qui l'insultera sera pendu.*

<sup>283</sup>Sykes, page 12.



tentent encore d'en préserver les formes comme s'ils redoutaient la montée des périls ; de fait, le mois de juillet verra les deux tendances s'opposer. L'Assemblée accroît les pouvoirs du roi à la grande fureur de l'aile gauche, encore minoritaire, agissant ainsi par souci de conservation sociale. Une tentative de reprise en main s'esquisse de la part de ces modérés qui n'hésitent plus à recourir à la répression brutale : le 17 juillet, les Gardes Nationaux (qui dépendent encore de La Fayette<sup>284</sup>) tirent sur une foule de protestataires inermes qui s'est réunie au Champ-de-Mars ; le 18 un décret punit tous ceux qui désobéiraient aux lois ; les opposants les plus féroces, Danton et Marat doivent entrer dans la clandestinité et s'exilent temporairement. Le roi conservera un semblant de représentativité tant que tient cette Assemblée qui ne veut pas bouleverser le régime : jusqu'au 30 septembre seulement, date fatidique où une nouvelle Assemblée d'élus prendra le relais. Pour le moment, la situation n'est pas intolérable pour le clan Cottin<sup>285</sup>. Ainsi, le 20 septembre 1791, l'Assemblée Constituante

---

<sup>284</sup>Le 17 juillet, les Cordeliers, des Jacobins, les membres de diverses sociétés fraternelles se réunissent sur le Champ-de-Mars. La matin même, l'Assemblée a interdit tout attroupement. Le peuple fait la queue devant « l'autel de la Patrie » pour signer la pétition réclamant la déchéance du roi. Il y a là beaucoup de femmes et d'enfants. La Garde Nationale est aussitôt dépêchée pour disperser les manifestants. Elle prend position avec trois canons, sous les ordres de La Fayette. Des jets de pierre et un coup-de-feu en direction du Général déclenchent le feu roulant des miliciens, vers sept heures du soir ; on relève beaucoup de morts et le nombre des blessés est important (1000 ?). Pour Sykes (page 282), Jean-Paul Cottin a pu, en raison de ses fonctions, participer à l'affaire. L'événement élabousse la popularité de Bailly et de La Fayette. Camille Desmoulins s'exclame : « Comment ? Nous pouvons enfoncer notre chapeau devant la femme du roi et il faudra l'enlever devant le cheval blanc ! Je ne pourrai parler du grand nez de Bailly et du toupet de La Fayette ! » Il appelait le général : *Don Quichotte des Capets, Fleur de janissaires*. L'on voit que le clan des Cottin est directement menacé puisqu'il fait plus ou moins partie de la clientèle monarchiste de La Fayette.

<sup>285</sup>Cependant, il faut noter que la fusillade du 17 juillet a brisé l'unité de la Révolution : le Club des Feuillants est déserté par la fraction la plus à gauche des Révolutionnaires ; dès le 21 août, le *Patriote français* écrit, non sans

chargera le Président Thouret d'envoyer à Jean-Paul Cottin et à Théodore Jauge une lettre de remerciement pour leur participation financière à l'effort de la Nation<sup>286</sup>. On peut y relever<sup>287</sup> que leurs noms seront « toujours cités avec avantage » et qu'ils sont « voués à la reconnaissance de leurs concitoyens et de la postérité ». En cette période troublée, il est certes nécessaire d'accumuler des certificats de bonne conduite. Pour l'heure, la Nation se presse de se doter d'une

---

exagération : « Les feuillants sont presque entièrement abandonnés... Les meilleurs patriotes se sont réunis aux jacobins. » En fait, dirigé par La Fayette et ses amis, le Club des Feuillants écartait par une cotisation trop élevée, les gens de moyenne bourgeoisie et groupait la grande bourgeoisie modérée et la noblesse ralliée, également attachées au Roi et à la Constitution. On peut facilement deviner que Cottin et Jauge n'ont pas modifié leur comportement et que leur position politique est devenue aisément repérable (il leur est devenu impossible, désormais, de se déclarer favorables aux objectifs défendus par les Jacobins). Lorsque la nouvelle Assemblée s'installe, elle compte dans ses rangs 264 députés inscrits aux Feuillants (Fayettistes et Lamethistes) face à 136 Jacobins. Le reste des 745 députés est constitué d'« indépendants » et de « démocrates ». Cependant, l'on peut se demander si la famille Cottin aurait pu, à quelque moment, rejoindre l'aile gauche, dans la mesure où, celle-ci, est dirigée par des députés élus par le département de la Gironde. En effet, Albert Soboul signale des affinités précises qui auraient pu entraîner les Cottin dans ce camp politique : « Issus le plus souvent de la moyenne bourgeoisie, ils étaient en relation avec la grande bourgeoisie d'affaires des ports maritimes, Bordeaux, Nantes, Marseille : armateurs, banquiers, négociants, dont ils défendaient les intérêts. (*Histoire de la révolution française*, Paris, Gallimard, « Idées », 1962, tome I, page 271.) » À partir de cette date, à Paris, clubs et salons s'agitent et vont contribuer à amplifier les luttes politiques. Les salons sont fréquentés par les chefs des factions rivales ; celui de Mme de Staël, maîtresse du comte de Narbonne, devient le foyer du parti fayettiste. Vergniaud groupe ses amis dans le salon de la veuve d'un fermier général, Mme Dodun. Quant aux Brissotins, c'est chez Mme Roland, l'âme de la Gironde, qu'ils trouvent le lieu de leurs réunions.

<sup>286</sup>Au moment où cette Assemblée va être dissoute, l'on s'empresse de reconnaître ainsi les mérites de ceux qui ont servi l'État. On peut se poser la question de savoir si ces « certificats » ne sont pas octroyés à la suite de demandes occultes des intéressés eux-mêmes qui tiennent, bien entendu, à faire reconnaître officiellement la dette de la Nation à leur égard, mais surtout à se prémunir d'accusations d'incivisme.

<sup>287</sup>Arnelle, « Appendice IV ».

Constitution<sup>288</sup> : le 13 et le 14 septembre, le roi prend acte des travaux de l'Assemblée et prête serment solennellement. Une fête est donnée pour célébrer cette réconciliation de la monarchie et du peuple ; le soir, à l'Opéra, on honore le couple royal d'une représentation du ballet *Psyché* et Mme de Staël qui y assiste raconte qu' « au moment où les Furies dansaient en secouant leurs flambeaux et où cet éclat d'incendie se répandait dans toute la salle, elle vit visage du roi et de la reine à la pâle lueur de cette imitation des enfers et que des pressentiments funestes sur l'avenir la saisirent<sup>289</sup>».

Le 18 septembre, enfin, les six divisions de la Garde Nationale de Paris sont réunies sur le Champ-de-Mars, devenu Champ de la Fédération. On ne peut douter qu'y participent, dans leurs fringants uniformes, Jean-Paul et son beau-frère. Devant le Peuple qui assiste à cette démonstration fastueuse, le maire Bailly élève à bout de bras les nouvelles tables de la loi tandis que retentit la strophe à la mode, tirée de l'opéra *Samson* : « Peuple, éveille-toi, romps tes fers ! ». Cent trente coups de canon sont tirés tandis que monte dans le ciel une montgolfière surmontée d'un aigle aux ailes déployées.

Durant toute cette période, Louis XVI et Marie-Antoinette, s'ils ont réintégré le Palais des Tuileries, sont sous bonne garde. L'on craint une nouvelle évasion. Dans les premiers jours, Marie-Antoinette avait été

---

<sup>288</sup>Olympe de Gouges, de son côté, rédige la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* : «Article premier : La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.» Elle termine par ces mots : «Femme réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits.»

<sup>289</sup>Evelyne Lever, *Louis XVI, op.cit.*, page 612.

forcée de se lever, de se vêtir et de se coucher devant des gardes chargés de sa surveillance, jusqu'à ce que La Fayette réussisse à calmer leur zèle et à leur faire comprendre l'indécence de leur attitude<sup>290</sup>. Sans doute a-t-il mieux choisi ceux qui à présent veillent sur le couple ; deux lettres<sup>291</sup> de Sophie Cottin signalent que son mari s'est « porté volontaire » pour cette tâche patriotique, très probablement en compagnie de son beau-frère. Durant ces semaines agitées, Sophie se trouve coupée des membres de la famille, confinée à Guibeville<sup>292</sup> où elle est tenue à l'écart des événements parisiens. On sent chez elle l'inquiétude pour ses proches qui se trouvent directement impliqués dans les événements dangereux qui se déroulent ; ce que l'on perçoit ici, c'est la détresse et l'impatience d'une femme amoureuse de son mari :

---

<sup>290</sup>Voir Evelyne Lever, *op.cit.*, page 603 : «Les Tuileries offraient l'apparence d'un véritable camp retranché. Les gardes avaient planté leurs tentes dans les jardins. On avait placé des sentinelles jusque sur les toits. On n'entrait et on ne sortait du palais qu'après avoir subi une fouille en règle. Pas un geste des souverains n'échappait à la surveillance de leurs gardiens. Les commandants de bataillons, installés dans le grand cabinet donnant sur la chambre de la reine, en maintenaient la porte perpétuellement ouverte ; la reine obtint seulement qu'elle fût fermée lorsqu'elle se levait et s'habillait. Pour échapper à la vue de ces hommes postés en permanence pour l'épier, Marie-Antoinette fit traîner le lit de sa première femme de chambre auprès du sien. » (Cottin et Jauge montent donc bien la garde « dans le grand cabinet donnant sur la chambre de la reine »)

<sup>291</sup>Pour tous les extraits qui suivent : *Cor.*, Mme Sophie Cottin, de Guibeville, à Jean-Paul Cottin : il s'agit de deux lettres distinctes, probablement écrites à quelques heures de distance. Nous les avons signalées au moyen de deux lettres minuscules, afin de les distinguer : (a) lundi ?, 20 heures, 1791 et (b) ?, 1791- (*Cor.*, pages 281 à 283).

<sup>292</sup>Paris n'est certes pas, durant cette période, une ville tranquille. Chateaubriand décrit l'atmosphère qui règne dans la Capitale en ces termes : (*M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, Chapitre 15, page 239) «Les rues de Paris, jour et nuit encombrées de peuple, ne me permettaient plus mes flâneries. Pour retrouver le désert, je me réfugiais au théâtre : je m'établissais au fond d'une loge, et laissais errer ma pensée aux vers de Racine, à la musique de Sacchini, ou aux danses de l'Opéra.» C'est le moment où il songe, lui aussi,

« Je t'écris presque à tâtons, mon bon ami, car il fait un orage affreux<sup>293</sup>, et les jalousies bien fermées interceptent encore le léger jour qu'il fait ; d'après cela, pardonne mon griffonnage. La Piène est arrivé ce matin avec tes dépêches. Je vois avec peine que tu te fatigues, et je ne puis supporter cette idée. Nous nous inquiétons à présent, mais ce n'est plus pour la chose publique, c'est pour nos amis particuliers. <sup>(a)</sup> »

Ce début suffit à prendre la mesure du style de Sophie. Influencée par ses nombreuses lectures, elle possède naturellement l'art de créer une atmosphère. L'on perçoit presque les inflexions d'une voix dont le charme ne laissait pas indifférents ses interlocuteurs. L'orage gronde, la pluie cingle les jalousies d'où filtre une lumière parcimonieuse ; les allitérations sollicitées pour rendre la phrase musicale sont du plus heureux effet ([t] et [r]) et apportent une dramatisation digne d'un tableau de genre, traduisant à la fois les craquements électriques du ciel agité et le crissement nerveux d'une plume qui court sur le papier. Déjà, la sage Sophie a pris le dessus sur cet époux qui d'abord l'intimidait tant et s'adresse à lui sur un ton personnel où derrière la parfaite complicité<sup>294</sup>se laisse deviner une attitude presque maternelle ; les événements ont-ils contribué à mûrir la jeune femme et à lui donner autant d'assise ? Elle signale l'arrivée du courrier ; il a été apporté par La Piène qu'on devine revêtu de l'uniforme de la Garde Nationale :

---

au départ ce qui traduit le fait que pour certaines catégories sociales, la situation est devenue intenable et qu'il faut songer à l'émigration.

<sup>293</sup>D'autres correspondances de personnages qui ont traversé cette période font état d'un automne 1791 traversé d'orages.

<sup>294</sup>Notamment, l'on constate avec beaucoup d'étonnement qu'elle tutoie son mari. C'est une pratique assez générale dans la correspondance du temps. Du point de vue sociologique, les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle ont vu apparaître une nouvelle définition du couple et des rapports qui existent en son sein. L'iconographie témoigne abondamment de ce changement des moeurs : l'on peut songer, entre autres représentations, à ce tableau célèbre de David qui se trouve au *Metropolitan museum de New York* et qui représente Antoine de Lavoisier et sa femme.

compagnon, subalterne ou valet, dans tous les cas, il s'agit d'un homme sûr qui rapportera la réponse sans qu'elle risque de tomber sous un oeil indiscret ! « La chose publique » ne suscite plus, désormais, la même passion qu'aux premiers temps ; désormais seuls les « amis particuliers » sont objet d'inquiétude : peut-être parce que des nuages les menacent, s'accumulent sur leurs têtes – peut-être parce que la politique ne mérite plus les efforts et les sacrifices consentis et qu'il vaut mieux se soucier de la santé de ceux qu'on aime... « Je vois toujours avec peine que tu te fatigues » laisse supposer que Jean-Paul est d'une constitution fragile et qu'il devrait davantage songer à sa santé. (Dans la seconde lettre écrite à quelques jours de distance reparaitra à l'identique ce même souci : « Pour moi, ce qui m'importait le plus de savoir, c'était des nouvelles de ta santé, et quand je pouvais espérer te voir ici. <sup>(b)</sup> ») Le jeune homme semble consacrer toutes ses forces au service de la Nation, jusqu'aux limites de l'épuisement, comme si son destin personnel relevait d'un dévouement total :

« Ah ! si les vœux, les désirs pouvaient faire quelque chose, certainement vous vous tireriez de ces places fatigantes et désagréables où vous vous êtes malencontreusement fourrés<sup>295</sup>. Nous serions fort tentées d'aller vous trouver, si nous croyions vous faire plaisir ; mais nous sommes persuadées que, craignant nos importunités pour vous faire rester tranquilles, vous n'êtes pas fâchés que nous soyons ici. Cependant, et quoique je n'aie jamais, ou presque jamais, rien gagné sur toi à cet égard, comme l'espérance ne s'éteint jamais, je ne puis m'empêcher de croire que, si j'étais avec toi, tu prêteras l'oreille, si ce n'est à mes conseils, du moins à mes instances. Tu sais combien il t'es nuisible de passer des nuits ; ne peux-tu t'en dispenser ? Me feras-tu

---

<sup>295</sup>Le « vous » signifie bien qu'il s'agit de Jean-Paul et de son beau-frère, tous les deux officiers de la Garde Nationale ; ce sont les « amis » au sujet desquels Sophie éprouve ses inquiétudes. Le jeune André Cottin se trouve lui aussi à Paris, mais vient transmettre régulièrement des nouvelles à Guibeville où réside la jeune femme, peut-être en compagnie de sa belle-mère.

croire que, dans Paris, il n'existe que vous pour garder le roi ? Au contraire, y-a-t-il dans toutes ces places des familles qui tiennent à quelque chose, qui en aient besoin pour faire fortune. Qu'un jeune homme qui veut faire son chemin, et qui n'a aucun lien, endure toutes ces fatigues, qu'il mette tout son plaisir à se sacrifier à sa patrie, c'est très bien ; mais je crois qu'on se doit à ses amis avant tout. Quand mille attachements lient de tous côtés, on peut alors, sans manquer à son devoir, ne faire que ce qu'il faut. <sup>(a)</sup> »

Ces conseils de modération témoignent d'un certain bon sens, mais Sophie ne peut comprendre tous les mobiles secrets qui font agir son époux et son beau-frère. Dans sa seconde lettre, Sophie se montre plus pressante encore ; André, le jeune frère de Jean-Paul, et M. Ritter, un ami de la famille ont apporté des nouvelles : « Ils disent pourtant aussi que les aides-de-camp ne sont plus chargés de la garde de la reine, que vous êtes libres de vous absenter, que c'est votre volonté qui vous retient <sup>(b)</sup> ». Si ce n'est pas le service patriotique qui retient Cottin et Jauge aux Tuileries, quel autre motif ? La Fayette, à cette époque, doit compter absolument sur des hommes sûrs pour protéger le couple royal ; il sélectionne parmi les Gardes Nationaux ceux qui, parmi l'élite, sont aptes à remplir cette tâche avec discrétion. L'uniforme maintiendra l'illusion que c'est bien le peuple qui est de faction. Or, n'en doutons pas, c'est parce qu'ils sont monarchistes que nos banquiers ont été sollicités. Sophie ne perçoit pas les enjeux précis et inavouables qui se cachent derrière la présence de son époux dans l'antichambre du roi.

« Je sais bien que si tout le monde raisonnait ainsi, il n'y aurait pas beaucoup de patriotisme, mais il ne faut pas se faire illusion. Nous ne sommes plus dans ces temps héroïques où un homme qui se sacrifiait à ses concitoyens en était adoré ; les têtes sont montées, mais le coeur est froid. Il faut des secousses pour réveiller les Français ; au moment de l'évasion du roi, tout languissait, tout s'endormait, et ces gens si patriotes n'allaient seulement pas aux assemblées primaires, dont les élections étaient pourtant bien essentielles pour former une bonne

legislation. Un événement arrive, toutes les têtes s'échauffent, l'effervescence se communique, mais, le moment d'enthousiasme passé, on se rendort jusques à ce qu'un nouvel incident retire de la léthargie. Je le répète, le patriotisme s'endort dans la tranquillité ; je conviens pourtant que j'ai admiré la conduite de l'assemblée générale, et que j'ai été aussi surprise que satisfaite de la sagesse du peuple. <sup>(b)</sup> »

Sophie porte un jugement désabusé sur ses contemporains ; la jeune femme analyse la situation politique avec un bon sens exempt de prise de position : rien de ce qu'elle avance ne dénote clairement une ennemie de la Révolution – nul ne sait en quelles mains pourrait tomber cette missive ! La dénonciation du manque de patriotisme réel de la population relève de l'analyse psychologique : l'on se trouve devant une masse amorphe que secoue le moindre événement, de manière irrationnelle. « Le coeur est froid » dresse le constat de l'irréparable fossé qui sépare ces gens, incapables de « sentir », de sa propre manière d'être<sup>296</sup>. Si elle relève le comportement raisonnable de l'Assemblée, ce n'est point un éloge de circonstance et cette remarque permet de dater approximativement la lettre ; le 13 juillet, la commission qui devait statuer sur la responsabilité du roi lors de sa tentative de fuite, l'avait absout malgré les protestations d'un Danton et d'un Robespierre. C'est durant la seconde quinzaine de septembre que très probablement a été rédigé ce courrier où nous apprenons que le couple est séparé depuis plus d'une semaine :

« Mais ces sentiments ont cédé à celui d'affliction que me cause l'idée de tes fatigues. Mon ami, au nom de ta Sophie, écoute un peu plus le besoin que tu as de repos, songe à ta santé, songe combien les exercices forcés, et les veilles, peuvent te faire du mal. Je te remercie de tes

---

<sup>296</sup>Cette remarque de Sophie est importante ; elle prend conscience de l'indifférence fondamentale des masses, de leur caractère amorphe, lunatique, et du fait que, pour les mettre en mouvement, il faut des « événements » spectaculaires, frappants, qui excitent leurs sens.



lettres, je suis si heureuse de pouvoir lire ton écriture, quand je ne te vois pas ! Mais si tu me disais que tu viendrais nous voir, et que tu dis vrai, cela vaudrait encore mieux. Puis-je espérer que cette semaine ? ... Oh ! sans doute je te verrai cette semaine, car si tu ne viens pas... chut ! je m'entends. Dis à André qu'on est ici très mécontent de lui, moi la première ; mon courroux ne lui fait pas grand'peur, mais il en existe un dans ces lieux qui ne lui est pas si indifférent, et je t'engage à le ménager. La Piène ne repart que demain à 5 h. ; ta lettre me disait que ce serait ce soir, mais il m'a dit que tu avais contredit cet ordre. Si nous partons, le phaéton<sup>297</sup> restera, et ta maman me donnera une place ; mais fais comme si nous ne pensions pas à ce projet, n'en parle même pas, envoie-nous quelqu'un si tu ne peux venir toi-même : je t'instruirai de tout ce que nous ferons. Je t'envoie mes lettres décachetées, tu les liras si tu as le temps et tu les feras partir. Adieu, mon bon ami, je t'embrasse de tout mon coeur ; mes amitiés à ta soeur. Mon Dieu ! quand est-ce donc que je te reverrai ? Aujourd'hui huit jours : je ne le croyais pas quand tu es parti. Adieu, cher ami. <sup>(a)</sup> »

Le basculement est perceptible ; l'on change de position et l'on glisse dans l'expression la plus personnelle jusqu'au soliloque émotionnel ponctué d'exclamatives. La parole est plus pressée, joue sur les répétitions, les rythmes ternaires (écoute..., songe..., songe...), convoquant des objurgations plaintives qui traduisent le souci majeur, la santé du bien-aimé. Ces accents rappellent une autre grande voix féminine, celle de Louise Labé, elle aussi esseulée, confiant son cri à la nuit (« Crier me faut... »). Mouvements de l'âme et détails familiers ; ainsi, le jeune André qui se comporte comme un garnement dont on

---

<sup>297</sup>Le phaéton est une petite voiture rapide à quatre places et dont les roues sont assez hautes ; c'est un véhicule rapide. Le fait qu'il reste à disposition peut signaler un projet de départ à l'étranger avec sa belle-mère ; Jean-Paul pourrait ainsi utiliser le véhicule pour rattraper sa femme après avoir réglé les derniers détails. Mais la lettre suivante laisserait plutôt entendre le fait que Sophie veut se rendre à Paris afin de rejoindre son mari qui le lui a interdit. À moins que tout cela ne reflète la volonté délibérée de « coder » le message au cas où il tomberait entre des mains malveillantes. Il est certain, à notre avis, qu'à ce moment une fuite est envisagée, mais qu'elle exigerait le prompt retour de Jean-Paul.

devine l'affection fraternelle pour cette belle-soeur, si proche de lui bien qu'à peine plus âgée. Doux babillage d'épouse tendre qui laisse transiter dans son discours cette impatience presque naïve dans un discours passionné, suspendu, parfois haletant. Tel se devine le caractère de la jeune femme ; le temps de la séparation est si long, si insupportable qui transparaît dans la juxtaposition : « Aujourd'hui huit jours : je ne le croyais pas quand tu es parti. » dont on admirera l'effet musical fondé sur des sonorités plaintives et la symétrie étudiée ; l'écrivain est déjà repérable dans ces lignes où perce un frisson romantique, page digne d'un Balzac !

L'on ne peut s'empêcher, à la lecture de ces lignes, d'évoquer le drame qui se joue en arrière-plan. Si la clôture des débats de l'Assemblée Constituante a donné lieu à cette apothéose – trop belle pour être vraie – que nous avons décrite, « l'incorruptible Robespierre », trouvant ses collègues trop peu révolutionnaires, parvient à faire voter un ultime décret selon lequel aucun des membres présents ne pouvait faire partie de la future Assemblée<sup>298</sup>. L'on mesure le choc qu'allait produire cette mesure, renouvelant entièrement le personnel politique qui présidait au destin de la Nation, amenant au Pouvoir une classe politique moins expérimentée... La Constitution acceptée, La Fayette, estimant sa mission achevée, décida de se retirer<sup>299</sup>, à l'exemple du

---

<sup>298</sup>Voir Chateaubriand (*M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre neuvième, Chapitre 3, page 372) : « Le 30 du même mois de septembre 1791, l'Assemblée constituante tint sa dernière séance ; l'imprudent décret du 17 mai précédent, qui défendait la réélection des membres sortants, engendra la Convention. »

<sup>299</sup>Sur ses terres en Auvergne, à Chavaniac où il fit aussitôt venir un fermier expert anglais, Mr. Dysson, introduisant bovins et porcs anglais au grand étonnement des paysans de la région. Attitude théâtrale empruntée à l'Antiquité, ce bel exemple de républicanisme romain est significatif des illusions qui animent les acteurs de la Révolution : leur système de représentation s'alimente à une culture latine dont ils s'efforcent de reproduire

grand Washington, son modèle, non sans l'intention de se présenter à la mairie de Paris<sup>300</sup>. C'était le 8 octobre ! La Garde Nationale lui remit une épée spécialement confectionnée pour l'occasion, ornée de la devise *Cur non ? Dédicée A La Fayette, l'armée parisienne reconnaissante, l'An III de la liberté*. Le marquis retourna sur ses terres, impatient de servir encore car il estimait être de ces hommes providentiels qu'on rappelle lorsque rien ne va plus. Le 1<sup>er</sup> octobre, les 745 députés de l'Assemblée législative avaient succédé à ceux de l'Assemblée nationale constituante<sup>301</sup> ; l'on pouvait encore espérer une certaine modération de la part de cette chambre où les Girondins (compatriotes des Cottin) occupaient une place éminente et présidée par Pastoret dont nous aurons à évoquer l'amitié qui lia Sophie à sa femme. Sans doute, Cottin et Jauge quittèrent-ils l'uniforme en même temps que celui qui avait, jusqu'alors, présidé au destin de la Garde Nationale.

« André et M. Ritter sont arrivés ce matin, mon ami ; nous étions, bien impatientes de voir et de faire parler des témoins des grands événements qui se sont passés depuis votre absence. <sup>(b)</sup> »

Cette seconde lettre, plus véhémement, précède probablement les événements que nous venons d'évoquer et se place de toute évidence avant la cérémonie d'adieu du 8 octobre. L'inquiétude a pris de

---

les modèles. On peut affirmer la même chose de Washington, retiré à *Mount Vernon*, tel Cincinnatus !

<sup>300</sup>La reine, dont il s'était attiré l'inimitié, poussera la candidature de Pétion, élu maire de Paris, le 14 novembre. Le 19 août 1792, alors qu'il avait repris du service à la tête de l'Armée du nord, la tournure des événements l'obligera à prendre la fuite et à se réfugier dans le camp autrichien avec les 21 officiers de son état-major.

<sup>301</sup>Voir Chateaubriand, *M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre neuvième, Chapitre 3, page 373 : « L'Assemblée législative, installée le 1<sup>er</sup> octobre 1791, roula dans le tourbillon qui allait balayer les vivants et les morts. Des troubles ensanglantèrent les départements. »

l'ampleur et Sophie adopte presque le ton du reproche à l'égard de Jean-Paul :

« Est-ce que tu ne te soucies pas de me voir ? Je me souviens que dans le temps de la révolution, où certainement vous étiez aussi essentiellement occupés qu'à présent, tu trouvais le moyen de t'absenter, et que le lendemain de la prise de la Bastille tu vins me voir, me consoler, tandis que le roi arrivait à Paris ; je ne me rappelle pas qu'auprès de ton amie tu parus regretter ce spectacle ; il était pourtant aussi nouveau que celui que tu viens de voir. Mais si c'était la première année de la révolution, c'était aussi celle de notre mariage...<sup>(b)</sup> »

Leur séparation dure à présent depuis trop longtemps. L'on peut aisément comprendre que Jean-Paul ne veuille pas impliquer son épouse dans ces tempêtes qui agitent Paris ; ne faut-il pas veiller aussi sur la propriété de Guibeville où Sophie tient compagnie à la mère de son époux ? Éventuellement y préparer ce départ projeté depuis longtemps, cette fuite qui devient chaque jour davantage nécessaire. Que Jean-Paul Cottin soit retenu aussi longtemps par ses fonctions, sans pouvoir rendre visite à Sophie, en dit long sur son implication directe et pénible dans ce qui se déroule dans la Capitale. Combien ces reproches sont douloureux pour quelqu'un qui est épris de sa femme et qui doit ressentir une identique souffrance parce que cette présence nécessaire lui manque ! L'occasion est donnée à Sophie de convoquer ce passé si lointain et si proche à la fois, cette période d'exaltation et de folie où le Peuple enlevait la Bastille, où le couple venait de se former depuis peu et où nulle circonstance ne pouvait détourner le jeune mari de sa passion amoureuse ; et de s'interroger sur ce qui change vraiment dans cette révolution qui hoquette, de sursaut en sursaut, de discours grandiloquents en proclamations pompeuses, sans se rendre compte réellement, peut-être, qu'un monde s'enfonce toujours plus profondément et plus dangereusement, dans un abîme bourbeux :

« Mon ami, je suis persuadée que tu m'aimes autant que jamais et c'est précisément parce que je t'aime davantage, que je murmure de ta longue absence, surtout quand je puis croire qu'il dépend de toi de la faire cesser. Si cela n'est pas ainsi, si tu es obligé d'être à Paris, dis-le moi de bonne foi ; à présent que l'arrivée d'André augmente la société de maman, je partirai, j'irai te rejoindre, car en vérité, mon ami, je suis malheureuse loin de toi. Je serai d'autant moins fâchée d'aller à Paris, que Mme Girardot doit être bien seule, et qu'elle ne pense pas à venir ici, à ce qu'il me paraît. En outre, comme ton temps ne te permet pas de m'envoyer les commissions que je te demande, je me trouve sans souliers, sans livres. Là, là, j'espérais que tu aurais chargé ces messieurs de mon écritoire ; mais si tu ne comptes pas venir cette semaine, il est inutile que tu m'envoies tout cela, car si tu n'es pas ici avant samedi, je n'y serai pas dimanche, je t'en donne ma parole : je m'en irai, je ne sais comment, mais je trouverai le moyen de partir. <sup>(b)</sup> »

Importance du « Je », tout au long d'un texte où une Sophie blessée ne cesse de revendiquer son droit à l'existence, de réclamer cet amour si indispensable à son bonheur de femme, la présence de Jean-Paul ! Aucune excuse ne tient désormais puisque sa belle-mère n'est plus seule depuis qu'André est arrivé à Guiberville ; tout retard dans ce retour attendu de l'époux au foyer conjugal, tout allongement de cette intolérable séparation, serait à mettre sur le compte d'une froideur inexplicable de la part d'un mari adoré. Subtiles menaces où Sophie jure qu'elle partira, fixe un ultime délai : samedi soir ! Jean-Paul ignore-t-il à ce point qu'elle possède une telle fermeté de caractère et qu'elle peut aller au bout de ses décisions ?

La position d'énonciation, performative, s'inscrit dans la catégorie des engagements (catégorie commissive)<sup>302</sup>qui n'acceptent aucune

---

<sup>302</sup>Voir Shoshana Felman, *Le scandale du corps parlant*, Paris, Seuil, 1980, page 22 : il s'agit d'une des cinq catégories de la description de l'illocution et des forces d'énonciation qui est faite par J.L. Austin. La catégorie des engagements, ou commissive, est constituée des « actes de discours qui

contradiction : « je t'en donne ma parole » – Sophie accomplira bel et bien sa promesse. La présence de Mme Girardot à Paris fournit à la fois un alibi à un éventuel départ (« Je serai d'autant moins fâchée d'aller à Paris, que Mme Girardot doit être bien seule ») et aussi un reproche indirect : pourquoi la tient-on éloignée de son mari alors que la propre soeur de Jean-Paul peut, elle, rester auprès de son mari ?

Têtue et amoureuse, Sophie nous révèle ici d'autres traits de son caractère ; son irrépressible besoin de livres, de lectures nouvelles, son besoin de s'exprimer par l'écriture : les livres sont aussi indispensables à sa vie quotidienne que les souliers qui lui font défaut ; elle en réclame de manière insistante parce qu'ils constituent sa nourriture essentielle. Furieusement ! Et cet écritoire... Instrument vital, pourquoi ne le lui a-t-on pas fait parvenir ? Négligence d'un mari qui devrait pourtant bien connaître ses passions, les nécessités auxquelles elle se trouve soumise... Mais si Jean-Paul Cottin néglige jusqu'à ces petites satisfactions, dont il connaît l'importance pour sa chère Sophie, c'est qu'il n'est pas facile d'y répondre. Sans doute, cordonniers et libraires ont-ils déserté leurs boutiques pour les salles de réunions des Clubs. Il devient difficile pour un banquier de circuler en toute quiétude dans la Capitale. La dernière partie de la lettre semble avoir été rédigée après une pause :

« Je viens encore de parler de toi à André : il me dit que M. Jauge viendra peut-être demain ; M. Girardot mènera peut-être sa femme et ton père, mais que pour toi, il n'y a pas la moindre apparence. D'après cela, je me décide ; si jeudi soir, en réponse à cette lettre, tu ne m'annonces pas ton arrivée pour le lendemain, je partirai... Réponds-moi tout de suite si tu ne viens pas, car depuis le temps que j'attends et que je m'inquiète, je souffre beaucoup. Quand je te demande ton avis sur ce que je dois faire, c'est sur la *manière* de partir, car j'y suis absolument

---

consistent en l'assomption d'un engagement vis-à-vis d'une action future (promettre, contracter, épouser, s'engager, jurer, parier, etc.). »

décidée, si tu ne m'assures pas que tu seras ici avant samedi. Ah ! mon ami, j'aurais cru n'avoir pas besoin de te prier pour te faire venir près de moi ; serait-il donc vrai que loin de ton amie, ton plus vif désir ne fût pas de te rejoindre à elle ? S'il en est ainsi, nous ne nous ressemblons pas, les larmes que je répands m'en assurent. Adieu, mon ami. »

Dernier paragraphe écrit, comme le signale Sophie, après une discussion avec André ; il a vu les membres de la famille qui résident à Paris et leur a parlé, aussi tient-il le rôle du messenger fidèle : tout le monde sera bientôt réuni à Guibeville, seule la présence de Jean-Paul demeure indécise, incertaine. Cependant, on peut espérer sa venue prochaine : le discours pressant que tient Sophie culmine sur un effet pathétique, ces larmes versées sur le papier sont l'ultime imploration. S'agit-il de convaincre et d'affirmer, à demi-mot, que les conditions d'un départ collectif sont réunies ? Pour un temps, nous allons perdre le fil, ignorer ce qui est advenu : les témoignages manquent. L'hypothèse est que, Jean-Paul ayant réglé les derniers préparatifs, obtenu les passeports nécessaires, le départ a bien eu lieu. Exil, émigration...

15. Ailleurs et demain :
--------------------------

Au début de 1792, le couple, réuni, se trouve hors de France. Il est difficile de le suivre dans un périple qui fut, sans nul doute, compliqué de détours et d'errances prudentes. Notons qu'à la même époque Tayllerand se rend à Londres à des fins diplomatiques : représentant d'un gouvernement impuissant et d'un roi bafoué, il voit ses avances poliment repoussées.

Les Cottin, quant à eux, ont prudemment quitté Paris. Trouver une place ailleurs, envisager les lendemains sans cette angoisse terrible et lancinante qui creuse indéfiniment son lit dans l'âme rendue timorée par les épreuves, tels furent les choix nécessaires qui conduisirent les époux Cottin en Angleterre. Les parents de Jean-Paul avaient eux aussi choisi l'exil et s'étaient fixés à Bath en compagnie de leur fille, Mme Jauge qui avait fui, avec ses enfants. Théodore Jauge, quant à lui, tentait de contrôler la situation depuis Paris. Bath, station thermale depuis l'époque romaine, était un séjour particulièrement prisé de la *gentry* anglaise ; située au coeur d'une région vallonnée, cette ville a conservé, de nos jours, ses superbes bâtisses du XVIII<sup>e</sup> siècle qui témoignent de l'engouement de la bonne société du temps pour ce lieu de villégiature. Le port de commerce de Bristol n'est guère éloigné, avec ses activités traditionnelles, ses comptoirs, ses compagnies de navigation : la traite des noirs et l'exportation des balles de laine ont enrichi ce coin d'Angleterre.

Le 25 janvier 1792, Sophie écrivit à Jacques Lafargue, le fils de sa cousine Félicité, une lettre prétendument rédigée à Amiens et qui, en fait, décrivait, à mots couverts, sa situation ; elle encourageait son cousin à la rejoindre pour travailler dans une maison de commerce :

« Vous avez bien fait de m'écrire, mon cousin, car votre lettre m'a fait plaisir, votre souvenir surtout. Je suis bien aise que vous ayez pris votre parti de venir nous joindre ; j'espère que l'utilité dont vous pourrez être à votre mère, à votre soeur, adoucira une cruelle absence. Je sens tout ce que vous souffrirez en les quittant : c'est un grand sacrifice, surtout avec vos goûts et votre manière de voir, mais vous serez avec deux amis bien sincères et qui tâcherons de vous en dédommager. Je le crois de bonne foi, votre présence contribuera à diminuer un peu ma peine ; nous aurons des regrets que nous partagerons, des espérances que nous partagerons aussi, enfin nous tâcherons de jouir de ce qu'il nous restera, et la



confiance, la vraie liberté et égalité seront les sentiments qui nous uniront. <sup>303</sup>»

L'on remarquera que Sophie évoque « la vraie liberté et égalité » qu'elle oppose de façon évidente à ces mêmes « objets » tels que les impose le paradigme républicain ; la véritable « liberté et égalité » repose sur « les sentiments », c'est-à-dire sur le coeur, sur cette chaleur qui les anime, qui n'est pas du ressort d'un cerveau froid ; « regrets » et « espérances » à partager tissent un autre monde accessible aux seules âmes vertueuses : les « regrets » sont ceux d'un espace de bonheur perdu à cause des tourmentes de l'Histoire et de la faillibilité des hommes - les « espérances » font pressentir d'autres temps, des temps à venir où le monde retrouverait une assise, où la folie déserterait l'univers présentement voué au chaos. L'âme sensible ne peut trouver sa stabilité, son repos, qu'au contact de la nature ; celle-ci inspire et communique des sentiments à celui seul qui s'arrête à la contempler et s'y délecte :

« Les campagnes sont délicieuses dans ce pays, l'hiver même elles conservent leur verdure ; le climat est doux, meilleur pour la santé de mon ami, et préférable à mon goût. Je vous apprendrai ce que je sais de la langue, nous la perfectionnerons ensemble. Voilà les plaisirs que je peux vous promettre ; pour les regrets, vous les connaissez trop bien pour que j'aie besoin d'en parler. »

Loin de la ville, Sophie a retrouvé le paradis de l'enfance avec ces campagnes riantes dont l'aspect hivernal conserve un charme mystérieux ; ce ne sont pas les mêmes paysages que ceux qui bordent la Garonne, mais l'Angleterre<sup>304</sup> offre effectivement de telles régions

---

<sup>303</sup> *Cor.*, page 283.

<sup>304</sup> Tous les indices laissent supposer que cette lettre a été écrite en Angleterre. Une tradition familiale va dans ce sens. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue qu'il est impossible de confirmer totalement cette hypothèse dans la

nimbées de douceurs parce qu'y règne un microclimat favorable qui estompe les différences des saisons. Lieux propices à l'éclosion de rêveries romantiques : nous savons que ces paysages influenceront de nombreuses femmes de lettres qui bénéficient encore d'une renommée enviable dans leur patrie... Jane Austen (1775-1817), notamment, contemporaine de Sophie, morte à quarante-et-un ans – dix étés après notre romancière – et dont les pas légers auraient pu croiser la trace de son homologue française, à Bath.

La position d'énonciation est remarquable : Sophie se projette dans le futur et y rejoint son cousin, sans nul doute pour lui offrir l'image de ce que sera l'existence que, patiemment, elle et son mari tentent de reconstruire et où il trouvera une place. Chez Sophie, une tendance se fait jour qui consiste à se détacher du présent pour se situer dans un avenir ou un espace idéal afin d'y trouver l'illusion d'un monde perfectible. Le pays de l'exil devient ainsi un séjour utopique où la paix peut être retrouvée ainsi qu'un certain équilibre ; l'allusion à la santé de Jean-Paul est liée à la conviction que loin des événements qui secouent la France, l'usure morale et physique de son époux s'atténuera, les angoisses incessantes disparaîtront. La fragilité de l'époux est une réalité maintes fois constatée, objet régulier d'inquiétude. Pour Sophie, c'est une existence plus proche de la nature qui résoudra les problèmes et permettra d'atteindre le bonheur véritable. Sophie recompose ainsi

---

mesure où Sophie s'attache à en brouiller la provenance afin de ne pas compromettre son destinataire. Cependant l'allusion à la langue (« ce que je sais de la langue ») est un renseignement important : Sophie possédait sans nul doute déjà de bons rudiments de la langue anglaise qu'elle perfectionne probablement durant son court séjour. On sait que, par la suite, la traduction de romans anglais l'occupera assez pour qu'on puisse entrevoir une influence notable de cette littérature et surtout de ses thèmes sur son oeuvre personnelle.

un univers où, le travail et la tranquillité aidant, sa famille pourra trouver l'oubli d'un passé désagréable :

« J'ai donné un moyen bien simple à votre maman, le dernier courrier, de faire réussir nos projets en toute règle ; aussitôt que vous serez muni de ce qu'il vous faut, je vous engage à vous mettre en route et à venir nous rejoindre, quelque part que nous soyons. Vous êtes étonné, dites-vous, du parti de mon ami. Cependant regardez dans quel état est la France, n'en êtes-vous pas effrayé ? Quand on a l'habitude des affaires, on a besoin du travail, et le plaisir de s'occuper égale la noirceur du comptoir. Quand on a été élevé à faire une chose, que cette chose en amusant peut procurer des jouissances, ce n'est pas à trente ans qu'on y renonce pour tout à fait. Et puis, dans ce pays, quand on en a les moyens, on achète une campagne, l'amie va s'établir, le genre d'affaire permet à l'ami et au cousin d'y venir passer une partie de la semaine, et souvent, ils peuvent, l'un après l'autre et quelquefois ensemble, l'y passer toute entière ; enfin, on est toujours à temps de venir s'y reposer tout à fait quand on a assez de travail... Voilà la perspective que je vous présente... »

Mais pour retrouver l'Eden perdu, il est nécessaire d'abord de reconstituer le cercle de famille ; le jeune Jacques Lafarge, fils de la chère Félicité, pour lequel Sophie nourrit des sentiments de tendresse presque maternels, viendra grossir le nombre des exilés : c'est à mots voilés qu'il faut, allusivement, parler de ce départ. Quel prétexte à un déplacement privé aura valu au cousin le passeport indispensable qui lui évite de faire figure de suspect ? Par quelle ruse aura-t-il réussi à tromper les autorités ? Sa jeunesse constitue certainement un atout favorable tant il est vrai que l'on se déplace bien davantage à un âge où il est nécessaire d'aller trouver un emploi, un engagement, une position. On notera que l'adolescent manifeste une relative incompréhension à l'égard de l'attitude du mari de Sophie ; était-il obligé vraiment de choisir l'exil ? Sophie se sent l'obligation de répondre à la question, ce qui lui laisse échapper un jugement négatif sur cette France

révolutionnaire qui a perdu le goût du travail pour se perdre en d'interminables querelles politiques dont l'issue, elle le pressent confusément, ne peut être que fatale à la santé économique du pays : « Cependant regardez dans quel état est la France, n'en êtes-vous pas effrayé ? » Cet état de folie et de désordre qui caractérise la société, se retrouvera dans la page initiale de *Claire d'Albe* où l'auteur justifiera son repli hors d'un univers qui ignore le repos et ne connaît que la brutalité : « Le dégoût, le danger ou l'effroi du monde ayant fait naître en moi le besoin de me retirer dans un monde idéal<sup>305</sup> [...] » L'« effroi » est donc bien le sentiment-type qui résulte naturellement du spectacle du réel ; « horreur » absolue qui occasionne un véritable saisissement, c'est-à-dire l'incapacité momentanée de faire usage des sens (l'âme se trouve pétrifiée). L'effet obtenu se trouve situé diamétralement à l'opposé de ce que recherche l'âme sensible ; la différence entre ces deux états est celle qui caractérise l'élément liquide : d'un côté, nous avons la « glace », qui emprisonne et fige, qui interdit la mobilité et l'échange, qui est dure et froide comme la pensée rationnelle : ce qui fixe vient du cerveau et impose des règles contraignantes au troupeau humain ravalé au rang de collectivité amorphe – de l'autre côté, nous devinons l'eau, fluide et légère, qui chante et court, favorise le mouvement et l'échange, circule et change d'état, se modifiant au gré des circonstances : elle est la figure du sentiment issu du cœur de l'individu. C'est bien cette imagerie bachelardienne qui se dissimule sous des termes comme « effrayé » et « effroi » dont la récurrence est remarquable lorsque Sophie évoque l'état du monde, celui de la société française. Cette opposition glace/eau permet de saisir précisément le fondement de la sensibilité : être

---

<sup>305</sup>C.A., I, i.

sensible, c'est être pareil à un récipient, à un vase, réceptacle ouvert à l'influence du dehors ; l'âme est un miroir changeant, pareil à un lac où se reflète le paysage. Les spectacles extérieurs peuvent, s'ils s'accordent à notre goût, mieux pénétrer notre âme, la remplir c'est-à-dire la contenter : ici se trouve la clef véritable de la jouissance (l'on remarquera dans la lettre de Sophie la présence d'un lexique précis : « nous partagerons aussi », « nous tâcherons de jouir », « les sentiments qui nous uniront », « mon goût », « peut procurer des jouissances »).

L'on conçoit qu'existe un divorce irrémédiable entre l'univers de Sophie et cette société révolutionnaire qui interdit à l'individu d'accéder à une sérénité intérieure et qui proscrit tout repli sur soi. L'utopie personnelle de Sophie est clairement explicitée dans la fin de sa lettre : pour elle, la campagne est un refuge ; l'Angleterre, en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, voit fleurir ces propriétés dont rêve la jeune femme. Le *gentleman-farmer* y devient une figure idéale d'homme serein qui s'applique avec vertu à la gestion rationnelle de ses terres, de celui qui « cultive son jardin ». Comme nous l'avons vu, tant la reine Marie-Antoinette, avec sa bergerie à Versailles, que La Fayette, dans sa propriété de Chavaniac, ont cédé à ce mirage du retour aux champs, au microcosme du territoire parfaitement géré, autonome, réglé par un ordre naturel ; le même mythe du lieu clos autarcique que nous avons vu fleurir aux Salines royales d'Arc-et-Senans avec Claude-Nicolas Ledoux procède de ce système de représentation : l'on avait la certitude en ces temps d'utopie que l'ouvrier épuisé par sa longue journée de labeur malsain irait se ressourcer dans les potagers inclus dans le site dessiné par le génial architecte, procurant ainsi à la communauté, par un travail délassant, ce supplément de nourriture naturelle indispensable. Pour Sophie, la campagne ressemble à une sorte de « clinique de l'âme » ; puisque son

époux se voit contraint de subvenir aux besoins familiaux en s'adonnant aux affaires, la possession d'une « campagne » – entendons d'un petit domaine – permettrait de se reposer d'une activité ardue et de se délasser de « la noirceur du comptoir ». Sans doute ces indices laissent-ils deviner que, sans avoir retrouvé l'opulence parisienne, les Cottin mènent une existence relativement aisée en Angleterre<sup>306</sup> ; cela tient à la nature même de leur activité : c'est, sans nul doute, depuis une succursale du réseau de commerce familial que Jean-Paul a repris les rênes de ses affaires et qu'il peut encore veiller aux échanges en matière commerciale entre la France et l'Angleterre : il travaille dans le comptoir de navigation paternel, s'occupant des marchandises, tenant des livres, vérifiant des cargaisons dont il relève la nature et la provenance dans de lourds registres, activité qui, certes, représente une régression considérable par rapport aux fonctions de grand commis de l'État qu'il occupait à Paris, mais qui le met, lui et ses proches, à l'abri du besoin. On l'imagine aisément, parcourant les quais, les hangars où s'accumulent sacs, balles de laine et caisses de thé, les jetées de bois aux pilotis verdissés d'algues où s'amarrent les voiliers. Le voici en passe de devenir un de ces commerçants rassis et pompeux qui peuplent cette

---

<sup>306</sup>On sait, par un procès-verbal du Comité de Salut-Public (non daté) constituant l'acte d'accusation de Théodore Jauge que la famille possédait une maison de commerce en Angleterre et que des sommes importantes purent être détournées : « Théodore Jauge, associé de Cottin et Girardot, domicilié rue du Mont-Blanc, âgé de 40 ans, incarcéré en premier lieu aux Madelonnettes comme banquier, considéré suspect, avec tous les agents du Cy devant roy, dont M. d'Épinay (ce Jauge fut un aide de camp du scélérat Lafayette), dénoncé pour avoir enfoui son or et son argent dans la cave de sa maison, parti pour Rouen avant le 10 août [1792], émigré en Angleterre, y ayant une maison de commerce considérable avec le nommé Cottin [le père de Jean-Paul] qui y est mort émigré, ce qui lui a procuré la facilité de faire passer des sommes considérables ; le jour de la fête de Châteaueux il burent à la santé de Lafayette ; n'ont pas cessé de donner des preuves d'attachement pour Capet et sa famille. » (Cité par Castel-Çagarriga, *op.cit.*, page 124).

nation. Sophie, de son côté, rêve de s'installer définitivement dans ce pays où sa sensibilité peut s'épanouir et où elle trouve, en définitive, une mentalité et une façon de vivre conformes à ses aspirations. La présence du cousin Lafargue déchargerait Jean-Paul d'une partie de ses fatigues, et la tendre Sophie de rêver, aussitôt, aux avantages d'une telle collaboration : pauvre Sophie qui, une fois encore, se voit privée, par les circonstances, de l'époux qu'elle chérit tendrement et qui lui fait défaut parce que ses obligations professionnelles le retiennent ; elle se met, comme souvent, à bâtir un plan superbe où le cousin pourrait relayer le mari dans ses bureaux, où l'époux pourrait, régulièrement, passer une semaine avec l'aimée... comme si des vacances étaient possibles, comme si le paradis pouvait ouvrir ses portes, ne fût-ce que périodiquement, afin d'autoriser ce bonheur espéré qui toujours se dérobe, depuis le début, repoussé, retardé, et qui, pour la jeune femme, demeure idéal.

Ailleurs et demain, telles sont les deux figures d'une quête désespérée : puisqu'on ne peut jouir du présent quittons ce lieu pour d'autres territoires. Rêvons : faire des projets, c'est attendre d'autres circonstances, plus favorables ; les peines et difficultés présentes trouveront compensation...

Hélas, les événements allaient mettre un terme définitif à ces beaux projets : la santé de Jacques Risteau, d'abord, s'altéra tout-à-fait. Sa mort survenue le 7 janvier 1792 à Bordeaux, attrista Sophie. Le couple avait probablement repris ses pérégrinations et l'on peut difficilement suivre ses traces à ce moment. L'on imagine des traversées en bateau. Sophie se trouva-t-elle au chevet de son père lorsqu'il rendit l'âme, eut-elle l'occasion de se recueillir sur une tombe où des fleurs à peine fanées témoignaient encore de funérailles proches ? On sait qu'à ce moment

d'autres soucis préoccupaient Jean-Paul ; alors qu'en France le Pouvoir se durcissait devant les menaces extérieures<sup>307</sup>, la loi du 9 février 1792 avait ordonné la confiscation des biens des Français exilés à l'étranger. La seule solution pour ne pas voir disparaître l'essentiel de la fortune familiale, immeubles et propriétés, eût été, peut-être, de refaire surface dans un Paris en proie à une agitation sans freins : en tant que chef de cette famille, Jean-Paul avait pris la responsabilité de retourner en France avec sa femme, sans doute pour attester de sa présence sur le sol national. A la même époque, d'autres émigrés<sup>308</sup> esquissèrent ce mouvement de retour, mais le moment est mal choisi : l'assaut des Tuileries, le 10 août, où près de sept cents Suisses se firent littéralement hacher sur place par le peuple furieux venait de donner le signal de la Terreur.

Le lendemain, les extrémistes Danton, Roland, Servan, Clavière, Lebrun et Monge participent au nouveau gouvernement. Les

---

<sup>307</sup>La coalition de l'Autriche et de la Prusse contre la France.

<sup>308</sup>Taylleyrand, pour sa part, quitte l'Angleterre le 5 juillet 1792 et rejoint la coterie de Mme de Staël (Lally, Narbonne, Castellane, Montmorency) qui projette de sauver la famille royale en organisant une évasion par Dieppe. Les événements se précipitent avec l'attaque du Palais des Tuileries, le 10 août. Dès lors, avec la complicité de l'Ambassade de Suède, et jusqu'au départ de Mme de Staël, il s'emploie activement à faire évader de France ceux qui sont désormais gravement menacés pour s'être compromis avec la royauté. A leur initiative, de fortes sommes d'argent sont distribuées par le banquier Laborde à certains révolutionnaires tels que Manuel, Danton, Tallien, Billaud-Varenne, ce qui sauvera la vie à Beaumarchais, le prince de Poix, le comte de Jaucourt ou le comte de Lally-Tollendal. En septembre, au plus fort de la Terreur, Taylleyrand devra lui-même la vie sauve à Danton qui l'envoie en Angleterre, avec un sauf-conduit, sous le fallacieux prétexte d'établir un projet « d'unification des poids et mesures entre la France et l'Angleterre ». Mis au ban du parti aristocrate pour avoir joué un rôle néfaste à l'égard de la royauté, Taylleyrand (comme Chateaubriand) fera le voyage des Amériques où il séjourne de 1794 à 1796. En France, la corruption généralisée, souterraine, donne un rôle éminent à certains banquiers par l'intermédiaire desquels circule l'argent destiné à soudoyer les politiciens ; Danton se proposait d'épargner la vie du roi



municipalités sont autorisées à arrêter les suspects, toute activité en faveur de la monarchie est interdite et les électeurs sont appelés à l'élection au suffrage universel de la Convention. Déjà, le 14, les biens des émigrés sont mis en vente...

---

contre deux millions payés par le gouvernement anglais ; il souhaitait que les guinées fussent déposées « chez un banquier anglais » et non pas à Paris.

## 16. Voyages...

Les déplacements du couple à ce moment sont, comme nous l'avons dit, difficiles à repérer, mais cela tient aux circonstances extérieures, aux événements qui imposent une discrétion plus grande. Le passeport<sup>309</sup> délivré à Sophie peut servir à imaginer des périples, mais ne lève véritablement aucune obscurité :

*Laissez passer Dame Sophie Cottin, née Risteau, allant en Espagne en compagnie de son mary, domiciliée à Paris, municipalité du dit lieu, district de même, Département de Paris, femme de banquier, banquier de profession, âgée de 18 ans, taille grande et bien faite... cheveux et sourcils blonds, yeux bleus et grandnés long, bouche moyenne, menton arrondi, front ordinaire, visage ovale et prêtez lui aide et assistance en cas de besoin.*

*Délivré à la Maison Commune de Bayonne le 29 du moi d'Août mil-sept cent quatre vingt douze le quatrième de la Liberté... à cy signé :*

---

<sup>309</sup>La copie de ce passeport figure dans *Arnelle*, page 44.

*Fauvin,  
Maire.*

*Sophie Cottin.*

*Garrou l'aîné.*

Ce document atteste simplement du passage de Sophie à Bayonne, le 29 août 1792. Nous nous situons après les événements sanglants du 10 août. L'Assemblée vient d'intimer l'ordre aux prêtres réfractaires de quitter la France dans les quinze jours, sous peine de déportation en Guyane ; Danton est en train de désigner des commissaires dotés des pleins pouvoirs dans les départements ; à Paris, où retentit pour la première fois la *Carmagnole*, on arrête massivement les suspects en réaction à la menace des Prussiens qui assiègent Verdun. Dans quatre jours se produiront les boucheries de septembre durant lesquelles Paris connaîtra une nouvelle Saint-Barthélémy où prêtres, nobles et simples condamnés seront massacrés collectivement. L'on comprend aisément que le couple Cottin puisse chercher son salut dans un prompt départ et qu'il passe au plus vite en Espagne<sup>310</sup>. Un visa est d'ailleurs apposé sur ce passeport, le lendemain, à Saint-Jean-de-Luz :

*Laissez passer la demois<sup>lle</sup> ci dessus S<sup>t</sup> J<sup>n</sup> de Luz  
le 30 Auguste 1792, l'an 4<sup>e</sup> de la Liberté et I<sup>ère</sup> de  
l'égalité.*

*Ducos, D. M.  
maire.*

<sup>310</sup>Il semblerait que Jacques Lafargue, cousin de Sophie, de six ans son cadet, soit du voyage et accompagne le couple en Espagne.

Tout se brouille ensuite ; le séjour en Espagne s'est-il prolongé ? Les Cottin ont-ils rejoint l'Angleterre ? Le fait est qu'il faut envisager que tous ces déplacements répondent à une stratégie qui vise à sauvegarder le patrimoine familial et que, sans doute, entre Bath en Angleterre, Rouen où l'on transite, Bordeaux qui est le siège principal des activités commerciales, l'Espagne qui est un relais, tant Théodore Jauge que les agents dévoués à l'entreprise familiale, courriers, employés, familiers, circulent, apportant des nouvelles, des lettres, des fonds. Ce brouillage vise aussi en partie les autorités qui ne peuvent cerner précisément les activités véritables de ces commerçants et qui, par conséquent, tardent à les situer comme des ennemis en puissance de la Révolution. À vrai dire, la Nation doit d'abord parer au plus pressé : repousser l'invasion stoppée à Valmy. Cependant cette situation ne saurait perdurer et, à terme, les Cottin reçoivent des nouvelles plus inquiétantes : c'est d'abord le procès du roi, rapidement instruit durant le mois de décembre et qui s'achève le 17 janvier 1793, par la condamnation à mort. Le passeport de Sophie porte un visa qui précise que le couple Cottin remet le pied sur le sol français à ce moment exact où le sort du roi est jugé :

*Vu bon pour aller dans l'intérieur de la République  
à Boulogne<sup>311</sup> le seize janvier 1793 l'an second  
de la République.*

*Guerlain,  
Officier Npl.*

---

<sup>311</sup>Boulogne près de St.-Gaudens, Haute-Garonne, et non pas Boulogne-sur-Mer.

Dans cinq jours exactement la tête du roi, brandie face à la foule par Sanson, ira rouler dans la sciure et la paille du panier funèbre et la monarchie aura pris fin. Cette date n'est guère qu'une coïncidence car, plus probablement, le motif de ce retour est à chercher dans les menaces qui désormais se font plus précises sur les biens immobiliers<sup>312</sup> de la famille. Les Archives Nationales conservent trace d'un Arrêté du 7 Pluviôse An 2<sup>313</sup>; or, si l'on transpose cette date révolutionnaire<sup>314</sup> l'on tombe sur le 27/28 janvier 1792 ! Le texte de cet Arrêté est explicite : « Avons appris que le citoyen Cottin demeurant à Paris, rue du Mont-Blanc, possédait château et maison de campagne et des biens considérables situés à Guibeville, près et au-dessus d'Arpajon, à Champlan, près Longjumeau. Nous avons jugé qu'il était de l'intérêt de la République de nous transporter dans les dites maisons à l'effet d'apposer les scellés. » Voilà les Cottin dépossédés

---

<sup>312</sup>N'oublions pas, comme l'indique l'accusation portée contre Jauge, qu'il est fort possible que tout ou partie de l'or provenant de la banque Cottin ait été caché dans l'une de ces demeures.

<sup>313</sup>Castel-Çagarriga, *art. cit.*, page 124, note 3.

<sup>314</sup>La Révolution vise prioritairement à substituer à l'ancien paradigme social, le nouveau paradigme qui est le sien. Nommer et renommer sont ainsi les moyens d'instituer un univers rénové. Le calendrier est non seulement modifié du point de vue des appellations courantes des mois et des jours, mais aussi dans sa structure interne, c'est-à-dire que l'on vise à modifier la manière de découper, de mesurer le temps : de ce point de vue, les savants échoueront à diviser la minute en cent secondes, butant ainsi sur des cadres physiques qu'ils pensaient pouvoir facilement plier à leur volonté de construire un réel nouveau. Cette volonté de renommer l'univers se donne particulièrement libre-cours entre le 10 août 1792 et le 4 novembre 1793 : les noms de lieux sont modifiés lorsqu'ils font référence à un saint, un titre ou un château. Entre autres exemples, Bourg-la-Reine se transforme en Bourg l'Égalité ; Bar-le-duc devient Bar-sur-Ornain - Pont-l'Évêque, Pont Libre - Saint-Amour dans le Jura, Franc-Amour - Han-les-Moines, Han-les-Sans-Culotte (sic) - Villedieu, La Carmagnole - L'île Bourbon se rebaptise l'île de la Réunion ! Il y a dans ces pratiques la volonté délibérée d'effacer totalement le passé, de faire émerger une société totalement coupée des racines antérieures. (Une anecdote amusante, probablement inventée, celle d'un chevalier de Saint-Cyr qui s' enrôlait dans l'Armée : - Votre nom, citoyen ? - Chevalier de Saint-Cyr... - Il n'y a plus de titres... - Alors Saint-Cyr... - Il n'y a plus de Saints... - Alors Cyr... - Il n'y a plus de Sires...)

*ipso facto*, leurs biens menacés de dispersion... Que dire des menaces qui pèsent désormais sur une famille suspecte qui, probablement, doit s'attacher à se montrer discrète ! Il est difficile d'affirmer qu'une fois en France le couple retourna immédiatement à Paris ; trop loin de la Capitale pour assister à l'exécution, les jeunes gens durent en recevoir l'écho, qui allait s'amplifiant, à mesure qu'ils traversaient le pays. Ce qu'ils ne surent pas immédiatement, c'est qu'à Bath, la nouvelle de la condamnation à mort du souverain avait fait une victime : le père de Jean-Paul avait été frappé de plein fouet par cette terrible annonce qui détruisait son univers. Le 18 février, il décéda, anéanti. L'exécution de Louis XVI représentait pour la famille un bouleversement d'une autre nature : elle équivalait à une déclaration de guerre à l'encontre de toutes les monarchies. Si les liens diplomatiques avec l'Angleterre<sup>315</sup> furent coupés le 24 janvier cela toucha directement le commerce. La République dut déclarer la guerre à ses ennemis, c'est-à-dire à l'Europe entière : on s'acheminait vers un blocus. Déjà, à Paris, régnait la disette car le blé n'arrivant plus, on ne cuisait plus le pain. La Commune avait assigné une livre de viande par décade à chaque citoyen, mais une livre d'agneau se vendait à quinze francs, somme énorme pour quiconque. Il y eut des émeutes et l'on pilla les épiciers. Cependant l'on plantait des

---

<sup>315</sup>La France ne voulait pas porter la responsabilité de l'ouverture des hostilités. Lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre en Hollande proposa, par l'intermédiaire de M. de Maulde, ministre français à La Haye, une négociation secrète qui serait conduite par Dumouriez. On sait que ce dernier représentait la fraction girondine de la Convention, le parti des modérés et qu'il songeait à établir une dictature militaire à Paris. Devançant ces tractations, Brissot qui, bien que Girondin était à la solde de l'Angleterre, entraîna la Convention à déclarer la guerre. Le 15 février, le « *Traitorous Correspondence Act* » réprimait toute correspondance avec la France et Pitt fit couper court à toute négociation.

arbres de la liberté. Au même moment, quelque part dans cette cité en proie au désastre, Carlo Goldoni<sup>316</sup> agonisait.

L'on ne connaît pas les conditions dans lesquelles le couple tenta d'éviter le naufrage ; il est peu plausible que les Cottin aient regagné Paris durant cet hiver froid où l'agitation gagnait les provinces. Leur retour en France s'opérait en effet à un moment singulièrement critique. Le 9 mars, la Convention adoptait le projet d'institution d'un Tribunal Révolutionnaire au milieu de débats passionnés et contradictoires, les Girondins se montrant hostiles à ces mesures d'exception : des magistrats populaires rendraient désormais des sentences exécutoires sans appel. Le 18 mars, un texte voté par la Convention ordonnait<sup>317</sup> : « après la publication du présent décret, tout citoyen est tenu de dénoncer, arrêter ou faire arrêter les émigrés et les prêtres dans le cas de déportation qu'il saura être sur le territoire de la République. Les émigrés et les prêtres dans le cas de déportation qui auront été arrêtés dans le délai ci-dessus seront conduits dans les prisons du district, jugés par un jury militaire et punis de mort dans les vingt-quatre heures. » Le lendemain, un second décret appliqua ces dispositions « à ceux qui auraient pris ou prendraient la cocarde blanche ou tout autre signe de rébellion. » Est-il besoin de préciser

---

<sup>316</sup>Il mourut le 6 février 1793.

<sup>317</sup>Olivier Blanc, *La Corruption sous la Terreur*, Paris, Robert Laffont, 1992, page 125 : « A partir de mars 1792, les lois successives sur l'émigration se firent toujours plus coercitives au point qu'un an plus tard, le 28 mars 1793, toute personne ne pouvant justifier sa présence ininterrompue sur le territoire français depuis la promulgation des premières de ces lois deviendrait passible de la peine de mort. Il était aussi prévu que les biens seraient confisqués puis vendus au profit de la République. Pour ne pas être inquiété, il fallait non seulement justifier sa non-émigration mais témoigner de son civisme en

que pour être réputé émigré (c'est le cas des Cottin) et en subir la peine (de mort)<sup>318</sup> il n'était pas nécessaire que le fait d'émigration soit prouvé ? Il appartenait à l'accusé d'établir le contraire et d'en apporter des preuves. Dans ces conditions, quels motifs impérieux poussent Jean-Paul à mettre en péril sa vie ? Quelles garanties croit-il posséder qui le mettent à l'abri de l'ire des juges et lui permettent de croire qu'il pourra encore monnayer sa liberté<sup>319</sup> ? Une chose est certaine, c'est qu'à partir du printemps, le jeune couple est à nouveau installé à Paris. Tout laisse penser qu'il a obtenu, au moins partiellement, la levée des scellés

---

acquittant taxes et impôts et en assurant de temps à autre, pour les hommes, un service de garde dans sa section. »

<sup>318</sup>La première victime de cet appareil de justice est un gentilhomme poitevin, Guyot des Maulans, arrêté au bourg de l'Égalité (Bourg-la-Reine) porteur de deux passeports et d'une cocarde blanche. Il comparaît le 6 avril. Détail qui en dit long sur le paradigme social, « en prononçant son jugement, les juges, les jurés, presque tout l'auditoire, fondent en larmes ». Ainsi se trouve satisfaite la part sensible du public. Le Tribunal Révolutionnaire prend l'aspect d'un théâtre dans la réalité (réalité théâtralisée ou théâtre réalisé) capable d'engendrer des émotions par la Tragédie qui s'y joue : tout concourt à lui conférer cette qualité, le costume des Juges (le panache de plumes du chapeau de ceux-ci est célèbre), la solennité du rituel, le discours. La mort des condamnés devient elle-même l'objet d'une mise en scène dramatique. Conforme aux théories d'Aristote sur la *catharsis*, ces représentations provoquent l'adhésion du public (le peuple) qui communique (l'aspect sanglant du cérémonial mérite d'être relevé) dans cette mise à mort (cf. René Girard, *La Violence et le Sacré*, Paris, Le Livre de Poche, «Pluriel», 1980 : on peut relever l'aspect sacrificiel de la victime, hostie et bouc émissaire à la fois). Le mélange de pitié et de terreur qu'engendre cet ensemble d'éléments doit nécessairement renforcer la cohésion du groupe, de ses agents, cimentés par un réseau de signes ostensifs identiques qui inscrivent l'individu dans une communauté de penser et d'agir dirigée et dynamique.

<sup>319</sup>Voir Olivier Blanc, *op.cit.*, page 126 : « Les certificats de résidence étaient assez peu commodes à obtenir car ils nécessitaient l'attestation sur l'honneur de neuf témoins - ni parents ni amis - et surtout il fallait que cette attestation et les autres pièces du dossier soient d'abord validées par le comité de section qui renvoyait ensuite le dossier à la Commission des émigrés (Comité départemental chargé de dresser les listes d'émigrés) elle-même, habilitée à délivrer des certificats de non-émigration. Mêlé de près à des affaires de pots-de-vin [...] le citoyen Charles-Thomas Baillemont a témoigné dans une lettre au Comité de sûreté générale, de la réalité de la corruption de l'administration



sur les propriétés familiales<sup>320</sup>. L.-C. Sykes (*Sykes*, page 13) se contente d'hypothèses elliptiques pour affirmer que :

« Pendant le printemps et l'été de 1793, la vie du jeune ménage dut être triste et remplie d'alarmes continues. Épuisé sans doute par ses voyages, par la lourde responsabilité que lui imposait la défense de son patrimoine menacé, et par tous les chagrins que la Révolution lui avait infligés, Cottin vit décliner rapidement sa santé, compromise probablement par la longue maladie qu'il avait eue avant son mariage. »

Avant que nous ne retrouvions une trace précise du couple, en septembre 1793, la France révolutionnaire traverse une crise : partout s'allument des révoltes et la Vendée est en armes. À la Convention, après la désertion de Dumouriez, passé avec fracas dans le camp adverse, la situation des Girondins s'aggrava brusquement ; on leur imputa l'agitation des départements, les soulèvements de Bordeaux, Marseille et Lyon. À la fin du mois de mai 1793, les Montagnards se débarrassèrent habilement de leurs rivaux, faisant triompher le centralisme parisien sur le fédéralisme provincial : les Girondins furent traqués et beaucoup, connaissant le sort qui leur était réservé se suicidèrent. L'élimination des Girondins modérés traduisait leur échec financier : l'inflation des assignats avait bloqué les échanges de denrées alimentaires fin 1792 et exaspéré le peuple des villes. Quels étaient les liens du banquier Jean-Paul Cottin avec ses compatriotes bordelais,

---

chargée de délivrer des certificats de résidence et de civisme à des émigrés rentrés. »

<sup>320</sup>Il est plus que probable que les membres de la famille Cottin ont obtenu sans trop de difficultés les certificats indispensables et ont pu conserver, au moins partiellement, la jouissance de leurs propriétés. Ils résident bel et bien dans leur Hôtel particulier parisien, sans se cacher. Après la mort de Jean-Paul, les scellés seront levés sans difficulté lorsque Sophie ira s'installer dans le domaine de Champlan, en septembre 1793 : les lettres échangées entre Champlan et Guibeville laissent penser qu'il n'y a aucune menace qui modifie les habitudes familiales.

quelles amitiés, quelles protections lui avaient permis jusqu'à ce moment d'échapper à l'attention<sup>321</sup> ? Sa qualité d'émigré était notoire ; avait-il, en tant que financier, pu justifier ses absences et ses déplacements, les présenter comme utiles à la cause de la Révolution ? Lorsque, le 20 mai, la Convention avait décrété un emprunt forcé de un milliard sur les riches, c'était reconnaître qu'il était trop tôt encore pour tuer la « poule aux oeufs d'or » ! Mais maintenant, la crise exacerbait les tensions. Crise politique à l'intérieur, crise militaire aux frontières ! La Terreur s'attaqua directement aux « accapareurs » qui spéculaient sur les stocks de marchandise et de denrées pour faire monter les prix au marché noir. La sécheresse accentuait la crise des subsistances et dans les derniers jours d'août, la poussée populaire se fit plus forte. Au début de septembre tout se précipita<sup>322</sup>. Les grands bourgeois, catégorie à

---

<sup>321</sup>Sans formuler d'hypothèses extravagantes l'on peut remarquer que le service secret britannique est très actif durant cette période ; ses membres s'appuient sur le réseau financier et sur les maisons de commerce : on relève le nom du célèbre banquier Perrégaux et du jeune Laborde de Méréville, fils d'un financier de cour, parmi les agents d'influence anglais. De plus, les collèges, dirigés par des prêtres étrangers, sont parfois des pépinières d'espions : le collège irlandais de Bordeaux, notamment. On peut imaginer que Cottin ait eu des relations au moins indirectes avec des personnages qui manipulaient des sommes considérables à seule fin de corrompre et de soudoyer les membres influents des divers rouages de l'État. Qu'il ait fréquenté des Girondins est très probable : l'amitié entre compatriotes semble chose naturelle à une époque où les gens qui se trouvent à Paris gardent des racines provinciales.

<sup>322</sup>Toulon venait d'être livrée aux Anglais par les modérés. À Paris, « Chaumette monta sur une table : «Et moi aussi j'ai été pauvre et par conséquent je sais ce que c'est que les pauvres. C'est ici la guerre ouverte des riches contre les pauvres : ils veulent nous écraser ; eh bien ! il faut les prévenir ; il faut les écraser nous mêmes...» (Albert Soboul, *La 1<sup>ère</sup> République*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, page 73) » L'on peut relever à ce moment une sorte de mouvement généralisé contre les « riches » ; ainsi la section parisienne des Sans-Culottes du Jardin des Plantes adresse, le 2 septembre, un document à la Convention où il est expressément demandé : « 8° : Que le *maximum* des fortunes sera fixé. 9° : Que le même individu ne pourra posséder qu'un *maximum*. » ! Des manifestations populaires, le 4 et 5 septembre, obligent la Convention à durcir encore ses positions : la Terreur est mise à l'ordre du jour le 5 septembre.

laquelle appartenait les Cottin, devinrent une des cibles privilégiées et tous les anciens « capitalistes de cour »<sup>323</sup>, notamment les banquiers, subirent des menaces évidentes.

En ce tout début de septembre, le climat général est tendu ; le peuple envisage de vider les prisons de manière aussi expéditive que lors des célèbres massacres dont l'anniversaire est en vue et de liquider tous les suspects que l'indulgence du Pouvoir laisse en liberté.

On imagine les affres des membres du clan Cottin<sup>324</sup>, les terreurs de Jean-Paul, les craintes de Sophie. Il faut guetter désormais le moindre mouvement dans la rue, être sur le qui-vive sans cesse, dans une tension morale qui épuise les nerfs et accable l'esprit. Les rumeurs populaires montent, indistinctes et furieuses, cris et slogans répétés, scandés au loin, mots d'ordre, coups de feu parfois.

---

<sup>323</sup>Les financiers d'Ancien Régime perdent leur place dans l'appareil d'État, et même leur tête : 31 fermiers généraux seront exécutés avant que ne s'éteigne la Terreur. A Lyon, lors de la répression de 1793, 14% des 800 dirigeants de l'économie locale sont guillotins. Partout des grands bourgeois sont emprisonnés, d'autres s'exilent ou se cachent. La chute générale du pouvoir d'achat, le recul de la consommation des couches aisées qui adoptent un train de vie discret, la hausse des matières premières, des salaires, des prix de revient, laminent les profits. La vie économique s'arrête parfois, comme à Lyon, qui perd un tiers de ses 150 000 habitants de 1789 à 1793.

<sup>324</sup>Selon L.-C. Sykes, les beaux-frères du couple, Jauge et Girardot, furent incarcérés aux Madelonnettes le 8 septembre. Or cette affirmation cadre mal avec une lettre datée du 23 septembre où Girardot s'emploie à faciliter l'acquisition du domaine de Champlan par Sophie. L'on imagine mal que, selon l'hypothèse de Sykes, on ait pu temporairement relâcher le banquier et que celui-ci se soit comporté avec autant de détachement, sûr de son bon droit et totalement inconscient des menaces qui pesaient sur sa vie. Si nous analysons de plus près les événements historiques, nous constaterons avec intérêt que c'est le 8 brumaire an II que le Comité de sûreté générale décrète l'arrestation générale des banquiers de Paris ! Or, le 8 brumaire, ce n'est pas le 8 septembre ; nous sommes reportés au 31 octobre - 1<sup>er</sup> novembre, ce qui laisse le temps à Girardot de mener à bien la cession de Champlan à Sophie sans qu'il soit nécessaire d'imaginer une mise en liberté provisoire, vraiment peu

17. Le drame :
----------------

Si l'on en croit la légende familiale, le 12 septembre, on frappe à la porte de leur domicile, au 6 Chaussée d'Antin. Ce sont des gardes municipaux. Que viennent-ils chercher sinon Jean-Paul Cottin ? Mais le mari de Sophie ne répondra pas lorsque le sans-culotte exhibera l'ordre dont il est porteur. La prise de corps ne peut avoir lieu pour la simple raison que Jean-Paul est mort, foudroyé par une crise cardiaque. Méfiant, le commissaire du peuple voudra probablement voir le cadavre, puis s'en retournera penaud.

Il semble probable que le jeune Cottin, de santé fragile, ait effectivement succombé à une maladie chronique<sup>325</sup>. Il souffrait de malaises fréquents et manifestait depuis le début de leur mariage bien peu d'entrain à l'égard de la bonne Sophie qu'il avait souvent négligée : un ressort semblait cassé en lui. Cependant, cet accident brutal, chez un homme jeune, ne peut manquer de surprendre. L'on pourrait certes souscrire à l'ingénieuse hypothèse que formule Colette Cazenobe<sup>326</sup> : les

---

plausible, de son beau-frère. Mais d'autre part, si l'on accepte une telle correction, l'arrestation de Jean-Paul devient moins crédible le 12 septembre.

<sup>325</sup>La tradition parle d'un anGINE de poitrine. On peut imaginer une anomalie cardiaque congénitale ou acquise (à étiologie infectieuse) à évolution lente.

<sup>326</sup>*Art.cit.* - L'on peut regretter que Colette Cazenobe n'ait pas lu L.-C. Sykes et se réfère de préférence à Arnelle. Si elle propose des interprétations intéressantes de l'oeuvre de Sophie Cottin, son analyse des événements est fragile et manque de bases historiques : elle se trompe quant au dates, affirmant notamment que Cottin est mort le 5 octobre alors qu'il existe bien un acte de décès précis : « Table des décès. Section de la Place Vendôme. An IV. Extraits de sépulture : Cottin, époux Marie Risteau (Jean-Paul Marie), banquier, rue du Mont Blanc, 6 – 12 septembre 1793 – 30 ans – déclaré par Jean Frick, jardinier susdite rue, voisin. »

gardes frappent à la porte, le jeune homme appuie un pistolet contre sa tempe, presse la détente. Le suicide est largement répandu à cette époque parmi ceux qui refusent d'affronter la guillotine ; l'économie d'un procès public pourrait peut-être permettre à la veuve du jeune banquier de sauver les quelques bribes d'une fortune désormais anéantie et d'épargner sa propre vie : ainsi Jean-Paul songe d'abord à sa compagne.

Or, faut-il véritablement voir le sacrifice suprême de l'époux dans ce décès bien trop brutal pour sembler naturel et affirmer :

« Certes, rien ne confirme cette interprétation de l'événement dans la correspondance que nous connaissons. Mais rien de plus conforme au caractère de Mme Cottin, à ce que l'on sait d'elle, que le souci d'éviter une tache sur la mémoire de son mari. »

Cette hypothèse romanesque est séduisante mais ne saurait convaincre. Contentons-nous, en l'absence d'éléments nouveaux, d'admettre la réalité d'un décès naturel, plausible si l'on s'applique à relever dans les différentes lettres que nous avons citées précédemment l'abondance des notations concernant la fragilité congénitale du jeune époux. Soulignons les incertitudes qui pèsent sur les circonstances exactes de ce décès ; peut-être convient-il de détruire tout-à-fait cette légende de la « belle mort », dramatique à souhait, trop romanesque à notre goût : les bourreaux sanguinaires frappant à la porte qui ne trouvent, ironie du sort, que le cadavre de leur victime foudroyée par le saisissement ! Contrairement à ce qu'affirme Colette Cazenobe, le silence de Sophie laisse plutôt imaginer une fin des plus prosaïques et des plus ordinaires.

Quoi qu'il en soit l'on imagine la détresse de Sophie confrontée à cette mort qui la laisse seule et désemparée, à vingt-trois ans, dans un environnement hostile. La version la plus dramatique voudrait que les délégués de la Convention aient posé les scellés sur les portes du domicile où elle vivait avec son mari et qu'il fallut partir en toute hâte, abandonner son mobilier. Pour ses biographes, elle s'employa à éviter l'arrestation durant les derniers mois de cette année 1793.

Plus simplement, il faut admettre que son entourage la prit en charge et lui permit de passer ce cap difficile. Providentiellement, le clan auquel elle appartenait disposait encore d'un mois de sursis au coeur de cette tourmente. Personne parmi les membres de cette famille ne paraissait s'apercevoir que tout basculait insensiblement dans le sang et le malheur, comme si l'habitude des mois écoulés confortait les consciences dans l'illusion que le pire était déjà advenu. Sophie disposait d'un réseau d'amis et de braves gens dignes de confiance qui la protégèrent efficacement ; trop petit gibier pour ceux qui traquaient les « ennemis du peuple », cette jeune femme passa inaperçue dans la foule discrète des minorités silencieuses. Un biographe suit sa trace jusqu'à un modeste logement rue Basse du Rempart, près de la Chaussée d'Antin, comme si elle avait dû se cacher et vivre dans une clandestinité éprouvante<sup>327</sup>. En fait, ce ne fut probablement qu'une simple halte, le temps de céder ou de vendre son mobilier, de se répandre en actes charitables car tel était son caractère naturel. Déjà, elle avait mis, plus ou moins consciemment, en marche son plan favori et

---

<sup>327</sup>On sait qu'elle rendit visite à M. Gramagnac, à Paris. Ce logement a pu servir à cet effet et Sophie l'a sans doute utilisé occasionnellement lorsqu'elle se rendait à Paris.

songeait à se retirer loin du bruit et des fureurs des foules : rien d'étonnant si l'on songe que lors de son court séjour en Angleterre, elle avait formulé les mêmes désirs. Veuve, elle pouvait désormais diriger sa vie selon ses aspirations profondes et songer à ce retour à la Nature qui transcendait, au même moment historique, tous les schémas de pensée d'une société en lutte contre la modernité<sup>328</sup> que, par intérêt, cherche à imposer la bourgeoisie révolutionnaire.

---

<sup>328</sup>Dans ces phénomènes de masse qui visent « les riches », on s'aperçoit que le concept de propriété est un enjeu essentiel des luttes sociales. La Révolution a parfaitement reconnu ce droit à la propriété. Mais le projet moderne se fonde sur un type de propriété immatérielle, virtuelle en quelque sorte, qui contraste avec la propriété ancienne, foncière, du sol. Dans un premier temps, la Révolution peut être analysée comme la réaction du courant moderne (ou moderniste) qui tente de changer le paradigme politique (économie) et de faire évoluer la notion de *bien économique*. On peut ainsi noter que la position dans le champ social, sous l'Ancien Régime était directement liée à la possession de la terre ; l'abolition des privilèges, des titres - dans certains cas, la destruction du château seigneurial - indiquent parfaitement que, dans l'esprit populaire, la revendication essentielle passe par la possession tangible de biens matériels repérables dans l'espace. En détruisant les instruments par lesquels la noblesse s'attribue à *jamais* (héréditairement) ces biens tangibles, la paysannerie espère pouvoir se réapproprier ce qui représente pour elle le suprême *bien économique*, qui donne droit à l'identité. L'abolition de ces mêmes indicateurs par l'Assemblée nationale laisse deviner que pour la nouvelle classe dirigeante il faut nécessairement reconstruire la société moderne sur de nouvelles bases : abolir ces structures c'est bâtir de nouvelles normes où le *bien économique symbolique* remplacera le *bien économique matérialisé*. On notera que le peuple et la bourgeoisie s'attaquent conjointement aux signes ostensifs qui définissent les privilèges d'Ancien Régime, mais ce serait une illusion de croire que leur dessein est identique. L'introduction de l'assignat reflète bien ce changement de paradigme qui vise à déplacer la nature même du *bien économique*, en lui affectant un sens différent : un rectangle de papier se substitue au louis d'or. On remarquera que la Terreur correspond à une sorte d'inversion de ce processus, à une régression fonctionnelle, due au fait que le peuple, qui aspirait à une clarification du sens, à un partage des *biens économiques*, se sent floué : la *fortune virtuelle* inspire une sorte de méfiance collective aux couches populaires qui ne peuvent plus évaluer visiblement la richesse du particulier : d'où l'étrange exigence d'un *maximum* de fortune ! Être riche, c'est posséder un maximum tangible, précis, pas un sou de plus ! Une somme que l'on peut se *représenter*. Le peuple a besoin de repères précis et visibles : on pouvait, autrefois, évaluer, *de visu*, la richesse de l'aristocrate ; désormais, le bourgeois (derrière l'apparence austère d'un costume qui ne révèle rien de sa richesse réelle) apparaît bien comme un manipulateur habile qui soustrait du circuit

18. Champlan :
----------------

Le 26 septembre, à peine deux semaines après la mort de Jean-Paul, la cousine Julie Verdier se trouve à Guibeville, sans doute au chevet de Sophie, incapable à l'évidence de réagir et anéantie par le malheur<sup>329</sup>. Julie habitait à Paris depuis un certain temps et elle n'a pas

---

social les biens collectifs. Il devient, pour le peuple, celui qui vampirise à son profit les biens économiques dont il est possible, sur le marché, de constater la mystérieuse disparition puisque la Révolution devrait améliorer le sort des masses alors que chacun peut constater que la situation est bien pire que sous le gouvernement du roi ! Ainsi, le banquier incarnera, par définition, l'ennemi du peuple (c'est-à-dire le bouc émissaire parfait) : il manie des *biens économiques symboliques* qu'on ne peut évaluer précisément mais que la rumeur n'hésitera jamais à exagérer. La Terreur peut faire l'objet d'une lecture précise : il s'agit d'un retour en arrière, d'une réaction, par rapport aux objectifs initiaux, inavoués, de la Révolution. Inconsciemment, le peuple se soulève pour refuser les perspectives que lui propose la bourgeoisie moderniste sans se douter qu'il défend, quelque part, les mêmes valeurs que l'aristocratie de l'ancien temps : l'attachement au sol, l'enracinement, un système de représentation fondé sur des objets tangibles. Notons que Sophie Cottin s'empresse de réaliser ses aspirations profondes : posséder un domaine, des terres où vivre en autarcie. C'est que la possession d'un bien matériel s'identifie au bonheur : posséder la terre, c'est posséder la Nature, entrer en harmonie avec elle. En revanche la possession de biens symboliques passe par l'exploitation du travail des agents que l'on domine. Domination elle-même symbolique puisqu'elle s'inscrit dans un processus de légitimation (cf. A. Accardo, *op.cit.*, page 39 : « Un dominant légitime est un dominant qui fait l'objet, de la part des dominés, d'une reconnaissance, au double sens de ce terme : d'une part son pouvoir est reconnu, c'est-à-dire admis, accepté et justifié, d'autre part et conjointement, les dominés lui sont reconnaissants pour les bienfaits et les services que la domination est censée leur procurer. ») Cet aspect symbolique est largement présent durant cette période puisque les dominants se donnent constamment pour des *Représentants* du Peuple, de la République, de la Nation. Ils sont constamment engagés dans des processus de représentation ce qui les amène à incarner un rôle : avec ses juges empanachés, le Tribunal Révolutionnaire, dont nous avons souligné le rituel dramaturgique, en constitue l'exemple parfait. Remarquons enfin que les valeurs *modernistes* vont à contre-courant des valeurs romantiques auxquelles se rattache, par ses choix, notre romancière.

<sup>329</sup>« Elle ne veut entendre parler d'aucun remède... Je vois avec une peine extrême combien ses nerfs sont susceptibles. » écrit Julie Verdier (? septembre 1793) à M. Gramagnac (selon toute probabilité). L'on imagine qu'effectivement



effectué pour la circonstance un voyage dont nous avons vu qu'il pouvait, en temps normal, prendre plus de quinze jours. On sait qu'elle avait mis comme condition à son propre mariage de pouvoir vivre auprès de sa cousine. Nous disposons d'une lettre écrite par le beau-frère Girardot à Julie Verdier : « Je vois, Madame, par ce que vous me marquez au sujet de Champlan, que le désir de Mme Cottin est d'en devenir propriétaire sous son seul nom, sans que Mme Risteau paraisse en rien dans cette acquisition.<sup>330</sup>» La mère de Sophie, restée veuve, songe à rejoindre sa fille qui, elle-même voudrait conserver auprès d'elle ses deux cousines, Félicité et Julie. Sans doute Mme Risteau participe-t-elle de quelque manière à cette acquisition de Champlan car il s'agit de régulariser rapidement la situation de propriété et peut-être de se procurer l'argent frais de cette transaction. « Quant au paiement de ce domaine, je verrai avec M. Jauge de quelle manière il compte l'opérer. Je ne puis à cet égard, vous dire rien de particulier ; il paraît que Mme Cottin lui a donné carte blanche pour la gestion des fonds appartenant à feu son mari, je ne me suis nullement mêlé de cet article.<sup>331</sup>»

---

l'état psychologique de Sophie Cottin a dû se ressentir de la disparition brutale de son époux.

<sup>330</sup>Cor., page 285.

<sup>331</sup>À notre avis, voilà qui infirme totalement le « montage » auquel se livre Sykes pour confirmer l'arrestation de Jauge et Girardot le 8 septembre : cela ne tient pas ! Pourquoi Girardot, libéré sous condition, irait-il voir son beau-frère qui, depuis sa geôle, continuerait de gérer les affaires de la famille. Tout cela vise à donner du poids à la thèse du décès dramatique de Jean-Paul Cottin. Or, ce qui est en jeu dans ces « légendes familiales » qui se construisent très vite autour de la biographie de Sophie Cottin, c'est une représentation de l'auteur. Au moment où Sophie écrira ses roman, sa position d'écrivain nécessite qu'elle ait souffert directement des outrances révolutionnaires, de la violence de l'époque. C'est d'ailleurs ce qu'a perçu confusément G. Castel-Çagarriga qui intitule l'article qu'il consacre à notre romancière, « Le Roman de Sophie Cottin ». Une véritable hagiographie qui vise à constituer un auteur-modèle conforme aux attentes de son lectorat s'élabore par grossissement et amplification de menus faits. Le manque de repères solides ainsi que la

Girardot, qui était co-proprétaire du domaine acquis conjointement avec son beau-frère au mois de juin de la même année, précise d'ailleurs à Julie qu'il effectuera toutes les démarches et s'engage à voir immédiatement le notaire pour que tout soit en règle au plus vite. Il clôt cette lettre en évoquant l'état général d'une Sophie, fortement affectée par le deuil qui la frappe : « Les nouvelles que vous me donnez de Mme Cottin ne sont encore nullement rassurantes : il faudrait que la raison peut (*sic*) agir sur son esprit, mais malheureusement il paraît que le physique et le moral sont vivement affectés. Nous avons bien sondé M. Gramagnac sur un petit voyage de quelques jours, mais il semble que ses occupations le forcent à rester ici ; nous croyons donc tous que, si cet état continue, il faudra absolument consulter le médecin d'Arpajon. »

Ce M. Gramagnac, avec lequel, avant son mariage, Sophie faisait de la musique, était lié intimement à sa famille ; durant un certain temps, il avait été associé aux affaires du mari. C'était un commerçant aisé qui importait des cachemires, des étoffes et d'autres produits exotiques des Indes lointaines. Quinquagénaire veuf, serviable, empressé, il allait jouer un rôle important dans la vie de Sophie<sup>332</sup>. Il se

---

discrétion naturelle de Sophie Cottin ont contribué, bien sûr, à renforcer cette « légende dorée » parfois démentie par une analyse raisonnée des documents.

<sup>332</sup> L.-C. Sykes note que pendant deux ans : « Mme Cottin eut l'habitude de charger Gramagnac, qui demeurait rue de Richelieu à Paris, de commissions de grande et de petite importance. Avait-elle besoin de nouveaux morceaux de musique, d'un harmonica, d'une demi livre de thé très médiocre, d'une quantité de riz, ou de six aunes de large ruban gris ? C'est le complaisant Gramagnac qu'elle priait de lui procurer ces articles, de même que c'est à lui qu'elle demandait de lui acheter les livres dont elle avait besoin. (Sykes, page 23)» Les mobiles de Gramagnac sont assez clairs ; ce veuf souhaitait épouser la jeune femme. La lettre suivante permet de mieux cerner les rapports qui les unissent à cette époque ; elle est adressé à Gramagnac par Sophie Cottin (*Arnelle*, page 57 ) : « Je vous plains d'être tellement accablé d'affaires. Je ne connais pas de vie plus fatigante que la vôtre, plus sevrée d'adoucisements. Dehors, c'est l'ennui ; dans l'intérieur c'est encore pis. Oui, vous êtes malheureux, vous l'êtes beaucoup. Votre situation m'afflige et ce n'est pas sans

chargea de débrouiller les affaires laissées en suspens par Jean-Paul Cottin, d'aplanir les problèmes face à l'autorité<sup>333</sup>. Sans doute fit-il agir des relations en faveur de la jeune veuve à qui l'époux défunt, presque ruiné, ne laissait pas une situation enviable. Amoureux de cette jeune femme, il la conseilla, l'aidant à payer des dettes et à récupérer des sommes qui lui étaient dues.

Sophie traversait une période de marasme compréhensible qui se traduisit, dans les premières lettres qu'elle put rédiger au sortir de cette crise, par des envolées où l'on perçoit l'influence du système de

---

peine que je vois que l'image de vos amis ne calme pas votre tristesse. Cependant, si j'en jugeais d'après moi, il me semble que le sentiment de l'amitié, si doux, si paisible, repose au lieu d'émouvoir et que l'idée d'une amie, loin d'agiter, donne au contraire la paix à l'âme. Du moins, entourez-vous de vos enfants, surtout de votre fils, occupez-vous de lui, de son avenir. Oui, je vous approuve de mettre sur lui les jouissances que vous pouvez espérer encore, lui seul vous en donnera de réelles, toutes les autres sont incertaines et passagères. Je vous engage à remplir toutes vos heures de solitude par cet objet, il doit suffire au cœur d'un père. Ha ! que n'ai-je la même consolation, que ne puis-je presser sur mon sein une jeune image de celui que j'ai tant aimé ! Mais tout a fini avec lui, jusqu'à l'espérance.» Le comportement amoureux de Gramagnac a quelque chose de profondément romantique. Il se traduit par « l'ennui » et la « tristesse » qui sont des signes ostensifs qui traduisent ses soupirs ; Sophie oppose à son désir amoureux ce renoncement apaisé et vise à contenter son interlocuteur par ce sentiment d'amitié qui est le suprême bien ; elle lui fait valoir aussi sa position de père et le bonheur de posséder des enfants. Son cri du cœur montre assez ses regrets de n'avoir pu enfanter, plaie secrète qui la ronge. Notons cette indication métaphorique : « *presser sur mon sein la jeune image* », assez révélatrice ; Georg Groddeck dirait que nous avons ici la source de la maladie qui la frappera, le cancer étant la résultante de ce manque avoué et intériorisé que Sophie dévoile précisément ici, de manière frappante.

<sup>333</sup>« Mes scellés ont été levés hier, sur la demande de Vassal, par l'ordre du Comité de Sûreté générale. J'attends à présent la permission de retourner à Paris ; je ne suis pas sûre d'en faire usage, mais je veux être libre. J'écris au citoyen Musay, pour qu'il persiste à me la faire avoir. » (*Arnelle*, page 52 : il s'agit d'une lettre à Gramagnac du 5 vendémiaire an II, c'est-à-dire du 26 septembre 1793) Pour le moins, Sophie dispose d'appuis afin de faire aboutir son projet de s'installer à Champlan. Il est de fait que cette femme douce et éplorée possède suffisamment de force de conviction pour s'attirer la sympathie ou la compassion ; c'est l'une de ses caractéristiques. On ne peut douter que cette qualité résulte de sa capacité à manier un lexique et une rhétorique auxquels, précisément, les contemporains sont « hypersensibles ».

représentation qui régissait l'expression écrite ; la femme sensible s'épanchait, donnant libre-cours à sa douleur au travers d'une rhétorique d'époque<sup>334</sup> où percent des *topoi* qui sont le reflet du romantisme<sup>335</sup> ambiant. L.-C. Sykes, analysant les aspects de cette correspondance où se dessine l'écrivain à venir, cerne parfaitement l'état moral et psychologique de Sophie :

« Mais tout en respectant la douleur réelle et sans doute très vive de Mme Cottin, je crois qu'il est permis de faire la part de l'imitation littéraire et du goût régnant de la mélancolie. Déjà à la fin de septembre 1793 et en novembre, Mme Cottin avait pu écrire à sa mère des lettres où l'on voit des lueurs de résignation, même de courage ; après une de ses lettres les plus tristes, on la voit dès le lendemain reprendre goût à la vie et écrire sur un ton tout à fait raisonnable ; et, ainsi que l'on verra dans les pages suivantes, sa tristesse ne l'empêchera pas de revenir assez rapidement à un régime de vie plus ou moins normal. Il paraît pourtant qu'elle resta longtemps sujette à des crises d'apathie et d'ennui, et à une certaine instabilité d'humeur, et que sa tendance, déjà perceptible avant son mariage, à se tourmenter pour les petits soucis de la vie, à s'inquiéter de tout et de rien, s'accrut désormais. Enfin, les épreuves qu'elle eut à supporter à cette époque durent la convaincre qu'elle avait raison de poser, dans ses écrits et tout au moins en théorie, le malheur comme principe de toute existence ; et elles purent l'encourager à faire dans ses romans une place très importante aux thèmes de la mort, de la séparation et de l'absence, assimilant ainsi aux siennes propres les douleurs de ses personnages.<sup>336</sup> »

---

<sup>334</sup>Dans une lettre écrite en novembre, elle affirme être tombée dans le plus triste abattement : on relève les termes « léthargique désespoir », « gouffre de misère », « abîme sans fond ». Elle déclare : « Sentant le besoin de me livrer à des médiations qui pouvaient seules me raffermir, j'ai quitté Paris pour me jeter dans une solitude absolue. » (Sykes, page 286)

<sup>335</sup>Il ne nous semble pas abusif de parler, dès à présent, de *romantisme*, par assimilation au romantisme européen qui, comme le signale justement G. Gusdorf, est une nébuleuse composée d'objets hétérogènes, parfois contradictoires, dont l'essor est contemporain de la naissance de Sophie, en 1770. Comme le souligne G. Gusdorf (*op.cit.*, I, page 23) : « le mot *romantisch* révèle un message de l'être ; sa dignité ontologique le rend irréductible à toute fixation selon l'ordre du discours. »

<sup>336</sup>Sykes, page 16.

L'univers personnel de l'écrivain se forge au contact de ce moule historique qui impose ses fractures à l'âme fragile d'une femme éprouvée par la mort ; nous voyons émerger des objets précis, « objets-meubles », constitutifs de sa propre expérience du monde : { mort - séparation - absence - douleur - renoncement }, ensemble qu'avait repéré L.-C. Sykes et dont les éléments structureront l'oeuvre à venir. Or, l'on peut déjà affirmer que ces éléments sont en train, à cette époque particulière de l'histoire humaine, de largement s'inscrire dans l'expérience collective : chaque individu subit ces bouleversements destructeurs qui déracinent les êtres et nivellent les consciences ; chaque famille sera ainsi touchée plus ou moins directement par les souffrances qu'engendre l'énorme vague aveugle qui déferle sur le monde social.

La lettre que Sophie adresse à sa mère, le 30 septembre 1793, reflète encore, d'une certaine manière, sa douleur profonde :

« Du courage, dites-vous, et j'existe. Quel sacrifice faut-il encore ? Je ne puis ajouter un mot... Nous sommes tranquilles ici ; je voudrais que vous puissiez y venir, vos maux me font bien souffrir. De la résignation, maman ! Je vous en donne l'exemple. Je compte passer l'hiver ici, et je tâcherai, avec l'aide de Julie, de mettre Champlan en état de vous recevoir au printemps. Venez, maman. Je crois que je me porterai bien. Julie se porte bien ; Félicité souffre, son fils va partir. Malheureuse femme ! Que son sort me paraît digne d'envie, elle espère encore !<sup>337</sup> »

Installées à Champlan, loin de Paris, Sophie, Félicité et Julie semblent avoir trouvé un havre de paix. Julie, – qui, comme nous l'avons vu, s'est mariée à dix-sept ans avec Pierre Verdier de la Carbonnière, gouverneur de la ville du Puch-de-Gontaud et lieutenant du roi au Mas d'Agennais, alerte sexagénaire –, déjà mère de deux

---

<sup>337</sup> *Cor.*, page 285.

petites filles, attend un troisième enfant. Elle accouchera à Champlan<sup>338</sup>, le 18 août 1794, d'une fille, qu'on prénommera Mathilde. Félicité, nettement plus âgée que sa cadette, avait épousé en 1774, Bernard Lafargue ; veuve en 1788, elle était mère d'un grand garçon dont nous avons déjà parlé, Jacques, né en 1776, et d'une fille née en 1782, Agathe. Jacques s'était porté volontaire dans les armées républicaines, mais bénéficiait de permissions en raison de sa santé fragile. Félicité, que Sophie admirait depuis toujours pour son intelligence aiguë, et avec laquelle elle communiait dans le culte de Rousseau, avait connu des vicissitudes : brouillée avec Julie, c'était une femme en proie à des soucis d'argent et à des chagrins d'amour. Aigrie, elle en était devenue intrigante. L'éducation d'Agathe en avait souffert et causait du souci à Sophie qui, d'autre part, s'attachait avec patience à réconcilier les deux soeurs.

Dans les derniers mois de 1793, une autre jeune femme avait trouvé refuge à Champlan, pour une courte période, quelques jours après un divorce prononcé à Tonneins : cette cousine de Julie et de Félicité, Marie Farges, surnommée « Fargette », avait été mariée à quinze ans à un vieillard « égoïste et quintoux », M. de Catuffe. Elle avait noué une liaison avec Jean-Baptiste de Bresson, dit Edmond de Bresson, député intègre. Cet homme, lors du procès de Louis XVI, alors que les

---

<sup>338</sup>Julie avait eu deux filles précédemment, Delphine, née à Tonneins en 1790, Elisa, née à Bordeaux en 1792. Le prénom de la troisième, Mathilde, sera repris par Sophie pour l'héroïne de son célèbre roman.

plus veules se ralliaient avec bassesse à la peine de mort pour complaire aux nouveaux maîtres de la Nation, s'était fermement prononcé contre une telle condamnation en couvrant de mépris la meute qui réclamait la tête du monarque. Le 30 octobre 1793, il avait été mis hors-la-loi. Pour échapper à l'arrestation, il arracha quelques planches à l'estrade de l'Assemblée, se cachant plusieurs jours dans le lieu même où siégeaient ses ennemis ; après cette aventure, il parvint à sortir de Paris et gagna à pied les Vosges où il garda l'anonymat jusqu'à la chute de Robespierre. « Fargette » demeura quelque temps avec ses cousines avant de rejoindre l'élu de son cœur, mais le jeune Jacques Lafarge avait été fortement marqué par la douce apparition et son imaginaire en avait été bouleversé. À Champlan, Sophie, que le destin a privé de progéniture, donne libre-cours à son instinct maternel : son attachement pour les fillettes de Julie la comble entièrement. Elle va jusqu'à envisager la pleine adoption d'une des filles de sa cousine et en confie le projet à Gramagnac :

« Je désire qu'elle me donne entièrement un de ses enfants, je consacrerai mon temps, ma vie, à m'en occuper, il remplirait le vide de mon cœur, je placerais sur lui toutes mes affections, toutes mes pensées, sa vie deviendrait ma vie, son bonheur serait le mien. Quand on a vécu dans un autre, il est si difficile de revenir à soi ; je ne puis plus aimer comme j'ai aimé, mon âme est fermée à jamais à ce sentiment doux et pénétrant qui m'a animée quelques instants, mais je puis chérir cet enfant, je puis m'oublier pour lui... »

Cette idée attendrissante sera abandonnée. Mais il est vrai que la bonne Julie laissera à sa cousine l'entière jouissance de ses filles qui trouveront ainsi, en Sophie, une seconde mère, dévouée et attentive. Le cadre où s'est installée cette petite tribu est charmant, champêtre ; la

description qu'en donne Arnelle<sup>339</sup> permet de situer ce séjour où Sophie Cottin passera le reste de sa courte vie et écrira ses livres<sup>340</sup> :

« Cette propriété, qui avait alors 200 hectares, était située sur un versant de la charmante vallée de l'Yvette, à quatre lieues de Paris, sur la route de Corbeil à Versailles, entre Palaiseau et Longjumeau. L'habitation, une grande maison blanche, séparée de la route par une haute et massive grille de fer, est la première qu'on aperçoit dès l'entrée du bourg, avec ses deux ailes rejoignant la grille. Elle est toute simple, sans architecture, au toit bas et aux petites mansardes peu élevées. La porte, occupant le milieu de la maison, laisse pénétrer dans le rez-de-chaussée, et de l'autre côté se trouve la véritable façade, que longe une terrasse élevée de quelques marches au-dessus du jardin. »

Pour l'heure, cependant, l'arrestation de Girardot n'a pas permis de régulariser la situation et la propriété n'appartient pas de plein droit à la jeune femme. Néanmoins, ce petit monde s'organise et Sophie cherche à rendre accueillante la grande maison vide en y attirant son entourage familial. L'on perçoit ici cette volonté qui caractérisera toujours la jeune femme de réunir autour d'elle les siens, en un microcosme replié, personnel, sociable et policé, à l'écart des fureurs et de la folie du monde réel.

19. Sous la Terreur :
-----------------------

---

<sup>339</sup> Arnelle, page 47.

<sup>340</sup> « Je suis très bien à la campagne. Je ne sens bien les charmes de ma retraite que lorsque j'en ai joui pendant quelques jours et alors, chaque instant m'y attache davantage ; alors je ne veux plus la quitter. Pourquoi donc ne suis-je pas plus empressée d'y revenir quand j'en suis éloignée ? Comment se fait-il que je ne la regrette pas davantage ? En vérité je n'y comprends rien... » écrit Sophie en septembre, alors qu'elle se fixe à Champlan (Arnelle, page 52). Nous avons souligné le lexique de la sensation : être au contact de la Nature, c'est éprouver au moyen des sens un état de sensibilité, état qui emplit l'être, le satisfait, lui apporte un sentiment de plénitude. La « campagne » est donc le lieu privilégié où l'être sensible retrouve ses bases, ses ressources.



Mais on ne peut totalement échapper aux malheurs du temps. Jacques Lafargue doit rejoindre sa garnison au terme d'une courte permission. C'est le moment où l'Histoire reprend ses droits ; les armées de la Nation remportent à présent victoire sur victoire et cependant, le 16 octobre, à midi et quart, place de la révolution, la tête de Marie-Antoinette roule sous le couteau. En novembre, ce sera le tour d'Olympe de Gouges et de Manon Roland car les femmes, elles-aussi, paient un lourd tribut, en cette période où faire entendre sa voix est parfois un crime. Girardot et Jauge, quant à eux, se trouvent sous les verrous, en attente d'un procès qui les mènera inéluctablement à l'échafaud. La Terreur, sans pitié, comme une meule pesante écrase tout. Danton et Desmoulins tentent en vain d'arrêter la machine, de protester, sans se douter qu'ils préparent ainsi leur propre arrêt de mort. Les Vendéens révoltés se font massacrer devant Le Mans. Girardot, transféré aux Anglaises, tente d'échapper à la guillotine en se poignardant de sept coups de couteau alors que le mois de décembre touche à sa fin. Par chance, il survivra à cette tentative maladroite de suicide. Lorsque paraît la nouvelle année, qui peut se douter que dans moins de sept mois l'océan déchaîné s'apaisera enfin et que la peur et les épreuves auront un terme ?

Le plus étrange, c'est que, alors que partout ruisselle le sang et se commettent les pires iniquités, Sophie se bâtit un monde à mille lieues du malheur ; la voici, alors que la disette fait des ravages dans le pays et que le monde manque de sombrer, installée au coeur bucolique d'un domaine idéal, s'attirant la bienveillance de tous par sa bonté, sa faculté d'adaptation et sa générosité. Elle gouverne ce petit royaume comme si de rien n'était, dans une inconscience naïve qui peut surprendre

l'historien moderne. Notons la parfaite conformité de ses idées à celles de son maître, Rousseau qui dans *L'Émile*<sup>341</sup>, qui sert de référence à Sophie, déclarait : « Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmillières, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent [...] Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations les races périssent ou dégènèrent ; il faut les renouveler, et c'est toujours la campagne qui fournit ce renouvellement. »

Du point de vue politique, les pensées de Sophie sont assez courtes, mais il est vrai qu'elle vit au sein d'une société qui fait peu cas de la gent féminine et où la femme ne participe guère aux débats publics ; une lettre postérieure<sup>342</sup> à ces événements est assez révélatrice de son idéologie personnelle :

« Moi, faible femme perdue dans la foule des êtres qui habitent la France, que peut lui faire le plus ou moins de vivacité que je prendrais à ce qui la regarde ? Le bien qu'une femme peut faire à son pays, ce n'est pas de s'occuper de ce qui s'y passe et de donner son avis sur ce qui s'y fait, mais de pratiquer dans son petit entourage le plus de vertus qu'elle peut, de tâcher d'y donner l'exemple des bonnes moeurs, de l'amour du travail, de s'y adonner aux occupations de son ressort, tels que les soins domestiques et l'éducation de ses enfants. Les femmes doivent se borner à faire le bien en détail, et leurs facultés ne peuvent guère s'étendre plus loin que leur petit monde ; mais que chacune y remplisse bien ses devoirs, et de cette multitude de bonnes choses naîtra un ensemble bien ordonné. C'est aux hommes qu'appartiennent les grandes idées, c'est à eux à établir le gouvernement et les lois ; c'est à nous à en faciliter l'exécution, en faisant ce que nous devons faire, et pas autre chose. »

Sophie impose donc à la femme une place à part, nécessaire et indispensable certes, mais soumise, fondée sur un type d'« abnégation »

---

<sup>341</sup>Rousseau, *Oeuvres complètes*, Paris, Seuil, « L'Intégrale », 1971, tome III, page 39.

qui n'est pas sans rappeler celle dont Vigny se fera l'apôtre, composite de *grandeur* et de *servitude*. Il faut dire que rejeter sur les hommes la responsabilité d'« établir le gouvernement et les lois » revient à adopter une attitude prudente : laissons jouer ces grands enfants, pourrait-on dire, car le sexe faible a des choses bien plus sérieuses à mener à terme... Il est indéniable que l'avenir de l'homme appartient aux femmes et que sur elles retombe l'obligation de réparer les désastres, de refermer les plaies, de panser les blessures. L'époque est brutale parce que virile. Changer une société ne se décide pas par décret : c'est la tâche de chaque individu que de réformer ses mœurs, d'agir petitement selon l'honneur, la morale, avec droiture. Si chacun prenait conscience de ses responsabilités, l'ensemble de la société ressemblerait à une machine parfaitement huilée. Morale simpliste, assurément, mais qui est bien celle sur laquelle repose l'éthique personnelle de Sophie Cottin ; ce sont ces certitudes qui permettront à la jeune femme d'essuyer les tempêtes.

Et certes, le malheur ne se lasse pas de frapper ; le 13 janvier 1794, Mme Lecourt veuve Risteau décède à Champlan. Quelques jours plus tard, le 26 janvier 1794, le jeune André Cottin, encore mineur, est arrêté<sup>343</sup>. Le même jour, une perquisition a lieu à la maison de la

---

<sup>342</sup> *Cor.*, page 311. (Mme Cottin à Jacques Lafargue, juin 1795.)

<sup>343</sup> Voir Olivier Blanc, *op.cit.*, page 153 : nous y trouvons le témoignage suivant, rédigé après le 9 thermidor, par Louis-Guillaume Armand. Le témoin met en cause le Comité de sûreté, et plus particulièrement deux de ses membres, Amar et Jagot. Ces derniers utilisaient la complicité d'un dangereux aventurier, Jean-Baptiste Dubois, surnommé Dossonville, qui jouait le rôle d'agent provocateur et extorquait de fortes sommes à ceux qui entraient dans son jeu. Il était chargé d'exercer différents chantages sur les suspects menacés, soit en leur promettant une simple assignation à domicile, soit en leur faisant « contribuer », du fond de leur prison, pour leur éviter l'inscription sur les listes de prétendus conspirateurs de prison – c'est-à-dire la mort. Il abusait généralement de leur confiance et le pauvre André, en jeune homme naïf, tomba dans les rets qu'habilement ce personnage maléfique lui tendait :

Chaussée d'Antin (devenue la rue Mont-Blanc) et, trois jours plus tard, à Guibeville. Bien qu'impliqué en prison dans une sombre machination qui vise à le perdre, André aura la chance de réchapper à la Terreur ; mais pour l'instant il vient grossir la liste des hommes de la famille Cottin injustement incarcérés. Survivre est devenu un exploit pour ceux

---

« Je vais donner une idée de ce qu'il [Dossonville] m'a proposé en différentes fois, que je n'ai pas voulu accepter, et pourquoi je suis toujours incarcéré.

Il me proposa de parler au ci-devant Duc de Luynes, de lui dire qu'il y avoit un moyen de sortir de prison : que s'il vouloit sortir, il n'avoit qu'à donner 200 000 livres, il le feroit sortir avec un ordre du Comité de sûreté générale, et que trois jours après il le remettroit en prison ; qu'il s'arrangeroit de manière avec le Comité qu'il ne lui refuseroit pas ce qu'il demanderoit ; qu'il ne craignoit rien ; qu'il avoit dans sa poche un arrêté du Comité de sûreté générale qui lui permettoit de se compromettre de telle manière qu'il le vouloit ; qu'il pouvoit recevoir de l'argent sans en rien dire au Comité, que quand il recevoit des misères, il les déposoit, comme, par exemple, 1 600 livres qu'il a reçues d'un nommé Cottin, fils de banquier, pour lui faire lever ses scellés et le conduire à Marly-la-Machine où Cottin avoit sa soeur. Il le laissa six heures seul, et en lui disant qu'il s'exposoit beaucoup de le mener ainsi mais qu'il croyoit bien qu'un homme fortuné comme lui seroit reconnoissant. Il me dit à moi : « J'espère qu'il me donnera 5 ou 6 000 livres, pour lui avoir rendu un aussi grand service. »

Eh bien, j'ai encore fait valoir cette démarche auprès du Comité. Cela fut bien changé quand Dossonville fut de retour et qu'il n'envoya que 1 600 au Comité qui trouva que c'étoit trop peu. Il fut vitement les déposer au Comité de sûreté générale, en faisant valoir son désintéressement, parce que, disoit-il : « On ne croira jamais que je sois capable de recevoir de l'argent après ce dépôt ; mais je te répons qu'il sera guillotiné. » J'avoue que cette parole me donna beaucoup de chagrin. Je le priois à mains jointes de n'en rien faire ; que Cottin était un brave garçon, que je le connoissois pour un républicain. D'ailleurs, c'étoit un jeune homme de seize ans qui n'avoit jamais conspiré.

*Cela est égal, tous les gens riches et les nobles le seront !*

J'offre la preuve par témoins de ce que je dis, des prières que je lui fis de ne pas faire périr ce jeune homme qui étoit mon ami et qui est maintenant en liberté. Je laisse à juger cet infâme coquin, et dans quelle position je me trouvois. Je n'ai jamais parlé au citoyen de Luynes des propositions que Dossonville m'avoit faites, ni de celles qu'il me chargeoit de faire. Eh bien, j'ai été forcé par ses sollicitations, et par la crainte qu'il ne me fasse guillotiner, de faire son éloge au Comité de sûreté générale. On le verra dans les notes que j'ai données. Je l'avoue avec franchise. Mais qu'il en coûtait à mon coeur de faire l'éloge d'un monstre ! d'un assassin, qui ne respiroit que le sang ! Sans que j'ose me plaindre. Et comme tout ce que j'écrivois, il voyoit tout, je n'osois écrire à personne. »

sur qui leur ancienne position ou leurs idées attirent l'ire ou la jalousie des adeptes de la répression.

De cette époque, il nous reste un long texte philosophique, rédigé par Sophie, le 16 mars 1794<sup>344</sup>. Le destinataire de ce manuscrit inachevé, resté à l'état d'ébauche, est inconnu bien que l'on puisse supposer qu'il s'agisse de Gramagnac. Dans ces pages, Sophie s'épanche et confie ses sentiments intérieurs, ses convictions, tout en dévoilant son « moi » profond. Aussi cette sorte de « dissertation » possède-t-elle le caractère d'un essai où l'écrivain futur s'abandonne à l'ivresse de l'écriture :

« Tout reposait dans une paix profonde, la nuit sur son trône d'ébène était arrivée au milieu de sa course, le silence et l'obscurité, ces augustes enfants de l'antique nuit, nous environnaient, lorsque mon amie et moi avons pénétré de tristes opinions. J'étais oppressée, je craignais des arguments désespérants... Quelle douce joie s'est répandue dans tout mon être, en voyant l'insuffisance de l'esprit quand il veut étouffer la voix intérieure ! »

Les premières lignes semblent d'un Chateaubriand ; l'on y retrouve les fonts<sup>345</sup> néoclassiques, avec leur pompe marmoréenne, source d'inspiration stéréotypée. Le phrasé est celui-là même de l'auteur du *Génie du christianisme*, ce qui dénote une parenté réelle de style. Si l'on songe que Sophie et Chateaubriand émergeront dans le champ littéraire au sein d'un même feuillet de réception, il est aisé de comprendre qu'on ne peut faire l'économie de l'étude de ces deux écrivains si l'on veut parfaitement cerner l'espace dans lequel s'inscrivent les représentations sociales du romantisme naissant. C'est au coeur de l'obscurité, donc d'un inconnu impénétrable (que

---

<sup>344</sup> *Cor.*, page 286.

<sup>345</sup> Du latin *fontes*.

l'imaginaire peuple de représentations mythologiques) que s'inscrit la méditation de la jeune femme sur l'univers. Ces métaphores prennent ainsi tout leur sens : l'être humain est environné de nuit ; qui plus est, sa conscience est au centre de tout, d'une sorte de panorama<sup>346</sup> où se projettent des fantasmagories. Sa connaissance du réel est intuitive et découle essentiellement de cette « voix intérieure » que les raisonnements les plus achevés ne peuvent éteindre ; cet aspect irrationnel, qui contraste avec la sécheresse des Lumières, sera au coeur même de la réaction romantique qui plaide en faveur des sentiments innés.

« J'avais promis de ne jamais raisonner sur ce sujet ; la faible main d'une créature gravera-t-elle, mieux que son créateur a imprimé pour toutes les âmes, la conscience de ce que nous sommes, qu'il a mise dans toutes les âmes, et qu'on n'efface qu'en se dépravant ? Tout nous rappelle à cette croyance : la vertu, le bonheur, ces deux puissants mobiles de notre être, s'appuient sur l'immortalité, la nature l'a écrite partout. Pour se défendre de leur touchante conviction, il faut que l'âme soit corrompue... »

---

<sup>346</sup>Rappelons que *le Panorama* fut un type de spectacle qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle connut un succès généralisé ; en l'occurrence, comme nous avons eu l'occasion de le montrer dans notre mémoire de maîtrise dirigé par Michel Baude, il régit le système de représentation d'Alfred de Vigny, et notamment la métaphore de la perle qui détermine le mode de fonctionnement de l'oeuvre de cet écrivain. Les Panoramas étaient des chapiteaux auxquels on accédait par un passage souterrain obscur ; les visiteurs parvenaient ainsi sur une estrade centrale d'où ils pouvaient avoir une vue circulaire sur les toiles peintes réalistes qui ornaient les parois. L'on avait de la sorte l'illusion de se trouver au centre d'un paysage dont on était l'observateur privilégié : Jérusalem, Le Caire, Stamboul ou Athènes surgissaient ainsi dans une lumière qui correspondait aux différents moments de la journée, offrant l'illusion du voyage. On peut suggérer que le système de représentation collectif prend en compte une nouvelle position spatiale de l'individu, caractérisée par la position de la conscience humaine, unique et solitaire, au centre de l'univers. Le texte de Sophie Cottin témoigne d'une certaine manière de l'apparition d'un tel paradigme, nettement romantique puisqu'il privilégie l'*ego* dans ces rapports avec le monde.

C'est au coeur de ce passage que nous trouvons l'expression de l'éthique et de la religion de Sophie Cottin. Sans nul doute repérera-t-on l'influence de Rousseau, parfois évidente jusqu'à la paraphrase : le discours est identique et repose sur les mêmes ingrédients. Néanmoins, dans un style plus passionné qu'argumentatif, parce qu'il émane d'une plume féminine et qu'il vise à obtenir la sympathie de son destinataire, Sophie développe ses propres idées avec une candeur enjouée. Nous pouvons remarquer que, dans sa pensée, la Nature joue un rôle médiateur, de lien, entre la Créature et le Créateur ; la Création constitue le livre où se lit l'immortalité de l'âme. C'est au fond de soi-même qu'il faut chercher les vérités immanentes et non dans des raisonnements ingénieux qui obscurcissent le message inscrit en toute chose. A la vertu et au bonheur, qui sont les deux biens suprêmes que tout être doit viser, s'oppose la dépravation qui « dé-voie », c'est-à-dire qui fait sortir du chemin naturel puisqu'elle fait perdre les signes qui indiquent la bonne direction. L'âme corrompue est celle qui refuse de voir, qui masque la réalité et qui force la voix (/voie) intérieure à se taire. Une fois de plus, c'est à la sensibilité de répondre aux interrogations fondamentales de l'être humain, de communiquer avec le monde naturel où se devinent, partout, les signes d'un projet divin. Depuis toujours, la société s'emploie à les effacer pour le malheur des Créatures ainsi coupées du sens visible<sup>347</sup>.

« Ce qui m'encourage encore, c'est la disposition avec laquelle vous me lirez : vous désirez ardemment d'être convaincu. Oh ! je vous prie, avant de commencer, examinez le fond de votre coeur, songez à celle que vous aimâtes : croyez-vous ne la revoir jamais ? Cette âme noble et pure qui

---

<sup>347</sup>L'on peut constater que cette philosophie, quoique non fondée sur des éléments ésotériques, est assez proche de celle que Baudelaire affiche dans *Les Fleurs du Mal*.

vous encourageait dans le sentier de la vertu, qui vous apprend à la chérir, la croyez-vous anéantie, repose-t-elle à côté de la bête et du méchant ? J'en suis sûre, si un instinct secret ne vous disait pas que vous serez réuni à elle, vous ne survivriez pas à sa perte. Si Dieu nous eût faits mortels, il ne nous aurait pas faits malheureux. Ecartez toutes les fausses idées que vous avez reçues, revenez à cet instant où les pensées se développent, à cet instant où, n'ayant point été détournées et corrompues par les opinions d'autrui, libres et vierges encore, elles suivent la route naturelle que le sentiment leur indique. Aurore de jeunesse, simplicité primitive ! tu n'as jamais résisté à la voix de ton créateur, ton premier sentiment et ton premier hommage a toujours été pour lui. - C'est dans cette heureuse et pure disposition, qu'à la campagne, je me livrai pour la première fois à des méditations qui m'ont fixée pour toujours dans la route consolante que j'ai choisie. »

Sophie déploie une rhétorique du cœur pour convaincre son interlocuteur figé dans un matérialisme contristant ; les êtres chéris seraient-ils voués à un néant absolu, perpétuel, n'ayant connu que cette vallée de larmes sans que le Créateur ait prévu une quelconque compensation aux disgrâces et aux souffrances ? La balance de la justice divine doit obligatoirement comporter deux plateaux.

Il existe un autre monde destiné aux âmes liées par un amour éternel et qui comblera de bonheur ceux qui ont souffert dans ce monde matériel. Puisque le destinataire est veuf, comment pourrait-il imaginer que sa vertueuse compagne soit, pour toujours plongée dans le même obscur abîme où se mêlent les cendres des animaux et des mécréants ? Questionnement qui appelle des réponses convenues, dictées par l'espérance et la foi individuelles, et dont on pourrait relever les faiblesses dialectiques ; mais lorsque l'on nie la supériorité de la raison, il ne demeure, pour juge unique, que l'intime conviction qui permet d'accéder à une forme de vérité personnelle. Naïveté teintée de rousseauisme primaire, pourrions-nous affirmer si, dans cet élan



n'étaient pas contenues les prémisses d'un romantisme fondé sur le sentiment intérieur. Par conséquent, il importe de gommer avec application tout ce que les autres (c'est-à-dire la société, les maîtres, les parents, le milieu) ont inscrit sur la page originelle, vierge et blanche, de notre individualité ; cela équivaut à percevoir, de manière profondément moderne, l'influence d'un environnement qui modèle la personnalité, crée des automatismes, inculque des convictions : les *habitus*, comme dirait Pierre Bourdieu, deviennent des filtres qui interdisent toute perception du message de la Création. Mais ces couches peuvent être décapées et, débarrassé de cette corruption contagieuse qui résulte des influences médiocres de l'opinion d'autrui, l'être, littéralement décontaminé, retrouve une vision primitive et boréale : il *re*-naît à la lumière de sa prime aurore, émerveillé et transformé ; nouveau-né rendu à l'autonomie de son fonctionnement mental d'origine, enfin lavé du véritable péché originel, de la souillure sociale qui rend aveugle à la beauté naturelle. Cette conversion indispensable restaure la compréhension des phénomènes et réconcilie avec la divinité.

« Que l'univers m'étonne, de combien de merveilles je me vois entourée ! Je ne puis décider lequel est le plus admirable : ou de la beauté de l'ensemble, ou de la finesse des détails, ou de l'ordre de tous deux. Je suis éblouie de ce magnifique tableau, confondue par la puissance qui le créa, et pénétrée de la bonté qui m'y plaça avec la faculté de le comprendre, de l'admirer. Cette conception immense anéantit ma raison. Mais si je ne comprends pas, je sens, et cela me suffit<sup>348</sup>. »

---

<sup>348</sup>On se souvient que, dans un style bien plus pesant, le vicaire savoyard, sous la plume de Rousseau, déclarait : « Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; je le vois, ou plutôt je le sens, et cela m'importe à savoir ... » (*Émile*, « Profession du vicaire savoyard », IV).

Les objets immédiats sur lesquels s'arrête le regard sont révélateurs d'un ordre immanent que l'homme est destinée à appréhender par ses facultés de perception<sup>349</sup>. De l'harmonie de l'ensemble résulte le sentiment de l'existence d'une intelligence organisatrice, placée à un niveau supérieur, exécutant un vaste plan d'ensemble dont les finalités échappent à la faible Créature : mais au travers des sensations, l'on peut affermir sa propre conviction. « (...) je sens, et cela me suffit » répète une fois de plus Sophie qui appuie toute sa morale sur une forme de sensualisme qu'on peut lier, il est vrai, à la philosophie de Condillac<sup>350</sup>, fort en vogue, mais qui, intériorisée par la jeune femme, acquiert une dimension singulière et beaucoup plus spirituelle.

« Au milieu de l'ordre constant de la nature, un sentiment inutile et sans but n'aurait pas germé dans tous les coeurs ; et parce que l'objet de mon amour m'est caché, est-ce une preuve qu'il n'existe pas ? N'a-t-on pas vu des nations entières s'enflammer pour un héros qu'elles ne connaissent que par ses bienfaits ? Et dans tous les cas, ne pouvons-nous pas dire que tout ce que nous chérissons dans nos semblables est aussi incompréhensible, aussi invisible que la divinité ? Non, l'homme a beau se dénaturer, il ne deviendra jamais athée. »

Le sentiment suprême ici-bas consiste en cet amour désintéressé qui germe au plus profond des êtres ; il crée une tension intérieure vers quelque chose d'indéfini et d'indéfinissable : « Un mécontentement

---

<sup>349</sup>Cette philosophie a retrouvé un regain inattendu chez les cosmologistes modernes (H. Reeves a vulgarisé ces thèmes) qui définissent un principe « anthropique » selon lequel les constantes cosmologiques grâce auxquelles l'univers se trouve dans l'état observable trouvent leur justification dans la réalisation d'une intelligence observatrice (l'homme ou toute forme de vie intelligente présente dans l'univers) qui, par sa présence – par le regard qu'elle pose sur l'univers – lui confère, par rétroaction, une existence objectivée.

perpétuel tourmente et poursuit l'homme... » ajoute Sophie. C'est constater le désir d'absolu que porte en elle toute créature humaine. Forte de ses convictions intérieures, Sophie peut, en dehors de toute religion établie, proclamer l'existence de cette présence immanente, se conformant au déisme ambiant<sup>351</sup>, prôné par l'État républicain lui-même ; Maximilien Robespierre ne se portera-t-il pas garant du même paradigme, le 18 floréal (7 mai) lorsque, après avoir lu un texte *Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales*, il fera voter par la Convention cet étonnant décret dont l'article I déclare : « Le peuple français reconnaît l'existence de L'Être suprême et l'immortalité de l'âme. ». On sait que souvent, chez les Duplay qui l'hébergeaient, l'homme le plus craint de la Nation soliloquait longuement d'une voix terne et attendrie, se perdant en propos que, certainement, Sophie Cottin n'aurait point reniés<sup>352</sup>. L'énigme de la Création obsédait ces particuliers, tous confrontés aux spasmes erratiques de l'Histoire, et qui tous, également, rêvaient de reconstruire un paradis social dans un monde nouveau délivré de sa tache originelle.

---

<sup>350</sup>Le sensualisme de Condillac qui affirme que toutes nos connaissances proviennent de nos sensations a une base beaucoup plus matérialiste que cette confiance instinctive dans le message intérieur qui émane de l'âme éthérée.

<sup>351</sup>Depuis la *Profession de foi du vicaire savoyard*, les idées de Rousseau ont eu le temps d'imprégner les esprits.

<sup>352</sup>Voir Max Gallo, *Robespierre, histoire d'une solitude*, Paris, Le Livre de Poche, N° 3967, 1968, page 138 : « Il sort avec les Duplay « en famille, aux Champs-Élysées ». Les promeneurs « sont entourés de pauvres petits Savoyards que Robespierre se plaisait à voir danser ; il leur donnait, il était si bon ». Le soir, avant de se retirer dans sa petite chambre « bleue », il lit « des ouvrages de Corneille, de Voltaire, de Rousseau ». C'est le silence, toute la famille est suspendue. Maximilien lit avec chaleur et Élisabeth s'exclame : « il faisait si bien sentir ce qu'il lisait ! »..

L'homme nouveau, l'*Incorruptible* vertueux, entendait bien convertir la France entière à ses idées et noyer tous ses adversaires dans leur sang.

Ainsi, le 28 mars, à Paris, Danton et ses amis sont arrêtés. Condorcet vient de se suicider. Le procès sera rapide. Son rival exécuté au début d'avril, c'est désormais Robespierre qui incarne l'esprit de cette Révolution qui multiplie les victimes ; le 14 avril, le nouvel homme-fort décrète le transfert des cendres de Rousseau au Panthéon. C'est affirmer sa dette à l'égard de celui qui est son inspirateur, l'auteur de l'*Évangile* des temps nouveaux. Cette ferveur passionnée qui rejoint le culte, Sophie Cottin la partage à l'identique, ce n'est la moindre des contradictions de cette époque violente. Le 22 avril, le vieux Malesherbes qui avait tant fait pour les Philosophes et les idées des Lumières monte à l'échafaud, pour le seul crime d'avoir accepté d'assurer la défense de Louis XVI, par devoir et abnégation. Le 8 mai, 27 fermiers généraux, parmi lesquels Lavoisier, sont décapités à leur tour.

Face à ces persécutions, certains individus songent à réagir. Ainsi, le 4 prairial (c'est-à-dire le 24 mai), vers une heure du matin, alors que Collot d'Herbois regagne son domicile rue Favart, un inconnu, un pistolet dans chaque main, sort de l'ombre et se précipite sur le député en criant : « Misérable, ta dernière heure est arrivée... » Mais la première arme fait long feu et le second coup manque son but. Le personnage, rapidement capturé, déclare se nommer Henri Admiral, garçon de bureau à la loterie. Il avoue que la veille il avait songé à perpétrer son attentat sur la personne de Robespierre, mais n'avait pu le croiser. Admiral, en fait, est un esprit exalté qu'un aventurier royaliste a poussé à agir : le véritable responsable de cette affaire est le baron de Batz ; âme

de tous les complots, aventurier royaliste insaisissable, il a tenté à plusieurs reprises de libérer Louis XVI et Marie-Antoinette. À Paris, pourchassé par toutes les polices, il utilise de nombreuses cachettes et ne dort jamais deux nuits de suite dans le même lieu.

Or, ce même 4 prairial, à neuf heures du soir, une jeune fille de vingt ans, du nom de Cécile Renault frappe à la porte du menuisier Duplay chez lequel loge Robespierre et demande à lui parler. Éléonore Duplay lui déclare qu'il est absent. Cécile rétorque avec excitation « qu'il était fonctionnaire public, et qu'il était fait pour répondre à ceux qui se présentaient chez lui. » Didier et Boulanger, deux Jacobins qui se trouvent là par hasard, veulent faire cesser le scandale. « Dans l'Ancien régime, s'écrie Cécile Renault, lorsqu'on se présentait chez le roi, on entrait tout de suite... – Aimerais-tu mieux avoir un roi ? interroge Boulanger... – Je désire un roi, s'exclame la jeune fille, parce que j'en aime mieux un que cinquante mille tyrans... » Ces propos suffisent évidemment à la conduire devant le Comité de sûreté générale où elle persiste dans ses déclarations ; on trouve sur elle deux petit canifs de couturière, dont un rouillé, et le Comité l'accuse aussitôt de s'être présentée chez les Duplay pour assassiner Robespierre. Cécile hausse les épaules ; si elle a cherché à le voir, c'est uniquement pour savoir « comment était fait un tyran ». Et pourquoi est-elle munie de ce baluchon où elle transporte du linge ? Elle explique qu'elle s'est munie de « ces hardes, étant bien aise d'avoir une provision de rechange là où elle doit aller ! » Et où doit-elle donc aller ? – En prison, et de là à la guillotine , s'exclame la jeune fille, sûre de son affaire.

Ces deux événements vont produire une réaction : puisque le baron de Batz n'a pu être arrêté, il convient de pallier l'absence du grand coupable par une mise en scène bien orchestrée ; on

confectionnera une fournée de plus de cinquante personnes pour mieux frapper l'opinion. Le principe de l'amalgame<sup>353</sup> permettra de regrouper sous le même chef d'accusation autant de détenus que nécessaire ! Chargé de constituer le dossier de l'affaire, Élie Lacoste dresse hâtivement une liste fatale : Admiral, bien sûr, en compagnie de sa maîtresse, la femme Lamartinière ; Devaux, le secrétaire du baron fantôme, qui le 21 janvier 1793 a essayé de soulever la foule au passage de la charrette menant Louis XVI à l'échafaud ; la Grandmaison, actrice des Italiens, maîtresse de Batz ; Tissot, dit Biret, le domestique de cette femme, et Nicole Bouchard, la jeune couturière de l'actrice, condamnée parce qu'elle apportait à la prison les repas de sa patronne ; deux citoyens, Cortey et Roussel, qui cachaient parfois chez eux le baron fugitif ; le conspirateur Michonis, le gendarme Constant, l'imprimeur Pottier. À Cécile Renault, on adjoint son père, son frère, ainsi qu'une tante, ancienne religieuse accueillie dans la famille. La suite de la liste est plus fantaisiste encore. Une dame Lemoyne-Crécy qui a poussé un cri de joie à la nouvelle de l'attentat contre Robespierre et son valet Porteboeuf qui s'est exclamé « Tant mieux ! ». Paindavoine, le concierge de l'Hôtel des Loteries, coupable d'avoir parlé à Admiral. Deux officiers de paix, Ozanne et Burlandoux ; le directeur de l'administration des Charrois, Jardin. Pour compléter cette liste à la Prévert, quelques seigneurs dont aucun n'a jamais rencontré le baron de Batz : le prince de Saint-Mauris, le prince de Rohan-Rochefort, le duc de Montmorency, le vicomte de Pons, le comte de Marsan, le comte de Baussancourt, le

---

<sup>353</sup>Le mot « amalgame » aurait été lancé par le Conventionnel Amar. Un même chef d'accusation permet d'envoyer à la guillotine un ensemble de détenus qui, le plus souvent, ne se connaissent pas. « Quand on glisse le nom de quelqu'un dans une grande affaire, disait Héron, ça va tout seul : on le fait guillotiner. On fait l'appel, les têtes tombent, et pouf, pouf, ça va. » (Voir l'article d'Henri Gaubert, « Les sacrifiées de la Messe Rouge », in *Historia*, Librairie Tallandier, n° 342, mai 1975, page 101. La citation de Héron, tirée des *Mémoires* de Sénar, figure page 108.)

comte d'Hauteville, le marquis de Sombreuil, son épouse, son fils Louis, son gendre Sartines et la jeune femme de ce dernier, Emilie de Sainte-Amaranthe. Lacoste, pour faire bonne mesure, incorpore à cette liste un maître de musique, quelques commerçants, un brasseur, un élève chirurgien et un prêtre, l'abbé Breil. Toutes les classes, toutes les professions semblent être également frappées par une justice qui s'applique à ne privilégier aucun corps social. Or, en relisant cette liste, Lacoste s'aperçoit qu'il n'y figure aucun banquier... Lacune impardonnable. Il cherche parmi ceux qui sont détenus dans les prisons et tombe sur Jauge<sup>354</sup>.

## 20. La fin des angoisses :

Le 8 juin, au Champ-de-Mars, a lieu la gigantesque cérémonie de purification mise en scène par le peintre David, orchestrée par Méhul et Gossec, où Robespierre apparaît comme le pontife d'une nouvelle religion : tandis que la foule recueillie entonne l'hymne, *Père de l'Univers, suprême intelligence*<sup>355</sup>, Robespierre met le feu à la statue de

---

<sup>354</sup>À cette liste seront ajoutés à la dernière minute quatre « complices », les administrateurs de police Dangé, Froidure, Marino et Soulès. Le comte de Fleury, depuis sa prison, adresse un billet vengeur à Dumas, membre du Tribunal Révolutionnaire : « Vous tremblez, âme de boue, quand vous rencontrez un courage magnanime, qui, ne craignant rien, vous reproche hautement tous les crimes dont vous vous rendez coupables tous les jours en prononçant des jugements dictés par la haine ou la vengeance. Tremblez, vils monstres, le moment arrive où vous expierez tous vos forfaits. » Aussitôt, on dépêche des gardes qui vont chercher le comte pour l'ajouter aux autres inculpés.

<sup>355</sup>Les chœurs de l'Opéra participent à cette cérémonie et chantent cet hymne à la gloire du *Père de l'Univers* :

« Dissipe nos erreurs, rends-nous bons, rends-nous justes,  
Règne, règne au-delà du tout illimité :  
Enchaîne la nature à tes décrets augustes

l'Athéisme : des débris, émerge, incombustible, mais un peu maculée, la statue de la Sagesse<sup>356</sup>, représentée en Isis égyptienne, gardienne du mystère de la Création. Toute la cérémonie vise à mettre en valeur un seul individu. La roche tarpéienne est proche du Capitole et d'autres ont péri d'avoir voulu poser sur leur tête les lauriers suprêmes : l'on murmure au césarisme et déjà la chute de Robespierre s'amorce dans un Paris empuanti par les boucheries toujours plus importantes ; durant les deux derniers mois de règne du dictateur, ce sont plus de deux mille victimes qui sont tombés sous le couperet fatal<sup>357</sup>. Bientôt le peuple manifeste son hostilité à ces cérémonies macabres ; des jeunes filles candides sont immolées<sup>358</sup> et nul, parmi les spectateurs de ces

---

Laisse à l'homme la liberté ! »

<sup>356</sup>Max Gallo remarque que « (l) a cérémonie du 20 prairial peut bien ainsi être le fruit de tout un courant de sensibilité de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle peut bien être le résultat d'une politique réaliste et « pédagogique » soucieuse de donner une croyance et une liturgie au peuple, elle est aussi la projection, l'image, l'imagerie même, des croyances et des espoirs de Maximilien, de sa vision du monde, un monde naïf et peuplé de symboles, solennels et abstraits, construction intellectuelle et sensible d'un monde sans conflits : idéal. » (*op.cit.*, page 326.) C'est aller dans le sens de notre propos. Le paradigme qui tend à occuper le champ de représentation social, à cette époque, admet en effet divers types de figurations : Sophie Cottin, elle aussi admiratrice des mêmes valeurs que Robespierre (de Rousseau notamment) assume en fait des valeurs identiques, même si elle leur donne des formes différentes ! La vision du monde qu'évoque Max Gallo est en fait une vision collective que Robespierre tente d'actualiser, c'est-à-dire de donner à voir, de matérialiser aux yeux du peuple, à des fins didactiques.

<sup>357</sup>Selon l'expression de Fouquier-Tinville, « les têtes tombaient comme des ardoises. » Ainsi, depuis le régime de la Grande Terreur, décrété le 10 juin, jusqu'au 9 thermidor, 1376 personnes furent guillotonnées.

<sup>358</sup>La fameuse exécution des « vierges de Verdun » préparée par le représentant Mallarmé. On peut songer également aux Carmélites de Compiègne, exécutées par Sanson place de la Nation, dix jours avant la chute de Robespierre, et enterrées au cimetière de Picpus. Les figures héroïques de Mme de Croissy, en religion Mère Henriette de Jésus (que Bernanos, dans *Le Dialogue des Carmélites*, affadit considérablement : « L'angoisse adhère à ma peau comme un masque de cire ») et de Mère Lidoine marqueront les spectateurs.



exécutions, n'est dupe des motifs de ces condamnations<sup>359</sup> ; la foule hue le bourreau. C'est l'heure des ultimes charrettes. On arrête sur simple dénonciation : le mari de Julie, « ce bon et malheureux vieillard <sup>360</sup>» selon les propres termes de Sophie, est incarcéré à Versailles parce que ses ennemis et débiteurs à Tonneins ont profité du climat général pour l'accuser. Jauge, comme nous l'avons vu, est traduit devant le tribunal révolutionnaire pour avoir trempé dans la prétendue conspiration du Baron de Batz. Dans sa cellule de la Conciergerie, il a beau adresser à l'accusateur public un lettre où il énumère les services rendus à la République, l'inflexibilité des juges lui vaut la mort, le 17 juin. Revêtu

---

<sup>359</sup>Néanmoins, sauf cas précis, les badauds continuent de considérer les exécutions comme un spectacle de choix. Comme le signale Marc Bouloiseau (*La République Jacobine*, Paris, Seuil, « Points », 1972, page 232) : « Le spectacle était de nature à ébranler les nerfs. Il pouvait inciter à la pitié. On voulut faire croire à une sorte de saturation de l'horreur, à la nausée du sang si généreusement répandu. Peut-être quelques-uns la ressentirent, mais la majorité des bourgeois parisiens n'y fait pas allusion. Les badauds, toujours nombreux, reconnaissaient des visages et les injuriaient, critiquaient leurs attitudes et applaudissaient à leur supplice. »

<sup>360</sup>Une lettre à Gramagnac, datée du 15 juin 1794, nous renseigne sur cette arrestation (*Arnelle*, page 70) : « Depuis que vous n'avez entendu parler de vos amies, elles ont eu de nouvelles peines, et je m'attends chaque jour à en éprouver encore. Les ennemis, les débiteurs du citoyen Verdier à Tonneins ont envoyé ici au comité de surveillance une dénonciation également fautive et fâcheuse. Ces gens si simples et ignorants ont eu peur, ont renvoyé l'accusation aux autorités supérieures de Versailles ; c'est là qu'on a jugé à propos d'envoyer chercher ce bon et malheureux vieillard, on l'a transféré dans les prisons de Versailles, il y est depuis plusieurs jours. J'ai été avec Julie au comité de surveillance de Versailles, au district du département, à Saint-Germain, parler au représentant du peuple ; partout on nous a donné de l'espérance, mais ce sera long comme tous ces genres d'affaires, et pendant ce temps ce pauvre homme languira dans une prison, éloigné de sa femme, de ses enfants. J'ai laissé hier Julie à Versailles pour une affaire que j'avais à terminer ici, je compte l'aller rejoindre dans peu de jours. Nous sommes tourmentées, affligées, bon ami, au milieu de tout cela. J'ai été trop occupée tous ces jours-ci pour vous donner de nos nouvelles, mais je le serai jamais assez pour ne penser à vous souvent, et la multitude d'inquiétudes et de chagrins qui m'accablent ne pourront jamais me distraire de l'attachement que vous m'inspirez. »

du fameux sarrau pourpre<sup>361</sup> de « parricide » qui désormais fait partie de l'attirail des exécutions, il vient grossir le nombre des victimes de la dernière heure.

André Chénier, qui avait été pris au sortir de chez Mme (de) Pastoret<sup>362</sup>, la future grande amie de Sophie, sera immolé par la volonté de ces « infâmes barbouilleurs de lois », le sept thermidor (le 25 juillet), à peine deux jours avant la destitution du tyran.

À la fin du mois de juin, Julie est forcée de s'absenter, laissant la garde des enfants à sa cousine ; « Je n'ai point accompagné mon amie, il est juste qu'il reste une mère aux enfants. Je veille sur eux, je mets tout mon temps et toutes mes idées à les conduire sainement, mais le malheur m'a tellement froissée, que je me trouve bien au-dessous d'un pareil emploi.<sup>363</sup>», écrit Sophie à un ami de la famille. Pour Julie, il s'agit de multiplier les démarches pour disculper son époux. On imagine cette jeune femme enceinte, près d'accoucher, sollicitant l'attention des autorités et multipliant les démarches. Sophie lui écrit :

« Je suis dans un tel état de fatigue, ma Julie, que chacun de mes mouvements sont autant d'efforts qui m'épuisent. Je m'assois sans repos, je m'assoupis sans sommeil, je travaille sans objet, je chante sans plaisir ; j'ai beau varier mes occupations, je n'ai jamais qu'une seule sensation...

Être heureuse, non, non, non ! Je souffre, il est vrai, d'une solitude effrayante, mais plus je me sens refroidie, plus je redoute cette mer de soufre, cet océan enflammé... Me précipiter dans ce torrent !... Ah ! si je

---

<sup>361</sup>Voulland, membre du Comité de Sûreté générale, s'exclame : « Allons au grand autel, voir célébrer la *messe rouge*. La foule, en revanche, manifeste peu d'enthousiasme et s'apitoie sur le sort d'Émilie de Sartines (« la plus belle personne de son temps » selon les *Mémoires* du comte de Tilly) qui, malgré ses liens, essaie de soutenir sa mère. Émilie a dix-neuf ans, son frère Louis dix-sept, Nicole dix-huit. Cécile Renault, à peine vingt.

<sup>362</sup>Adelaï de-Anne-Louise Piscatory (1765-1845) avait épousé à Paris, le 14 juillet 1789, le marquis de Pastoret.

<sup>363</sup>Arnelle, page 73.

le voulais jamais, mon amie, ma seule, ma plus tendre amie, retiens-moi !<sup>364</sup>»

C'est le moment où des nuages s'accumulent aussi sur Champlan ; vexations dues au zèle des fonctionnaires de la Terreur : des scellés sont à nouveau apposés sur les portes de la propriété et Sophie se voit retirer l'autorisation de se rendre à Paris. Cette lettre nous fait percevoir son profond découragement face aux combats qu'elle doit mener, au point de la faire songer au suicide. Les deuils redoublés qui l'ont frappée ont brisé ses nerfs. (N'avoue-t-elle pas, dans une autre lettre : « La nuit, la nuit la plus noire, lorsqu'elle m'enveloppe d'épaisses ténèbres, est encore moins sombre que mon âme.<sup>365</sup>» – L'on retrouve ici une métaphore personnelle, c'est-à-dire un topique mental, intériorisé. La nuit enveloppe et étouffe : le territoire individuel, psychologique, se trouve enserré dans une zone circulaire qui environne et étreint, zone inexplorée et redoutable, obscurcissante pour l'esprit qui, dès lors, se trouve dans l'incapacité de se voir, de s'apprécier.) Certes, ses convictions religieuses sont un garde-fou mais elle en redoute la fragilité. Derrière les stéréotypes littéraires qui émaillent cette rhétorique du malheur fondée sur l'exagération transparaît une sensibilité extrême. La théâtralisation de la parole, déclamatoire, caractérise cette époque vouée à la terreur et à la pitié. La lettre contient aussi un soupir plus lamartinien dont le romantisme pathétique ne saurait échapper :

« Oh ! pourquoi le temps ne vole-t-il pas plus rapidement pour amener cette calme époque, si cependant je suis destinée à y arriver ? »

---

<sup>364</sup> *Cor.*, page 289.

<sup>365</sup> *Arnelle*, page 73.

Le style de ce passage s'inscrit dans la musicalité poétique : les [u] sourds signalent les pleurs redoublés d'un coeur brisé par l'attente du bonheur ; les sonorités liquides ([l]) sont contrecarrées par le martèlement pénitentiel des consonnes dures ([t] et [p]). Le désir que le temps presse sa course lie « vol » et « arriver » par une allitération ([v]) activée par les sonorités éclatantes des [é]. Ce passage convoque irrésistiblement à notre souvenir « Le Lac » et ses vers mémorables. Musicienne, Sophie a le don, jusque dans sa correspondance, d'associer les mots comme des notes, ce qui est le propre des poètes. Sa prose doit sa vivacité à cette caractéristique particulière. Cependant, à cette époque, l'écrivain n'a guère le temps d'exercer ses talents qu'en de furtives missives. Si les conditions d'existence devenaient difficiles, le danger était plus pesant encore puisque le nom de la jeune femme a été inscrit (par erreur) sur la liste des émigrés.

On sait comment Robespierre perdit son ascendant : ses anciens alliés inquiets des progrès de la Terreur s'attendaient à leur tour, tôt ou tard, à perdre la vie. Leur sentiment de révolte prit de l'ampleur et Tallien fut celui qui mit le feu aux poudres parce que sa maîtresse, incarcérée, – la future Mme Tallien<sup>366</sup> – lui intima l'ordre, depuis sa cellule, de la sauver en agissant contre Robespierre. Qu'une femme soit

---

<sup>366</sup>Thérèse Cabarrus, née en 1773 appartient donc à la même génération que Sophie Cottin. Fille d'un banquier espagnol, elle épousa d'abord le comte de Fontenay dont elle divorça pour épouser Tallien en 1794. Maîtresse du banquier Ouvrard, elle divorça de Tallien en 1802 avant de se remarier en 1805 avec le comte de Caraman, futur prince de Chimay.

à l'origine de la chute du dictateur montre assez l'influence féminine durant cette période agitée. Celui qui avait rêvé un temps d'être le *Cromwell* français allait à son tour affronter la sinistre guillotine.

La fin de la Terreur ouvrait les grilles des prisons<sup>367</sup> et Girardot fut relâché le 20 août. L'élargissement du mari de Julie intervint le 3 septembre<sup>368</sup>. Julie avait réussi à le maintenir en vie en obtenant à prix d'argent que l'examen du dossier fût retardé. Les Verdier revinrent de Versailles en passant par Guibeville où la veuve du beau-père de Sophie et le jeune André consolait la pauvre Mme Jauge. Julie, à cette occasion, portait une carmagnole et des sabots ; son bonnet s'ornait d'une large cocarde tricolore. Dès la chute des robespierristes, la libéralisation effaça les mesures dirigistes. Les thermidoriens réintègrent les représentants des couches bourgeoises, écartés durant les deux « années terribles », 1792-1793. Les scellés que les comités avaient

---

<sup>367</sup>« Liquider la Terreur, autant dire ouvrir les prisons. Si la Convention ne l'avait pas compris, la pression de l'opinion publique se chargea de l'en convaincre. Les démarches auprès des autorités, les attroupements devant les maisons d'arrêt se multipliaient fin juillet 1794. Lorsque les premières libérations se produisirent, en août, ce fut l'explosion. Toutes les couches de la population, tous les courants politiques étaient représentés parmi les détenus ; leur élargissement parut la commune victoire des Français. Les rapports de police évoquent à Paris, ce moment d'unanimité que rend bien, d'autre part, cette phrase du comité révolutionnaire de Saint-Pol (nord) aux représentants en mission : « Il semble que tout le monde se tient par la main. » » (Denis Woronoff, *La République bourgeoise de Thermidor à Brumaire*, Paris, Seuil, « Points », page 12.)

<sup>368</sup>La naissance de Mathilde était intervenue le 18 août, comme nous l'avons déjà précisé. Ce jour-là, Sophie et Julie se trouvaient à Versailles : « Ma Julie est accouchée ce matin d'une manière très hardie, car, un quart d'heure plus tard, cet événement nous surprenait au milieu du grand chemin. J'étais à Versailles avec elle, depuis plusieurs jours. Cette nuit les douleurs l'ont prises. Effrayée de se voir loin de ses enfants et dans une auberge, elle a voulu partir. La route a été très pénible. J'avais au fond de mon cœur l'écho de ses souffrances, j'éprouvais en inquiétude tout ce qu'elle sentait de douleurs. Enfin, nous voilà mères d'une troisième fille. » (*Arnelle*, page 75)

alors qualité pour apposer aux domiciles des banquiers et de leurs familles furent levés.

## 21. Les douceurs de Champlan :

Les menaces qui pesaient sur Champlan s'estompèrent et Sophie put reprendre les démarches pour acquérir en pleine propriété son domaine d'élection. Cependant, faute d'argent, elle pensa un instant voir échapper ce lieu qui lui tenait tant à coeur et songea à déménager durant tout l'hiver 1794-1795. En novembre, par exemple, elle demandera conseil à Gramagnac « pour savoir si les diamants se vendent cher en ce moment » : « si cela était, je voudrais en profiter pour me défaire de ceux de maman. » À dire vrai, sa fortune s'était considérablement réduite et lorsque, après la mort de sa mère, il s'était agi de régler la succession familiale, le million et demi hérité de son père lui avait été remis en assignats d'une valeur réelle de quatre-vingt mille francs.

Il lui restait néanmoins de quoi vivre décemment sur ces terres avec l'espoir inconscient d'en demeurer définitivement la propriétaire. Conformément aux goûts nouveaux, elle avait demandé à Girardot l'autorisation d'apporter au parc des modifications importantes, faisant « mettre en prairie la première terrasse » et enlever « les groupes, les urnes, [...] parsemés sur ce terrain ». À gauche de la propriété, dans un coin ombragé s'élevait un petit pavillon de deux pièces avec un portail de style gothique où se retirait la dame du lieu pour méditer, écrire et composer. À droite de la maison, une allée bordée d'acacias conduisait à l'Orangerie d'où l'on apercevait l'émergence granitique des Chartreux

dont la silhouette minérale donnait une touche romantique à ce paysage. Dans ce décor anglais, simple, Sophie avait cherché à créer une atmosphère apaisée, calme et tranquille. Ayant supprimé tout obstacle pour le regard, elle pouvait contempler en contrebas de sa demeure l'Yvette dont les eaux miroitaient sous les doux rayons du soleil. A l'aube, les réveils étaient suaves :

« Ce matin à 4 heures, j'étais au lit, ma fenêtre ouverte, la nuit avait été brûlante. J'étais légèrement assoupie ; j'entendais le bruit lointain du tonnerre, le murmure d'une pluie fine qui tombait sur la feuillée, et les gazouillements de mille oiseaux qui s'éveillaient pour chanter leurs amours. L'air, rafraîchi par cette abondante rosée, s'insinuait dans tous mes pores, l'odeur de la terre humectée et l'émanation de quelques fleurs m'apportaient des sensations agréables.<sup>369</sup> »

Sur ses terres, Sophie s'habillait en laitière, coiffée à la paysanne. Nécessité du temps, sans nul doute, où ce « déguisement » sans prétention l'aidait à passer inaperçue ; conformité à ce paradigme de la terre nourricière et maternelle auquel avait adhéré Marie-Antoinette elle-même, nous l'avons vu, et qui faisait du retour à la Nature le suprême idéal. L.-C. Sykes nous renseigne sur les passe-temps de la jeune femme :

« C'était une musicienne aux talents variés et assidûment cultivés : elle chantait, jouait du piano, de la harpe, de l'harmonica, et même composait. Quelques morceaux de sa composition nous sont parvenus : entre autres, une petite suite pour flûte et piano, et un duo dont les paroles : « Aïmons, aïmons, voilà le bien suprême », pourraient servir de devise à ses héroïnes [...] Mme Cottin appréciait la musique surtout pour sa puissance émotive : on ne s'étonne pas de la voir demander à Gramagnac de lui apporter non point des sonates, [...] mais des romances, qui s'adressaient directement au cœur et favoriseraient la rêverie.<sup>370</sup> »

---

<sup>369</sup>Mme Cottin à Julie Verdier, à Versailles, le 31 juillet 1793. *Cor.*, page 29.

<sup>370</sup>Sykes, page 20.

Mais à la musique faisait concurrence la lecture sans laquelle Sophie n'aurait pu se sentir exister pleinement : dévorant livre sur livre, elle exigera toujours des livraisons abondantes pour apaiser cette faim insatiable d'aliment intellectuel : son mari déjà, de son vivant, était vivement tancé par sa jeune épouse quand il tardait à lui procurer les derniers ouvrages à la mode. A Champlan, c'est Gramagnac qui approvisionne la jeune femme en publications diverses ; volontiers éclectique dans ses lectures, Sophie s'attache à tous les genres : jusqu'en 1795, sa bibliothèque s'enrichit des oeuvres de Rousseau, l'Abbé Barthélémy, Bernardin de Saint-Pierre, Bailly l'astronome, Mirabeau, Mably, Crèvecoeur, Sterne, Virgile et Gessner. Alors qu'elle n'a pour seul horizon que ses prairies, les récits de voyages la passionnent : elle fait des *Lettres sur l'Italie en 1785* de Dupaty, l'un de ses livres de chevet et dans les *Lettres d'un cultivateur américain* de Crèvecoeur, elle apprécie la description de la vie exemplaire des femmes de Pensylvanie. Cependant, certains ouvrages la rebutent assez pour qu'elle puisse avouer ne pas les avoir terminés : c'est le cas du *Voyage du jeune Anarchasis en Grèce*, roman en vogue de l'Abbé Barthélémy, des *Lettres de cachet* de Mirabeau, des *Devoirs d'un citoyen* de Mably. Sa sensibilité la porte naturellement vers tout ce qui exalte les passions et élève l'âme, vers la poésie et la religion, le mélodrame, les forces obscures qui régissent le destin. De Rousseau, elle s'avoue incapable de lire le *Contrat Social*, dont la sécheresse philosophique l'indispose mais qu'elle se réserve pour plus tard ; en revanche la *Julie* et l'*Émile* l'enthousiasment et lui serviront de modèle idéal jusqu'à son dernier souffle.

Peut-on nier chez Sophie l'existence d'un romantisme ardent qui la porte davantage vers l'expression des sentiments que vers



l'abstraction ? Ses goûts traduisent davantage une nouvelle sensibilité qui émerge, la matérialisation au coeur du champ littéraire d'un nouveau feuillet de réceptivité, plutôt qu'une vision naïve de la littérature. Aussi est-elle portée naturellement vers la poésie allemande, lisant avec ravissement les idylles de Gessner. Une lettre adressée à Julie, retenue à Versailles, datée du 31 juillet<sup>371</sup>, fournit un autre indice : Bernardin de Saint-Pierre figure désormais en bonne place parmi les auteurs qu'idolâtre la jeune femme :

« Bernardin a bien raison de distinguer l'affection de l'âme de celle de l'esprit ; elles diffèrent essentiellement. Les unes sont chez moi constantes, uniformes, inébranlables ; les autres au contraire me fatiguent par leur vacillation, leur changement, leur incertitude. »

Oscillation intérieure entre deux pôles, celui de l'âme et celui de la raison, qui traduit surtout l'instabilité nerveuse de la jeune femme soumise aux aléas du moment, aux épreuves répétées qui ont usé une corde sensible jusqu'à lui faire rendre une sonorité plus éthérée. Certes, Bernardin est le disciple bien-aimé, celui qui a touché l'élite, le maître, parlé à Rousseau... cette raison seule devrait suffire à lui attirer les sympathies de Sophie ; or son oeuvre contient en germe la nouvelle sensibilité, romantique, à laquelle, au travers de son roman *Paul et Virginie*<sup>372</sup>, il a su donner la première expression reconnue. D'autres éléments, sans doute, n'ont pas manqué de séduire la maîtresse de Champlan ; notamment le fait que Bernardin identifie le temps initial de bonheur de ses personnages à cette période durant laquelle ils ont vécu

---

<sup>371</sup> *Cor.*, page 289.

<sup>372</sup> L'on oublie souvent que cette oeuvre a été publiée dès 1788, alors qu'*Atala*, de Chateaubriand, date de 1801. Sur ce roman, on consultera avec beaucoup d'intérêt l'excellent petit opuscule scolaire écrit par Alain Boissinot (*Paul et Virginie*, Paris, Bertrand Lacoste, « parcours de lecture », 1988).

au sein d'un cadre familial auto-suffisant : l'économie autarcique, reposant sur le travail de la terre et des activités artisanales suffisait à assurer la prospérité. Le thème de l'amour idéalisé mais meurtri par le destin qui sépare le couple, celui de l'éducation des enfants constituent autant de points qui lui tiennent à coeur. Fin 1794, Sophie entretiendra une petite correspondance d'abord anonyme avec Bernardin ; c'est probablement en décembre qu'elle lui adresse un premier dithyrambe. Elle l'aime, le révère car lui seul possède tous les secrets de la nature et révèle les vérités éternelles ; qu'il soit à jamais le consolateur de sa tristesse, le compagnon de sa solitude et l'ami de sa jeunesse. Le brave Bernardin qui recevait sans doute une correspondance de la même eau de la part de ses nombreuses lectrices et qui avait épousé l'année précédente la fille de son imprimeur, Félicité Didot, prend-il cette missive pour une déclaration ? Est-ce parce que Sophie lui a décrit précisément sa situation personnelle : « je n'ai plus d'époux, j'étais bien jeune quand je le perdis » ? La réponse de Bernardin vise à modérer l'élan de sa correspondante à laquelle il prodigue ses conseils « comme un père à sa fille bien-aimée » :

« Si vous êtes femme comme vous me l'annoncez, pourquoi offrez-vous avec tant d'affection un coeur que vous devez à votre époux, à un homme qui doit le sien à une autre femme ? Sophie, ce n'est point à moi à être, comme vous le désirez, le consolateur de vos tristesses, le compagnon de votre solitude, l'ami de votre jeunesse. Une femme aimante n'est jamais sans ami. Si vous n'en avez pas, vous devez adresser vos peines à Celui à qui je confie les miennes.<sup>373</sup> »

Dans la lettre suivante, Sophie décrit son mode de vie, « seule à la campagne, entourée d'amis qui lui sont chers, ayant dans l'âme une piété

---

<sup>373</sup> *Cor.*, page 296.

sincère qui lui fait aimer la vie comme un moyen d'en mériter une plus heureuse. » Grâce aux ouvrages de Bernardin, elle a appris à mieux aimer encore la nature. L'hommage qu'elle lui a adressé était pur ; elle ne désire ni voir celui auquel elle s'adresse avec ferveur, ni même lui parler ; comme gage de sa sincérité, elle lui révèle son identité tout en le priant de la taire au monde.

22. Des temps meilleurs :
---------------------------

Évoquant le 9 thermidor dans ses *Mémoires*, Thibaudeau cita ce mot d'un émigré : « Il n'y a plus d'hommes en France, il n'y a que des événements. »<sup>374</sup> A vrai dire, le pays va traverser cinq années ternes où le désir de vivre reprend le dessus sur les tendances mortifères, où la littérature qui s'était quasiment éteinte sous la Terreur connaît à nouveau un essor caractérisé par des productions nouvelles. L'argent et la corruption, le plaisir, le luxe et la débauche de certaines catégories sociales contrastent, durant ce laps de temps court qui précède l'épopée impériale, avec la misère populaire ; la fraction dure pouvait incarner encore les préoccupations des plus pauvres et le partage utopique, dans un futur proche, des richesses.

---

<sup>374</sup>Comme le souligne Denis Woronoff (*op.cit.*) : « Au-delà des incohérences, des pantomimes et des scandales, on lit l'étonnante ténacité de la bourgeoisie républicaine à se perpétuer au pouvoir. Sans cesse, les « honnêtes gens » cherchent les « moyens de terminer la Révolution » à leur profit. Ils veulent définir dans les institutions, la société, l'idéologie, le système qui assure et résume leur conquête. » Le paradigme social (et l'ensemble du système de représentation) subissent des pressions volontaires en vue de donner une certaine forme à la société.

La fin de la Terreur coïncide avec un retour à une vie normale pour les habitants de Champlan et pour les survivants du clan Cottin. Certes, l'économie de la France est bouleversée par les événements que la Nation vient de traverser. La production industrielle chutera jusqu'à son minimum de 1796. Les incertitudes politiques de 1794-1796, les émeutes populaires, les flambées royalistes ou jacobines, le brigandage ajoutent leurs effets à l'inflation démesurée : 54 milliards d'assignats en 1796 ! Sophie a vu la dévaluation réduire son héritage à la portion congrue.

Du point de vue politique, l'exécution de Robespierre et de 127 de ses partisans, le 28 et 29 juillet 1794, ne mettra pas un terme au régime de la révolution. Simplement, la droite bourgeoise reprend les rênes à une extrême-gauche populiste qui d'elle-même s'est placée dans une impasse idéologique. Le nouveau pouvoir entend réconcilier les partis. Ainsi, le 2 décembre, la Convention tente d'amadouer les royalistes en accordant l'amnistie aux Chouans et Vendéens qui accepteront de déposer les armes et tout le début de 1795 sera consacré à l'élimination systématique des sans-culottes des rouages de l'État dans un climat d'épuration qui gagne la province ; le 7 mai 1795, les quatre membres du tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville en tête, monteront à leur tour à l'échafaud scellant ainsi symboliquement, par leur mise à mort, la fin de l'arbitraire.

Les conditions climatiques, à cette époque, gèrent encore la destinée des hommes. L'hiver 1794-1795 fut effrayant : dès novembre 1794, le spectre d'une crise frumentaire majeure se fit à nouveau sentir. Puis le froid s'étendit sur le pays. Même dans le Midi, où les oliviers gelaient, les fleuves étaient pris dans les glaces et les routes devinrent impraticables. Des loups rôdaient aux portes de Paris. Faute de combustible, trop cher ou rare, bien des familles urbaines ne purent se chauffer, ou comme à Lyon, cuire le riz qu'on leur vendait. La nourriture consommée était souvent malsaine : blé vert, légumes suspects, poisson et viande avariés. Le scorbut et les épidémies firent croître la mortalité et cette misère généralisée jeta des bandes criminelles sur les routes de la Somme à la Beauce... À Champlan, comme dans les grosses fermes des environs, cette situation ne causa guère de désagréments, le petit monde clos de Sophie était autosuffisant et pouvait vivre sur ses réserves<sup>375</sup>. L'on peut imaginer le parc nu de toute végétation et l'Yvette, ruban glacé et blanc sous les faibles rayons d'un soleil hivernal. Dans la cheminée, des bûches et des fagots crépitent. Gramagnac continue d'entretenir une correspondance avec celle dont il espère encore l'attention, la sage dame de Champlan, agaçante dans ses lettres où elle fait, tour-à-tour souffler le chaud et le froid, se montre insaisissable. Il espère néanmoins que son dévouement lui procurera un jour la tiède affection de cette femme à la fois

---

<sup>375</sup>La marquise de Créquy, 80 ans, récemment libérée écrit durant l'hiver 1794 : « Nous sommes ici dans la plus affreuse famine. Si vous pouvez me faire passer un sac de farine, fût-ce du sarrasin, j'aimerais mieux du seigle, mais je prendrais quoi que ce fût, même en grains, pour ne pas mourir de faim... On en est réduit à deux onces (60 grammes) d'un pain exécrationnel. Mais si vous trouvez le moindre risque, n'en faites rien. Il ne faudrait pas qu'il fût en sac, mais dans une boîte fermant à clef... Voilà où j'en suis réduite. » (Christian Guy, *La Vie quotidienne de la société gourmande au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1971, page 20.)

passionnée et distante, aussi continue-t-il de lui procurer ces biens indispensables à sa coquetterie féminine que Sophie elle-même ne peut aller quérir à Paris. Le 13 octobre 1794, la jeune femme lui reproche de s'être si longtemps absenté de Champlan qu'il ne reverra plus que dépouillé de sa verdure. Elle se résigne sans peine aux désagréments de la mauvaise saison, se promettant de trouver bien du plaisir dans des réunions avec ses bons amis dans « une petite pièce bien chaude, bien close. » Dans une autre lettre<sup>376</sup>, elle songe déjà au retour de la belle saison :

« N'oubliez pas, je vous prie, l'achat de mes instruments. Je me fais une idée charmante de transporter l'harmonica dans le petit pavillon au bas du jardin et d'y aller au clair de lune, une belle nuit d'été, pendant que tout repose dans le silence. Il me semble qu'au milieu de cette faible obscurité et de ce repos universel, ces sons auraient mille fois plus d'effet ; ajoutez-y la suave émanation des fleurs, le murmure sourd de la pièce d'eau et le léger frémissement des feuilles. Il me semble que tout cela est fait pour causer une impression délicieuse et vive, trop vive peut-être, et qu'il serait plus prudent de s'épargner, mais ne soyez pas prudent pour moi et, je vous le répète, n'oubliez pas l'achat de mes instruments. »

La recherche de l'harmonie, le désir de se créer un cadre approprié à la couleur de ses sentiments, conditionnent le comportement de la jeune femme ; elle se rêve toujours au centre d'un cercle, d'un enclos protecteur ou suave ; celui de la pièce close et chaude où l'hiver est mis à la porte, où un cercle d'amis suffit à tisser ce climat feutré de convivialité policée. Enfermement dans la nuit douce, « la douce nuit qui marche » du poète, avec ses frémissements, pareils à un langage, et cette sensation de correspondances entre la musique, les parfums, les sons naturels... Avant Baudelaire, avant les sensuelles

---

<sup>376</sup>Cor., page 291.

expérimentations des décadents, Sophie sait priser des plaisirs subtils et élaborés dont le commun des mortels ne possède aucune idée. Cependant, ce contentement des sens, passager, ne lui évite pas des accès de tristesse profonds, glauques abîmes où son être semble faire naufrage :

« J'ai des accès de tristesse noire, je suis habituellement inquiète ; mes regards ont beau se fixer autour de moi, ils ne trouvent rien digne de les fixer. Le monde dans sa vaste étendue ne me paraît qu'une solitude stérile ; les plus vifs plaisirs ne me paraissent que des jouets d'enfants ; il me semble que je suis sur une terre étrangère où rien ne me convient...<sup>377</sup> »

*Delectatio morosa* ? Sans doute ne faut-il pas douter de sa sincérité lorsque ces mouvements de l'âme lui arrachent un désir de mort : l'anéantissement et le silence seraient plus doux que ces peines morales qui plongent dans des affres dignes de l'enfer. Étrangère au monde, à l'instar du personnage de Baudelaire qui ne trouve son repos que dans la contemplation des merveilleux nuages polymorphes et évanescents, Sophie prononce ici des paroles trop familières à l'historien de la littérature<sup>378</sup> :

« Hélas ! j'étais seul, seul sur la terre ! Une langueur secrète s'emparait de mon corps. Ce dégoût de la vie que j'avais ressenti dès mon enfance, revenait avec une force nouvelle. Bientôt mon cœur ne fournit plus d'aliment à ma pensée, et je ne m'apercevais de mon existence que par un profond sentiment d'ennui. »

Avec une persévérance méritoire, elle a réussi à préserver son territoire personnel au travers des vicissitudes de son destin. Elle n'est point égoïste ni lunatique et sa réputation est faite ; la bienfaisance

---

<sup>377</sup> *Cor.*, page 293.

<sup>378</sup> *Atala-René*, Paris, Garnier-Flammarion, 1968, page 160.

figure parmi ses occupations. Sa souffrance est due au sentiment d'avoir été privée de quelque chose d'essentiel : un époux et une progéniture ? Ou peut-être autre chose, indéfinissable mais térébrant. La capacité de penser et de sentir de la même façon que les autres humains ; car des sens trop raffinés vous coupent des perceptions vulgaires, vous détachent de vos semblables. « Solitude stérile » de ce monde étranger qui n'est plus qu'un désert : « J'étais seul, seul sur la terre » clame la voix éplorée de l'homme civilisé qui erre sans espoir de retrouver la porte perdue gardée par l'Ange redoutable. La Nature n'est-elle que le leurre suprême, factice décor évocateur de la véritable patrie de l'âme, faux jardin d'Eden où se reflètent d'imparfaites caricatures matérielles du monde des idées, inaccessible sur terre ? Ah ! si seulement cela suffisait à procurer un semblant de quiétude !

Mais cette quiétude est fortement troublée en cette fin de 1794. À dire vrai, au sein du couple Verdier, l'harmonie est loin d'être parfaite. Le mari autoritaire et jaloux supporte mal les différences de génération trop flagrantes que lui impose journallement la cohabitation avec un entourage exclusivement féminin et jeune ; coléreux, il se révèle vite insupportable comme le souligne un courrier adressé à Gramagnac<sup>379</sup> :

---

<sup>379</sup> *Arnelle*, page 67. M. Verdier est parti en claquant la porte et se trouve à Paris. Sophie écrit à nouveau à Gramagnac (page 69) pour qu'il obtienne du sinistre personnage un divorce en bonne et due forme : « Tâchez, mon ami, de l'engager à retourner chez lui. C'est un fou et un méchant. Il a répandu mille horreurs dans ma maison, il a empoisonné notre paix, il dégraderait la vertu même si elle pouvait l'être. Non jamais un tel être ne vivra près de moi, je croirais faire une chose mauvaise et coupable que d'y consentir, je veux que tout ce qui m'entoure soit pur et honnête. » On peut se demander dans quelle mesure l'attitude de Sophie, plus ou moins consciemment, n'exacerbe pas ces tensions ; son attitude envahissante à l'égard de la progéniture de ce couple mal assorti peut expliquer en partie le courroux de ce personnage dont le caractère a dû s'aigrir passablement du fait de son déjournement en prison. Notons



« Nous sommes dans l'état le plus cruel. M. Verdier abuse de notre sexe, de notre âge, de notre faiblesse, pour nous traiter avec une indignité dont je n'avais pas idée. Sa fureur est d'une violence dont vous seriez effrayé. Nous ne savons que faire sans protecteur, sans guide, nous nous trouvons abandonnées à la colère d'un homme qui ne ménage rien, qui nous menace des dénonciations les plus calomnieuses... »

Marques précoces d'une sénilité accélérée par les conditions d'incarcération et les menaces constantes subies par le pauvre homme ? Peuvent-elles comprendre, ces femmes qui lui semblent coupées du réel, de quel lieu il revient, de quel enfer ténébreux et solitaire ? Son comportement ne peut qu'assombrir soudain l'univers paisible de Champlan. Insultes, imprécations et blasphèmes qui heurtent Sophie : il appartient désormais à l'attentif Gramagnac de résoudre ce problème. Ainsi, le coléreux Verdier disparaîtra de leur existence ; le moment est propice pour qu'il retourne sur ses terres, loin<sup>380</sup>... Rendre de tels services doit certes encourager Gramagnac à conserver quelque espoir, d'autant que Sophie projette désormais de se trouver un pied-à-terre à Paris et enjoint à son correspondant de lui chercher un appartement de « sept à huit pièces<sup>381</sup>», dans la capitale même. Jacques Lafargue s'est joint à la tribu depuis Thermidor et fait donc désormais partie intégrante du cercle intime de Sophie. Probablement rendu à la vie civile par une mauvaise santé qui le rend inapte au service armé, il a appris le mariage de Fargette, le 13 janvier 1795, avec Jean-Baptiste de

---

que L.-C. Sykes corrige la datation proposée par Arnelle de manière logique et satisfaisante (Arnelle situait l'épisode avant l'incarcération du personnage, ce qui est peu conforme à un déroulement cohérent des faits). M. Verdier va donc sortir avec fracas, et pour un temps, de l'existence de Julie et de Sophie.

<sup>380</sup>Le 21 novembre 1794, Sophie écrit : « Nous n'avons que des nouvelles très calmes du citoyen Verdier ; j'espère qu'il persistera à retourner dans son pays. Il me tarde qu'il soit bien loin, il me tarde surtout que mon amie ait brisé tout à fait la chaîne qui lui a fait verser tant de larmes. » *Cor.*, page 294.

Bresson. Le jeune homme qui en était secrètement épris sombre dans une mélancolie sans fond d'où sa cousine s'emploie patiemment à le tirer.

A cette époque, comme nous l'avons vu, la mise-à-jour de la succession de la famille Cottin met tout le monde dans l'embarras : la menace de devoir quitter Champlan obsède la jeune femme car Girardot, sorti de prison, paraît disposé à vendre la propriété au plus offrant. Les rapports de Sophie avec sa belle-famille traversent une crise. Aussi songe-t-elle, non sans chagrin, à l'éventualité d'acquérir, dans un futur proche, un domaine plus restreint, dans la vallée de Montmorency :

« Je le préfère à tout, comme mon ancien ami ; mais le grand sacrifice est de le quitter. Une fois que je me serai arrachée de cette chère habitation, les liens qui m'y attachent seront presque rompus, et j'en prendrai aisément d'autres dans un autre lieu. La terre que j'habite, l'arbre qui me couvre, ne sont pour moi ni une terre, ni un arbre ordinaire ; ce sont des êtres qui me sont chers, et dont l'ensemble m'est extrêmement précieux. Et c'est cela qu'on m'ôte, et c'est cela que je veux aller chercher ailleurs, mais je me garderai de m'y attacher, jusqu'à ce que ce soit à moi.<sup>382</sup> »

Au terme de ce long hiver, vers le mois d'avril, Sophie réside toujours à Champlan. Gramagnac qui se dévoue sans relâche se fait-il plus pressant qu'aussitôt une pique fuse habilement ; commentant les *Lettres d'Yorick à Élixa* de l'abbé Raynal, Sophie souligne ce qui lui semble convenir le mieux à leurs rapports, éclairer leur situation

---

<sup>381</sup> « Un étage de sept à huit pièces nous suffirait et une petite chambre pour Lafargue. » (*Arnelle*, page 95.)

<sup>382</sup> *Cor.*, page 294.

réci-proque : « Le désir, mais le désir timide la suivait en silence, dit l'abbé Raynal ; le seul homme honnête eût osé l'aimer, mais n'eût pas osé le lui dire... Heureuse la femme digne d'un pareil éloge !<sup>383</sup>» L'occasion est ainsi prise de rebuter le barbon. « Elle voulait le réduire au régime de l'amitié, ce qui ne faisait pas son affaire, comme à tout véritable amoureux de n'importe quel âge. Il conservait la gêne de cette situation fautive [...] » signale Arnelle avec sagacité. À dire vrai, elle faisait beau jeu de son attachement à l'époux défunt pour repousser les propositions honnêtes de cet affable Gramagnac : « La terre n'est plus rien, je me perds dans un avenir céleste, je brûle d'y atteindre, je ne sais qu'un chemin pour y arriver et je forme des vœux pour qu'il me soit ouvert. Je prie mes amis de ne pas savoir mieux que moi ce qui me convient. Qu'ils me laissent le choix du genre de vie qui me plaît [...] »<sup>384</sup> Aux dires d'Arnelle, l'amoureux sexagénaire ne renonçait pas à ses travaux d'approche et, malgré les sous-entendus qu'on lui adressait, n'en continuait pas moins son siège, avec une ténacité digne d'un meilleur succès. Sophie se comparait de son indéfectible fidélité au disparu, mythifié, au point qu'un jour elle demanda au soupirant de lui aller quérir chez un artiste une miniature de son mari ; elle confiait à Gramagnac les cheveux du disparu pour qu'un artisan habile en fit un collier – c'était l'époque où les ouvrages en cheveux étaient fort répandus – et jurait de ne porter jamais d'autre bijou que celui qui, constamment, évoquerait pour elle la figure aimée<sup>385</sup> du

---

<sup>383</sup>Arnelle, page 83.

<sup>384</sup>Arnelle, page 89.

<sup>385</sup>Du point de vue symbolique, cet « anneau » de cheveux qui enserrait le cou est un rappel évident de l'anneau de mariage (Sophie reste liée symboliquement par cette cordelette de cheveux à son mari) ; le fait de le porter autour du cou induit une pluralité de sens : telle une corde de chanvre destinée à la pendaison, ce lien signifie l'union jusqu'à la mort ; cet étranglement suggéré par cet objet, c'est aussi l'incapacité de proférer le

défunt<sup>386</sup>. Peut-on vaincre pareille constance, avait pu se dire l'impatient Gramagnac, avec dépit, passablement refroidi par tant d'efforts pour repousser ses attentions ?

Ainsi, dans une longue lettre, datée du 15 avril 1795<sup>387</sup>, Sophie Cottin déployait avec un art consommé une rhétorique propre à plonger son interlocuteur dans une situation des plus paradoxales ; Arnelle note non sans humour que la facilité de plume de Mme Cottin l'entraîne à dissenter longuement sur des pointes d'aiguilles et que ses subtilités font un peu perdre de vue leur objet. Mais à dire vrai, n'était-ce pas le but essentiel que de perdre Gramagnac dans des méandres labyrinthiques où il verrait qu'il n'y avait aucune issue pour lui :

« Vous ne vous doutez peut-être pas que je suis difficile à vivre et qu'au milieu d'un air de douceur qui en impose, j'ai une certaine âpreté dans ma franchise, qui ne peut pas convenir à tout le monde. Ne commencez pas par nier le fait, je vous avertis que vous vous en apercevriez à la longue et peut-être même avant d'avoir fini ma lettre. Quelque contente que je sois du fond d'une chose, si la forme n'y répond point, elle n'échappe pas à ma critique. Pour être persuadé ainsi que je l'aurais voulu, des vérités que je vous ai dites, il fallait les trouver toutes simples. « Vous avez raison, Sophie ; le torrent du monde avait obscurci à mes

---

moindre mot, donc de dire « oui » à Gramagnac. Enfin, soit par synecdoque, soit par métonymie, ce collier de cheveux porté à même la peau nous ramène au corps entier du mari défunt. Ainsi placé, ce corps symbolique devient, bien sûr, un obstacle physique aux intentions de Gramagnac, véritable « épée du roi Marc » qui interdit toute transgression.

<sup>386</sup> « Je veux la voir souvent [la miniature], mais moi seule. Nul être sur la terre ne regardera cette ressemblance comme moi ; elle n'est attachée au cœur de personne. Cruelle idée !... Souvenir amer !... Je ne puis appuyer là-dessus, je me sens déchirée... Mon bon ami, occupez-vous de ma commission ; je ne vous en ai jamais donné d'aussi essentielle... Faites-moi faire avec ces cheveux une chaîne pour passer autour du cou... Que de larmes j'ai versées en écrivant tout ceci !... Quelles impressions vives, profondes ! Ha ! Dieu, quand finirai-je de souffrir ? » (Sykes, page 25 - Arnelle, page 81) Sykes, bizarrement, omet de citer le passage que nous avons souligné (parce qu'il le juge peu important). Or, l'analyse que nous en donnons dans la note précédente montre assez que du point de vue psychanalytique le détail est révélateur.

<sup>387</sup> Arnelle, page 90.

yeux la vraie et sainte morale de l'amitié ; un mot me l'a rappelé, je vous remercie d'avoir réveillé ce souvenir... » En fallait-il davantage pour une action pareille ? Vous la nommez belle et vertueuse, mais comment appréciez-vous ce nom de vertu ? Est-ce qu'une action aussi douce que facile à faire est digne de ce nom ? Est-ce quand on suit le mouvement de son cœur, sans gêne et sans contrainte, qu'on est vertueux ? Mais non, ce titre comprend toujours l'image d'un sacrifice : pour le mériter il ne suffit pas de bien faire, mais de faire le bien aux dépens de ses penchants et de son plaisir. Jugez à présent, si vous n'avez pas prodigué cette épithète aussi sacrée que sublime à la simple bienveillance d'un bon cœur.»

Si Sophie se définit psychologiquement, parfaitement lucide dans son entreprise d'autoscopie<sup>388</sup>, on la voit déployer des trésors d'argumentation pour amener son destinataire à de sages positions : formulation au style direct des réponses attendues, fausses questions, discours moralisateur pesant. L'ensemble a dû provoquer des grincements de dents ; les deux acteurs en présence ne possèdent visiblement pas la même définition du mot « amitié ». Quant au sacrifice<sup>389</sup> suggéré, il traduit l'intrusion du romanesque, c'est-à-dire de

---

<sup>388</sup>Sophie possède le don de s'analyser avec lucidité même s'il lui arrive de prétendre le contraire : « S'il est vrai que l'homme qui médite est un animal dépravé, je me perfectionne tous les jours, car je ne réfléchis presque plus. J'ai des sensations vives, pénibles ou agréables, sans en savoir la cause, ni même la chercher. L'analyse que vous me demandez, l'examen de moi-même, est plus que difficile, il est impossible. Mais je me connais bien mal, si l'indifférence la plus complète ne règne pas au fond de mon cœur, et je me trompe fort si ce cœur éprouve le plus léger désir de sortir de son état. La situation où je suis est la seule qui me convienne. L'indépendance et la paix, voilà le seul bien où j'aspire, j'en jouis et je ne veux pas les risquer, quand même je le pourrais. Mais je n'ai pas plus le pouvoir que le désir de connaître de nouveaux sentiments. » (*Arnelle*, page 88.)

<sup>389</sup>Il est évident que le thème du « sacrifice » représente dans les clausules (*excipit* ou *épilogues*) un effet de valorisation esthétique déterminant. La mort étant à considérer de ce point de vue comme une *scène sacrificielle* même si elle n'est pas volontairement assumée par le personnage (dans ce cas, c'est l'auteur qui immole son personnage sur l'autel du roman), il devient intéressant de relever combien de romans s'achèvent par la mort du héros et surtout de l'héroïne. Néanmoins, cette issue est, à notre avis, sinon typique, du moins

l'imaginaire, dans les rapports quotidiens, comme si les comportements réels devaient être soumis à une relation fantasmatique, fantasmée, fondée sur les *topoi* de l'univers narratif. On le voit ici, c'est bien le paradigme véhiculé par la littérature (mais la littérature le re-produit bien davantage qu'elle ne le produit !) qui exerce sur le comportement social – plus précisément dans le champ de la relation amoureuse – son influence directrice. Certes, lorsqu'elle quitte le terrain du sermon, Sophie fait montre de davantage de passion et son style prend un autre rythme ; le paragraphe suivant révèle, au travers d'un soliloque poignant, des teintes romantiques indéniables, sombre *lamento* dont le caractère pathétique demeure touchant :

«Je suis loin d'avoir une âme brûlante, je doute qu'elle le fut alors qu'elle était animée par le plus doux, le plus tendre des sentiments, mais cette perte violente l'a tellement abattue qu'elle n'a plus ni énergie, ni ressort, ni sensation, et dans l'engourdissement où elle est plongée, la faculté de souffrir lui est quelquefois refusée. L'absence de mon amie m'opprime et je me vois réduite à désirer que les inquiétudes présentes me fassent assez d'impression pour écarter la funèbre image du passé. Mais non ; le présent et l'avenir ont beau me présenter des sujets de tourments et de peine, j'y suis insensible, un triste souvenir me tient absolument subjuguée, il me semble que j'ai épuisé tous les malheurs et qu'après celui-là je n'ai plus rien à craindre... Si dans cette situation je ranime et j'encourage des esprits abattus, assurément je donne ce que je n'ai pas, ce que je ne puis plus recevoir... »

La funèbre image du passé nous rappelle la métaphore personnelle que nous avons décelée dans la correspondance antérieure,

---

liée à l'esthétique romantique. À noter l'article que Michel Baude a consacré à ce thème dans l'oeuvre romanesque de Lamartine. (Michel Baude, *Le moi à venir*, « Le sacrifice féminin dans l'oeuvre romanesque de Lamartine », Klincksieck, 1993, page 181.) ; en particulier cette conclusion, page 193 : « Quel est, dans cette perspective, le rôle de la femme ? Si l'on s'en tient à une première lecture, la femme paraît vouée au malheur. Ce malheur a toutefois un sens : grâce au sacrifice, les souffrances de la femme deviennent bénéfiques pour elle-même, mais aussi pour l'homme et pour le genre humain. »

celle du cercle clos de nuit au centre duquel se place la conscience de la locutrice ; ce mur sombre (« funèbre » renvoie bien à cette couleur noire caractéristique à la fois de la nuit et du deuil<sup>390</sup>) est donc bien tissé de souvenir(s), constitué d'images dans lesquelles se trouve fixé ou figé l'esprit. L'horizon est bouché ; grisaille présente et future. La seule chose qui puisse soustraire la conscience de cette contemplation mélancolique, c'est d'être sollicitée par des soucis angoissants qui déstabilisent profondément l'esprit : ici, du simple fait de l'absence de Julie<sup>391</sup>, Sophie ressent un manque, un vide existentiel, qui lui fait

---

<sup>390</sup>Le blanc est la couleur de deuil de certaines civilisations (Japon). C'est aussi celle du deuil des reines comme on l'a vu récemment lors des funérailles du roi de Belgique (bien que la reine Fabiola ait voulu donner un sens tout différent, spirituel et symbolique, à cette couleur).

<sup>391</sup>Les biographes ont noté que les allusions constantes de Sophie à sa cousine Julie et à son amitié pour elle, n'étaient pas de nature à encourager Gramagnac. Nous relevons, pour notre part, une composante assez trouble (évidemment inconsciente, donc latente et non objectivée) dans le rapport que Sophie entretient avec Julie ; l'éviction du mari de cette dernière (dont on peut se demander quelle fut la nature exacte des propos qu'il a proférés à l'encontre de Sophie et qui l'ont à ce point heurtée), le fait que Sophie veuille assumer la (p/m)aternité des filles de sa cousine, voilà autant d'éléments qui pourraient donner à penser. N'oublions pas la part prise par Sophie à l'accouchement de Julie : «Enfin, nous voilà mères d'une troisième fille. Je ne m'afflige point de leur sexe, toutes les situations ont leurs jouissances, et une femme, quoi qu'elle en dise, peut être une créature heureuse ; elle peut souffrir aussi beaucoup. Oui, personne ne le sait mieux que moi ; mais cette peine n'appartient pas seulement à mon sexe, elle est l'apanage de tous ceux qui savent aimer, et malgré tout, qui voudrait renoncer à aimer ? (*Arnelle*, page 75). » D'une certaine façon, Sophie nie constamment sa condition de femme et refuse avec constance de la part des hommes toute relation fondée sur d'autres critères qu'une pure dévotion ou un amour platonique. Les problèmes physiologiques de la jeune femme - déjà évoqués - sont d'ordre psychologiques dans la majeure partie des cas. L'on se souvient aussi que l'amour de son mari s'accompagnait d'une assiduité peu manifeste, voire d'une certaine froideur, Sophie lui reprochant ses absences. Ici, l'aspect révélateur provient surtout du fait que pour la distraire du *souvenir de la mort de son ami* (terme employé systématiquement dans les lettres de Sophie pour désigner son époux) il faille faire intervenir la possibilité du *danger couru par son amie*. Ce qui met à balance égale l'époux et la cousine comme si l'une pouvait se substituer à l'autre. Ce poétique cri du cœur : « l'absence de mon amie m'opresse » ferait davantage songer à Sapho qu'à Sophie... Notons cependant que les amitiés

redouter un accident ou quelque événement terrible. Cela seulement peut l'amener à tenir compte du réel, du monde matérialisé, comme si seule une douleur plus grande pouvait l'arracher à ces Sargasses de la mémoire où, statique, gît son âme anesthésiée.

Sophie termine d'étrange façon, faisant valoir à son interlocuteur le bonheur qu'il doit éprouver à rendre à son amie les services dont elle le charge<sup>392</sup> ; c'est évidemment le payer de mots...

« À présent que j'ai rempli ma tâche de sincérité, je vais me dédommager de ce qu'il a pu m'en coûter, en vous disant combien mon coeur est pénétré de la bonté avec laquelle vous m'acceptez. Je vous remercie de tous les soins que vous prenez pour moi, il m'est doux de vous en savoir quelquefois occupé. J'aime à vous les donner, autant que vous pouvez aimer à les remplir. »

Gramagnac, cependant livra un combat d'arrière-garde. Sans doute témoigna-t-il de la force de ses sentiments, signifiant à sa correspondante que son souhait le plus cher était de nouer des liens plus substantiels que ceux d'une amitié affétée. D'ailleurs, entre un homme et une femme, l'amitié ne devait-elle pas être plus tendre ? De passage à Champlan, il se fit pressant en paroles, plongeant Sophie dans

---

entre femmes relèvent souvent de la solidarité (elle est familiale dans le cas de Sophie et de sa cousine) ; comme le signale Anne Vincent-Buffault (*L'exercice de l'amitié*, Paris, Seuil, 1995, Page 199) : « Des exemples notoires d'amitiés féminines existent [...] Mme Riccoboni, par exemple, romancière, séparée de son mari acteur, partage son appartement avec une autre ancienne comédienne, Marie-Thérèse Biancolelli, qui est son amie intime. Sa conception de l'amitié féminine tient une grande part dans ses romans épistolaires où, face aux douleurs des amours contrariées et de l'infidélité des hommes, l'héroïne s'adresse à la figure idéale de la fidèle et tendre amie (en particulier dans les *Lettres de Milady Castelby*). L'amitié entre femmes y accède à un stade d'accomplissement plus élevé que celui de l'amour-passion. Mais le féminisme de Mme Riccoboni n'est guère partagé par les grandes salonnières. »

<sup>392</sup>Dans cette lettre, elle lui réclame les oeuvres de Bernardin de Saint-Pierre et le *Discours* de Platon.



une certaine gêne. L'ultime coup fut porté à l'amoureux transi par une lettre datée du 10 juillet 1795<sup>393</sup> :

« L'amitié, avez-vous dit, doit être plus tendre entre un homme et une femme ; plus tendre, je ne le crois pas ; plus réservée, il n'y a pas de doute, et cette réserve qui tient à la différence des sexes, non à la méfiance, peut, je le conçois, y ajouter un intérêt plus piquant. Mais cette réserve peut-elle s'accorder avec l'abandon absolu, la confiance illimitée, la liberté de penser tout haut, qui font la base de l'amitié ? Non pas entièrement ; alors ce partage doit la détruire, car l'amitié est exclusive et croit n'avoir rien quand elle n'a pas tout. C'est donc une chimère de penser qu'elle peut exister. »

Ce débat d'école qui s'applique à délimiter des frontières ténues entre territoires trop contigus vise à préciser la physiologie<sup>394</sup> de la relation entre sexes différents ; car pour Gramagnac il ne s'agit que d'une querelle byzantine et puisqu'il s'avère incapable d'opérer la distinction, Sophie s'attache une fois de plus à démontrer que cette amitié qu'elle revendique se situe sur un plan plus éthéré puisque deux femmes peuvent l'éprouver l'une pour l'autre :

« En vérité, je le croirais si je ne la sentais pas dans mon cœur et si je n'en avais pas eu le plus touchant modèle dans ma Julie et celui qui fit le court bonheur de ma vie. »

Étranges repoussoirs qu'une femme et un cadavre. C'est-à-dire deux variations sur un même thème – celui de l'amitié – qui ne cadrent nullement avec celle que voudrait faire valoir, en sa faveur, le dévoué Gramagnac. Ayant atteint à une sorte de degré suprême tant par ce « court bonheur » paroxystique, que par le « touchant modèle » qu'offre la

---

<sup>393</sup> *Arnelle*, page 98.

<sup>394</sup> Nous utilisons ce terme au sens qu'il prend au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la plume d'un Balzac, par exemple, qui rédige des « physiologies ». Il s'agit en fait, dans ces traités, d'explorer des secteurs précis du comportement des individus. Mme Cottin, pour sa part, se place plutôt dans la lignée des *Précieuses* et dans celle du roman psychologique quant à la finesse de son analyse.

cousine adorée, Sophie suggère que désormais elle ne pourrait qu'être déçue et décevoir à son tour.

« Mais ce qu'il y a de certain, c'est peut-être le plus rare de tous les sentiments, en ce qu'il exige qu'une situation particulière se joigne à une pureté à laquelle peu d'êtres peuvent s'élever. »

La belle affaire que de proposer aux simples mortels une sorte d'élitisme héroïque, désincarné, qui transcende les désirs et les passions. C'est mêler abusivement deux registres totalement différents d'où cette confusion du lexique qui convoque des termes d'apologétique que ne renierait pas un théologien rassis par la pratique de la chaire :

« Voici ce que j'entends par cette situation particulière. Notre âme, pouvant aimer de plusieurs manières, doit avoir, pour ne pas les confondre, autant d'objets d'attachement que de facultés de s'attacher. Ce n'est qu'en sentant d'une manière distincte ce que l'amour a de plus vif, ce que l'amitié a de plus tendre, qu'on peut bien connaître toutes les nuances qui rapprochent et éloignent ce deux sentiments. »

La sensibilité serait donc une claire appréhension des qualités distinctes, c'est-à-dire des caractéristiques particulières, qui différencient les objets d'attachement. Quelque chose du même ordre que cette faculté singulière qui permet de distinguer les notes musicales et d'apprécier les harmonies sonores, en somme ! L'âme sensible détiendrait de la sorte la capacité d'appréhender tous les degrés subtils d'une échelle donnée de valeurs dont elle saisirait les gradients ; dans cet ordre, l'amitié se situerait à l'antipode de l'amour, et ce que nous pourrions appeler « l'inclinaison », à l'instar de l'aimant, serait pourvue d'antipôles, négatif et positif. Or, Sophie ne se fait pas défaut de placer l'amitié du côté positif, destabilisant son interlocuteur et lui ôtant toute initiative :

« Celui qui posséda, qui possède encore toute ma tendresse, n'inspira à ma Julie une amitié libre que parce qu'elle lui savait le coeur rempli d'amour pour une autre ; s'il avait voulu être pour elle plus qu'un ami, il ne lui aurait plus été rien du tout. »

Imperturbable, elle déplace le point de vue et donne une valeur exemplaire aux relations de Jean-Paul et Julie : celle-ci n'a pas transgressé les règles de la décence, vouant au défunt une amitié sans ambiguïté puisqu'elle le savait épris de Sophie. Quand à Jean-Paul, s'il avait tant soit peu trahi cette confiance, Julie l'aurait à jamais privé du digne sentiment qui les unissait ! De façon détournée, voici la menace circonscrite. Et si Gramagnac n'a pas compris à quoi sa charmante correspondante veut en venir après tant de circonvolutions langagières, jouons cartes-sur-table !

« Quant à moi, je sais bien que tout homme qui oserait profaner la douleur qui m'accable, en me parlant un langage qui m'est devenu insupportable depuis que je ne l'entends plus de la bouche de celui que j'aime, ne m'en reparlerait de ma vie. »

Une telle position interdit d'avance toute tentative nouvelle. Voici le soupirant sommé de choisir entre deux attitudes, bien informé du fait qu'un choix imprudent équivaldrait à rompre définitivement toute relation. Ce passage concentre, à l'intérieur d'une succession de relatives qui coupent le sujet « tout homme » de son verbe à la forme négative « reparlerait », une série de termes dont l'effet glaçant est remarquable : oserait - profaner - douleur - accable - insupportable. La longue phrase, ainsi architecturée par le martèlement d'un rythme ternaire, constitue bien une mise en garde des plus sévères qui fixe un

interdit. Comme dans le conte, voilà condamnée<sup>395</sup> une porte qu'il faudra se garder à jamais d'entrouvrir si l'on souhaite profiter longtemps des bontés de la dame de Champlan. Comme le signale L.-C. Sykes, « Mme Cottin fut contente de la réponse que Gramagnac fit à sa remontrance : elle n'y trouva que « l'expression simple et touchante de son amitié. » Mais cette amitié ne paraît pas avoir résisté à cette dernière épreuve. Gramagnac se brouilla-t-il avec Mme Cottin ? Ou tout simplement, n'ayant plus rien à espérer, cessa-t-il de la voir ? » Vraisemblablement comprit-il que cette femme souhaitait avant tout mener seule sa barque et que, ayant conquis par la force des circonstances une autonomie totale, elle ne désirait subir aucune tutelle masculine qui aurait pu se muer en esclavage.

Depuis que la politique avait permis à la vie de retrouver ses droits, Sophie Cottin s'employait à renouer des liens anciens ; son salon accueillait les beaux esprits d'une minuscule société, anciens amis du clan familial, rescapés et nouveaux venus, généralement conservateurs ou royalistes de coeur. Ainsi, à Champlan, outre Gramagnac, l'on pouvait rencontrer un voisin, hommes de lettres, Félix Faulcon, l'historien Joseph Michaud, et Jean de Vaisnes. Sophie, semble-t-il,

---

<sup>395</sup>Cette phrase ressemble à une pancarte clouée au moyen de trois clous (on peut penser au clous de la crucifixion signification « activée » par le verbe « profaner ») : ces clous sont, bien entendu figurés par les trois relatives introduites par « qui ». On peut certes gloser sur l'apparent désordre syntaxique d'une phrase qui mime, justement, la réaction prévisible qu'engendrerait la transgression évoquée par Sophie. Notons également que cette belle tirade démarque ce passage de *La Nouvelle Héloïse* (Lettre XIII, 6<sup>e</sup> partie, de Claire d'Orbe à Saint-Preux) : « Quant à moi, je vous déclare que tout homme, quel qu'il puisse être, qui désormais m'osera parler d'amour, ne m'en reparlera de sa vie. » Plus que d'un plagiat, il s'agit de la part de Sophie d'une sorte de conformisme ; elle désire par dessus tout imiter son modèle littéraire idéal, Jean-Jacques.

laissait discourir entre eux ces messieurs, sans prendre une grande part à leurs dialogues<sup>396</sup>.

À cette époque, une fraction des royalistes avait cru possible de composer avec le nouveau pouvoir ; l'autre fraction, pensant le moment propice à un coup de force, s'employa à déstabiliser par ses actions un gouvernement jugé faible et corrompu<sup>397</sup>. Le climat d'épuration qui prévalait en province à l'encontre des Jacobins et de ceux qui avaient dirigé la Terreur, notamment à Lyon, constituait un signe encourageant pour les défenseurs de l'Ancien Régime.

À Paris, en mai, les sans-culottes tentèrent un coup de force violent<sup>398</sup> : les couches populaires, qui avaient connu la disette<sup>399</sup>

---

<sup>396</sup>Selon Arnelle, un homme d'esprit qui s'était fait inviter pour la rencontrer écrivait à un ami : « Rien à vous apprendre sur Mme Cottin. Je l'ai vue, elle ne parle pas. »

<sup>397</sup>Les royalistes affichaient en fait diverses tendances ; le clan le plus modéré espérait une longue période de retour à la normale par le biais d'une régence de type feuillant (Jean-Paul Cottin avait appartenu à ce courant). Ce mouvement était surtout représenté par les « royalistes de l'intérieur » qui observaient la situation politique sur le terrain avec lucidité. La mort énigmatique de Louis XVII, rendue officielle le 8 juin, brouilla les cartes. Le comte de Provence, devenu Louis XVIII, annonça alors, à Vérone, le 24 juin, son intention de restaurer la monarchie, « sans les abus ». Cependant, l'émigration était dominée en majorité par le courant absolutiste qui exprimait sa volonté de recouvrer ses privilèges. L'Angleterre gérait cette situation en visant à créer des foyers de résistance sur le sol français (Sud-Est et Franche-Comté) au moyen de ses nombreux agents secrets et de l'argent qui arrosait généreusement les milieux politiques parisiens. Cependant ce jeu était assez trouble et l'on peut noter une certaine connivence entre certains milieux dirigeants des deux nations ; le débarquement par la *Royal Navy* des troupes royalistes sur une presqu'île où elles se font encercler par l'armée républicaine est assez révélateur. La fraction la plus dure des monarchistes mise hors d'état de nuire, l'Angleterre pouvait se satisfaire d'un gouvernement bourgeois conservateur qui visait à rétablir la paix dans une République exsangue, commercialement incapable de rivaliser avec sa concurrente désormais maîtresse des mers.

<sup>398</sup>Le 20 mai, les sans-culottes s'emparent du siège de la Convention et massacrent un député, Féraud, dont la tête est promenée au bout d'une pique. Chassés par la troupe, ils s'en prennent à l'Hôtel-de-Ville. Le 24 mai, l'émeute est écrasée.

provoquée par l'hiver rigoureux et les hausses de prix, savaient n'avoir rien à attendre de cette République thermidorienne conduite par la bourgeoisie. Cette insurrection fut écrasée par les troupes de la Convention, ce qui mit fin à toute velléité de révolte. C'est alors que les royalistes se décidèrent à agir. Les débarquements de Carnac et de Quiberon<sup>400</sup> visaient à renverser la République avec l'appui des Anglais. L'échec cuisant conforta les nouveaux dirigeants dans l'idée de prendre appui sur l'armée pour gouverner la France. Les guerres révolutionnaires avaient produit de nouveaux agents sociaux, une caste d'officiers jeunes, avides de prestige et de gloire, imbus de leurs privilèges acquis à la pointe du sabre. L'action suspicieuse des « commissaires politiques », arrogants roquets que la Convention avait cru bon de lâcher dans les jambes de ces militaires courageux, avait mécontenté ces officiers sortis du rang, que les arguties idéologiques indisposaient tout naturellement<sup>401</sup>. L'étoile de Bonaparte pointait à

---

<sup>399</sup>À la fin de l'hiver 1794-95, la ration journalière de pain descendit de une livre et demie par personne à une livre. Pour le peuple, le pain était l'aliment de base, voire l'unique nourriture en période de disette. Cependant, tous ne sont pas logés à la même enseigne : à Auteuil, une noce se voit servir une énorme tourte, un non moins énorme pâté, de la morue aux pommes de terre, du café et de l'eau-de-vie... La situation favorise les trafics. Alors que du temps de Robespierre s'étaient mis en place des « banquets civiques » qui consistaient à obliger, périodiquement, chaque citoyen « à manger devant la porte de la maison qu'il habite et à réunir son ordinaire à celui de ses voisins », les restaurants rouvrent pour les clients les plus favorisés. Situation qui n'est pas sans rappeler celle de Paris sous l'Occupation.

<sup>400</sup>On connaît l'épisode relaté par Chateaubriand (I, 5) dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* qui met en scène Gesril. L'armée fit 9000 prisonniers qui tombaient sous le coup de la loi décrétant la mort pour tout émigré rentrant les armes à la main ; on se borna à fusiller 754 prisonniers.

<sup>401</sup>Concernant l'attitude des militaires par rapport aux fonctionnaires de la Révolution, l'on peut citer, par exemple, le comportement du père d'Alexandre Dumas qui semble assez révélateur : « Son arrivée [à Bayonne, fin 1793] n'est guère appréciée par les représentants du peuple en mission pour qui ses opinions anti-aristocratiques sont par trop modérées. Ils veulent le chasser de la ville. Il décide d'y rester. Sa maison donne sur la place où ont lieu les

l'horizon. Les Thermidoriens, renouant avec la Constitution de 1791, fondèrent le paradigme qu'ils souhaitaient imposer sur la liberté et la propriété ; le but des nouvelles institutions était de laisser sa chance à la bourgeoisie de fortune et de talent en renonçant simultanément aux privilèges des ordres et au nivellement social<sup>402</sup>. Le Directoire se mettait en place, tirant autorité de ses deux assemblées dont celle des Cinq-Cents, mais avec une loi électorale nettement défavorable pour les « monarchiens ». Dès lors, « les royalistes de l'intérieur » qui redoutaient de nouvelles dérives politiques et pensaient avoir perdu la possibilité d'une restauration graduelle crurent qu'ils pouvaient faire basculer la situation en leur faveur : commerçants, propriétaires, affairistes et rentiers, tous favorables à un retour à la monarchie, marchèrent sur les bâtiments publics. C'était la catégorie sociale à laquelle appartenait Sophie Cottin qui se décidait à tenter un coup de force. A cette occasion, Barras poussa Bonaparte et confia à l'artilleur la répression efficace de ces désordres. Le dernier carré royaliste fut mitraillé, le 5 octobre, devant l'église Saint-Roch. Le Directoire, cependant, fut magnanime voulant montrer que les temps avaient changé. On aurait pu condamner un millier d'opposants. Une trentaine de meneurs seulement passèrent en jugement ; il y eut sept condamnations à mort dont cinq par contumace...

---

exécutions capitales. Elles lui répugnent. Il ferme fenêtres et volets. Cela déplaît aux partisans acharnés de la peine de mort. Par dérision, croient-ils, ils le surnomment *monsieur de l'Humanité*. L'année suivante, entrant dans un village des Alpes, il voit sur la place une guillotine prête à fonctionner. Il s'informe. On s'apprête à exécuter quatre hommes qui ont essayé de soustraire à la fonte la cloche de l'église. Le Général trouve la sentence excessive, ordonne au capitaine Demoncourt, qui deviendra son aide de camp, de démolir la guillotine pour en faire du bois de chauffage. » (Daniel Zimmerman, *Alexandre Dumas le grand*, Paris, Julliard, 1993, page 20.)

<sup>402</sup>Il s'agit, selon le mot de Thibaudeau, d'« une voie moyenne entre la royauté et la démagogie ».

Le comte de Vaublanc, qui avait connu la proscription sous la Terreur, était l'un des cinq. Comme nous l'apprend G. Castel-Çagarriga<sup>403</sup>, Vaublanc se réfugia chez Bresson :

« Afin d'égarer les poursuites dont il avait été l'objet, l'audacieuse et charmante Fargette le conduisit secrètement à Champlan. « Bresson, écrit Vaublanc dans ses *Mémoires*, aussi adroit que généreux, vint avec des outils, changea les cloisons, fit une petite chambre à l'abri des recherches.<sup>404</sup> »

Sophie conspirait ! En fait, elle rendait ainsi des services à ce petit cercle d'intimes, idéologiquement liés au souvenir de la monarchie et entraînait, de cette façon, dans un jeu romanesque qui ne devait sans doute pas lui déplaire. Joseph Michaud vint frapper une nuit aux portes de Champlan. Il s'était évadé de façon rocambolesque au Pont-Royal et profita, lui aussi de la cache secrète. Cet homme qui jouera un rôle important dans l'existence de Sophie, fils d'un maître de poste cultivé de Pont de L'Ain, studieux, avait débuté comme employé dans une librairie de Lyon ; une rencontre avec la poétesse Fanny de Beauharnais l'avait orienté vers les lettres. Il s'était compromis pour la cause royaliste en publiant une feuille politique, *La Quotidienne*.

---

<sup>403</sup> *Art.cit.*, page 127.

<sup>404</sup> En 1815, la famille Bresson jouera un rôle déterminant dans la fameuse évasion du comte de Lavalette, aide de camp de Napoléon. On sait que ce dernier, condamné à mort à la Restauration, s'échappera de sa cellule grâce à sa femme avec laquelle il échange ses vêtements. Il trouve asile chez Bresson, alors directeur de la comptabilité du Ministère des Affaires étrangères. C'est Fargette qui le loge dans son grenier, à l'étage des domestiques, et le ravitaille jusqu'au moment où ses amis parviendront à le faire passer en Belgique.



### 23. Un suicide romantique :

C'est durant cette période que Sophie commença à se tourner vers la fiction. Ses dons d'épistolière avaient trouvé à s'exercer, sur un autre terrain, un peu avant les événements dramatiques que nous venons d'évoquer. En mai 1795, Sophie était allée s'installer chez M. Goetz, chirurgien, à Monceau, afin de faire inoculer sa nièce Élisabeth, pratique sociale<sup>405</sup> devenue habituelle dans les milieux évolués de la société française.

Une autre raison la poussait à s'absenter de Champlan, comme nous le verrons bientôt. En cette circonstance, elle s'essaya à imaginer un récit court, proche du réel, simplement pour se distraire et être lue par Julie, demeurée à Champlan<sup>406</sup>.

« Ce matin, vers l'heure du dîner<sup>407</sup>, j'étais dans ma chambre, je déshabillais mon Élisabeth pour montrer ses bras à M. Goetz, tandis que M. Goetz le fils préludait sur mon piano<sup>408</sup>. Je vois entrer un homme

---

<sup>405</sup>Nous pourrions ajouter *pratique légitimée* au sens sociologique car la vaccination jénérienne est loin d'être totalement efficace. Elle traduit, comme tout ce qui vient d'Angleterre, un certain penchant pour la modernité et l'on pourrait y voir avant tout une marque de *distinction*, d'appartenance de classe - sans qu'on puisse évidemment en nier totalement l'intérêt médical. Il est certes évident qu'elle se pratique dans l'intérêt des enfants et leur évite, lorsque l'immunité est effectivement acquise, la mort ou encore d'être défigurés. *L'Encyclopédie* contient un article *inoculation* dû à la plume éminente de Tronchin qui fait l'apologie de cette pratique : se référant à l'épidémie qui décima la Cour en 1711 « Alors si l'*inoculation* eût été connue, la douleur récente du coup qui venait de nous frapper, la crainte de celui qui menaçait encore nos plus chères espérances, nous eussent fait recevoir comme un présent du ciel ce préservatif que nous négligeons aujourd'hui. » (*L'Encyclopédie*, Paris, Garnier-Flammarion, 1986, tome II, page 182)

<sup>406</sup>*Cor.*, page 299.

<sup>407</sup>Étymologiquement « rompre le jeûne » : le *dîner* désignait le repas de midi.

<sup>408</sup>L'on peut supposer que Sophie, qui s'installe chez M. Goetz pour plusieurs semaines, y a fait transporter son piano (Il faut se représenter celui-ci comme un piano droit, assez peu volumineux et léger et non pas comme un piano à

d'environ 33 ans, et dont la physionomie me frappe de la manière la plus agréable. C'était un ami de la maison qui venait dîner. Il s'assoit en silence, je jette un coup d'oeil sur lui ; sa contenance annonçait quelque chose de réservé. - À coup sûr, dis-je en moi-même, nous ne nous parlerons guère. - Je continue à m'occuper de mon enfant : Élixa était charmante en ce moment, elle m'a embrassée d'un air si tendre que son action est remarquée par cet homme, et il fait, non pas un compliment, mais une réflexion sur ce qu'il n'y a que la nature qui peut ainsi attacher un enfant à sa mère. Je souris et ne dis rien, il s'en aperçoit et me le demande. - C'est, lui dis-je, que vous faites en ce moment trop d'honneur à la nature, et que votre confiance en elle n'est qu'une erreur. - Comment ! ne seriez-vous pas la mère de cet enfant ? Oh ! je ne veux pas le croire, je serais désolé. - Monsieur, pour la première fois que je vous vois, je ne veux point porter un sentiment si fâcheux dans votre âme, je ne vous dirai rien. - Vous avez donc, a-t-il interrompu avec vivacité, surpassé la nature, et pour être mieux qu'elle, vous avez rompu ses barrières. - Ce n'est pas cela encore, mais il est des situations isolées où le besoin d'attachement fait qu'on s'attache violemment aux liens qui nous restent. - Je n'ai pas voulu en dire davantage, je me suis arrêtée. Il m'a regardée longtemps, très longtemps ; au bout d'un moment, il s'est approché de moi et m'a demandé : - A qui est cet enfant ? - A mon amie, ai-je dit, à la compagne de mon enfance, de ma jeunesse, à celle de toute ma vie. - J'ai tort, j'aurais dû le deviner. - Et il s'est tu, et il s'est promené dans la chambre... J'étais surprise, intéressée, distraite.

On est venu annoncer le dîner. Pendant le repas, cet homme, dont j'ignore le nom, a entremêlé l'ennuyeux bavardage des Messieurs Goetz de phrases qui paraissaient lui échapper et qui ne m'échappaient pas. C'étaient des réflexions générales, mais si justes, si bonnes, et quelquefois si lumineuses, qu'à chaque fois mes regards se portaient sur lui avec étonnement, et chaque fois je rencontrais les siens. On a parlé de la campagne : il l'aime, il n'aime qu'elle. Il n'est pas heureux, j'ai compris tout cela plus qu'il ne l'a dit, et je crois que, de mon côté, j'ai laissé entrevoir les mêmes choses, car il a eu l'air de savoir que je pensais comme lui... En sortant de table il m'a donné la main. - Je ne croyais pas, a-t-il dit, être si bien entendu, en venant dîner chez M. Goetz. - Et moi, ai-je répondu, je ne croyais pas si bien comprendre un ami de M. Goetz... Ce dernier nous a interrompus et m'a menée à mon piano. J'ai joué un morceau. Cet homme, assis vis-à-vis de moi, tenait Élixa sur ses

---

queue). Cela traduit son goût pour la musique. Dans le film récent *Ludwig Van B.*, l'on peut voir Beethoven « tester » un piano à queue, vers 1804.

genoux ; Éliisa le souffrait. Il me regardait, et écoutait ; quand j'ai eu fini, il ne m'a rien dit, il examinait les boutons d' Éliisa. - Que regardez-vous ? lui ai-je demandé. - Ces boutons commencent à sécher ; vous allez bientôt partir, je ne vous retrouverai plus, je ne vous entendrai plus... - J'ai voulu badiner. - Non, m'a-t-il dit, ne riez pas, une plaisanterie me ferait mal en ce moment-ci.

Son ton avait un air de vérité, de singularité ; je me suis tue, et j'ai préludé. - Une de vos romances, a dit M. Goetz, et il tenait mon cahier à la main. Cet homme le lui a pris, l'a ouvert et a lu une de celles qui peignent ma situation dans son moment le plus triste. J'ai vu des larmes couler le long de ses joues... Il s'est levé, a pris le cahier avec lui, est allé se promener dans le jardin. J'étais étonnée et fort intriguée, tu le crois bien, et fort embarrassée de soutenir une conversation avec Messieurs Goetz. Enfin, au bout d'une demi-heure, il est rentré, s'est approché de moi, et il a attendu l'occasion de me parler sans être entendu. - Voyez-vous du monde ? m'a-t-il dit. - Je ne vois personne, lui ai-je dit d'un ton assuré, mais en baissant les yeux. - Je m'en doutais encore. Allons, le mieux pour moi est de quitter tout de suite. Adieu, madame, cette journée n'est pas pour moi une journée ordinaire... Il m'a saluée à peine, n'a rien dit à ces messieurs, et est sorti précipitamment, comme par effort. Je t'avoue que, de ma vie, je n'ai vu une physionomie, un ton et une manière de sentir et de s'exprimer comme celle-là, elle me plaît beaucoup ; il a bien fait de sortir, et non seulement pour lui...

A propos, te rappelles-tu cette histoire de l'incendie de M. Dupaty dans son *Voyage d'Italie*, et son dénouement. »

C'est cette dernière touche qui, en fait, donne la clef de cette histoire, la faisant basculer dans la narration fictive. Il faut savoir que dans ses *Lettres sur l'Italie en 1785*, ouvrage que Sophie vient de lire avec plaisir, Dupaty décrit le célèbre tableau de Raphaël, *L'Incendie du bourg*, comme s'il s'agissait d'un événement survenu la veille et duquel il aurait été le témoin. Le coup-de-théâtre, pourrait-on dire, survient dans la dernière phrase : « Ah! Que ce tableau de Raphaël, que l'on voit au Vatican, est admirable ! » Sophie reproduit le même effet par le clin-d'oeil complice qu'elle adresse à sa cousine, destinataire de ce récit. Certes, comme dit l'adage, *Se non è vero è ben' trovato* et l'on pourrait se

demander dans quelle mesure cette scène est totalement issue de l'imagination, décidément fertile, de la jeune femme.

On appréciera le début de cette courte nouvelle où Sophie peint avec rapidité une scène d'intérieur, scène de genre, dans le goût de l'époque, s'employant à brosser le cadre spatio-temporel avec vivacité, attentive à l'environnement sonore. L'intrusion du personnage, romanesque à souhait, crée une sensation de mystère. Caractérisé par son âge — c'est celui du Christ — l'individu dont la physionomie n'est point décrite est cependant présenté positivement, comme digne d'intérêt. Un dialogue s'instaure introduisant une variété dans les procédés d'écriture.

Tout le fonctionnement du récit procède d'éléments puisés dans l'univers personnel de l'écrivain – la musique, le fait que l'auteur compose elle-même des romances, le cahier où figurent ses partitions, le piano – tout cela forme une ligne directrice, structurelle et structurante, sorte de colonne vertébrale qui gère l'isotopie du texte et assure son ancrage dans un réel crédible, attesté. L'on pourrait repérer d'autres thèmes réalistes comme ces boutons qui « commencent à sécher », indices référentiels (ce sont les boutons du *cow-pox*) et surtout indices situationnels qui ancrent ce récit dans un espace-temps déterminé. On remarquera que cette scène puise nombre de ses éléments dans une réalité nullement édulcorée : véritable tableau de genre, elle montre bien que la transposition du réel dans un espace fictionnel s'opère par « captation d'objets » qui prennent certes une valeur particulière (le piano réel, par exemple, devient dans la narration le support d'un lien émotionnel entre les protagonistes, fondé sur la musique, la musique étant elle-même synonyme de contemplation de la nature. Grossièrement, et sans entrer dans les détails, on peut dire que la

musique constitue le substrat cosmologique de l'univers visible puisqu'elle procède de « l'harmonie des sphères » et mime l'état vibratoire, sous-jacent, de la matière, qui peut être perçu par les âmes sensibles<sup>409</sup> ; c'est justement la contemplation de la Nature qui élève l'âme et la plonge dans l'extase en lui permettant de percevoir la vibration fondamentale universelle ; or, deux âmes qui se trouvent dans cet état fusionnent (les atomes-crochus sont en fait un phénomène magnétique qui provoque une attirance réciproque qui s'effectue sur un plan vibratoire secret ; ajoutons que ces thèmes sont amplifiés par Baudelaire dans les *Fleurs du Mal* : « À une passante » évoque aussi la rencontre fugitive de deux âmes « électriquement » mises en contact). Bien entendu, seules les âmes d'élite, sensibles répétons-le, sont aptes à éprouver de telles sensations.

La caractéristique de cette *pseudo-nouvelle* est de constituer une entité complète, tranche de vie, où deux personnages complémentaires se trouvent réunis en une scène de rencontre qui leur donne l'occasion d'opérer un constat d'appartenance : des affinités électives les unissent. Dans un roman sentimental, cette situation initiale pourrait être exploitée de différentes manières : l'on peut imaginer que cette première rencontre aboutira à une confession, le personnage mystérieux étant, par exemple, porteur d'un secret personnel. Ou encore, les liens tissés entre ces deux êtres pourraient bien s'affermir grâce au concours de

---

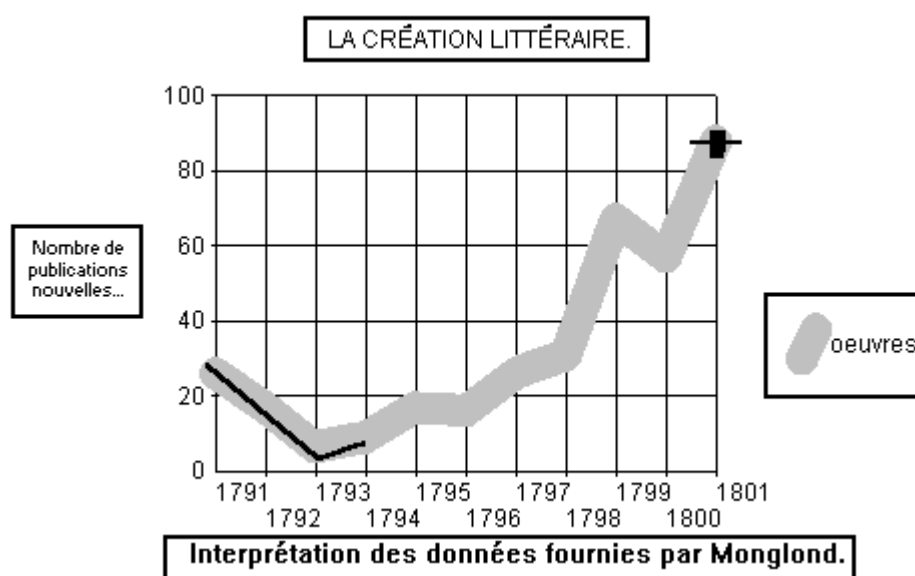
<sup>409</sup>On peut citer ce passage d'une lettre à Gramagnac (*Arnelle*, page 105) : « Je sais qu'il est parmi nous des êtres dégradés qui croient faire un meilleur choix en partageant les sensations des animaux, et leur image me fait penser que notre espèce se distingue des autres en ce qu'elle a reçu le privilège de pouvoir se dénaturer ; mais, s'il lui est permis de s'abaisser jusqu'à la brute, il lui est donné de s'élever jusqu'aux anges, et je réserve ma plus tendre estime aux âmes en qui j'aperçois quelque trace de cette grandeur. »

circonstances favorables, une idylle amoureuse se nouant au fil de péripéties qui restent à construire.

Un constat s'impose : après les désagréments d'une histoire affolée qui a brimé l'expression des individus, leur dictant ce qu'ils devaient penser, l'imaginaire recouvre ses droits. Ce qui pousse Sophie à construire un univers fictionnel représente peut-être un réflexe face aux brutalités du temps ; mais on peut déceler l'apparition d'un nouvel « horizon d'attente » dans ce court passage, son auteur s'appliquant à en délimiter le territoire et les frontières, à en faire le tour – cette lettre constituant une sorte de pierre de touche à l'épreuve de laquelle Sophie soumet l'expression de cette sensibilité neuve qu'elle porte en elle.

Ce besoin de trouver un refuge dans la fiction est naturel au sortir de la Terreur : le pouvoir robespierriste avait effectivement brimé toute expression d'idées personnelles, réussissant ce que jamais n'avait pu réaliser l'Ancien Régime, tarir presque totalement la production littéraire ! Des fonctionnaires scrupuleux et zélés s'appliquaient à traquer dans le moindre opuscule les traces déviantes d'une pensée menaçante pour la Révolution en marche, réduisant les créateurs à une auto-censure volontaire : entre le couperet et le silence, il n'y avait guère d'espace de liberté. Les censeurs, visant à faire triompher le nouveau paradigme jusque dans les oeuvres du passé, s'attelèrent à la tâche gigantesque de réviser les textes classiques et de remplacer partout les mots « rois » et « princes » par « tyrans », « tigres cruels », « monstres infâmes » et « ennemis du peuple ». S'attaquer au lexique équivalait à modifier le système de représentation. Les éditeurs connurent des semaines d'angoisse ; puisque nul auteur ne se risquait à leur proposer de nouveautés, il fallait puiser dans les fonds anciens, le plus souvent

au péril de se voir accuser de promouvoir des idées passéistes. Les librairies déclinèrent faute de provisions et le champ littéraire connut la stérilité. Un simple graphique fondé sur l'intéressant recensement que propose, pour la période concernée, A. Monglond<sup>410</sup>, permet de suivre, l'évolution de la production de 1791 à 1801. On notera la chute évidente des publications nouvelles sous Robespierre, puis leur augmentation rapide après la Terreur :



Au sortir de la Terreur la sensibilité du public avait évolué considérablement : constamment sollicité par les scénographies révolutionnaires qui faisaient communier les masses dans une sorte d'exaltation des sens, ce public pourrait se définir – en termes de pathologie – comme présentant des tendances hystériques et maniaco-dépressives. Sa fibre naturelle avait été usée à l'extrême et la corde intérieure rendait un son plus aigu. Le sang versé, la trahison, l'effroi,

<sup>410</sup>A. Monglond, *La France révolutionnaire et impériale : annales de bibliographie méthodique et description des livres*, Slatkine, 1976. Les sept premiers volumes couvrent la période qui nous occupe.

les séparations, les amours, la guerre, constituaient les péripéties et la toile de fond d'une pièce dont chaque individu était devenu l'acteur, soumis à la course erratique de l'Histoire. Comme le signale Daniel Arasse<sup>411</sup>, le sentiment du sublime avait fait irruption dans les consciences des individus :

« Après la mort du roi et les deux visions sublimes, républicaine et royaliste, qu'elle a suscitées, la Terreur vise, en répétant rituellement ce sacrifice initial, à établir dans la « conscience publique » le sentiment sublime de la Révolution : le spectateur assiste à un spectacle où, tel le spectateur kantien d'une tempête déchaînée, il frémit devant le caractère terrible de ce qu'il voit tout en jouissant du fait qu'il est protégé. La Révolution est un « coup de tonnerre sur tous les méchants » et sa Terreur, « qui passe comme un orage » (Saint-Just), est animée d'un sentiment que l'époque définit effectivement comme sublime. Dans ses célèbres *Recherches philosophiques sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, Edmund Burke écrit : « Tout ce qui est en quelque sorte terrible, tout ce qui traite d'objets terribles, tout ce qui agit d'une manière analogue à la terreur, est une source de sublime [...]. Alors l'esprit est si rempli de son objet, qu'il ne peut en admettre un autre, ni par conséquent raisonner sur celui qui l'occupe. De là vient le grand pouvoir du sublime, qui [...] nous enlève par une force irrésistible [...]. Les effets intérieurs [du sublime] sont l'admiration, la vénération et le respect. »

Après cette période, c'est donc l'horizon d'attente qui se modifie, ce dont témoigne le goût collectif pour le spectacle. Les salles fleurissent de façon désordonnée : c'est sans doute le théâtre qui nous fournit, pour cette époque, des indices fiables quant au système de représentation social ; comme le signale Michel Lioure, « la Révolution, inépuisable pourvoyeuse de terreur et de sang, suscite une assistance avide de situations

---

<sup>411</sup>Daniel Arasse, *La guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, « Champs », 1987, page 116.



dramatiques et de sensations fortes.<sup>412</sup>» Ainsi les prodromes de ce qui constituera le nouveau feuillet de réception sont-ils directement perceptibles dans cet engouement immédiat pour le théâtre nouveau qui se manifeste dès la fin du robespierrisme. Si le spectateur y recherche les mêmes sensations extrêmes qu'il a éprouvées face à la guillotine, c'est aussi une manière de refuge dans l'irréel qu'il vise à satisfaire, bien éloignée des structures contraignantes et normatives qui réglaient la théâtralité ancienne : « La Révolution avait, en outre, opéré un vaste brassage social, éliminant peu à peu le public des « connaisseurs », fidèles aux genres traditionnels, et créant un public nouveau, de culture incertaine et qui, au théâtre, réclamait d'abord du spectacle, des émotions fortes, sans trop se préoccuper de finesses psychologiques, de règles esthétiques ou de recherches de style.<sup>413</sup>» C'est ce même public qui fera bientôt le succès des oeuvres de Sophie, où il identifiera son propre univers de référence, tant matériel que sentimental.

Nous nous trouvons donc à l'époque où Gramagnac a pris ses distances et où Sophie se retrouve maîtresse de Champlan, entourée de ses cousines et de leur progéniture. M. Verdier a regagné définitivement Tonneins. Or, avant de quitter brutalement sa femme, l'étrange personnage ne s'était guère privé de clamer à la face de Sophie sa hargne à l'encontre de Félicité dont il ne supportait pas les intrigues.

---

<sup>412</sup>Michel Lioure, *Le Drame*, Paris, Armand Colin, « Collection U », 1963, page 35.

<sup>413</sup>*Histoire de la Littérature française, Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1970, tome II, page 686.

Gramagnac lui-même avait mis en garde son amie contre les manigances de la trop entreprenante cousine.

A dire vrai, celle-ci avait conçu un plan pour son fils : lui faire épouser Sophie. La différence d'âge n'était point rédhibitoire et une union pouvait se concevoir. Ce Jacques Lafargue dont nous avons déjà évoqué la figure était né vers 1776. Dans des « *notes sur ses devoirs et sur l'histoire de sa vie* », le jeune homme se campe psychologiquement et relate sa prime jeunesse ; peu attaché à un père autoritaire qui mourut en 1788, l'adolescent suivit ensuite sa mère dans ses pérégrinations : d'abord celle-ci s'installa à Clairac dans une belle maison où le jeune homme connut l'insouciance paresseuse d'une existence libre qu'entamait à peine la présence d'un précepteur. Rêveur, il s'abîmait dans la contemplation mélancolique de la nature et dans la lecture. *Télémaque*, les romans de Richardson, *Paul et Virginie* constituaient ses livres favoris. Sophie, s'était prise de sympathie pour ce garçon morose et indécis ; elle avait déjà envisagé, réfugiée en Angleterre, de l'introduire auprès d'elle et lui avait écrit, comme nous l'avons vu, afin de lui procurer une situation dans la maison de commerce de son beau-père. Le sort en avait décidé autrement. Le jeune homme crut trouver sa voie aux armées malgré une santé fragile et peu d'énergie. Engagé, il fut affecté à Reims, puis à Soisson. Des permissions régulières le ramenaient à Paris. Jugé peu apte au service, il bénéficiait de congés prolongés puis se décida à tenter un examen afin de devenir officier dans un corps du génie. Ce fut probablement un échec de plus et le jeune homme quitta l'uniforme<sup>414</sup> à la faveur du retour provisoire à la paix que négocia le

---

<sup>414</sup>Sa situation est peu claire. Est-il en position régulière ? Selon L.-C. Sykes, Mme Cottin a obtenu grâce à ses appuis qu'il soit affecté à Paris, mais il paraît plausible qu'il ait été démobilisé à cette époque. Durant tout l'hiver 1795-96, il

Directoire après Thermidor. Il n'avait qu'un ami, un compagnon d'armes, Amable Pelet, fort apprécié de Félicité ; celui-ci fit aussitôt partie des fréquentations de Sophie, dès le mois de mai 1794 et devint l'un de ses soupirants. Quant à Jacques, désœuvré, il se fixa à Champlan en septembre. Sa psychologie évoque celle des personnages romantiques, à mi-chemin du Julien Sorel de Stendhal et du Gaspar Hauser de Verlaine, il fait aussi penser à René ou à Werther ; en fait, nous sommes en présence d'un type représentatif d'une certaine jeunesse qui cultive des songes, des ambitions et des désirs, mais se sent définitivement exclue du monde réel, brutal et amorphe, dont la rudesse impitoyable crée la sensation du gouffre. L'amour même semble hors de portée ; Jacques avait cru éprouver une passion pour la jeune « Fargette », elle avait préféré quelqu'un d'une autre envergure. Dépourvu de talents et de courage, il n'a pu accéder à ces destins fulgurants qui caractérisent certains êtres – l'on songe à toute cette génération de maréchaux futurs dont la carrière à venir est en train de se dessiner à cette époque précise, qui savent se mettre en avant tant par leur bravoure que par leur esprit d'initiative, et dont l'étoile personnelle commence à briller. Jamais Jacques Lafargue ne sera de cette race : velléitaire et sensible, il se révèle inapte à l'action. Comme le souligne L.-C. Sykes, élevé dans l'oisiveté et la solitude, replié sur lui-même, gâté par sa mère, puis livré subitement à la rude vie de garnison, il avait développé sa sensibilité plutôt que sa volonté, et à dix-huit ans, c'était un névrosé, rempli d'un mécontentement morbide de tout et de sa propre personne. Il souffrait de se voir inapte à toute profession tout en vouant à l'argent un mépris total.

---

évitera systématiquement de paraître dans Paris de peur d'être réincorporé dans l'armée.

Sophie, sans nul doute, perçut chez ce jeune homme des affinités qui en faisaient un être digne d'intérêt ; contemplatif et mélancolique, Jacques reflétait une sensibilité qui n'était pas inconnue à sa cousine. Aussi manifesta-t-elle une affection pour ce garçon dont l'entourage s'inquiéta, en particulier Julie qui voyait trop bien quelle tournure prenaient les événements. D'un autre côté, Félicité revenait constamment à la charge, n'obtenant de Sophie que des réparties faussement amusées qui trahissaient trop bien un trouble : un mariage avec Jacques lui semblait « une monstruosité » car c'était « un enfant ». Cependant, ces deux êtres passaient de longs moments ensemble, dans le parc ou au coin du feu, ce qui leur laissait le temps de découvrir les similitudes de leur caractère dans une atmosphère consolante<sup>415</sup>. « La perte de mon époux avait laissé un double vide dans mon cœur ; je souffrais de ne plus rien aimer, je souffrais de ne plus être aimée. Mon imagination, sans doute exaltée par ce que je croyais devoir à sa mémoire, m'avait fait jurer de ne plus former de nouveaux liens ; mais mon cœur, souffrant de ce serment téméraire, cherchait à se dédommager du veuvage que je lui imposais, en s'entourant de liens d'amitié.<sup>416</sup> » Certes, mais Sophie reproduit ici, une fois encore, la même erreur, confondant les termes, définissant le mot « amitié » de façon trop personnelle, voire opaque pour quelqu'un du sexe masculin !

Et ces liens, tout naturellement, seront considérés comme des signes d'encouragement, comme des indices clairs ; d'autant que

---

<sup>415</sup>« J'appris qu'Edmond et Marie étaient heureux ensemble... Sophie, l'ange consolateur, acheva de fermer mes blessures » écrit Jacques Lafargue faisant allusion à son amour malheureux pour Madame de Bresson. (Cité par Castel-Çagarriga, *op.cit.*, page 126.)

<sup>416</sup>Sykes, page 28.

Jacques voit dans l'affection de la douce veuve quelque chose qui lui échappe et dont il ressent confusément le besoin, cette affection maternelle qu'à négligé de lui prodiguer une Félicité toujours occupée de ses propres amours, toujours indifférente. La passion le dévore bientôt. Sophie écrit lucidement : « Entre nous deux, je ne pouvais me dissimuler que la force et l'activité d'esprit n'étaient pas de son côté, et que j'étais faite pour le guider dans toutes les affaires de la vie. Dieu ! quelle choquante union.» Ce dernier constat est pertinent : Jacques, passif, ne brille guère par ses capacités d'action et son attirance trouble pour Sophie présage mal de l'équilibre d'un mariage où celle-ci assumerait un rôle maternel. Surtout, elle perçoit ces ténèbres intérieures qui étouffent l'âme perturbée du jeune homme ; timoré, il laisse parfois échapper des bribes d'aveu, évoque à mots couverts des sentiments confus.

En mai 1795, le départ de Sophie pour Monceau correspond autant à la nécessité de faire inoculer sa nièce Élisabeth qu'à celle de réfléchir plus librement à une situation par rapport à laquelle elle souhaite prendre ses distances. Sans doute quelque événement particulier est-il survenu qui a jeté le trouble ; Félicité rend visite à sa cousine en compagnie de son fils ; ce dernier est présent parce que Sophie lui a adressé récemment une lettre sans que l'on en connaisse la teneur exacte :

« J'ai écrit à Lafargue d'une manière très courte, très simple, mes raisons pour le refuser ; je n'ai dit qu'un mot sur le ridicule de ces bruits, comme une chose trop absurde pour valoir seulement la peine qu'on s'y appuie. J'étais sortie quand il est arrivé avec sa mère ; en rentrant, j'ai causé seule avec elle jusqu'au coucher d'Élisabeth, sans m'occuper beaucoup de l'autre tiers. Elle a trouvé que je pouvais les bienséances non pas trop loin, mais que j'y attachais beaucoup de prix. L'avis de Fargette est que

cela ne ferait aucun mauvais effet. Je sais bien que, sur un pareil article, je ne les prendrais pour juge ni l'une ni l'autre.<sup>417</sup> »

Les deux femmes s'entretiennent à mots couverts de cette fameuse nouvelle rédigée quelques jours auparavant par Sophie et que Julie a complaisamment fait lire à Félicité. Jacques est tenu délibérément à l'écart de cette conversation étrange, apparemment gaie, dont il ne saisit nullement les sous-entendus ce qui contribue à noircir son humeur :

« J'étais fort à mon aise, et voyant qu'il gardait un silence profond sur ma lettre, je lui en ai parlé la première, et bien librement, je l'assure. Tout ce que j'ai eu à lui dire, je l'ai fait, et la présence de sa mère ne me gênait pas. Il m'a répondu par mono-syllabes, et a fini par engager sa mère à s'en aller. Il n'était pas tard, elle a voulu rester plus longtemps ; elle lui a dit des choses assez tendres, il n'y a pas répondu. Tiens, Julie, ne dis cela à personne, mais j'ai trouvé dans ses yeux quelque chose de farouche. »

Ce que constate Sophie, c'est cette fêlure intérieure dont elle ne pressent pas encore les dangers et qui fait de Jacques un être taciturne, voué au désespoir.

« En vérité, dans ce qu'il m'a manifesté hier, il fallait que je choisisse entre l'éloignement ou l'amitié. Je t'assure qu'après avoir hésité longtemps, je ne sais pour lequel je me déciderais, s'il ne m'avait pas parlé de mon retour au bout de quinze jours comme d'une chose à laquelle il tenait, et qu'il n'eût pas ajouté, d'un ton très amer, que sans doute j'y resterais plus longtemps... Cette remarque m'afflige ; je suis touchée de sa peine, quoique la cause m'en soit absolument cachée. Son refroidissement sensible envers moi blesse mon attachement pour lui ; son caractère qui devient de jour en jour plus concentré, altère un peu l'opinion que j'avais de son cœur. En un mot, je n'ai eu depuis quelque temps, de ce côté, que les épines de l'amitié. »

À son retour à Champlan, les choses reprennent leur cours ordinaire. Jacques-Amable Pelet, de son côté, bien que fiancé par

---

<sup>417</sup> *Cor.*, page 300.

ailleurs, multiplie les visites et recherche la présence de la jeune femme qui, flattée par tant d'empressement, se confie assez naïvement à cet aimable beau-parleur dont la conversation est agréable : la littérature est au centre de leurs préoccupations, notamment les *Confessions* de Rousseau et Sophie, inconsciemment attirée par ce garçon brillant, va jusqu'à lui offrir son propre portrait. Amable Pelet est assez intime avec le jeune Lafargue pour savoir quels sentiments nourrit ce dernier pour la dame de céans ; aussi, se montre-t-il réservé et patient. Tous les deux, sans éprouver la moindre jalousie réciproque, font le siège de l'aimable personne dont la vue comble leurs coeurs<sup>418</sup> :

« Ils éprouvent un sentiment douloureux, parce qu'il leur semble que c'est eux qui perdent ce que je donne à d'autres. Me voilà donc, grâce à leurs soins, perdue pour la troupe vulgaire, et les élus seuls peuvent pénétrer dans le sanctuaire. Mon pauvre coeur, on te nourrit d'amitié, d'éloges et d'encens ! Est-ce là ce que tu demandes ? »

Lorsqu'enfin Jacques se décide à déclarer sa flamme en des termes pressants, Sophie, raisonnablement, lui impose un éloignement complet, sinon définitif, et l'envoie à Paris où elle lui a trouvé un emploi stable.

Dépité, le jeune homme obéit à contrecœur : de son nouveau domicile, il écrit, tente en vain de rendre visite à la maîtresse de Champlan, puis c'est le silence brusque ; on le dit miné par une maladie de langueur, près du tombeau tant il est affaibli par sa passion. Appelé à son chevet, le médecin diagnostique comme cause de cet état « un vice commun à beaucoup de jeune gens » et prédit que Jacques « pourrait tomber dans un état de marasme ou d'imbécillité si on n'y portait pas les plus prompts remèdes ». Ces nouvelles alarmantes inquiètent Sophie, tentée de céder à ce chantage psychologique. « Votre peine vient-elle de cette

---

<sup>418</sup> *Cor.*, page 302.

résolution irrévocable de ne jamais m'unir à vous ? Si cela est, dites-le moi ; je sens que la pitié que vous m'inspirez est telle... Je peux résister à tout, à votre amour, à ma tendresse, mais non pas à votre peine.» Julie est aussitôt dépêchée auprès du jeune homme et le ramène à Champlan, séjour idéal pour une convalescence. Mais rien ne parvient plus à tirer le pauvre Jacques de son état d'indifférence ; il déclare ne plus aimer Sophie, ne plus être sensible à rien. Lentement il se laisse sombrer dans un état de plus en plus dépressif.

Amable Pelet profite de cette situation pour avouer à son tour une flamme qu'il ne saurait plus dissimuler. Mais Sophie, de son côté, ne sait que dire ; elle n'éprouve que le vide, la vanité des choses qui l'entourent. Au début d'avril, déjà, la prime douceur du printemps se révélait incapable de réchauffer un coeur éteint ; heureux animaux guidés par l'instinct que le simple signal d'une renaissance de la nature ramène à des ébats joyeux ! Tel n'est pas l'homme : « un seul être vous manque... »

« Ce matin, j'errais dans le jardin, j'entendais les joyeuses chansons des fauvettes, les bourgeons s'épaississaient, je respirais un air doux - Ah ! me suis-je écriée, l'amant de la nature s'avance, je ressens ses délicieuses influences, tout mon sang se porte vers mon coeur qui bat violemment à l'approche du printemps. Tout s'éveille, tout s'anime, le désir naît, parcourt la nature de son aile légère ; tous sont atteints, tous le suivent, tous se précipitent ; l'homme seul attend encore, et diffère sur ce point des êtres vivants, il ne sait marcher dans cette route que guidé par l'amour. Ah ! mon coeur pur et paisible, s'il gémit quelquefois, ce n'est pas de crainte de trop aimer, mais du regret de ne le pouvoir plus.<sup>419</sup> »

Cette attitude peut sembler un prétexte facile ; prétexte à faire courir sa plume pour convoquer ce *topos* très ancien mais déjà romantique : « *Hélas ! Tout jouit, tout vit, tout vibre. Et moi, pauvre âme*



*esseulée...* » Amable est fermement repoussé : ignorait-il que quiconque transgresse l'interdit se voit condamné à l'exil, irrémédiablement ? Il lui adresse en vain, depuis Paris, des lettres où Sophie trouve « les marques de la passion la plus vive » ; parfois, elle l'aperçoit, errant dans le parc, cherchant à apercevoir de loin celle qu'il adore. Cette situation accentue le malaise de Jacques ; il se juge si vain et si méprisable qu'il en éprouve le sentiment d'être directement responsable du malheur de son ami : n'a-t-il pas dégoûté à jamais cette « femme chérie » de l'amour, troublé son repos par ses avances inconsidérées. Son complexe de culpabilité grossit. Dans son journal intime, il témoigne du malaise intérieur qui ronge son âme : « Je suis atteint d'une maladie morale dont je voudrais guérir. Mais la mort, le dégoût, l'insensibilité sont dans mon coeur.<sup>420</sup> » Témoignage romantique d'un mal du siècle qui submerge la jeunesse ou pathologie mentale qui doucement rend la vie impossible ? Il ne ressent plus aucune pulsion désormais, se montre déplaisant et amer. Sophie, attristée par cette froideur incompréhensible qui la blesse, par ce changement d'attitude si radical qu'elle se sent rejetée, incapable de communiquer avec le pauvre jeune homme, en tombe malade. Le court accès de fièvre n'aura guère de conséquences, mais il traduit sa douleur, sa souffrance face à une situation où elle se trouve dans l'incapacité d'agir. Alitée, elle entend nettement Jacques, qui loge au-dessus de sa chambre, marcher de long en large, toutes les nuits.

L'été a pris possession des rives de l'Yvette, chaud ; l'obscurité pesante est peuplée de présences, d'insectes bruissants, gravide d'un malheur insoupçonné. C'est l'atmosphère même de Champlan qui

---

<sup>419</sup> *Cor.*, page 304.

paraît changée. Lourde et pénible parce que le jeune homme semble guetté par une sorte de folie. Amable Pelet, toujours épris de la divine Sophie, vient aux nouvelles avec le prétexte de rendre visite à son ami : ce jour-là, Jacques est plus ouvert, plus communicatif. L'heure de se quitter arrive à grands pas. L'exubérance de Jacques Lafargue est de bon augure. Il « l'accompagna une partie de la route. Il fut avec lui plus tendre qu'à l'ordinaire, mais se fit toujours les mêmes reproches sur ses torts envers [Sophie].» Cependant cela ne présage rien de funeste ; cette légère amélioration pourrait signifier un début de guérison. Après le passage de son ami, Jacques va prendre le frais dans le parc et l'on ne s'inquiète guère de son absence prolongée. Sur lui, il dissimule un petit pistolet. A l'aube, le 24 août 1796, on trouvera le jeune homme baignant dans son sang sur les dalles de l'Orangerie : il s'est brûlé la cervelle.

Cet événement douloureux provoqua une rupture entre Sophie et sa cousine Félicité ; la malheureuse mère, métamorphosée en furie, accusera naturellement Sophie d'être la principale coupable de cette mort ; les intimes de Champlan se divisèrent en deux clans, l'un des camps prenant fait et cause pour la mère éplorée contre Sophie. La fureur de sa cousine, ses emportements, ont dû marquer profondément une femme qui avait passablement souffert durant sa courte existence et qui avait en horreur les cris et les insultes ; elle en témoigne dans une lettre adressée à Amable Pelet : « L'instant qui me convaincrat que Félicité est telle que je l'ai entrevue, serait l'un des plus affreux que je puisse sentir encore ; rien ne pourrait plus me retenir dans la société des hommes, ils me feraient trembler, ils me feraient horreur.<sup>421</sup>» Comme le signale L.-C. Sykes, Sophie Cottin s'employa sinon à se disculper, du moins à se

---

<sup>420</sup>Cité par Castel-Çagarriga, *art.cit.*, page 127.

justifier en écrivant le récit candide de ses rapports avec le malheureux Lafargue ; le biographe relève cependant chez elle « un accent qui est moins celui d'une vive affliction que celui d'une imagination exaltée, ne dédaignant pas de rechercher des grâces littéraires<sup>422</sup>». Pour notre part, nous ne voyons dans cette attitude qu'une tentative de se conformer à un système de représentation que Sophie porte ancré en elle : le mémoire justificatif étalé au grand jour, exhibé, placardé ouvertement, ou encore la « confession », correspondent à cette démarche mythique que Jean-Jacques pratiquait de son vivant pour repousser les accusations de ses adversaires. Quant au ton des lettres il traduit bien la rhétorique personnelle de l'artiste, sa façon de « poser » (c'est-à-dire d'adopter une pose) qui est aussi une manière de définir sa position propre, expressive, particulière, où le message est le produit d'une composition étudiée et vise prioritairement à produire un effet. Effet ressenti de part et d'autre : du côté du locuteur, évidemment, qui fait vibrer sa corde intime, intérieure et personnelle à la lecture de sa propre production – du côté du destinataire également, récepteur privilégié, auquel est restituée la charge émotionnelle du contenu. Taxer Sophie Cottin d'artifice, présager qu'à ce moment précis de son existence, alors que son oeuvre personnelle n'a encore pris le moindre essor, elle veuille déjà se construire une image destinée à la postérité, c'est ignorer les caractéristiques intrinsèques du message écrit à l'époque où elle vit : L.-C. Sykes est donc victime d'une illusion compréhensible ; l'affliction réelle de Sophie Cottin ne saurait être mesurée en fonction inverse des procédés esthétiques qui se trouvent convoqués dans ses écrits intimes. C'est bien le problème essentiel auquel s'attache le présent travail : le

---

<sup>421</sup> *Cor.*, page 306.

système de représentation a subi de telles modifications, dans sa substance, que notre vision se trouve déformée ; les sentiments, et leur expression, nous paraissent si peu naturels que l'on peut considérer comme profondément factice cette manière – qui, pour les contemporains de Sophie, était pourtant considérée comme la plus objective – de donner une expression des sensations intérieures de l'être humain.

24. Retour à la vie mondaine :
--------------------------------

Alors que Félicité quittait définitivement Champlan, Sophie, renoua avec la famille de son époux défunt : les époux Girardot, et André Cottin dont nous avons évoqué les malheurs, l'invitèrent à venir s'installer à Paris dans leur vaste immeuble de la Chaussée d'Antin où Sophie souhaita « former un petit ménage séparé au premier ». La tragédie de Champlan lui avait permis de dénombrier ses amis véritables, ceux qui, comme Amable, refusaient de condamner son attitude. André lui avait adressé une lettre chaleureuse. Elle lui répondit avec exaltation : « Oh ! André, votre touchante conduite, l'amitié de votre soeur, ont chassé de mon coeur l'amertume et le fiel que d'autres y avaient répandus... Si j'ai une imagination facile à s'enflammer, à s'égarer, j'ai un coeur fait pour sentir, apprécier. <sup>423</sup>»

Dans la Capitale, elle avait connu autrefois des jours heureux, assisté à des spectacles mémorables. L'occasion était toute trouvée de

---

<sup>422</sup>Sykes, page 31.

<sup>423</sup>Cor., page 307.

s'éloigner – peut-être définitivement – de cette demeure champêtre où le malheur était venu la débusquer, où un nouveau fantôme était venu se joindre à ceux qui, désormais, hantaient ses souvenirs. Ailleurs, elle pouvait recommencer une vraie vie ; son imagination en dessinait déjà à grands traits les agréments futurs : en parfaite intellectuelle, Sophie était bien décidée à tenir salon. « Je me formerai un cercle aimable, choisi, j'y réunirai tous les talents : ma maison ne sera plus le temple de l'amitié, de l'intimité, mais des arts et de la liberté.<sup>424</sup>» Paris était une fête. Méconnaissable. D'étranges personnages portant de hauts bicornes démesurés, des voitures lancées à toute allure, des parlars exotiques et guindés : tout un monde de Muscadins et de Merveilleuses qui semblaient sortis d'on ne sait quel coffre de magicien et qui s'adonnaient au plaisir de la façon la plus effrénée, comme pour oublier les torrents de larmes et de sang qui avaient emporté les années noires. Une ivresse de jouissance et de frivolité s'était emparée de la jeunesse et la grande mode est celle des bals : bals de printemps, bals d'été, bals d'hiver. On pouvait en dénombrer six cent quarante-cinq et l'on dansait même au cimetière Saint-Sulpice où s'était établi le bal des Zéphyrus. Les salles de spectacle s'étaient multipliées et les vieux théâtres avaient rouvert leurs portes. Au sortir de la scène, les grandes actrices du moment, Mlle Lange, Mlle Dugazon et Mme de Saint-Aubin, merveilleusement déshabillées dans les robes à l'Omphale, à la Galatée, à la Minerve couraient au bal Richelieu, au bal des Victimes (où l'on était tenue de porter un ruban rouge autour du cou), au bal Calypso où l'on pouvait apercevoir Mme Tallien et Mme Bonaparte. Toute la nuit, aux danses anciennes on faisait succéder les gavottes et polkas, et

---

<sup>424</sup> *Cor.*, page 308. (Mme Cottin à Amable Pelet, automne 1796).

surtout la langoureuse *walse* importée d'Allemagne. A dire vrai, les nouveaux riches tenaient le haut du pavé, certes chansonnés, ridiculisés dans les salles de spectacle, mais triomphants (c'est l'époque de la grande vogue de *Madame Angot* de Maillet, imitée par *les Modernes enrichis* de Pouljoux ou par *les Mœurs du jour* de Colin de Harleville.) La politique était devenue un moyen de parvenir à la fortune davantage qu'à la gloire. Une nouvelle génération de banquiers, tous députés, Le Coulteux, Laffon de Ladébat, Johannot, occupaient la place... Le spectacle des rues dénotait à la fois la misère du peuple et le luxe extrême des fournisseurs, des traitants et de leurs maîtresses. Si aux barrières, l'on pouvait croiser des diligences vétustes tirées par des haridelles attelées à des cordes, ailleurs c'était un embouteillage de *phaétons*, de *wiskeys*, de *dulcinés* et de *bobgheis*, vernis de neuf, tiré par des chevaux magnifiques.

Pour le citadin, l'été était la saison la plus propice aux divertissements. Le chaland trouvait naturellement le chemin de ces vastes jardins aménagés, Tivoli ou Idalie, où il pouvait rêver en se délassant dans un décor romantique<sup>425</sup>. Le promeneur avait à sa

---

<sup>425</sup>On peut remarquer une relative désaffection pour le théâtre en 1797 parce que la vogue des « jardins d'agrément » bat alors son plein. Dès 1796, les fameux frères Ruggieri (dont la famille a introduit les feux d'artifices en France à la fin de la Renaissance et dont les descendants organisent encore de nos jours des spectacles pyrotechniques) avaient ouvert avec succès le Tivoli. En mai 1797, tour-à-tour le jardin Biron, puis de celui d'Idalie ouvrirent leurs portes. Les parcs vont se multiplier, notamment ceux des châteaux de prestige, abandonnés par l'aristocratie émigrée. Ces « jardins d'agrément » vont offrir, à un public payant, un ensemble de divertissements propres à subjuguier tous les sens : avenues fleuries où le promeneur peut jouir des merveilles florales et agrestes, pyrotechnies et bals. A l'Élysée-Bourbon, l'on pouvait entendre des concerts, assister à un Carnaval vénitien, à des danses chinoises, voir quantité d'Arlequins, Pierrots et Colombines. Ces jardins soulignent aussi le besoin du public de renouer avec un espace sans limites, de retrouver un contact avec la nature. Le public se trouve incité à conquérir l'espace, à venir le parcourir, l'habiter. On peut noter que cela induit un élargissement de la vision dont

disposition les jeux et spectacles qui lui étaient offerts sur les pelouses. Ainsi pouvait-il assister à des ascensions en montgolfière ou à des sauts de parachutistes<sup>426</sup>. Il attendait la fraîcheur du soir pour aller écouter le célèbre Garat qui poussait la romance sur une estrade, avant que le ciel nocturne ne s'embrace des féeries pyrotechniques de Ruggieri. Les restaurants comme Beauvilliers, Véry, le Rocher de Cancale affichaient déjà complet, mais c'est chez Garchy, le glacier à la mode, qu'il était de bon ton d'aller souper. Autour des tables d'acajou, des chaises étrusques, Garchy en personne se pavane pompeusement tandis qu'un orchestre jouait en sourdine et que ses clients s'empiffraient de glaces et pâtisseries fines. Le sobre Sébastien Mercier pouvait bien déclarer que la goinfrerie était « la base fondamentale de la société actuelle ».

C'est ce Paris, précisément, qu'a connu Sophie Cottin. On ne peut certes qu'imaginer ce que furent ses distractions ; sans doute se promena-t-elle dans les allées de ces jardins d'agrément qui commençaient à s'ouvrir au public, peut-être soupa-t-elle dans ces endroits à la mode que nous venons de citer. Si elle ne courut point les bals<sup>427</sup>, il est probable qu'elle alla assister à des spectacles : tandis que Talma se grimait en statue antique au *Théâtre Français*, le grand Pixérécourt<sup>428</sup> allait bientôt entrer dans la carrière... Le mélodrame, en

---

l'effet se fera sentir sur l'esthétique théâtrale. Ainsi Ruggieri organise-t-il un spectacle somptueux avec chœurs, musiciens, costumes et feux d'artifices, *La descente d'Orphée aux Enfers*.

<sup>426</sup>C'est l'époque où Garnerin effectue des sauts avec le parachute de son invention.

<sup>427</sup>En avril 1797, elle écrit à C.-A. Demoustier : « je suis veuve, je n'ai point d'enfants, je n'ai que 25 ans, et je ne vais jamais au bal. » (*Cor.*, page 314.)

<sup>428</sup>Son premier mélodrame, *Victor ou l'Enfant de la forêt*, fut interdit en 1798, l'arrêté préfectoral constatant : « Le grand principe de ne pas ensanglanter la scène est absolument mis en oubli, et elle ne cesse pas d'offrir le tableau hideux du vol et de l'assassinat. Il est à craindre que la jeunesse, habituée à de telles représentations ne s'enhardisse à les réaliser, et ne se livre à des désordres qui

effet, avait pris son essor, influencé par le « roman noir anglais ». La psychologie rudimentaire de ses innocents persécutés, les grandes passions de claires héroïnes vouées au malheur et à la mort, les vaillants redresseurs de torts châtiés immanquablement le crime au cinquième acte, constituaient autant d'éléments qui répondaient au nouvel horizon d'attente d'un public nerveux qui, selon le jargon des coulisses, se plaisait à être « empoigné ». L'exagération des attitudes était de mise et correspondait au système de représentation collectif. Nous ne nous éloignons pas de notre sujet en évoquant cet aspect ; le lectorat des écrivains de la période impériale se recrutera bel et bien parmi ce public hypersensible pour lequel la sensation la plus aiguë, la plus extrême, fait office d'esthétique. Nous affirmons que dans une très large mesure le conditionnement du public s'est opéré au travers de ce qui lui a été donné à voir, qu'il s'agisse de cette mise en représentation systématique par le biais de laquelle la Révolution a voulu imposer ses paradigmes, ou encore des spectacles (au rang desquels la peinture mérite d'avoir une place à part entière) comme le théâtre, le mélodrame, la fête : le tout visant à créer un effet – c'est-à-dire à engendrer une émotion, liée au sublime. Soulignons que le sublime est intimement lié au déclamatoire, au discours, et à une gestuelle appropriée. Ce phénomène est en effet essentiel si l'on s'attache à repérer ce qui se trouve aux origines du Romantisme français (celui qui atteindra son point culminant en 1830) et prépare ses fondations. L'Empire, loin de

---

causeraient la perte et le désespoir des familles. » Guilbert de Pixérécourt, dont la vie et l'œuvre mériteraient une étude approfondie, produisit cent onze pièces (dont soixante-dix ont été publiées et beaucoup probablement perdues.) Le jeune Hugo fut profondément frappé par la représentation d'une des pièces de Pixérécourt : *Les Ruines de Babylone*. (cf. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, Paris, Librairie internationale, 1863, tome I, pages 132-133.)



briser brutalement cet aspect des choses, prolongera cette mise en représentation – cette théâtralisation du monde .

À Paris, Sophie Cottin tenta effectivement de pénétrer dans ce que le sociologue appelle le champ littéraire ; il suffisait, selon elle, d'ouvrir un salon et d'y faire entrer des plumes renommées pour devenir, en quelque sorte, le phare influent d'un petit monde intellectuel, douillet et confortable. Sophie ne parvint pas à donner corps à ce rêve, peut-être parce que le moment historique ne s'y prêtait guère, la littérature se trouvant dans une telle période de transition qu'il paraissait difficile de réunir les nouveaux talents sous une même bannière. Elle tenta quelques démarches désordonnées et adressa une lettre à Sébastien Mercier. Ce dernier, membre des Cinq-Cents, jouissait enfin d'une position reconnue. L'écrivain honora sa correspondante d'une réponse sobre où le lecteur moderne peut déceler une certaine forme d'humour (encore qu'il faille se méfier de toute interprétation dans la mesure où il faut tenir compte des spécificités de la mentalité des contemporains de Sophie). Sans doute Mercier, qui se dénommait lui même « le premier Livrier de France », n'était-il pas dépourvu d'originalité : né en 1740, il est représentatif de cette nouvelle catégorie d'écrivains qui exigent de vivre de leur plume et de leur talent, sans recourir aux protections qu'offrent les institutions. Remarqué par Diderot qui lui écrivait, Mercier élaborait une vision critique de la société. Au moment où naissait Sophie, il venait de rédiger un roman d'anticipation politique, *L'An 2240, rêve s'il en fut jamais* ; son *Essai sur l'art dramatique* (1773) tentait de définir une esthétique nouvelle pour le théâtre qui n'était pas sans annoncer celle qu'adopteront les Romantiques. On notera que son oeuvre majeure, le *Tableau de Paris*, avait été publiée de 1781 à 1788 et

lui avait valu des poursuites avant la Révolution et la proscription ; Sophie venait d'en lire le début avec enthousiasme. Mercier lui répondit le 6 novembre 1796<sup>429</sup> :

« Ce que vous avez lu dans mes écrits, Madame, vous l'aviez en vous-même. Je vois que vous avez beaucoup d'idées sentimentales, et les vôtres sont venues au-devant des miennes. Il appartient aux âmes sensibles de faire les livres qu'elles lisent. »

La modernité de tels propos est frappante. L'auteur livre son oeuvre à un lectorat qui plaque sur celle-ci ses propres schémas représentatifs : le livre est *fait* par le lecteur. Position remarquable qui traduit bien l'idée selon laquelle la réception s'opère en fonction d'un auteur-modèle reconstitué par le récepteur. Mercier suggérerait-il par hasard que Sophie est victime d'une illusion et que sa lecture de son oeuvre s'est effectué au travers d'un mauvais prisme ?

« Je suis fâché que vous n'ayez lu que huit volumes de mon *Tableau de Paris*. Il y en a douze, et les quatre derniers sont le correctif des autres. J'avais publié ces derniers tout à la fin de mil sept cent quatre-vingt-huit, c'est-à-dire, lorsque mon modèle allait être presque totalement effacé. Je m'occupe actuellement du nouveau Paris, et ma plume tremble entre mes doigts, non de crainte, mais d'horreur. »

Effectivement, le vieux républicain s'attelait au *Nouveau Paris*, complément à sa fresque. La description turbulente que nous avons donnée d'une cité livrée au vice et à la corruption devait certes déplaire à ce nouveau Caton. Il se montre par ailleurs assez aigre dans cette lettre : « Vous avez une amie. Je vous en félicite. J'avais un ami, je n'en ai plus. » Cette phrase construite en chiasme est significative quant à la teneur de la lettre que Sophie a adressée à Mercier. A son habitude, la jeune veuve accable ses correspondants du récit de sa vie, ne leur

---

<sup>429</sup>Cor., page 310.

épargnant aucun détail et étalant ses sentiments sans retenue ; sans nul doute a-t-elle représenté au vieil écrivain ce qu'était son existence malheureuse, lui décrivant ses rapports avec Julie et leur attachement réciproque. Mercier, de son côté, lui réplique en évoquant son expérience des geôles de la Terreur, traumatisme qui explique sa relative rudesse et excuse sa misanthropie :

« Une dure captivité de quatorze mois, pendant lesquels j'en ai passé deux et demi dans un cachot, avec des malfaiteurs, l'attente journalière de la mort sur un échafaud, n'ont point abattu ma philosophie. Je me disais intérieurement : - Je suis le défenseur de la Patrie opprimée et de l'humanité outragée. - Lié pour ainsi dire à la planche de la guillotine, je m'étais étudié à mourir tranquillement, et je ne vous surprendrai point en vous disant que je suis quelquefois fâché de n'être pas mort, parce que, depuis, j'ai désappris ce qu'un grand effort sur moi-même m'avait enseigné. »

Mercier, par ailleurs, s'attache à mettre en garde sa correspondante contre cette illusion qui consiste à confondre l'individu social qui a produit une oeuvre littéraire, avec cet auteur-modèle, qui résulte davantage des propres structures mentales du lecteur que d'une connaissance objective. Les hommes réels sont décevants dans la majorité des cas et la vision de Mercier est désabusée :

« Ce que vous faites pour moi, je l'ai fait pour presque tous les écrivains de mon siècle. J'ai voulu les voir, les entendre. J'eusse mieux fait de les lire. Je ne me repens pas de la nouvelle expérience qu'ils m'ont donnée. Pour se voir, on n'est pas obligé de s'aimer. D'ailleurs, on n'aime point quand on veut. J'ai vécu avec des êtres insupportables, leur originalité m'attachait à leur entretien. On aime quelquefois ce qu'on méprise. Le coeur humain est un abîme ; et depuis trente ans que j'y regarde, la tête m'en tourne. »

Philosophe observateur, Mercier a repéré tous les petits travers de ses contemporains ; sous son oeil perspicace le roi est nu. La *zoologie* du champ littéraire dévoile d'étranges espèces vaniteuses :

« J'ai vu peu d'auteurs au-dessus de leurs livres. Les auteurs, en général, sont un peu sots : c'est qu'ils mettent tout leur avoir dans leurs écrits. Ainsi l'avare opulent a des habits râpés. Faire des livres, c'est ne voir ordinairement qu'un côté d'une pyramide à huit faces. L'homme qui m'a le plus ennuyé dans le monde, on ne le croirait pas, c'est Voltaire. Il ne parlait que de théâtre et de vers, et puis, contre Jésus-Christ. »

L'anecdote est intéressante : le grand Voltaire était sujet aux idées fixes. Persuadé de passer à la postérité comme le plus grand poète de son temps, il cultivait son obsession avec un soin ridicule : sorti de ce jardin secret, son passe-temps était d'« écraser l'Infâme », comme d'autres partent à la chasse aux limaces ; ressassant avec une constante impertinence, on le sait, l'image d'un Jésus crasseux, issu de la plus basse plèbe juive, chef d'une bande de gueux, le philosophe pouvait être taxé de monomanie par ses visiteurs. Mercier avait perdu toutes ses illusions quant à ce vernis d'apparences composé d'idées reçues qui donne du lustre aux grands hommes ; sans doute jugeait-il Sophie assez naïve. Il lui promit néanmoins une visite pour le mardi suivant, vers les six heures du soir. On ne peut qu'imaginer cette rencontre qui ne dut pas satisfaire sa vanité et donner les résultats escomptés. Trop amer pour donner de la vivacité à cette entrevue, Mercier dut paraître gravement poli et embarrasser l'accorte Sophie. Quelques maximes bien empesées, des propos laudateurs et mièvres, alimentèrent la rencontre qui n'eut pas de suites pratiques.

Mercier n'ayant pas donné satisfaction, Sophie se rabattit sur un écrivain de moindre importance, Charles-Albert Demoutier, né en 1760 : Demoutier avait écrit des *Lettres à Émilie sur la mythologie* en 1786. En très mauvaise santé (il allait mourir en 1801), il s'attachait dans ses écrits les plus récents à peindre l'âme féminine. Comme beaucoup d'intellectuels, il lui arrivait de professer ses idées philosophiques face à

un auditoire qui venait écouter ses cours publics<sup>430</sup>. Les femmes avaient pris l'habitude de se réunir en petits cénacles culturels : ces *Lycées* leur offraient l'occasion de réfléchir à leur condition, d'échanger des idées, d'inviter un conférencier. Il est probable que Demoutier ait produit une impression forte sur la jeune femme. Cela lui valu une lettre<sup>431</sup> de Sophie où elle prenait fait et cause pour son sexe et prodiguait ses conseils au jeune auteur ; dans ce texte, c'est « la femme sensible » qui s'exprime avec éclat :

« C'est à cette sensibilité que les femmes doivent toutes leurs vertus, mais, mal dirigée, elle devient la source de tous leurs torts : c'est elle qui leur fait employer la ruse, *la ruse, fille du mensonge*. Appuyez bien là-dessus, Monsieur, c'est là le plus grand défaut, le défaut universel, et presque l'unique défaut des femmes ; de lui découlent tous les autres... Mais le moyen le plus efficace de nous corriger, c'est de pénétrer les hommes d'amour et de vénération pour la candeur, l'innocence et la modestie. »

Demoutier la remercia pour ces remarques judicieuses<sup>432</sup> ; il avait une autre perception des choses et ne se faisait guère d'illusions sur les moeurs féminines : « Les Parisiennes sont devenues si nonchalamment frivoles, que tout ce qui ne les berce pas, les fatigue ; il faut donc les traiter comme des enfants malades. » Demoustier, se plaignait peut-être avec raison de l'inconstance, de la frivolité et de la vacuité de l'âme féminine ; à sa correspondante, il faisait part de l'anecdote suivante, révélatrice des habitudes de lecture du public d'élection de Rousseau : « Vous me parlez de Jean-Jacques. Madame, j'admirais, l'année

---

<sup>430</sup> Demoustier évoque ses interventions au Lycée de Valois et au Lycée des Étrangers. Il s'agit de cercles culturels où se réunit un public essentiellement féminin. Le « cours public » devint une pratique de plus en plus courante au début du XIX<sup>e</sup>, indépendamment de l'institution universitaire.

<sup>431</sup> *Cor.*, page 312. (Début avril 1797).

dernière, une superbe édition de ses oeuvres, chez une femme assez connue, et qui n'est plus jeune. L'*Héloïse* seule avait été lue, et les feuillets de l'*Émile* n'étaient détachés qu'aux amours de Sophie. » L'allusion à l'âge de cette dame de qualité était significative du fait que celle-ci avait bénéficié du temps nécessaire pour approfondir ces oeuvres, depuis longtemps publiées ; loin de se forger une vision objective du philosophe, elle en était restée à des comportements de « midinette » qui n'étaient conformes ni à sa maturité ni à son rang social. Or, pour Demoustier, les trois quarts des femmes étaient superficielles : moraliste austère mais aimable, son rêve secret était de les éduquer, de leur inculquer des principes solides, sous le vernis d'un propos léger - son but ultime étant de guider ainsi l'autre sexe vers le véritable bonheur. Cette démarche ne pouvait que séduire Sophie. Elle entretint une courte correspondance avec ce personnage dont les principes semblaient concorder avec les siens. Elle se laissa aller à lui faire lire des écrits personnels, notamment une épître intitulée *Épître à Églé*<sup>433</sup> : « Lorsqu'une femme aimable nous lut, au Lycée, une épître adressée à son sexe, j'applaudis à son talent et à ses grâces, mais loin d'être convaincue par ses raisons, je fus tourmentée du désir de lui répondre.<sup>434</sup> » L'émulation est donc un puissant moteur qui conduit Sophie à se mettre en avant, à diffuser le plus largement possible ses premiers écrits. Ce tourment qui agite son être et oblige impérieusement la jeune femme à composer une réponse, correspond bien à l'appel d'une vocation d'écrivain, soudain avivée. Sans doute éprouve-t-elle une immense satisfaction lorsque lui parviennent les paroles encourageantes de Demoustier : « Madame, j'ai lu votre épître

---

<sup>432</sup> *Cor.*, page 313. (17 germinal [6 avril] 1797).

<sup>433</sup> Le texte en est perdu.

<sup>434</sup> *Cor.*, page 314.

avec un vrai plaisir. J'ai pris la liberté de crayonner les passages qui m'ont le plus flatté.» Malgré ces louanges, Sophie ne renouvela pas son expérience précédente, sans nul doute déçue par la prestation de Sébastien Mercier : peut-être avait-elle finalement su profiter des conseils de ce dernier ; aussi elle n'invita pas le jeune philosophe à lui rendre visite, de crainte de décevoir et d'être déçue, et préféra conserver un semi-anonymat flatteur.

Au milieu de l'été, la possibilité d'un remariage se présenta à elle sous les traits de Constant Lemarcis, un de ses cousins originaire de Normandie, également veuf, qui demanda sa main. Sophie analysa les motifs qui la poussaient à refuser cette union dans une longue lettre qu'elle adressa à Julie, le 3 juillet 1797, depuis Guibeville :

« Dans le peu de conversations particulières que j'ai eu avec lui, il m'a donné l'idée de ces caractères tels que je n'en ai vus que dans les livres ; je crois t'avoir dit cela dans le temps. Il a senti mieux que personne, il a connu le bonheur ; cet état-là ne se retrouve pas deux fois. Je pense, comme toi, que l'état le plus heureux est celui d'un mariage assorti, mais il faut, pour y parvenir, une situation particulière, et celle-là n'existe et ne peut plus exister pour moi. Si la justesse d'esprit apprend à distinguer le faux du vrai, le bien du mal, la sagesse consiste à n'adopter que le bien qui est propre à telle ou telle situation, et telle chose bonne pour les uns ne l'est pas pour les autres. L'espèce de bonheur que Constant à connue ne peut exister que quand on aime pour la première fois ; ce n'est qu'alors qu'on peut rester toujours dans l'ivresse, parce que nulle comparaison ne vient la détruire. Pour que l'âme puisse toujours brûler d'amour, il faut qu'elle ait encore toute sa vie, toute sa vigueur, qu'elle n'ait point été flétrie par le malheur, ni éveillée par la crainte... Mais quand on a vécu, quand on a souffert, on peut encore peindre avec fraîcheur ce qu'on a senti, et non l'éprouver encore.<sup>435</sup> »

---

<sup>435</sup> *Cor.*, page 317.

Ces dispositions d'esprit trahissaient de la part de Sophie un attachement réel à son indépendance ; elle se sentait responsable du sort de Julie et de trois enfants qu'elle considérait comme les siens : « [...] du moment qu'un homme aurait droit sur ma fortune, je ne serais plus maîtresse d'en faire l'usage que je voudrais. Toi-même te sentirais gênée ; qui sait la froideur que ces divers intérêts pourraient mettre entre nous [...] ? [...] je ne veux rendre aucune volonté maîtresse de la mienne.<sup>436</sup>» Ainsi craignait-elle, après les feux trop ardents des premiers jours, de ne trouver dans le mariage que les larmes, jugeant inéluctable la froideur d'un époux dont l'amour finirait par se tarir ; elle avait perdu ses illusions. Surtout elle ne pouvait souffrir aucune tutelle masculine qui la priverait de la libre gestion de son existence. Julie s'était placée sous la protection de sa cousine en ne suivant pas son mari à Tonneins et en dépendait étroitement du point de vue matériel ; pour Sophie, se marier, équivalait à trahir cette confiance aveugle. Constant Lemarcis n'en voulut pas à sa cousine et se remaria avec une autre jeune femme à laquelle Sophie accorda son entière amitié.

25. Événements romanesques :
------------------------------

En 1797, le paysage politique avait subi des transformations profondes. L'idée de rétablir un roi sur le trône de la France n'était plus si absurde, mais le royalisme était davantage un état d'esprit qu'un

---

<sup>436</sup>Cor., page 316.



parti organisé. Entre les partisans de l'absolutisme et ceux qui prônaient un règne libéral et constitutionnel, les différences étaient radicales ; sans doute, le clan Cottin partageait-il encore l'espoir d'un retour à l'ancien Régime d'autant que sa patrie originelle, Bordeaux, était le lieu où la jeunesse manifestait avec le plus de bruit ses idées aristocratiques ; à l'approche des élections d'avril 1797 qui devaient renouveler une partie de la Convention, une furieuse bataille d'airs et de pièces se livrait sur les scènes de la vieille cité. D'autre part, à Paris, la fraction républicaine redoutait un basculement général de la province : les Chouans à l'ouest, la contre-Terreur dans le Sud-Est, le retour des émigrés en Alsace constituaient des épiphénomènes inquiétants. Un soulèvement était probable après le vote.

Benjamin Constant, dans un écrit intitulé *Des réactions politiques*, en mars 1797, se fit le défenseur des acquis républicains, affirma que la Révolution correspond à un progrès irrévocable de l'esprit humain et qu'il fallait prévenir tout mouvement rétrograde. En vain. Le Directoire s'évertua encore à discréditer l'opposition, livrant un combat d'arrière-garde ; mais sur les 216 Conventionnels sortants, seuls 11 furent réélus. Le nouveau tiers comprenait des hommes aussi marqués que Claret de Fleurieu, ancien ministre de Louis XVI, le général Willot, Pichegru qui fut désigné à la présidence des *Cinq-Cents*, Imbert-Colomès, Marmontel, Maine de Biran, entre autres élus, tous royalistes. L'autre Assemblée, le *Conseil des Anciens*, était présidée par Barbé-Marbois, ancien précepteur du fils du maréchal de Castries. Barthélemy remplaça Letourneur au Directoire. Sur les cinq Directeurs, seul Reubell et La Revellière pouvaient encore se targuer de sentiments républicains. Lazare Carnot était royaliste. En revanche, le cinquième, le vicomte de Barras, était prêt à se vendre au plus offrant. Il était l'un des seuls à comprendre

l'immense ascendant qu'exerçait Bonaparte sur ses troupes qui, farouchement républicaines, vouaient une haine inexpiable à la monarchie.

Cependant, confrontés à ces merveilleux résultats, les royalistes mirent un frein à leur ardeur : pourquoi, en effet, recourir à la violence alors qu'il suffisait d'attendre patiemment durant un an le renouvellement d'un autre tiers de la Convention ? La majorité serait écrasante alors et la Restauration inéluctable ! Le personnel politique et judiciaire local était désormais acquis à la réaction. Émigrés et prêtres réfractaires regagnaient massivement leurs pénates, menaçant physiquement les acquéreurs de biens nationaux. Déjà, dans beaucoup de départements, on procédait à la levée des séquestres et on annula les partages de « présuccession » (l'émigré étant considéré comme mort aux yeux de la loi, ses biens étaient partagés entre l'État et d'éventuels héritiers conservant leurs droits). L'on comprend que dans un tel climat Sophie ne se soit guère inquiétée de l'avenir ; les choses n'allaient-elles pas bientôt reprendre leur cours naturel ?

Sophie et sa belle-famille durent se réfugier à Guibeville où ils passèrent tout l'été. Paris, aux mains des monarchistes, était en proie à la fièvre et une confrontation armée semblait probable. Les Républicains, qui n'avaient pas dit leur dernier mot, disposaient, comme on l'a vu, d'une carte maîtresse : l'Armée. À la fin du mois de juin, Bonaparte, qui se trouvait en Italie, commença par fournir à ses alliés les preuves de la trahison de Pichegru<sup>437</sup>, puis marcha sur Paris.

---

<sup>437</sup>Il avait fait capturer à Trieste le fameux comte d'Antraigues. Ce dernier venait de recevoir le jeune comte de Montgaillard, brillant agent royaliste que le futur Louis XVIII avait remarqué lors de sa visite au collège de Sorèze. Montgaillard souhaitait connaître le meilleur moyen pour « acheter » Bonaparte. Antraigues, après lui avoir soutiré une masse de renseignements

Barras avait compris où était son intérêt ; il nomma Tayllerland, récemment rentré des États-Unis, aux Relations extérieures et Hoche à la Guerre. Dans la Capitale, la fraction royaliste du Pouvoir tenta de s'organiser, mobilisant la bourgeoisie riche au sein d'unités de la garde nationale pour résister, mais laissa échapper, par indécision, l'occasion d'agir. Aussi, le 4 septembre 1797 (18 fructidor an V), la ville était occupée par les troupes régulières, muselée, et une douzaine de députés se retrouvèrent derrière les barreaux du Temple ; Barthélemy et Pichegru étaient du lot. Carnot parvint à fuir. Un arrêté menaça de mort ceux qui oseraient faire un geste en faveur de la royauté ou qui voudraient rétablir la Constitution de 93. Le nouveau Directoire était purgé de ses éléments réactionnaires : aux places de Carnot et de Barthélemy, François de Neufchâteau et Merlin de Douai. Une dictature hypocrite s'instaura, sans aucune autre base sociale que cette fraction corrompue de la bourgeoisie qui avait profité de la Révolution pour s'enrichir. On cassa les élections et on remit en vigueur les bonnes vieilles mesures qui visaient prêtres et émigrés. Ces derniers devaient quitter le territoire dans les quinze jours sous peine de représailles. Les opposants politiques furent arrêtés et déportés en Guyane. Quarante-

---

l'éconduisit par simple jalousie, car il estimait être l'unique agent officiel de la monarchie. Montgaillard courut aussitôt dénoncer Antraigues à l'ambassadeur de France auprès de la République de Venise et Bernadotte alla aussitôt s'emparer de l'espion qui fut conduit, sous bonne garde, à Montebello. Bonaparte l'interrogea personnellement une nuit entière et Antraigues fut à ce point bavard qu'on l'autorisa à s'évader. Les papiers saisis à son domicile suffisaient à discréditer Pichegru et constituaient des chefs d'inculpation. À Paris, les Républicains placardèrent partout les accusations portées contre le Directeur. On peut ajouter que Pichegru, qui était mathématicien, avait été répétiteur à Brienne, et qu'il avait eu Bonaparte comme élève en 1779-80.

deux journaux furent interdits, dont *La Quotidienne*<sup>438</sup> du pauvre Michaud qui dut courir se cacher une nouvelle fois et qui du fait de sa proscription joua peut-être un rôle inattendu sur le destin littéraire de Sophie, comme nous aurons l'occasion de le voir.

L'année suivante, le nouveau Pouvoir, qui cherchait à assurer sa légitimité, dut frapper à droite et à gauche pour éviter tout débordement : « Il importe que pour rassurer la France contre la crainte qu'elle a conçue de voir se renouveler au milieu d'elle toutes les horreurs révolutionnaires, proclamait Régnier aux Anciens le 27 avril 1798, vous déclariez que les royalistes à bonnet rouge qui ne sont pas moins dangereux que les royalistes à cocarde blanche, n'entreront ici qu'après avoir passé sur vos corps.»

Nous avons vu que, depuis 1794, Sophie figurait sur la liste des émigrés ; elle avait certes entrepris des démarches pour faire rectifier cette erreur, mais assez mollement aussi longtemps que la situation politique de la France avait paru se stabiliser. Or la loi du 19 fructidor (5 septembre 1797) constitua un désagréable rappel à l'ordre : elle reçut un passeport du ministre de la Police avec l'intimation de quitter le territoire « pour se rendre à la destination qui lui est fixée ». Sans nul doute, d'abord, n'attachait-elle qu'une piètre importance à ce document administratif car elle se sentait en relative sécurité, ne se mêlant guère

---

<sup>438</sup>Ces événements politiques servent de point de départ à la nouvelle d'Alfred de Vigny « Laurette ou Le Cachet rouge » dans *Servitude et grandeur militaires*. Le jeune homme qui sera fusillé sur le *Marat* a été prétendument condamné à la déportation à Cayenne par les Directeurs ; en fait, une lettre secrète, scellée d'un cachet rouge, oblige le commandant à exécuter le prisonnier qui voyage en compagnie de sa toute jeune épouse. Le délit qui lui est reproché est d'avoir écrit : « Ah ! écrire ! pourquoi ai-je jamais su écrire ! Écrire ! mais c'est le métier d'un fou !... – J'ai cru à leur liberté de la presse ! – Où avais-je l'esprit ? Eh ! pour quoi faire ? pour imprimer cinq ou six pauvres idées assez médiocres, lues seulement par ceux qui les haïssent, ne servant à rien qu'à nous faire persécuter ! » (édition Folio, page 67) La nouvelle

de politique. La police avait d'autres préoccupations, pensait-elle, que de persécuter une personne de son sexe, menant une existence obscure, veuve de surcroît. Elle demeura donc à Paris. Or, en janvier 1798, des amis bien informés l'avertirent que la police la recherchait ainsi qu'une parente de son mari, Mme de Guérout-Fréville. À cette occasion, Julie manifesta pour sa cousine une inquiétude si grande que Sophie dut se résoudre à se cacher : « Toutes ces idées d'espions n'ont pas de sens commun... Je me demande comment tu peux craindre que je sois arrêtée », protesta-t-elle dans un billet adressé à Mme Verdier<sup>439</sup>. Néanmoins, son esprit romanesque prenant le dessus, Sophie s'employa à vivre cette aventure comme un jeu ; entrée dans la clandestinité grâce à un réseau de braves gens qui l'accueillaient volontiers et la soustrayaient aux recherches, Mme Cottin dut quelque peu bouleverser ses habitudes : « Lise viendra aujourd'hui, tu la chargeras pour moi d'une paire de souliers et de mon faux chignon : c'est tout ce qu'il me faut... André m'apportera de quoi dessiner et faire de l'anglais. J'aurai un piano. <sup>440</sup> »

Cependant, comme on le constate ici, elle ne renonçait pas à ses occupations ordinaires, celles qui précisément agrémentaient son existence. André prenait une part active dans la protection efficace de sa belle-soeur et lui fournissait tout ce dont elle avait un besoin impérieux, linge et serviettes, et surtout livres et partitions. En compagnie de Mme de Guérout-Fréville, elle se cacha chez Mme de Schorndorff, puis rue Mézières, chez M. Poirey, le mari de la garde-malade qui l'avait soignée. Elle disposait d'une « boîte-aux-lettres » (selon le jargon cher

---

profession de journaliste politique est passablement dangereuse comme en témoigne la prise en compte de cet aspect par le champ littéraire.

<sup>439</sup> *Cor.*, page 318.

aux clandestins et résistants) : « chez la citoyenne Dupain, maison du citoyen Pétureau, la deuxième porte cochère en entrant à main droite, rue Casette. Nous les enverrons chercher là. Il faudra mettre une adresse : pour les citoyennes Corbet. <sup>441</sup>» Luxe de précautions qui fait songer à un jeu de piste... À tel point qu'entre la fin janvier et mars, l'on en arrive à perdre sa trace durant quelques semaines. Elle déménagea encore chez une Mlle Vauthier ; si elle consentait à se soumettre à ces incommodités c'était pour rassurer sa Julie écrivait-elle dans une lettre datée de mars 1798<sup>442</sup> car elle savait bien que « d'après la disposition des esprits, on se gardera bien d'inquiéter une femme qui ne s'est jamais mêlée d'aucune affaire, qui peut si facilement prouver son innocence, et dont la médiocre fortune la laisse dans l'obscurité qu'elle aime. » La Terreur était depuis longtemps éteinte. « Je me vois obligée aujourd'hui (pour toi seule) de faire des sacrifices que je crois à peu près inutiles. » récriminait-elle en pressant Julie de hâter les démarches destinées à lui restituer ses droits et son identité ; durant ces jours sombres, Sophie était parfois la proie d'une nostalgie profonde due à l'absence de sa meilleure amie, cette soeur d'élection qui constituait son seul horizon, son seul soutien : à l'instar d'un Chateaubriand ou d'un Proust prenant prétexte d'un rappel fulgurant du destin pour retrouver tout au bout de l'écheveau du souvenir les images transparentes du passé, il suffisait à Sophie d'entendre la sonorité lancinante qu'un musicien des rues arrachait aux cordes d'un instrument pour renouer avec la mer démontée du temps où ses rêves d'adolescente avaient péri :

---

<sup>440</sup> *Cor.*, page 318.

<sup>441</sup> *Cor.*, page 318.

<sup>442</sup> *Cor.*, page 319.

« Tout à coup, le son d'une vielle organisée m'a fait éprouver des sensations extraordinaires. Il m'a rappelé des temps passés... J'ai vu les heures qui s'engloutissaient dans la nuit des abîmes, ma jeunesse presque écoulée, tant de siècles en si peu d'années. Au milieu de tous ces événements qui entrechoquaient et qui divisaient mon existence en autant de parties séparées, je voyais notre liaison commencer et suivre sa route, sans se détourner jamais. C'est, dans ce chaos, le seul sentiment qui m'identifie avec tous les points de ma vie. C'est le fil bienfaisant qui m'a été donné pour me conduire et sortir du labyrinthe du monde, c'est lui seul qui me fait sentir que je suis encore moi, car nul autre que le coeur de Sophie ne peut t'aimer comme je t'aime. »

Comme beaucoup de ses contemporains, elle était sensible au trop-plein de péripéties qui avaient accéléré l'Histoire et affolé la boussole, fait perdre le cap au vaisseau de l'Humanité ; ce *chaos* – pour reprendre un terme qu'elle emploie – avait engendré au fond des coeurs un sentiment de perte d'identité, de morcellement intérieur : l'individu errait sans assise au sein d'un labyrinthe dépourvu d'issues. Par bonheur, Sophie disposait d'un unique point de repère. Son *Ariane* à elle s'appelait Julie, car toujours, dans le flux de cette existence, elle avait été ramenée à ce hâvre de repos et de sentiments qui lui permettait de maintenir son cap sur le cours tumultueux des événements : sa Julie était son amer. Pour l'heure, la douce Sophie, reconnaissante, n'hésitait pas à lui prodiguer des conseils judicieux pour obtenir les faveurs des magistrats ; elle pressait sa cousine de multiplier les démarches et de faire intervenir ses relations en sa faveur : « une personne obligeante à qui les connaissances des seigneurs et maîtres fournissent des moyens de faire du bien. » Par ailleurs, n'ignorant nullement que la corruption régnait dans les bureaux, elle fixait d'autorité le maximum admissible destiné à graisser la patte des fonctionnaires de police : « je suis décidée à payer le temps et les démarches des personnes que tu emploieras, si cela doit faire aller

la chose plus vite. Je consens à donner 30 louis, j'irai même jusqu'à 50, mais n'oublie pas que ce sacrifice ne sera fait qu'à la certitude du succès : je ne donnerai l'argent qu'en recevant la radiation, et encore, j'exige pour cela qu'elle soit prononcée avant les élections. Mon parti est pris ; je ne ferai rien au delà de ce que je te dis : la médiocrité de ma fortune me le commande... »

Le 1<sup>er</sup> mars, Julie avait présenté une réclamation contre le maintien de Mme Cottin sur la liste des émigrés ; les deux proscrites, de leur côté, passèrent chez une parente commune, Mme Cottin de Fontaines, puis chez des amis, les Huguet, qui demeuraient à St.-Ouen. Finalement, elles se réfugièrent chez Girardot, à l'Auberderie, près de la forêt de Marly. Sophie y trouva une petite bibliothèque d'une trentaine de volumes qui lui permit de prendre son mal en patience. C'est en cette occasion que Sophie informa Julie que Mme de Guérout-Fréville avait obtenu sa radiation : en raison de cette circonstance elle voulait retourner ouvertement à Champlan ; c'était faire preuve d'un trop vif enthousiasme car en réalité, sa compagne de clandestinité ne fut jamais rayée de la fameuse liste – un arrêté du 13 germinal an VII (2 avril 1799) allait même l'y maintenir définitivement. En revanche, Sophie, ayant reçu des assurances formelles concernant son propre cas, renonça-t-elle à se cacher – avec raison. À la fin du mois de mars, elle informait la bonne Mme Jauge qui vivait à Bath, en Angleterre, que ses tribulations étaient achevées : « Nous voici enfin de retour dans la maison, en bonne santé et heureuses, au-delà de l'expression, de nous trouver réunies.<sup>443</sup> » Elle attendit novembre pour être enfin officiellement radiée des listes d'immigration et put enfin commencer une nouvelle période de son existence. La Révolution française avait ouvert une autre ère. Ses

---

<sup>443</sup> *Cor.*, page 320.



derniers soubresauts achevaient la transformation commencée en 1789. Le paradigme néo-romain, joué à la manière d'une pièce de théâtre, gérait cette métamorphose puisque, succédant aux formules républicaines régies par la vertu, les triumvirats ouvraient la voie au césarisme imposant sa loi avec ses légions, sous les signes conjugués des aigles et des abeilles. Le système de représentation social qui s'évertuait à copier la romanité pour la plaquer sur le plan politique, qui mimait de façon accélérée les spasmes de l'Antiquité, comme s'il fallait reproduire à l'identique les erreurs et les tâtonnements du passé pour les mieux intérioriser et pour se persuader que l'évolution d'une société passe inéluctablement par les mêmes étapes, ce système nourri par une éducation qui avait privilégié les Classiques et l'héroïsme, ne pouvait aboutir, à terme, qu'à un simulacre d'Empire Romain où le nouveau César enivrerait ses prétoriens de proclamations victorieuses qui claquaient au vent des drapeaux. Pour l'heure, le nouveau Directoire, issu du vote du 11 mai 1798, exerça une véritable dictature : le Conseil des Anciens invalida ainsi les élections de 106 Jacobins, pour mettre le pays à l'abri de la menace d'une nouvelle Terreur. Bonaparte, de son côté, trouva son compte à s'employer en Égypte ; on avait favorisé ses projets, assurément pour l'éloigner, mais la situation militaire, en son absence, ne tarda guère à se détériorer. Sophie, quant à elle, reprit le cours d'une existence redevenue normale. Girardot avait consenti à des arrangements. La jeune femme était définitivement chez elle à Champlan ; elle pouvait désormais librement revenir à Paris pour assister à un spectacle ou échapper aux rigueurs d'un hiver. Si elle avait échoué à constituer un salon, elle fréquentait maintenant une société d'élite qui tentait de renouer avec les pratiques d'antan, cercle de bienfaisance et lieu de discussion aimable : elle avait fait la

connaissance de Mme de Pastoret. Cette dernière, née Adélaï de-Marie-Louise Piscatory, s'était mariée le 14 juillet 1789 à M. de Pastoret qui était né à Marseille en 1756. Après avoir voyagé en Suisse et en Italie, ce jeune avocat fut successivement conseiller à la Cour des aides et maître de requêtes sous Louis XVI. Brillant, acquis aux idées nouvelles, il avait été pressenti pour occuper le ministère de la Justice et de l'Intérieur mais refusa cette charge. Sa jeune épouse tenait salon et recevait Condorcet, l'abbé Sieyès et David. On doit à ce dernier un portrait de la jeune femme. « Simplement coiffée, simplement vêtue selon la mode du jour, elle travaille auprès d'un berceau de bois sans élégance, dont la paillasse grise n'est nullement dissimulée et qui contient Amédée, l'aîné de ses fils. <sup>444</sup>» En 1791, élu procureur général syndic du département de la Seine, Pastoret se rendit à l'Assemblée nationale à la tête d'une délégation pour demander que l'église Sainte-Geneviève fût transformée en Panthéon consacré aux grands hommes. Lors des élections pour l'Assemblée législative, il fut élu à Paris et, le premier, il fut appelé à présider cette chambre. Impliqué de manière ardente et dure dans les réformes, il abandonna ses fonctions après les événements du 10 août qui renversaient la monarchie et se retira à Passy, dans une maison qui appartenait à sa femme. Le 7 mars 1794, une délégation du Comité de sûreté, composé de Guénot et Duchesne, vient arrêter Mme de Piscatory<sup>445</sup> ; mais la jeune femme est providentiellement absente. La

---

<sup>444</sup> *Arnelle*, page 126.

<sup>445</sup> Passy est considéré comme « un refuge d'aristocrates » et le Comité de sûreté générale pourchasse les propriétaires des demeures qui servent de lieu de rendez-vous aux ennemis de la Nation. François de Pange, qui fera partie des intimes de Mme de Pastoret, y réunit les opposants au régime. C'est à Passy que s'élevait le château de la famille de Montmorin où, après l'exécution du père, Mme de Montmorin se réfugia avec ses enfants. Une des filles, Pauline, mal mariée au très jeune M. de Beaumont avait quitté son époux avec lequel elle ne s'entendait pas. Lorsque ces femmes furent arrêtées, la soeur de Pauline ne tarda pas à mourir d'un transport du cerveau. Elle-

police se trouve en présence de M. Pastoret, M. Piscatory et d'André Chénier. Si la présence des deux premiers est naturelle, Chénier intrigue les agents, d'autant qu'il semble impliqué dans l'évasion de Mme de Pastoret : il serait venu expressément de Paris pour conduire une dame, à la nuit tombée, aux bureaux du coche, afin qu'elle prenne une voiture en direction de Versailles. Suspect, on l'emmène. Interrogé, Chénier s'entend demander s'il connaît depuis longtemps la citoyenne Piscatory chez laquelle il a été arrêté. Il répond l'avoir connue « chez les citoyennes Trudaine ». On lui demande alors quelle rue habitent ces dernières : « sur la place de la Nation, la maison à côté. » Guénot prend « à côté » pour le nom propre d'une personne et écrit « à Cottée ». L'interrogatoire tourne au dialogue de sourds : « A lui représenté qu'il nous fait des frases, attendue quil nous a repettes deux fois la maison à Cottée. A répondu qu'il a dit la vérité\*.» André Chénier est aussitôt envoyé à Saint-Lazare et l'on connaît la suite des événements. Plus tard, lorsque Pastoret fera exécuter son buste par David d'Angers, il lui racontera les circonstances exactes de cette arrestation, mais sans s'étendre sur les motifs réels de la présence de Chénier. Sans doute, après cet événement dramatique, Pastoret se hâta-t-il de disparaître et de rejoindre sa femme, probablement afin de rejoindre un asile sûr, en Suisse. Assez habilement toutefois pour ne pas

---

même se trouvait dans un si piteux état que ses gardes l'abandonnèrent à son sort sur le chemin. Recueillie par un vigneron, elle fut sauvée. Pastoret lui rendit visite. C'est lui qui présenta Mme de Beaumont à Chateaubriand. Pauline, qui ne se remit jamais complètement, mourut dans les conditions que l'on sait, à Rome, où elle était partie rejoindre l'homme qu'elle aimait. Chateaubriand la fit ensevelir dans la première chapelle à gauche de Saint-Louis-des-Français et fit graver cette épitaphe, l'une des plus belles du romantisme français :

D.O.M.  
 APRÈS AVOIR VU PÉRIR TOUTE SA FAMILLE ,  
 SON PÈRE , SA MÈRE , SES DEUX FRÈRES ET SA SOEUR ,  
 PAULINE DE MONTMORIN  
 CONSUMÉE D 'UNE MALADIE DE LANGUEUR  
 EST VENUE MOURIR SUR CETTE TERRE ÉTRANGÈRE .  
 F.-R. DE CHATEAUBRIAND A ÉLEVÉ CE MONUMENT  
 À SA MÉMOIRE .

figurer sur la liste des émigrés. En 1795, il refit surface et fut nommé député au Conseil des Cinq-Cents par le département du Var. Il y proposa de décerner les honneurs du Panthéon à Montesquieu. L'ancien magistrat parla contre la loi de police qui condamnait à trois mois de prison tout Parisien qui logeait un étranger sans en avoir fait la déclaration dans les vingt-quatre heures et souhaita qu'on améliore la condition des prisonniers. Il réclamait aussi une liberté de la Presse illimitée. Pastoret fut élu président de l'Assemblée le 19 août 1796, mais s'opposa dès lors systématiquement à l'arbitraire, s'attirant la hargne du Directoire. Ainsi, après le 18 fructidor, il se retrouva naturellement sur la liste des proscrits et partit à l'étranger, en Suisse, où il demeura jusqu'au 18 brumaire. Comme on le voit, il appartenait au cercle des royalistes de progrès favorable à une révolution sociale ; avant la chute de Louis XVI, en tant que Président, il avait lu devant l'Assemblée le fameux *bill d'indemnité* qui lavait La Fayette de toute responsabilité devant la Nation et l'on peut penser qu'il était favorable au général, tout comme l'étaient les membres du clan Cottin. Que Sophie ait trouvé sur son chemin la courageuse Mme de Pastoret signifie bien qu'entre ces deux femmes existait quelque affinité : de la sorte, l'on peut circonscrire le cercle d'appartenance politique et social, c'est-à-dire le milieu précis, auquel se rattache, consciemment ou non, Mme Cottin